BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario ~~1448~~ 1333
Sala Guido
Scansia 24 Palchetto 2
N.° d'ord.

35. 6. 2.

Digitized by Google

Palat. XXIV 1

SUITE
DE
L'HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.

TOME LXV.

LEs quatre Volumes qu'on délivre aujourd'hui forment le Tome XVII. de l'Ouvrage in-4°. & complettent la Collection donnée en in-12. par M. l'Abbé Prévoſt. Les nouveaux Volumes qui ſuivront ſeront les premiers de la Continuation annoncée par le *Proſpectus* au mois de Décembre dernier, & ſeront délivrés en même tems que l'Ouvrage in-4°. Les Pays Etrangers n'ayant pu être aſſez promptement inſtruits de la publication de cette Continuation qui contiendra les Voyages de terre, le Libraire continuera la Souſcription tant du format in-4°. que de l'in-12. juſqu'à la livraiſon des premiers Volumes de cette Continuation ; paſſé lequel tems, les Volumes in-12. qu'on délivre aujourd'hui & les ſuivants ſe vendront 3 liv. en feuilles, au lieu de 40 ſols.

Les reliures & les brochures ſeront payées ſéparément.

581610

SUITE
DE
L'HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
OU DE
LA NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à préſent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues, &c.

TOME LXV.

Contenant les Reſtitutions & les Additions de l'Edition de Hollande,

POUR SERVIR DE SUPPLEMENT

A L'EDITION DE PARIS.

A PARIS,

Chez ROZET, Libraire; rue S. Severin, au coin de la rue Zacharie, à la Roſe d'or.

M. DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

PRÉFACE.

LES Tomes 61, 62, 63, 64. de l'Hiſtoire des Voyages, in-12, qui ſont les derniers donnés au Public, ne contenant que la Table générale des Matieres, on a cru que tout important & tout indiſpenſable qu'un ſecours de cette nature doit paroître, à la fin d'un Ouvrage ſi long & ſi varié, il étoit d'autant moins néceſſaire d'y joindre une Préface, que M. l'Abbé Prevoſt s'eſt repoſé de cette laborieuſe partie ſur les ſoins d'un autre (*a*). Il s'eſt contenté de l'annoncer pluſieurs fois, dans le cours de ſon travail; & le ſujet ne demande pas, au fond, d'autre éclairciſſement que ſon titre.

Mais, quoique l'ouvrage ſoit

(*a*) M. Chompré, Maître de Penſion; Neveu de l'Auteur du Dictionnaire de la Fable.

réellement fini par ces quatre Volumes, on conçoit que n'ayant pû s'étendre dans l'avenir, c'eſt-à-dire, embraſſer d'autres Relations de Voyages, que celles qui ont été publiées juſqu'à notre tems, il laiſſe à déſirer une continuation, qui ne doit pas avoir d'autres bornes que la fin du monde, ou, ce qui revient à la même idée, le tems où les hommes, renonçant à toutes vûes d'intérêt & de curioſité, ceſſeront d'être inquiets dans leur Patrie, d'en ſortir & de traverſer les Mers, pour ſatisfaire l'une ou l'autre de ces deux paſſions. Si ce changement eſt impoſſible dans le cœur humain, on doit s'attendre qu'il ſe fera toujours des Voyages, qu'il ſe publiera toujours des Relations, & par conſéquent, que dans tous les ſiécles futurs, Didot ou ſes ſucceſſeurs, ſeront obligés d'en donner, par intervalles, pluſieurs nouveaux Volumes, pour ſervir

de ſupplément ou de ſuite aux 64 premiers.

C'eſt un grave engagement, dans lequel ils veulent entrer dès aujourd'hui par ces quatre Volumes détachés, qui ſont les premiers de leur ordre, & qu'ils publient ſeuls, en attendant le tems où les nouvelles Relations, qu'ils eſperent de l'avenir, ſeront aſſez abondantes pour en fournir d'autres. Ceux qui ont les 64 premiers Volumes, ſont libres de ne pas aller plus loin, s'ils ſe bornent à la connoiſſance des Relations déja publiées. Cette Suite, qu'on commence ici, ou plutôt que l'on promet, à meſure qu'il en naîtra de nouvelles, fera comme un Ouvrage ſéparé. Cependant, on ne peut déſavouer qu'elle n'appartienne aſſez néceſſairement au premier Ouvrage, & que particulierement ces Tomes n'ayent avec pluſieurs des précédens, une li aſon, qui ne

s'être écarté, en plusieurs endroits, de la vérité du Texte, ou d'être tombé dans d'autres erreurs, qu'ils se croyoient capables de corriger; & l'Auteur des Cartes Géographiques, d'avoir changé quelques positions, qu'ils promettoient aussi de rectifier. Ils allerent jusqu'à promettre des Figures & des Plans, fort supérieurs aux nôtres.

On leur a laissé le plaisir, qu'on ne pouvoit leur ôter, de vouloir nuire à ceux dont ils usurpoient le bien, & l'on s'est borné, par des réponses claires & civiles, à leur en refuser le pouvoir. Le Traducteur leur a répondu, dans plusieurs de ses Préfaces, qu'il s'étoit écarté volontairement du Texte Anglois, lorsqu'il avoit jugé ce changement nécessaire, pour l'intérêt même de la vérité, de l'ordre, de l'honnêteté, ou de la Religion; & que si d'ailleurs il étoit tombé, lui, ou l'Imprimeur, dans quelques-unes de ces erreurs qui

échappent à la plus exacte attention dans un long Ouvrage, elles ſeroient réparées, ſuivant l'uſage de la République des Lettres, par un fidele *Errata*. Le Géographe s'eſt juſtifié avec autant de raiſon, que de modeſtie & de politeſſe, ſans faire trop valoir l'avantage reconnu de la Géographie Françoiſe, ſur celle de la plûpart des autres Nations, & ſans badiner aux dépens de ſes Accuſateurs, par des récriminations beaucoup plus juſtes que leurs reproches. A l'égard de la Gravure, ce ne peut être dans l'Europe éclairée, que les Cochin, les Chedel, les Tardieu, les Beauvais, &c. aient jamais beſoin d'excuſe ou d'apologie.

II°. Une autre ruſe des Libraires Hollandois, pour accréditer leur entrepriſe, fut de promettre des *Additions*. Ici l'on ne peut diſconvenir que s'ils s'étoient expliqués de meilleure foi, & qu'au lieu d'une promeſſe vague, qui ſemble

annoncer des Additions pour toutes les parties de l'Ouvrage, ils ſe fuſſent contentés d'aſſurer que leur ſéjour en Hollande les avoit mis en état d'y faire quelques découvertes, que le Traducteur n'a pû faire en France; ſur ce qui regarde les Colonies Hollandoiſes, ils ne mériteroient que de vrais éloges. C'eſt à quoi ſe réduiſent, en effet, preſque toutes leurs Additions. Mais, quoiqu'elles ne regardent guère que leurs Pays, ou ſes dépendances, on ne laiſſe pas de leur rendre graces du ſoin qu'ils ont pris de les recueillir; & ce ſentiment eſt ſi ſincere, que pour leur faire honneur de leur travail, autant que pour ne rien laiſſer manquer de véritablement utile à l'Ouvrage de M. l'Abbé Prevoſt, on prend le parti de les donner, avec des renvois aux Articles qu'elles regardent, & ſans autres changemens que ceux qui ſeront expliqués dans leurs Introduc-

tions. Comme elles peuvent porter le nom de Supplément, on a cru devoir en compoſer les quatre premiers Volumes de la Suite qu'on promet aux 64 précédens; & c'eſt ce qu'on offre ici, ſous ce titre. Il eſt aiſé de concevoir, à préſent, comment ces Tomes ſeront liés plus particulierement que ceux qui doivent les ſuivre, avec quelques-uns des précédens.

III°. La troiſieme promeſſe des Libraires Hollandois regardant les *Reſtitutions*, on ne craint pas d'aſſurer que de toutes celles qu'ils ont faites avec tant de ſcrupule, il n'y en a pas une qui ne ſoit inutile. Tout Ecrivain de bon goût concevra facilement que les Auteurs Anglois, ne s'étant pas attachés à mettre beaucoup de politeſſe dans leur ſtyle, & le plus ſouvent n'ayant pas fait difficulté de copier les Relations originales, ont dû quelquefois tomber, comme les Voyageurs mêmes, dans

la plus peſante & la plus ennuyeuſe diffuſion. C'eſt à quoi le Traducteur s'eſt efforcé de remédier; & peut-être ne l'a-t-il pas toujours fait avec aſſez de ſévérité. Il en a fait des excuſes au Public dans la plûpart de ſes Avertiſſemens; & ſes raiſons, priſes de l'uſage où l'on eſt à Londres de publier les Ouvrages d'une grande étendue par feuilles hebdomadaires, ce qui ne lui permettoit de recevoir que ſucceſſivement toutes les parties de l'Original Anglois, ont été goûtées en France (*a*). Mais ce qu'il regrette de n'avoir pû faire plus parfaitement, les Editeurs Hollandois lui reprochent de l'avoir entrepris; & croyant devoir aux Relations de Voyages

(*a*) Avec d'autant plus de juſtice, que ſon aſſujettiſſement à donner deux volumes in-4°. chaque année, l'obligeant d'envoyer chaque feuille à la Preſſe, auſſitôt qu'elle étoit traduite, il n'a jamais pû réunir ſous ſes yeux les différentes parties du ſujet, pour y mettre la préciſion & l'ordre qui manquent ſouvent dans l'Original.

le même reſpect qu'aux anciens Claſſiques, il ſe ſont efforcés de rétablir tout ce qu'il a retranché. Auſſi la plûpart de ces reſtitutions ne ſervent-elles qu'à prouver le deſſein qu'ils ont eu de faire valoir leur Edition par toutes ſortes de voies. Souvent même ils ſont obligés contre leur propre intention, de reconnoître que les retranchemens ont été faits à propos, & de renoncer (*b*) par conſéquent à l'en-

(*b*) On ſe contentera d'en donner quelques exemples. Tome. I, pag. 167 de l'Edition Hollandoiſe, relative à la page 70 du Tome 2 de l'Edition in-12 de Paris, on lit dans une Note : » Le Traducteur a ſupprimé » ici la ſuite détaillée du Journal, depuis » le 7 juſqu'au 23, qui ſe trouve dans » l'Original, mais qui ne contient que des » noms de Vents, & le nombre de milles que fit la Flotte chaque jour : ainſi » nous ne croyons pas néceſſaire de ſuppléer à cete omiſſion. La ſeule choſe qui » mérite peut-être d'être remarquée, c'eſt » que le 9, le Bacha fit ôter les Chrétiens » des fers «.

Dans un autre endroit [page 168] la note (*m*) porte : » Ici encore le Traducteur a » ſupprimé le Journal du voyage de la » Flotte, depuis le premier Décembre juſ-

gagement qu'ils ont pris *de reſtituer avec ſoin*, comme ils le diſent dans leurs titres & leurs Préfaces,

» qu'au 6. Il ne contient rien d'intéreſſant.

Ailleurs, [page 173] on lit dans la Note (*f*) : » Le Traducteur a omis la ſuite du Jour-
» nal, depuis le 17 Juin juſqu'au 26 d'Octobre,
» qui eſt fort court & fort ſec, puiſqu'il ne con-
» tient que le tems que l'on employa à ti-
» rer ſur le rivage les divers Bâtimens qui
» compoſoient la Flotte. Ce détail n'a rien
» d'intéreſſant : ainſi nous ne croyons pas
» qu'il ſoit néceſſaire de l'inſérer ici «.

Ailleurs, [page 202] Note (*f*) : » Les
» Auteurs Anglois trouvent tout ce paſſage
» embrouillé & imparfait. Pour y remédier,
» le Traducteur a fait quelque tranſpoſition,
» qui y répand un peu plus de clarté, & a
» ſupprimé ici, *ſa diſtance eſt de trois lieues*
» *& demie* ; ce qui effectivement ne paroît
» rien ſignifier «.

Ailleurs, [page 204] Note (*b*) : » Le Tra-
» ducteur a ſupprimé ici un Paragraphe en-
» tier de l'Original. Ce Paragraphe ſemble
» ne dire autre choſe que ce qui eſt dans
» le précédent ; c'eſt-là, ſans doute, la rai-
» ſon pour laquelle le Traducteur l'a omis «.

Ailleurs, [page 209] Note (*e*) : » On a
» omis ici un petit nombre de remarques
» ſur l'Egypte, qui ne tendent qu'à mon-
» trer combien ce Pays étoit alors peu connu
» de Portugais «.

Ailleurs, [page 255] Note (*b*) : » Le
» Traducteur omet ici le détail du Journal
» juſqu'au 8, qui eſt dans l'Anglois, mais

ce que le Traducteur a jugé à propos d'omettre ou de ſupprimer.

Ils ont auſſi reconnu, avec le

» qui effectivement ne contient que le nombre
» de lieues qu'on fit chaque jour; excepté qu'il
» y eſt dit que l'Iſle de Gomera eſt entre Té-
» nériſe & Palma, à douze lieues à l'Eſt de
» la derniere, & à huit lieues à l'Oueſt de
« la premiere; que ces Iſles ſont à ſoixante
» lieues de Madere; & qu'à l'Oueſt, ou
» plutôt, ſuivant la remarque des Auteurs de
» ce Recueil, à l'Eſt de Ténériſe, il y a
» trois autres Iſles nommées la grande Ca-
» narie, Forte-ventura & Lancerotte «. N'eſt-
il pas ſurprenant que les Editeurs Hollandois aient pû regretter les triviales remarques, qu'ils ſauvent ici de la juſte ſuppreſſion du Traducteur?

Ailleurs, [page 269] Note (*f*): » Le
» Traducteur a ſupprimé ici le détail qui ſe
» trouve dans l'original, des marchandiſes
» que les Anglois donnerent en échange
» contre cet or, & qui conſiſtoient en
» étoffes, couteaux, ſonnettes, &c; mais
» comme il n'y a rien en cela d'intéreſſant,
» nous n'avons pas cru qu'il fallût ſuppléer
» à ſon omiſſion «

Ailleurs, [page 270] Note (*d*): » Le
» Traducteur a inſéré ici ſes propres réfle-
» xions à la place de la deſcription du
» combat, qui ſe trouve dans l'original; mais
» comme elle ne contient rien d'intéreſſant,
» nous avons cru pouvoir nous diſpenſer
» d'en donner la traduction «.

Ailleurs, [page 300] Note (*h*): » Il faut

Traducteur, que diverſes notes de l'Ouvrage Anglois auroient paru choquantes aux honnêtes gens, » remarquer que le Traducteur n'a mis ici » que l'extrait du diſcours de Baker, qui eſt » beaucoup plus étendu dans l'Anglois, » mais comme il eſt fort chargé d'exaggéra- » tions poétiques, qui aboutiſſent à ce qu'on » trouve ici dans la traduction, nous n'avons » pas cru qu'il fût néceſſaire de nous amuſer » à le traduire en entier «.

Ailleurs, [page 304] Note (*b*), » L'ori- » ginal avertit que Hackluyt n'a rien négligé » pour ſe procurer quelque Relation de ce » voyage ; mais qu'il n'en a pu recueillir » que le petit nombre de particularités dont » on voit ici l'Extrait, qui a encore été » abrégé par le Traducteur, ſans qu'il ait » rien omis d'eſſentiel «. On voit que les Editeurs Hollandois rendent quelquefois juſtice, non-ſeulement aux *ſuppreſſions*, mais encore aux *abbréviations* du Traducteur.

Ailleurs : » Le Traducteur a ſagement » ſupprimé la plus grande partie des termes » injurieux & des diſcours emportés du Pyrate.

Ailleurs : » Le Traducteur a ſagement » retranché de cette converſation pluſieurs » choſes de peu de conſéquence, & qui, » à proprement parler, ne ſont que des » répétitions inutiles de ce qu'il en a con- » ſervé, &c, &c «.

Il ſeroit inutile de joindre ici la ſuite de tous ces aveux, qui ne ſont pas moins fréquens dans les autres Tomes, & par leſ-

parce qu'elles renferment des invectives peu décentes contre la Religion Catholique. » C'eſt, » diſent-ils, de quoi nous ne diſ» convenons pas tout-à-fait. Il eſt » vrai que les Auteurs Anglois » ont quelquefois employé des » expreſſions qu'un Eccléſiaſtique » de la Communion de Rome » pouvoit ſe diſpenſer de rendre » mot à mot. Auſſi les avons» nous adoucies de façon qu'elles » n'offrent rien de choquant aux » Lecteurs raiſonnables, de quel» que Communion qu'ils ſoient » (*a*) «.

Qui ne s'imagineroit, après cette

quels nous voulons faire obſerver ſeulement la vaine enflure de leur titre & de leurs promeſſes, puiſqu'ils ſe trouvent continuellement réduits les démentir par un langage oppoſé. A l'égard de leurs reſtitutions réelles, on répéte qu'il n'y en a pas une qui puiſſe paſſer pour néceſſaire, & que la ſeule lecture de ces paſſages fait ſentir les raiſons de préciſion & de goût qui ont porté le Traducteur à les ſupprimer.

(*a*) Avertiſſement de leur Tome III, page v.

déclaration, que les Editeurs Hollandois ont effectivement modéré ce que l'Original a de révoltant, & ſe ſont contenus dans les bornes de la bienſéance ? Voici néanmoins toutes leurs reſtitutions de ce genre. En approuvant, comme on le proteſte ici, la ſuppreſſion que le Traducteur a faite de ces ſatyres, qui n'ont d'ailleurs nul rapport au plan de l'Ouvrage, ni ſouvent même au fond du ſujet, on ne doit craindre aucun ſoupçon de malignité dans le parti qu'on prend de les repréſenter au Lecteur, telles que les Editeurs Hollandois les ont données pour les *adoucir*. Tout le monde ſentira qu'on n'a pas d'autre vue que d'ôter à leur Edition cette prétendue ſupériorité (*b*) ſur la nôtre, & de ſatisfaire ceux qui veulent ſavoir ſur quel fondement ils l'établiſſent. Ajoutons que des attaques & des invectives de cette nature,

(*b*) C'eſt un terme qu'ils emploient ſouvent

ne peuvent au fond bleſſer perſonne; car les Catholiques, & ſurtout les Ordres Religieux qu'elles regardent, ſavent quelle idée ils y doivent attacher, & ceux qui s'emportent à de telles indécences, y prenant plaiſir ſans doute, on doit conclure que de part & d'autre, perſonne ne peut ſe croire offenſé.

Tome III. *pag.* 80 *de l'Edition in*-12. *de Paris.* Le Traducteur abrégé, avec autant d'égards pour la vérité que pour la décence, les malheurs d'une des plus grandes Maiſons d'Irlande, & ſupprime des réflexions fort injurieuſes pour une Nation entiere. Voici la reſtitution des Editeurs & l'adouciſſement qu'ils y apportent ; pages 350 & 351 de leur premier Tome.

» Tout ce paragraphe ne préſente que très-imparfaitement le » ſens de l'Original, que nous allons rendre plus fidélement. » Quelques Anglois ayant de-

» mandé, en conſéquence de la
» promeſſe qui leur avoit été faite,
» d'être laiſſés dans les Iſles pour
» attendre l'occaſion de retourner
» en Angleterre, un Gentilhom-
» me Irlandois, fils du fameux
» Traître Jean de Deſmond, &
» Couſin du dernier Comte de
« Deſmond, fut envoyé de Vaiſ-
» ſeau en Vaiſſeau, pour les per-
» ſuader d'entrer au Service d'Eſ-
» pagne. Il leur promit une paye
» plus forte, leur fit eſpérer des
» avancemens, & leur repréſenta
» que pour le ſalut de leurs ames,
» ils auroient la liberté de profeſ-
» ſer la véritable Religion Catho-
» lique. Raleigh fait quelques ré-
» flexions là-deſſus. Les Anglois
» & Irlandois rébelles, dit-il,
» étoient ſi pauvres & ſi miſéra-
» bles, que n'ayant point d'habits,
» ils volerent ceux de leurs infor-
» tunés Compatriotes, quelque
» déchirés qu'ils fuſſent : ils leur
» enleverent même leurs chemiſes

» enſanglantées de deſſus le corps;
» & leur ôterent juſqu'à leurs ſou-
» liers : cela étoit d'un mauvais
» augure pour l'augmentation de
» leurs gages. Quant à l'avance-
» ment qu'on leur avoit fait eſpé-
» rer, ils n'avoient pas lieu de ſe
» flatter qu'on leur tînt parole. Des
» gens, qui manquent à la fidélité
» qu'ils doivent à leur légitime
» Souverain, ne peuvent pas com-
« pter ſur la faveur du Prince au
» ſervice duquel ils paſſeront. S'il
» les emploie, ce ne ſera que dans
» des entrepriſes déſeſpérées.

» Quant à Deſmond, Raleigh
» obſerve qu'il auroit dû être le
» dernier à ſe charger de corrom-
» pre les Anglois. Il en avoit trop
» coûté à ſa famille pour avoir
» changé de parti. Le Comte de
» Deſmond, ſon Couſin, étoit Pa-
» latin de Kerry, & un des plus
» grands Seigneurs d'Irlande : il
» comptoit à ſa ſuite plus de qua-
» tre cens Gentilshommes de ſon

» nom & de ſa Famille. S'étant
» rébellé & ayant paſſé du côté des
» Eſpagnols, il ſe vit dépoſſedé
» de tous ſes biens. La plûpart de
» ſes Parens furent tués, & lui-
» même fut décapité par un Soldat
» de ſa Nation, qui l'avoit attra-
» pé. Son autre Couſin, Jean de
» Deſmond, avoit été pendu à la
» porte de la Ville où il étoit né.
» Son troiſieme Frere, nommé
» Jacques, avoit auſſi été pendu,
» & enſuite écartelé dans la même
» Ville.

» Par rapport à la Religion, Ra-
» leigh remarque qu'il faudroit un
« volume entier, ſi l'on vouloit
» rapporter tous les exemples qui
» font voir que les Eſpagnols em-
» ploient le voile de la piété pour
» couvrir leurs vûes ambitieuſes.
» Ils envahiſſent tous les Royau-
» mes de l'Europe : s'ils ſont Ré-
» formés, c'eſt ſous prétexte de
» Religion ; s'ils ſont Catholiques,
» c'eſt pour eux un titre de poſſeſ-

» ſion : on diroit que les Rois de
» Caſtille ſont les Héritiers légiti-
» mes de tout le monde. S'ils n'o-
» ſent pas attaquer une Nation à
» force ouverte, ils entretiennent
» des Traîtres au milieu d'elle, &
» par-là ils ont réuſſi à perdre plu-
» ſieurs Familles en Angleterre,
» ſans que cependant il paroiſſe
» que ceux qu'ils emploient ſoient
» récompenſés des ſervices qu'ils
» leur rendent. Si les Anglois Ca-
» tholiques veulent ſavoir de quel-
» le maniere ils en ſeront traités,
» ils n'ont qu'à jetter les yeux ſur
» le Portugal : quoiqu'on y pro-
» feſſe la même Religion qu'en
» Eſpagne, les Eſpagnols y exer-
» cent les plus horribles violences
» contre la Nation & les gens ri-
» ches; de ſorte qu'on peut dire
» qu'il vaut mieux être ſous la do-
» mination des Turcs, que dans
» l'eſclavage ſous les Eſpagnols.
» Que n'ont-ils pas fait en Sicile,
» à Naples & à Milan ? Raleigh

» rapporte l'Hiſtoire d'un Bour-
» geois d'Anvers. Pendant le ſac-
» cagement de cette Ville, des
» SoldatsEſpagnols entrerent chez
» lui : il les pria de l'épargner, en
» leur diſant qu'il étoit Catholique
» & de leurs Amis. Les Eſpagnols
» lui répondirent qu'ils n'avoient
» rien à dire contre ſa perſonne ;
» mais que ſes biens étoient Héré-
» tiques, & par conſéquent de
» bonne priſe. Ils ont proteſté fort
» ſérieuſement qu'ils n'ont pas
» cherché à conquérir le Pérou ni
» aucunautrePays de l'Amérique ;
» pour l'or qui y étoit, mais uni-
» quement pour convertir les Ha-
» bitans au Chriſtianiſme. Cepen-
» dant, dans la ſeule Iſle d'Hiſpa-
» niola ils ont fait périr plus de
« 30000 Naturels du Pays, ſans
» compter pluſieurs millions qu'ils
» ont mis à mort dans pluſieurs par-
» ties des Indes. Que doit-on pen-
» ſer de ces moyens de conver-
» ſion ? On peut voir un détail cir-

» conſtancié de toutes leurs cruau-
» tés dans une Relation d'un Evê-
» que de leur Nation, nommé de
» Las Caſas, dont l'Ouvrage a été
» traduit en diverſes Langues,
» ſous le titre de cruautés Eſpa-
» gnoles. Quel fond peut-on donc
» faire ſur la fidélité d'une Nation
» ſi ſanguinaire ? Nos Anglois ſur-
» tout doivent s'en défier, parce
» qu'ils ont fait connoître trop ſou-
» vent ſa foibleſſe, par les avan-
» tages qu'ils ont remportés ſur
» elle.

» Raleigh exhorte donc ſes
» Compatriotes, de quelque Reli-
» gion qu'ils ſoient, à regarder les
» Eſpagnols comme des gens qui
» ne cherchent qu'à les tromper &
» à les ſéduire, ſous prétexte de
» Religion, pour les plonger en-
» ſuite dans l'eſclavage, comme
» des Traîtres qu'ils mépriſent.

Telles ſont les triviales, les ci-
tations, les déclamations & les
injures qu'on rend au Public com-

me des reſtitutions précieuſes.

Tome VII. *de notre Edition in*-12 *page.* 176. Le Traducteur abrége fort noblement en douze lignes, & ſans rien déguiſer d'eſſentiel, les vices & l'ignorance des Prêtres de S. Jago, une des Iſles du Cap Verd. Les Editeurs Hollandois reſtituent ce qui ſuit dans leur troiſieme Tome, pages 172 & 173.

» Tout ce Paragraphe n'eſt » qu'un abrégé très-imparfait de » ce que diſent les Auteurs An- » glois, comme on peut s'en aſ- » ſurer par la Traduction qu'on en » va donner. Le Clergé de Portu- » gal, dit l'Original, paſſe géné- » ralement pour le plus ignorant » de toute la Chrétienté. Il a la » coutume d'envoyer, dans les » Colonies, les plus mauvais de » ſes Membres, qui ayant eu le » bonheur d'échapper des mains » de l'Inquiſition, feroient peu » d'honneur à leur Miniſtere dans » les endroits où ils ſont connus,

» Ces Eccléſiaſtiques menent d'or-
» dinaire une vie ſi relâchée & ſi
» ſcandaleuſe, qu'ils ne peuvent
» qu'être très-déſagréables à l'E-
» vêque, homme d'un caractere
» fort doux. Auſſi leur préfere-t'il
» les Negres, quoiqu'ils n'aient
» d'autre éducation que celle qu'ils
» ont reçue à S. Jago, parce qu'ils
» ſont de mœurs plus reglées:
» c'eſt ce qui fait que la plûpart des
» Prêtres de ces Iſles & de la Côte
» de Guinée ſont de cette cou-
« leur. Cependant aucun d'eux
» n'eſt jamais admis à la qualité
» d'Evêque, de Chanoine, ou de
» Chapelain de l'Evêque, ces Poſ-
» tes devant toujours être remplis
» par des Blancs. Il eſt poſſible que
» parmi ces mauvais Prêtres, il
» s'en trouve quelquefois d'un
» meilleur caractere. Il arrive ſou-
» vent que le défaut d'amis, pour
» obtenir un Bénéfice en Portugal,
» oblige un honnête homme à re-
» chercher une Miſſion hors du
Pays,

» Pays, qui lui donne dequoi vi-
» vre.

» Cette préférence, que l'Evê-
» que donnoit aux Négres de bon-
» nes mœurs, ſur les Blancs qui
» menoient une vie déréglée, lui
» attira des chagrins de la part des
» Cordeliers de S. Jago, quoi-
» qu'il fût de leur Ordre. Ces bons
» Peres s'aviſoient de tourner en
» ridicule l'ignorance des Prêtres
» Négres, toutes les fois qu'ils en
» avoient l'occaſion. Pour remé-
» dier aux inconvéniens qui en
» pouvoient naître, l'Evêque leur
» fit défendre, ſous peine d'être
» renfermés dans leur Cloître,
» de ſe mêler de rien de ce qui
» ſe paſſoit hors de leur Couvent.

» On amene à S. Jago un grand
» nombre de jeunes Négres, pour
» en faire des Prêtres. Dès qu'ils
» ont pris ce parti, on tâche, ſoit
» par recommandation, ſoit par
» préſens, de les mettre ſous la
» protection de quelqu'un de ceux

» qui poſſédetn les principales Di-
» gnités de la Cathédrale. Ceux-ci,
» ſans ſe donner beaucoup de
» peine pour leur inſtruction, les
» préſentent enſuite à l'Evêque,
» qui, après un examen & un diſ-
» cours ſérieux, ſur la Dignité,
» l'importance & les grandes diſ-
» ficultés des fonctions Sacerdo-
» tales; exige d'eux qu'ils s'enga-
» gent ſolemnellement à tenir une
» bonne conduite, & leur donne
» ſa Bénédiction. Tout cela les
» met en droit de porter l'habit d'E-
» tudiant, qui conſiſte dans une
» Soutane & un Manteau ou
» Bayette noire. Achetant enſuite
» une Grammaire Latine, & quel-
» ques Catéchiſmes, où ſont con-
» tenus les Elémens de leur Reli-
» gion, ils travaillent à s'en four-
» rer dans la tête autant qu'ils en
» ont beſoin pour diſputer ſur les
» queſtions qu'ils renferment; &
» pour ce genre d'exercice, ils
» s'aſſemblent le ſoir dans quel-
» que rue, où ils peuvent être à

» l'ombre. Mais rarement leurs
» diſputes s'élevent-elles au-deſ-
» ſus de la déclinaiſon des noms,
» n'y en ayant qu'un très-petit
» nombre qui aient pouſſé leurs
» Etudes juſqu'à conjuguer un
„ Verbe dans tous ſes modes &
„ tous ſes tems. Quand ils ont
„ aſſez feuilleté, l'Evêque leur
„ fait ſubir un ſecond examen, à
„ l'iſſue duquel il permet aux plus
„ avancés de lire quelques Ou-
„ vrages d'un genre plus relevé.
„ Ils s'exercent quelque tems
„ ſur ceux-ci, comme ils ont fait
„ ſur les précédens; après quoi
„ ils ſont examinés une troiſieme
„ fois par le Vicaire-Général de
„ l'Evêque, qui eſt en même-
„ tems premier Juge de l'Inqui-
„ ſition, avec le titre de Docteur
„ en Théologie, ſcience dont il
„ ne ſait peut-être rien. Cet Offi-
„ cier donne aux Candidats un
„ Certificat dont la teneur dépend
„ beaucoup du préſent qu'on lui

„ fait. C'eſt ſur ce Certificat que
„ l'Evêque leur donne d'abord
„ l'Ordre de Soûdiacre, en leur
„ faiſant prêter ſerment de garder
„ le ſecret, tant ſur les Myſteres
„ dont on les a déja inſtruits, que
„ ſur ceux qu'on leur révélera
„ dans la ſuite. Ils reſtent dans
„ cette claſſe juſqu'à ce que leur
„ mérite ou leur crédit les mette
„ en état de recevoir le ſecond
„ Ordre, qui eſt celui d'Evange-
„ liſte. Cette Dignité leur donne
„ le privilége de lire la Liturgie,
„ & ils peuvent aſſiſter le Prêtre
„ qui dit la Meſſe, en liſant les
„ Epîtres & les Evangiles.

„ Ce n'eſt cependant pas aſſez:
„ ils ambitionnent tous l'Ordre
„ de Prêtriſe, qui leur donne droit
„ de dire la Meſſe: & pour l'ob-
„ tenir, ils mettent tout en uſage.
„ Mais avant que d'y être admis,
„ on leur fait jurer, de la maniere
„ la plus ſolemnelle, de perſéve-
„ rer dans l'obéiſſance du Saint

„ Siége, ſe ſoumettant à croire
„ & à faire tout ce qu'il jugera à
„ propos de commander, & de
„ tenir ſecrets tous les Myſteres
„ de la Religon que l'Egliſe trou-
„ ve bon de ne pas révéler aux
„ Laïques. C'eſt-là tout ce que
„ quelques Prêtres Négres en ont
„ dit à l'Auteur; ce qui ſuppoſe
„ bien d'autres choſes, dont ils
„ n'ont pas cru devoir l'inſtruire.
„ Quoi qu'il en ſoit, dès qu'ils ont
„ reçu l'Ordre de Prêtriſe, ils tra-
„ vaillent à obtenir un Bénéfice,
„ le plutôt qu'il leur eſt poſſible.
„ Le Capitaine Roberts fait en-
„ ſuite remarquer la maniere dont
„ les Supérieurs profitent de l'i-
„ gnorance de ces pauvres Gens.
„ Ils leur font accroire que s'ils
„ commettoient quelque faute
„ contre l'Inquiſition & l'Evêque,
„ ils ſeroient perdus ſans reſſource.
„ Et pour les en perſuader d'au-
„ tant mieux, ils les aſſurent que
„ s'ils s'en alloient après la faute

„ commiſe, ils ne ſeroient reçus
„ chez aucune Nation Chétien-
„ ne, & que s'ils ſe retiroient
„ parmi les Hérétiques, ils ſe-
„ roient éternellement damnés
„ dans l'autre vie, & ſûrement
„ Eſclaves dans celle-ci. Ce mê-
„ me principe les empêche d'é-
„ couter rien qui ſoit contrai-
„ re aux ſentimens de l'Egliſe
„ Romaine, hors de laquelle il
„ n'y a point de ſalut. Ils refu-
„ ſent même le nom de Chrétiens
„ à ceux qui n'en ſont pas mem-
„ bres; & pluſieurs de leurs Prê-
„ tres, auſſi bien que la plus gran-
„ de partie du Peuple, croient
„ qu'ils ne ſont pas baptiſés. Sur
„ quoi l'Auteur obſerve que, non-
„ ſeulement dans ce Pays, où
„ l'ignorance eſt ſur le Trône,
„ mais encore en Eſpagne & en
„ Portugal, il eſt ordinaire, dans
„ l'incertitude ſi un homme eſt
„ Proteſtant ou Catholique, de lui
„ demander s'il eſt Chrétien.

Même Tome de l'Edition Hollan-

doiſe, *page* 281, à l'occaſion des Griſgris & autres Amuletes des Négres, que le P. Labat ſemble railler, les Editeurs reſtituent : „ Labat, quoiqu'Eccléſiaſtique, „ ne peut pas s'empêcher de dé- „ crier ces artifices des Prêtres „ *Idolâtres* : n'auroit-il pas ici en „ vue les *Agnus Dei*, dont les „ gens de ſa profeſſion font ſi „ ſouvent uſage ?

Tome IV de la même Edition (*page* 223), ils reſtituent : » les » Miſſionnaires de l'Egliſe Romai- » ne regardent les Images com- » me ſi eſſentielles au culte, qu'à » moins que d'être Mahométans, » ils accuſent tous ceux qui n'en » ont pas, d'être ſans Religion «. Cette remarque eſt auſſi fauſſe que le ſtyle en eſt obſcur. Le culte des Images n'eſt pas néceſſaire dans la doctrine de l'Egliſe Romaine. Il eſt ſeulement licite.

Même Tome (*page* 420), à l'occaſion d'un Général Négre, qui

ne voulut pas manger de chair de Vache, parce que cet Animal étoit ſa divinité, on reſtitue : » ſa » conduite étoit conforme à la » remarque de Cicéron, qu'il n'y » a perſonne d'aſſez fou pour man- » ger l'objet de ſon adoration. Mais » ce qui ne ſe voyoit pas du tems » de cet Orateur, ſe voit fréquem- » ment aujourd'hui.

Méme Tome (*page* 470), à l'occaſion du Pere Loyer, Jacobin, qui briſe quelques Fétiches ou Idoles des Négres, on reſtitue cette réflexion : » qu'auroit-il dit, ſi » l'on avoit traité de même quel- » ques-uns de ſes Fétiches ou de » ſes Images ? Dans la plupart » des Pays Catholiques, on auroit » mis à mort un Négre ou Pro- » teſtant, pour une pareille action «. Enſuite, à l'occaſion de ce que dit le même Miſſionnaire pour détromper les Négres de leurs Fétiches, on reſtitue : » ſi ces » argumens ſont bons contre les » Fétiches des Négres, pour-

quoi ne le ſeroient-ils pas contre » ceux de l'Egliſe Romaine? auſſi » les Proteſtans en ont-ils ſouvent » fait uſage «. Dans une troiſieme note, on reſtitue encore, à l'occaſion de la fidélité des Négres pour leurs ſermens religieux, qui trouvent, dit le même Auteur, plus de crédit dans leur Nation qu'un Chrétien n'en trouve parmi nous, en offrant de jurer ſur les ſaints Evangiles : » déciſion bien peu » honorable aux Chrétiens ; il » ſeroit à ſouhaiter qu'elle ne » tombât que ſur ceux de la Com- » munion de l'Auteur.

Tome VI des Hollandois, (*page* 110), à l'occaſion de quelques priviléges accordés par le S. Siége à des Miſſionnaires Capucins, le Traducteur en faiſant conſiſter un à publier des Indulgences plénieres, & pour la délivrance des Ames du Purgatoire; les Editeurs de Hollande ont reſtitué : » à dé- » livrer une Ame du Purgatoire;

» ſelon l'intention du Prêtre, dans » une Meſſe pour les Morts le » Lundi & le Jeudi.

Même Tome (*page* 122), à l'occaſion d'un Miſſionnaire Capucin, qui, croyant trouver un peu trop d'avidité pour la fortune dans un jeune Chanoine de S. Salvador, fait profeſſion, par contraſte, » de » n'avoir pour motif que l'amour » de Dieu & du prochain, & de » ſe croire bien récompenſé de » toutes ſes fatigues, ſi elles peu- » vent contribuer au ſalut d'une » ſeule Ame; on reſtitue dans une Note: » on voit ici l'hypocriſie du » Clergé Régulier de Rome, & » ſa haine invétérée & comme » héréditaire pour les Séculiers. » L'Auteur voudroit taxer ici » d'avarice le Chanoine qui ve- » noit dans un Pays ſi mal ſain, » pour une chétive penſion, & » faire croire qu'il n'y venoit que » par charité, & dans le deſir de » procurer aux Habitans la con-

» noiſſance & les moyens du ſalut.
» Mais qui pourra ſe perſuader
» que des Hommes, qui, plutôt
» que de dire une Meſſe pour ti-
» rer une Ame du Purgatoire, à
» moins qu'on ne leur donne un
» ſchelling pour leur peine, l'y
» laiſſeroient brûler éternellement,
» ſoient diſpoſés à ſacrifier des
» millions au ſalut de leur pro-
» chain ?

Même Tome, page 128 ; un des mêmes Capucins expliquant une Comète aux Négres comme le préſage de quelque diſgrace, & leur conſeillant d'expier leurs péchés par la pénitence ; on demande dans une note, » ſi cela doit » être imputé à l'impoſture ou à » l'ignorance du Miſſionnaire ? Dans la page ſuivante, où le Miſſionnaire, parlant d'Enchanteurs & de Sorciers, dit » qu'ils » ne font pas moins de mal dans » le Royaume de Congo, que » les Hérétiques en Europe ; «

on reſtitue, dans une note : » Autre exemple d'impoſture & » d'ignorance monachales. *Page* 133 *du même Tome*, le texte porte que le Miſſionnaire, fort malade, & n'attendant rien des remedes humains, eut recours à l'interceſſion de S. Antoine de Padoue ; on a reſtitué, *comme à ſon unique remede.* On reſtitue auſſi » qu'il avoit tant » de confiance en cet Interceſ- » ſeur, qu'il lui ſembloit le voir » ſur la route, devant ſon Hamack. Enſuite, à l'occaſion d'une chûte qu'il fait dans ſa marche, on remarque » que S. Antoine n'étoit » ſûrement pas alors devant le » Hamack.

Même Tome, page 145, le Miſſionnaire étant retourné en Eſpagne, où il trouve peu de ſecours dans les Hôtelleries publiques, on reſtitue dans une note : » il ſemble » que les Eſpagnols ne ſoient pas » mieux diſpoſés que les Négres » de Congo à faire l'aumône aux

» Religieux Mandians, qu'ils re-
» gardent comme autant de Sau-
» terelles qui les dévorent. *Page* 152, à l'occaſion d'un ſecours pour la faim, qui parut merveilleux au Miſſionnaire, quoiqu'il ne le traitât pas de miracle, on obſerve dans la note: » il avoit
» bien raiſon; car, ſelon toute ap-
» parence, un conte ſi ridicule au-
» roit été reçu avec tout le mépris
» qu'il méritoit. Cependant le Tra-
» ducteur François tâche de juſ-
» tifier ces deux Miſſionnaires,
» en diſant, dans ſa Préface, que
» ne voyageant que par zele pour
» la propagation du Chriſtianiſme,
» il auroit dû dire de la Religion
» Romaine, il ſeroit peu Chrétien
» de révoquer en doute la vérité
» de leur Relation; qu'on n'y
» trouvera preſque rien que d'aſſez
» croyable; & que Religieux com-
» me ils étoient, ils ſe ſeront bien
» gardés d'y ajouter aucun Roman
» de leur invention. Mais c'eſt-là

» préciſément ce qui les rend » d'autant plus ſuſpects; & cette » fiction en eſt une preuve. *Nota*, que le Traducteur François a dit ſeulement, dans ſon introduction, que l'air de ſimplicité & de bonne foi, qui regne dans cet Ouvrage, le met à couvert de tous les ſoupçons peu favorables aux Voyageurs.

Page 153 du même Tome, à l'occaſion d'un autre Capucin, tué & mangé par les Sorciers de Congo, qui étoient les Prêtres Idolâtres du Pays, contre leſquels le Roi, converti au Chriſtianiſme, avoit porté des ordres ſanglans; on reſtitue ce qui ſuit: » en le tuant, ils ne firent » que lui rendre ce qu'il méritoit, » puiſque c'étoient ceux de ſon » Ordre qui avoient excité contre » eux cette perſécution, & que » lui-même ne s'étoit ſans doute » mis en chemin que pour être » témoin de l'exécution de cet » ordre cruel. Pour ce qui eſt dit

» enſuite, que les Sorciers le » mangerent, il nous paroît que » c'eſt-là une fiction qui n'a que » la haine pour fondement.

Même Tome, page 154, le Traducteur s'étant contenté de dire, à l'entrée du voyage de Merolla, que » quelque idée qu'on doive » ſe former de la bonne foi d'un » Miſſionnaire, on eſt forcé, par » le bon ſens, d'attribuer à l'igno- » rance ou à la chaleur d'un zéle » aveugle divers détails qui regar- » dent les Sorciers de Congo & » la conduite des Capucins, & » que le plus ſûr eſt d'en aban- » donner le jugement au Lecteur; » voici la reſtitution :

» Le Traducteur a beaucoup » abrégé & adouci cet article, » que les Cenſeurs n'auroient » jamais oſé admettre tel qu'il » eſt dans l'original. Les Auteurs » Anglois y parlent avec une » liberté qu'on ne ſouffre point » en France. Après avoir rapporté

» le témoignage avantageux que
» le Miſſionnaire rend à ſa bonne
» foi & à la vérité de ſa Rélation,
» ils ajoutent : il en faut excepter
» cependant tout ce qu'il dit des
» miracles, des Sorciers, c'eſt le
» nom qu'il donne aux Prêtres de
» Congo, & de toutes les autres
» choſes qui regardent la Religion.
» A tous ces égards, il ne céde en
» rien au plus fourbe & au plus
» partial des Ecrivains. Mais on
» ne ſait que trop que dans des
» choſes de cette nature, on ne
» doit jamais ſe promettre, ni
» vérité, ni ſincérité, de la part des
» Eccléſiaſtiques de cette Com-
» munion. Il eſt ſi outré, & il
» rapporte tant d'abſurdités pour
» faire honneur à ſon Ordre & à
» ſa Religion, qu'il décele tout
» à la fois, & ſon deſſein d'en im-
» poſer à ſes Lecteurs, & l'igno-
» rance la plus groſſiere, deux
» vices preſqu'inſéparables des
» Religieux de cet Ordre. La plus

» grande partie de ſon Ouvrage » ne roule que ſur des choſes qui » regardent ſa Miſſion. Nous en » avons extrait ce qu'il y avoit » d'hiſtorique, en y mêlant cepen- » dant des recits ou des réflexions, » qui ſerviront tout enſemble à » divertir nos Lecteurs, & à leur » donner une juſte idée de l'hy- » pocriſie, de la ſtupidité, des » impoſtures, & de l'eſprit perſé- » cuteur des Hommes de cet » Ordre «. Remarquez que le Traducteur n'a pas ſupprimé de la Relation ce qu'elle a de riſible, mais ſouvent les indécences qui ſe trouvent dans l'Anglois.

Page 168, à l'occaſion d'une querelle du Pere Merolla, avec un Capitaine Anglois auquel il reprochoit d'être ennemi de la Religion Romaine, on a reſtitué dans une Note: » Plût à Dieu » que tous les Anglois fuſſent de » vrais ennemis de l'Egliſe Ro- » maine, & qu'ils euſſent pour

» elle cette haine invétérée qu'elle
» leur porte, mais en la bornant
» uniquement à ce qui regarde ſa
» Doctrine, ſans l'étendre aux
» perſonnes qui la profeſſent.

Page 173; un Capucin, Compagnon de Merolla, s'étant laiſſé emporter par ſon zéle juſqu'à donner un ſoufflet à un Seigneur Négre, qui ne reconnoiſſoit pas de diſtinction entre Chrétien Catholique & Chrétien Hérétique, les Editeurs ont reſtitué dans une Note: » Peut-on pouſſer plus loin
» l'impudence? & quelles extrava-
» gances ne font pas ces Mandians
» vagabonds, ſous prétexte de zéle
» pour la Religion «? Enſuite, à l'occaſion du même incident, & de la réconciliation du Seigneur Négre: on ajoute » les mêmes rai-
» ſons de crainte ou d'égard, pour
» les Moines ou pour l'Egliſe Ro-
» maine, qui ont engagé le Tra-
» ducteur à ſupprimer ou à muti-
» ler quantité d'articles de ſon ori-

» ginal, comme nous en avons
» déja donné quantité d'exemples,
» l'ont obligé d'en faire autant ici.
» Voici ce que disent les Auteurs
» Anglois. Qu'on juge par-là du
» caractere & de l'injustice de cette
» vile espece d'Hommes. (Il y a
» proprement, dans l'original, de
» cette vermine ou de ces Che-
» nilles spirituelles). Pour achever
» cette farce, ils firent au Sei-
» gneur Négre & aux Gens de sa
» suite un sermon, ou, pour parler
» juste & à la lettre, une leçon,
» dans laquelle ils les avertissoient
» entr'autres choses d'être en gar-
» de contre l'orgueil & l'impureté,
» & les comparoient aux Porcs &
» aux Singes du Pays. Citons quel-
» ques traits de cet éloquent dis-
» cours, par lesquels on pourra
» juger du reste. Lucifer, Prince
» de la lumiere, fut précipité dans
» l'Enfer avec tous ses Adhérans,
» à cause de son orgueil. Croyez-
» vous que l'impur & le superbe

» puiſſent jamais habiter dans le
» ſéjour de la paix & de la ſain-
» teté ? Quelques-uns d'entre vous
» reſſemblent à vos Makkakos, ou
» à vos Singes, qui, après avoir
» dérobé tout ce qu'ils trouvent
» à leur portée, ſe laiſſent pren-
» dre & même tuer, plutôt que
» de lâcher leur proie. C'eſt en-
» core ainſi que les Porcs impurs
» ſe vautrent dans leurs propres
» ordures ſans ſe nettoyer. Mais
» ces leçons ne convenoient à
» perſonne mieux qu'aux Miſſion-
» naires eux-mêmes, qui, ſuivant
» ce qu'ils venoient d'établir,
» avoient fait paroître tant d'or-
» gueil, tant d'arrogance & tant
» d'opiniâtreté, & cela contre
» toute raiſon & toute Juſtice.

Page 184, à l'occaſion d'une conférence que le Capucin offroit de tenir avec les Sorciers, pour confondre leur Doctrine ou pour renverſer leurs enchantemens par ſon pouvoir Sacerdotal, on reſti-

tue : » Orgueilleuſes, mais vaines » promeſſes ! comme le dit Saint » Chryſoſtôme. Si nous ne nous » trompons, ceux qui les font, » bien loin de pouvoir chaſſer les » Eſprits, ne peuvent pas même » chaſſer les mouches. *Dans la page ſuivante*, Merolla ayant reçu une Lettre du Roi de Congo, dont le Traducteur donne un court précis, on reſtitue dans une Note : » L'Auteur a inſéré cette » Lettre à la fin de ſa Relation ; » elle ne contient que des com- » plimens en ſtyle dévot. Comme » elle étoit écrite en Portugais, » un Miſſionnaire pouvoit bien » l'avoir dictée. L'adreſſe étoit, au » très-Révérend Pere Jerôme de » Soranto (le Compagnon de Me- » rolla), Capucin & Miſſionnaire » Apoſtolique, que Dieu conſer- » ve. Elle commençoit par ces » mots, Très R. P. Elle finiſſoit » par ceux-ci : le fils de votre Ré- » vérence ſpirituelle le Prince de

» Congo, Dom Emmanuel Gritho,
» qui marche ſur le Lion dans le
» Royaume de ſa Mere. Au bas, à
» gauche, on liſoit *Lenba*, le 22 Fév.
» 1688. Cette Lettre, qui n'eſt uti-
» le que par ſa datte, paroît plutôt
» avoir été écrite par le Prince,
» comme il le ſigne lui-même,
» que par le Roi qui eſt appellé
» dans cette Rélation *Simantanba*.
„ On peut être ſûr que le Miſſion-
„ naire n'en a point impoſé dans
„ un article de cette nature.

Page 188. Voici un long article, que le Traducteur a cru devoir abréger ou ſupprimer en partie, par la triple raiſon de l'inutilité, de la platitude & de l'indécence. Il eſt reſtitué avec le ſoin que les Editeurs promettent dans leur titre. Il faut obſerver que le P. Merolla avoit été empoiſonné dans ſes alimens par des Négres, & s'étoit guéri en prenant du jus de Limon, ſeul antidote certain contre les poiſons du Pays, qui

conſiſtent principalement en certaines herbes. Le Traducteur s'eſt contenté de rapporter le fait. On reſtitue ce qui ſuit.

„ Ses Compagnons, qui revin-
„ rent pendant cet intervalle, cru-
„ rent qu'il étoit mort. Mais il
„ revint à lui-même; & cela, à
„ ce qu'il paroît, par la ſeule in-
„ terceſſion de la Sainte Vierge.
„ S'adreſſant alors à un Négre de
„ Congo; Dieu vous pardonne,
„ lui dit-il, ſans qu'il lui fût poſ-
„ ſible de rien ajouter de plus. Il
„ avoit en vûe, dans ce qu'il ve-
„ noit de dire, la mort de ſix Re-
„ ligieux de ſon Ordre, qui avoient
„ été empoiſonnés près de Bamba,
„ dans le tems qu'ils revenoient
„ d'Angola. Il ſemble que notre
„ Auteur avoit pris à deſſein un
„ autre chemin, pour n'avoir pas
„ le même ſort. Sa maladie, ſuite
„ du poiſon que les Négres lui
„ avoient donné, lui cauſa des
„ vomiſſemens continuels pen-

„ dant huit jours, rendant tout ce
„ qu'il mangeoit, & n'ayant que
„ peu ou point de repos. Comme
„ il ſe trouva aſſez bien remis
„ quelque-tems après, il s'informa
„ d'abord ſi ſes gens étoient prêts
„ à partir. On lui répondit qu'on
„ avoit trouvé ſur le rivage le
„ Coffre où étoit renfermé l'Autel
„ avec ſes accompagnemens, mais
„ que le Canot n'y étoit plus.
„ Apparemment que le Many ou
„ le Seigneur du Pays, avoit fait
„ dire, la nuit précédente, aux
„ Négres qui conduiſoient notre
„ Miſſionnaire, qu'ils perdroient
„ la tête s'ils lui offroient encore
„ leurs ſervices. Là-deſſus Merolla
„ fit prier poliment le Prince de
„ lui faire avoir un autre Canot.
„ Si vous avez beſoin d'un Canot,
„ lui répondit le Prince, peu con-
„ tent des premiers préſens qu'on
„ lui avoit faits, de mon côté j'ai
„ beſoin d'un habit. Il avoit ſans
„ doute appris que Merolla avoit

avec

» avec lui deux pieces de Coton.
» Ce dernier prit le parti de lui en
» envoyer une pour gagner ſes
» bonnes graces; mais le Prince
» refuſa de l'accepter, ſi on ne lui
» donnoit auſſi l'autre. En vain le
» Miſſionnaire allégua qu'elle
» étoit deſtinée au Service de
» Dieu. Le Prince, auſſi ruſé que
» lui, repliqua que la Barque
» avoit la même deſtination, &
» qu'ainſi il ne la lui donneroit
» pas. Voyant donc que toutes ſes
» excuſes ſeroient inutiles, il les
» lui envoya toutes deux, & trois
» jours après, il eut un Canot &
» deux Rameurs.

» L'Auteur rapporte à cette
» occaſion d'autres aventures du
» même genre, qui étoient arri-
» vées dans cette Iſle, & qu'il tenoit
» du P. Thomas de Sertola, ſon
» Supérieur. A l'arrivée d'un cer-
» tain Miſſionnaire, le Prince fit
» ſaiſir quelques uſtenciles de l'E-
» gliſe. Le Comte de Sogno, à

» qui il en fit des plaintes, lui or-
» donna de rendre tout, ſous pei-
» ne de la guerre. Cette menace
» produiſit un ſi bon effet, que
» tout ce qui avoit été pris fut
» reſtitué, & que le Miſſionnaire
» fut parfaitement bien traité. Ce-
» pendant pour prévenir toute
» méſintelligence entre ces deux
» Princes, on jugea à propos
» d'envoyer à ſa place Francif-
» que, ce Prêtre Négre dont nous
» avons parlé plus haut, & qui
» étant de la même couleur &
» du même Pays que ces Inſulai-
» res, en ſeroit par-là même
» mieux reçu. Un jour, comme
» il diſoit la Meſſe, le Prince qui
» avoit plus d'attachement pour
» les richeſſes que pour la Reli-
» gion, eut les yeux continuel-
» lement fixés ſur la Chaſuble du
» Prêtre, & ſur ſa chauſſure d'ar-
» gent. Il avoit deſſein de faire
» de la premiere un habit, & de
» l'autre une eſpece de Pectoral.

» La Messe ne fut pas plutôt finie, » qu'il les lui demanda sans dé- » tour. Mais le rusé Prêtre lui ré- » pondit sur-le-champ que les Ca- » pucins étoient bien fournis de » ces ornemens, & qu'ainsi ceux » dont il étoit actuellement revê- » tu étoient bien à son service, » mais qu'il le prioit de les lui » laisser pendant son séjour dans » l'Isle, afin de pouvoir faire le » Service. Le Prince ne fit pas » difficulté de lui accorder sa de- » mande, & dès la même nuit le » Prêtre décampa. Ce Négre fut » donc plus fin que notre Ita- » lien, qui avoue qu'il auroit été » mieux sur ses gardes, s'il eût » été plutôt instruit de cette His- » toire.

» C'est par ces sortes de tours » que les Négres tâchent de se » vanger des Missionnaires, & de » satisfaire la haine qu'ils leur » portent, & que ceux-ci se sont » attirée par leurs persécutions &

» leur arrogance. Rapportons à
» préſent la ruſe, dont un Prêtre
» Romain ſe ſervit pour ſatisfai-
» re ſon avarice. Sept Capucins
» avoient été empoiſonnés pen-
» dant que l'Auteur étoit à Con-
» go (1). Le dernier de ceux qui
» étoient péris d'une maniere ſi
» miſérable, s'appelloit Joſeph-
» Marie de Seſtri. Il partit de So-
» gno pour ſe rendre à Incuſſo,
» Ville du Royaume de Congo,
» accompagné de 36 autres per-
» ſonnes envoyées par le Comte. Il
» m'avoua avant ſon départ, dit
» notre Auteur, que ſix de ceux
» qui l'avoient précédé dans
» cette Miſſion ayant déja été

(1) Les deux Notes ſuivantes ſont auſſi reſtituées. » Si le moindre avantage qui arrive
» aux Miſſionnaires doit être regardé comme
» un miracle que le Ciel opere en leur
» faveur, pour récompenſer leur zele; com-
» ment devrons-nous enviſager des accidens
» auſſi funeſtes que celui dont il s'agit? Di-
» rons-nous que ce ſont des châtimens? Sur
» quoi fondé prétend-on que ces derniers évé-
» nemens n'ont rien que de naturel, & non
» pas les autres?

» empoiſonnés, il ne doutoit pas
» qu'il n'eût le même ſort (2).
» Pendant une année qu'il demeu-
» ra à Incuſſo, il fit tous ſes ef-
» forts pour recueillir les effets
» qui avoient appartenu aux Miſ-
» ſionnaires que la mort avoit en-
» levés. Pendant qu'il s'occupoit
» de ce ſoin, Dom Michel de
» Caſtro, Prêtre Mulâtre &
» Grand-Vicaire d'Incuſſo, lui fit
» dire que comme il étoit déja
» fort âgé, & qu'il n'y avoit per-
» ſonne qui pût lui adminiſtrer les
» Sacremens, il le prioit inſtam-
» ment de ſe rendre chez lui,
» afin qu'il pût remplir les grands
» devoirs que la Fête de Pâque
» lui impoſoit, de communier &
» de ſe confeſſer. Seſtri ne man-
» qua pas de ſe rendre chez le
» Grand-Vicaire, emportant avec

(2) » Si cela eſt vrai, notre Capucin, em-
» poiſonné auſſi par les Négres, étoit animé
» d'un zele bien louable, puiſqu'un pareil
» exemple ne le rebuta point d'entreprendre
» ce Voyage.

» lui tous les effets qu'il avoit pû
» recouvrer, afin de les envoyer à
» ſon Supérieur. Il étoit déja près
» de quatre heures lorſqu'il arriva,
» & ſe portant bien, à la Maiſon
» du Grand-Vicaire. Mais la nuit
» n'étoit pas encore venue qu'il
» tomba en foibleſſe, & mourut
» empoiſonné, à ce qu'on crut
» avec aſſez de raiſon, après avoir
» pris inutilement beaucoup de
» thériaque. A peine fut-il mort,
» que le Grand-Vicaire fit ſortir
» tout le monde de la Chambre,
» fouilla les hardes du Miſſion-
» naire, en prit quatre Calices
» d'argent, deux Encenſoirs &
» deux Ciboires, tous du même
» métal, & pluſieurs autres cho-
» ſes; dont il diſoit qu'une par-
» tie lui avoit été donnée par le
» Miſſionnaire défunt, & qu'il
» enverroit le reſte à ſon Supé-
» rieur à Loanda; mais il n'en fit
» rien.

» Cette action du Grand-Vi-

» caire fut cauſe que ſon fils ne
» pût recevoir les Ordres. Le Cha-
» pitre de Loanda fulmina con-
» tre lui une Sentence d'excom-
» munication. Le nouvel Evê-
» que en fit autant de ſon côté,
» pour l'obliger de reſtituer ce
» dont ſon Pere s'étoit emparé ſi
» injuſtement; mais tout cela fut
» inutile. Le vieux Vicaire, qui
» outre ce ſujet, avoit ſix mille
» Eſclaves à ſes ordres, vouloit
» s'en ſervir pour obtenir par for-
» ce l'Ordination de ſon Fils, &
» cela uniquement pour qu'il pût
» être couronné Roi de Congo.
» Il n'avoit cependant pas exami-
» né s'il pouvoit venir à bout de
» le faire élire lui-même; & lorſ-
» qu'il formoit tous ces projets,
» il étoit déja caſſé de vieilleſſe (3).

» Cette Hiſtoire a beaucoup de
» rapport avec celle que l'Auteur
» raconte d'un autre Eccléſiaſti-
» que de l'Iſle de Saint Thomas.

(3) Merolla, pag. 658.

» Ce ſaint Perſonnage paroiſſoit
» animé d'une envie extrême con-
» tre deux Religieux, nommés,
» l'un Ange-Marie d'Ajaccio, l'au-
» tre Bonaventure de Florenca,
» & qui étoient venus du Royau-
» me d'Ouverri ou Averri. Notre
» Eccléſiaſtique avoit coutume
» d'aller tous les ſix mois dans ce
» Pays pour en baptiſer les Habi-
» tans, qui par reconnoiſſance,
» lui faiſoient préſent d'un Eſclave
» chaque mois, outre celui que
» le Roi lui donnoit en conſidé-
» ration de ſa Charge & de ſes
» travaux. Le ſéjour de ces deux
» Miſſionnaires que nous venons
» de nommer, dans ce Royau-
» me, leur ayant fait perdre ce
» profit pendant quatre ans, il
» inſpira à d'autres la haine qu'il
» leur portoit, &, par leur ſe-
» cours, excita contre eux une
» cruelle perſécution. Il fit ſavoir
» au Gouverneur de l'Iſle que ces
» Miſſionnaires voyageoient avec

» de faux Paſſeports, & qu'il avoit
» découvert qu'ils avoient ſéduit
» l'eſprit de la Reine d'Ouverri,
» & qu'ils entretenoient des cor-
» reſpondances avec les Ennemis
» des Portugais (4). Le Gouver-
» neur ayant reçu leur accuſa-
» tion, mais ne voulant rien avoir
» à faire avec les Miſſionnaires,
» ſe contenta de les faire partir

(4) Note auſſi reſtituée. » Puiſqu'il paroît,
» par l'aveu même de l'Auteur, que les Prê-
» tres de l'Egliſe Romaine ſont capables de
» commettre des actions ſi exécrables, nous
» nous flattons qu'aucun honnête homme de
» cette Religion ne ſe choquera des remar-
» ques que nous avons faites ſur la Relation
» de ce Miſſionnaire, qui en pluſieurs cas,
» paroît n'avoir eu aucun égard à la vraiſem-
» blance, & s'être donné des licences pouſ-
» ſées juſqu'à la folie. De plus, puiſqu'il ſe
» déclare ouvertement pour la perſécution;
» qu'il tâche de répandre de tous côtés des
» fauſſetés qu'il plaît à certaines gens de
» nommer de pieuſes fraudes; & puiſqu'il
» appelle les Proteſtans des Hérétiques, nous
» croyons qu'il eſt de notre devoir de met-
» tre en plein jour les pernicieux deſſeins de
» ces gens-là, & de leur retorquer le titre
» d'Idolâtres, par lequel l'Egliſe d'Angle-
» terre les a flétris d'une maniere ineffaçable.

» pour Loanda, d'où on les en-
» voya à Lisbonne pour qu'on
» leur fît leur Procès. On trouva
» qu'ils n'avoient rien fait, qu'en
» vertu des pouvoirs qu'ils avoient
» reçus de la Cour. Là-deſſus
» leurs Accuſateurs furent cités
» à comparoître, pour ſoutenir
» leur accuſation; mais n'étant pas
» en état de le faire, le Prêtre
» qui étoit le principal calomnia-
» teur s'enfuit au Breſil, & les au-
» tres chercherent un aſyle ail-
» leurs.

Page 191 du même Tome. » Le
» Traducteur a encore retranché
» ici, ſelon ſa coutume, une pe-
» tite aventure qui mériteroit bien
» d'avoir place dans la *Légende do-*
» *rée.* Nos Lecteurs nous auront
» ſans doute obligation, de leur
» avoir procuré le plaiſir de lire
» un ſi joli conte. Le même mal-
» heur, diſent les Auteurs du
» Voyage, arriva à Jean-Baptiſte
» de Malte, en voyageant dans le

» Pays de Bamba. S'apperçevant
» qu'il avoit été abandonné par
» ſes Compagnons, il implora le
» ſecours du Pere des Miracles,
» le glorieux Saint Antoine de Pa-
» doue. La peur l'ayant tenu éveil-
» lé pendant une nuit preſqu'en-
» tiere qu'il paſſa ſur un arbre, il
» s'entendit appeller par ſon nom,
» & croyant que c'étoit quelqu'un
» de ſes Compagnons qui étoit
» près de lui, il le pria de le remet-
» tre ſur la route. Peu de tems
» après, deux Voyageurs de diſ-
» tinction, paſſant par-là, le char-
» gerent ſur leur dos & le por-
» terent eux-mêmes juſqu'à la
» Ville de Bamba. Ils ne voulu-
» rent jamais permettre que leurs
» Domeſtiques les relayaſſent,
» pour ne pas partager avec d'au-
» tres le mérite d'une action ſi
» charitable. Le Maltois, ayant
» rejoint ſes Compagnons, leur
» reprocha la cruauté avec laquel-
» le ils l'avoient abandonné dans

» la Forêt, & en particulier il leur
» demanda pourquoi, l'ayant ap-
» pellé, ils n'étoient pas venus à
» ſon ſecours après qu'il eut ré-
» pondu. Mais comme ils lui pro-
» teſterent qu'ils ne l'avoient point
» approché de toute la nuit, il
» n'eut pas de peine à compren-
» dre que c'étoit le Saint dont il
» avoit imploré le ſecours, qui
» l'avoit appellé, & à qui il avoit
» l'obligation de ſa délivrance.
» Comme l'Auteur nous aſſure
» qu'il tient cette Hiſtoire de la
» propre bouche de ce Capucin,
» qui lui en fit le détail au Cou-
» vent de Loanda, il faudroit être
» bien incrédule pour en révoquer
» en doute la vérité.

» Merolla craignoit auſſi d'a-
» voir le ſort du Capucin Philip-
» pe de Saleſe ou de Galeſe,
» comme Carli l'appelle, & dont
» nous avons rapporté la fin tra-
» gique. Le Succeſſeur de Dom
» Alvare, Roi de Congo, ayant

» condamné au feu tous les Sor-
» ciers qu'on trouveroit dans ſes
» Etats, ceux-ci ſe retirerent dans
» le Duché de Sundi. Mais le Duc
» fit auſſi-tôt marcher ſes Trou-
» pes pour les empêcher de ſe raſ-
» ſembler. Notre Capucin les ſui-
» vit dans cette pieuſe expédi-
» tion; mais les Sorciers, dont on
» avoit brûlé les Cabanes, atta-
» querent les Troupes du Duc
» avec tant de furie, qu'ils
» les mirent en fuite. Le pauvre
» Pere eut le malheur d'être pris
» par ces Barbares, qui l'aſſom-
» merent & le mangerent enſuite.

Page 192: » Voiçi encore quel-
» ques circonſtances peu hono-
» rables au Miſſionnaire, & ſup-
» primées pour cette raiſon par
» le Traducteur. Il y a, dans l'o-
» riginal, que le jeune Prince,
» âgé de dix-huit ans, choqué du
» peu de reſpect que Merolla
» lui témoignoit, ſurtout depuis
» la découverte qu'il avoit faite

» dans l'Egliſe, ſe retira avec tou-
» te ſa ſuite. On fit connoître au
» Miſſionnaire le tort qu'il avoit,
» d'avoir eu ſi peu de reſpect pour
» le Fils du Roi, & on lui con-
» ſeilla de le faire prier de reve-
» nir. Mais l'humble Capucin ré-
» pondit, que le Prince étant parti
» de ſon pur gré, il devoit revenir
» de même, & qu'il ſeroit alors
» très-bien reçu. Il revint en effet,
» & eut tout lieu d'être content.
» *Voyage de Merolla*, pag. 660.

Page 203, à l'occaſion d'un fort grand nombre de Négres qui embraſſerent le Chriſtianiſme, on reſtitue cette Note: » Malgré des
» converſions ſi nombreuſes, il
» ne paroît pas que la Religion
„ de ces Convertiſſeurs ait fait de
„ grands progrès dans ces Pays,
„ ni même dans aucun lieu où
„ elle n'eſt pas ſoutenue par la
„ violence & par la force.

Page 204. Les Editeurs Hollandois ont la bonne foi de recon-

noître dans une Note, qu'un raiſonnement de Miſſionnaire, fort bien rendu par le Traducteur François, eſt rapporté dans la Traduction que les Anglois ont fait de Merolla, „ d'une maniere qui „ non ſeulement lui ôte toute ſa „ force, mais encore qui le rend „ abſurde „. Avec la même candeur, dans leurs reſtitutions, ils auroient pû reconnoître auſſi que les ſuppreſſions, & les autres changemens du Traducteur François, ne ſont pas moins juſtes.

Même Tome, page 242, à l'occaſion de quelques Négres, qui, après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peſte, les brûlerent, en diſant; s'ils ne nous ſervent à rien dans l'infortune, quand nous ſerviront-ils? Les Editeurs Hollandois ont reſtitué: „ ce raiſonnement eſt très- „ juſte; & c'eſt par cette épreuve „ qu'on devroit juger du pouvoir „ des Saints de l'Egliſe Romaine.

„ Chaque jour une infinité de Ma-
„ lades les prient, mais inutile-
„ ment, de les délivrer de leurs
„ maux. N'auroit-on pas dû bri-
„ ſer de même les Images de tous
„ ces Saints qu'on invoqua dans
„ le tems de la derniere peſte à
„ Marſeille? Mais l'aveugle Ca-
„ pucin ne s'eſt pas apperçu que
„ ce raiſonnement renverſoit ſes
„ propres ſuperſtitions.

Page 245, ſur ce que Merolla partit perſuadé que la préſence d'un Prêtre Chrétien détruit toute la vertu des ſortileges du Pays, les Editeurs reſtituent: „ On voit
„ clairement, dans cet expoſé,
„ que le but du Miſſionnaire eſt
„ de ſoutenir le crédit de ſon
„ Egliſe, puiſque les Négres au-
„ roient été en droit d'adopter le
„ langage des Prêtres de Naples
„ & d'autres lieux, qui diſent que
„ S. Janvier ne veut pas permettre
„ que la liquéfaction miraculeuſe
„ de ſon ſang ſe faſſe en préſence

„ d'un Hérétique ; ce qui ſignifie „ ſeulement que les Hérétiques „ s'apperçoivent bien de la four- „ berie, quoique leurs Dévots „ infatués ne le remarquent point.

Page 266, à l'occaſion des Mokiſſos ou Idoles de Loanda, qui préſident à différentes choſes, on reſtitue: „ préciſément de la mê- „ maniere que les Prêtres de l'E- „ gliſe Romaine font, de leurs „ Saints, des Protecteurs & des „ Gardiens, qui les guériſſent de „ leurs maladies, & les mettent „ à couvert des maux qu'ils ont „ à craindre. Enſuite,

Page 277, à l'occaſion d'une Croix élevée par les Portugais, que des Hollandois abattirent, les Editeurs mettent cette Note: „ il y a dans l'original, que ce „ fut par envie que les Hollan- „ dois mirent en pieces cette „ Croix. Merolla, remarquent „ les Auteurs Anglois dans une „ parentheſe, auroit dû dire que

„ ce fut le zele ou l'indignation
„ qui les y engagea.

Page 312, à l'occaſion des Prêtres Négres qui interdiſent l'uſage de certains animaux, fruits, & legumes, on reſtitue: „ Pourquoi ces défenſes ſont-elles „ plus ridicules, que celles du „ même genre que fait l'Egliſe „ Romaine, de manger de la „ viande, du beurre, du lait, &c. „ dans de certains jours & dans „ de certaines circonſtances?

Page 325, à l'occaſion du nom de *Sorciers*, que le Pere Merolla donne aux Prêtres des Idolâtres, on reſtitue cette Note: „ l'Auteur » ſe ſert généralement du mot de » *Sorcier* par haine, & pour ani- » mer encore davantage ſes Lec- » teur contre ces gens-là, qui dans » le fond ne ſont pas moins Prê- » tres que lui, & qui font le mê- » me négoce: mais jamais des » gens qui exercent le même » métier, ne ſont d'intelligence.

Page 372, à l'occaſion d'une Victoire que les Chrétiens de Congo crurent devoir au ſecours de S. Jacques, & qui leur fit prendre cet Apôtre pour le Patron du Royaume, on reſtitue : „ il ſemble qu'un ſimple rapport ne devroit pas autoriſer à rendre cet hommage, ni aucun autre pareil, à un Mort. *Page ſuivante*, à l'occaſion d'un maſſacre de pluſieurs Portugais, parmi leſquels les Prêtres ne laiſſerent pas d'être reſpectés, on reſtitue : » ils furent plus heureux qu'ils ne méritoient.

Page 378, où l'on dit qu'en 1680, le Comte de Sogno, attaqué par les Portugais, chaſſa les Capucins de ſes Etats, par la ſeule raiſon qu'ils étoient venus de Portugal, & qu'ils appartenoient à ce Royaume, on reſtitue : » ceci paroît une miſérable défaite ; car pourquoi conſidéroit-il les Capucins comme ap-

» partenans à la Couronne de
» Portugal, plutôt que des Reli-
» gieux d'un autre Ordre ? Le
» Comte trouva ſans doute qu'ils
» encouragoient les Portugais à
» cette injuſte entrepriſe ; car ils
» croient, ou du moins ils pré-
» tendent, que les plus odieuſes
» actions, comme les perſécu-
» tions, les rébellions, les uſur-
» pations, quand on les fait pour
» avancer les intérêts de leur
» Egliſe, ſont ſanctifiées par ce
» motif.

Page 381, on reproche dans une Note, au Traducteur François, d'avoir traduit avec inexactitude, par honte d'expoſer fidélement au grand jour les obſervances ſuperſtitieuſes que les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine impoſent à leurs Néophytes ; quoique dans cet endroit même, il n'ait rien omis d'eſſentiel. Enſuite, à l'obſervation qu'il fait, que la plupart de ces pratiques

ſont le contrepied des uſages Payens qu'on a rapportés dans un article précédent, on ſubſtitue cette Note: „ Voici la remar- „ que des Anglois : vous le „ voyez, on ne fait que ſubſti- „ tuer enchantement à enchante- „ ment; c'eſt toujours même im- „ poſture „. Trois lignes plus bas, on reſtitue encore, à la même occaſion: „ ce n'eſt encore „ ici qu'un préſervatif magique, „ ſubſtitué à un autre; tant il y a „ de conformité entre le Papiſme „ & le Paganiſme.

Tome VIII, de l'Edition de Hollande, page 45, à l'occaſion d'une Note du Traducteur, où il dit, en faveur des Jéſuites, accuſés par Niewhof de s'être laiſſés gagner par les Portugais pour s'oppoſer aux progrès des Hollandois à la Chine, qu'il eſt plus vraiſemblable que le motif de la Religion les faiſoit agir; on fait la réflexion ſuivante: „ le Traduc-

„ teur auroit dû rendre raiſon de
„ l'interprétation qu'il donne à ce
„ paſſage, & prouver que ces Pe-
„ res, connus de tout tems pour in-
„ corruptibles, agiſſoient par prin-
„ cipe de Religion en trahiſſant
„ des gens qui ne leur avoient
„ jamais fait de mal, & à qui ils
„ témoignoient au dehors beau-
„ coup d'amitié. *Enſuite, page* 151,
à l'occaſion de la même Ambaſ-
ſade, on reproche au Traducteur
d'avoir retranché ce qui ſuit.
„ Nous avons inſéré, dans ces Re-
„ cueils, un extrait de cette Let-
„ tre, pour faire connoître à nos
„ Lecteurs, d'un côté la conduite
„ des Hollandois, & de l'au-
„ tre les intrigues des Jéſuites,
„ pour faire échouer le deſſein
„ de leur Ambaſſade.

Page 153, à l'occaſion d'un conſeil fort modéré que les Jéſuites donnent par rapport aux Hollandois, mais qui portoit à leur défendre l'entrée des Ports

de la Chine, on reſtitue cette Note : „ Remarquez l'adreſſe de „ ces Hypocrites, qui affectent „ un air d'équité & de clémen- „ ce, uniquement pour donner „ plus de poids à leurs calomnies „ dans l'eſprit des Mandarins „. Enſuite, *page* 155, un Jeſuite attribuant ſes ſuccès à l'aſſiſtance divine, on reſtitue : „ eſt-ce donc „ que la Providence accorde ſon „ ſecours à ceux qui ne s'appli- „ quent qu'à tromper & à faire „ du mal „ ? Plus bas, où l'on dit qu'à Péking tout eſt venal comme dans l'ancienne Rome, on reſtitue : „ Pourquoi l'ancien- „ ne Rome ? Les choſes ſont- „ elles ſur un meilleur pied dans „ Rome moderne ?

Page 157, le Traducteur fait cette Note, après avoir ſupprimé quelques lignes du Texte : deux petites réflexions, que les Auteurs Anglois du Recueil joignent ici en forme de Note, ſe-

ront juger ſi j'ai eu tort d'en retrancher un grand nombre de même nature : „ les Miſſionnaires, „ diſent-ils, ſe qualifient de ſer„ viteurs de Dieu : mais les Hol„ landois & les autres Proteſtans „ prétendent qu'ils ſont les ſer„ viteurs du Diable (5). Plus bas, ſuivant la Note des Ecrivains Anglois ſur le mot Chriſtianiſme, que le Pere Schaal emploie, il devoit dire „ de l'Antichriſtianiſ„ me, ou du Papiſme, qui eſt „ pire que l'Athéiſme.

Page 163, à l'occaſion du même Jéſuite, qui diſſuade l'Empe-

(5) Au-deſſous, les Editeurs ajoutent cette autre petite Note : » Qu'il nous ſoit per» mis de remarquer à notre tour que le Tra» ducteur François ne ſe récrie pas avec » moins d'injuſtice que d'imprudence contre » les Notes des Auteurs Anglois. Les Jéſui» tes ne ſe font pas de ſcrupule de recou» rir aux menſonges les plus odieux & aux » calomnies les plus atroces, pour traver» ſer les Hollandois qui ne leur avoient pas » fait de mal. N'eſt-ce pas là le vrai carac» tere des enfans du Diable, qui eſt le Pere » du menſonge ?

reur

reur Chinois de favoriſer les Hollandois, on reſtitue: „ notre Jé-
„ ſuite ne s'étend ſur tous ces dé-
„ tails que pour faire voir ſon habi-
„ leté dans l'art de diſſimuler; puiſ-
„ qu'il eſt clair qu'il ne parla à
„ l'Empereur que parce qu'il en
» fut ſollicité par d'autres, qui
» peut-être l'y engagerent à force
» de préſens: *& plus bas*; » il
» paroît que les Révérends Pe-
» res n'avoient plus d'autres reſ-
» ſources que leurs calomnies.

Page 179, au caractere du Pere Navarette, Jacobin, on reſtitue: » qu'on s'imagineroit qu'il
» avoit une haine extrême & in-
» vétérée contre le Papiſme, &
» que ſon unique but étoit d'ex-
» poſer les pratiques exécrables
» des Portugais & des autres Eu-
» ropéens de ſa propre Egliſe
» & d'exalter la morale des Chi-
» nois. « Enſuite, le Traducteur ſe contentant de dire que le Pere paroît fort ſcrupuleuſement atta-

ché aux principes de la Religion Romaine, on fait cette remarque dans la Note: » Il y a, dans l'An» glois une petite oppoſition en» tre ces deux choſes, que le » Traducteur a eu la prudence » de faire diſparoître à ſon ordi» naire. L'Anglois dit que quoi» que Navarette paroiſſe zélé » pour toutes les ſuperſtitions de » ſon Egliſe, il n'en eſt cepen» dant pas moins ami de l'huma» nité ». Quelques lignes plus loin dans le Texte, où l'on obſerve que Navarette s'eſt déclaré contre ceux qui voudroient faire ſervir la violence au progrès de la Religion, on reſtitue: „ parce » qu'il leur a appris que ſans elle » ils ne font nulle part que peu » de Proſélytes, & que ſans ſon » ſecours, s'ils réuſſiſſent à plan» ter la Foi en quelque lieu, elle » tombe bientôt en décadence.

Page 181, où Navarette raconte qu'il fut volé par quelques

Négres Chrétiens, & civilement traité par des Infidéles; on reſtitue de ſuite ces trois Notes: » N'eſt-il pas clair que la nou» velle Religion qu'ils avoient » embraſſée (les Négres), je veux » dire le Papiſme, les avoit ren» dus vicieux? Ils auroient con» tinué d'être gens de bien, s'ils » étoient reſtés Infidéles. Il y a » cent à parier contre un, que » des Catholiques n'auroient pas » eu pour lui la même civilité » que ces Infidéles. Navarette ne » fait pas attention qu'en géné» ral les Infidéles enſeignent une » morale plus ſaine que la plû» part des Egliſes Chrétiennes, » qui détruiſent les vrais princi» pes, en en établiſſant d'autres » d'une nature oppoſée. C'eſt » ainſi que l'Egliſe Romaine a » renverſé certe partie des Loix » Divines qui défend l'Idolâtrie, » le meurtre, le larcin, & les au» tres vices ſemblables, par la

» Doctrine qu'elle enſeigne tou-
» chant l'invocation des Saints,
» l'adoration de l'Hoſtie, l'Inqui-
» ſition, & par ſes ſoins pour l'ex-
» tirpation des Hérétiques & la
» confiſcation de leurs biens, &c.

Page 182. Navarette eſt embarraſſé en paſſant dans une Ville Chinoiſe, parce qu'il n'y trouve pas d'Hôtellerie, & qu'il doit paſſer une grande Riviere dans la Barque publique. Là-deſſus, on reſtitue : » Qui pourra croire
» après cela que les Miſſionnai-
» res courent au Martyre avec
» l'empreſſement & le zele dont
» ils ſe vantent, puiſque la moin-
» dre apparence de danger les
» remplit d'une ſi grande frayeur !

Page 190 : où l'on parle d'une perſécution qui fut accompagnée, dit Navarette, de blaſphêmes contre Dieu & ſa Sainte Mere, on reſtitue la Note ſuivante : » Cette phraſe eſt elle-mê-
» me un plus grand blaſphême,

» qu'aucun de ceux que les Chi-
» nois ont pû prononcer dans cet-
» te occaſion ,,. Enſuite, à la mê-
me occaſion, on ajoute : ,, Dieu,
» qui, comme les Jéſuites s'en
» vantoient avec tant de confian-
» ce, avoit fait réuſſir leurs di-
» verſes intrigues, les avoit-il
» donc déja abandonnés ? Ou
» plutôt ne les puniſſoit-il pas des
» perfidies dont ils s'étoient ren-
» dus coupables envers les Hol-
» landois ? Et, *page* 193, à l'oc-
caſion du bruit qui ſe trouva
faux, d'une Sentence de mort
contre les Miſſionnaires, on reſti-
tue : » Malgré cela, le P. le Comte
» dans ſes Mémoires, & le P. du
» Halde, tom. I. ne font pas dif-
» ficulté de rapporter à cette oc-
» caſion, des tremblemens de
» terre, des feux céleſtes & d'au-
» tres prodiges. Des gens, qui
» n'ont pas honte d'en impoſer
» ainſi à leurs Lecteurs, méri-
» tent-ils la moindre créance

» dans ce qui regarde les miracles
» ou qui intéreſſe leur Religion ?

Page 204, où Navarette parlant d'un Capitaine Hollandois mort, dit ridiculement ſans doute, qu'il avoit fait le Voyage de l'Enfer ; ſur quoi les Auteurs Anglois ont fait une Note fort emportée, que le Traducteur a cru devoir ſupprimer ; voici ce que les Editeurs reſtituent : „ Il n'eſt » pas ſurprenant que les Auteurs » Anglois s'emportent beaucoup » ici contre Navarette & contre » ſon Ordre, qu'ils appellent le » plus infernal de l'Egliſe Ro- » maine, ſans oublier qu'on lui » attribue l'origine de l'Inquiſi- » tion. Il ne ſera pas inutile de » rapporter la Note des Auteurs » Anglois en entier. On fera diſ- » paroître par-là un certain air » ridicule, pour ne rien dire de » plus, que le Traducteur lui » prête malicieuſement par la » maniere dont il l'abrége. Des

» expreſſions ſi diaboliques, diſent nos Auteurs, ne doivent » pas ſurprendre dans la bouche » d'un Prêtre Papiſte, & ſurtout » d'un Dominiquain, dont l'Ordre a quelque choſe de plus infernal, ſuppoſé que cela ſoit » poſſible, que tous les autres. » Nous n'en donnerons d'autre » preuve que l'Inquiſition, qui » eſt un Enfer en petit, dont ils » ſont les Directeurs. Dominique, qui en a été l'Inventeur » & le Fondateur, auſſi-bien » que de leur Ordre, & qu'on » auroit pû appeller Démoniaque à plus juſte titre, eſt célébré par les Hiſtoriens Papiſtes, » pour avoir converti en partie » par le fer, en partie par le feu, » c'eſt-à-dire pour avoir fait périr » pluſieurs milliers d'Hérétiques » dans un jour.

Page 209, où le Pere le Comte parle d'une Idole Chinoiſe, noircie par la fumée d'une Lampe;

on reſtitue ,, qu'il n'a ſans doute
» pas fait réflexion que N. D. de
» Lorette eſt auſſi toute noire par
» la même raiſon. Enſuite, le mê-
me Miſſionnaire ajoutant que
cette Idole étoit honorée avec
des ſuperſtitions diaboliques, on
reſtitue encore : ,, que ces ſuper-
» ſtitions ſont préciſément telles
» que celles avec leſquelles les
» Jéſuites honorent leurs propres
» Idoles. Plus bas, on ajoute,
» que la Religion de l'Auteur
» (le Pere le Comte) eſt une
» copie de celle de Fo, & qu'el-
» le ne renferme pas moins de
» ſuperſtitions.

Page 210, à l'occaſion de quel-
ques pratiques religieuſes des
Idolâtres, que le même Miſſion-
naire traite de ſottes & de ridi-
cules, on reſtitue cette Note :
» Sottes & ridicules ! Voilà, Meſ-
» ſieurs de la Religion Romaine,
» les belles épithetes que ce Jé-
» ſuite donne aux Actes de votre

» dévotion. Pouvez-vous vous
» imaginer en effet, que ſi les
» pratiques des Chinois dans le
» culte de leurs images ſont im-
» pertinentes, les vôtres ne le
» ſoient pas auſſi? Il eſt vrai que
» ces Images ſont appellées ici
» des Idoles; mais c'eſt unique-
» ment pour vous faire illuſion;
» puiſque ceux qui leur donnent
» ce nom ſavent très-bien que
» les Chinois ne les conſiderent
» pas comme des Dieux, & ne
» s'en forment pas d'autres idées
» que celles que vous avez des
» vôtres. Si les premieres ſont
» des Idoles, les vôtres doivent
» donc l'être auſſi. Si les Chinois
» ſont des Idolâtres, vous l'êtes
» par conſéquent auſſi vous-mê-
» mes. Obſervons que les Auteurs
» Anglois n'ont pas fait attention
» que les Chinois de la Secte de
» Fo, dont il eſt ici queſtion, conſi-
» derent leurs Idoles comme des
» Dieux. *Pag.* 212 où l'on parle

de quelques Images apportées dans le bagage des Miſſionnaires, on reſtitue: „ Ces Images étoient „ très-propres à être placées dans „ les Temples des Chinois, qui „ n'étoient d'ailleurs déja que „ trop bien fournis de cette mar- „ chandiſe.

Voici trois Notes reſtituées, de la pag. 214, à l'occaſion d'une déclaration des Miſſionnaires contre les Idoles, & de la penſée qu'ils eurent dans un tems de longue ſéchereſſe, d'élever, à l'exemple de Saint François Xavier, une Croix pour obtenir de la pluie, à condition que s'ils en obtenoient, les Infidéles rendroient hommage au vrai Dieu. Cependant ils prirent le parti de n'en rien faire. „ Quels „ reproches le Gouverneur Chi- „ nois n'eût-il pas été en droit „ de leur faire, s'il eût ſçu que „ le Concile de Trente a décidé „ que les Images étoient placées

„ dans les Temples afin qu'on
„ leur rendît un culte, ou qu'on
„ les adorât, *ut colantur*, & qu'il
„ permet qu'on brûle de l'encens
„ à leur honneur, qu'on les bai-
„ se & qu'on se prosterne devant
„ elles? Ne sont-ce pas là les
„ marques extérieures, les moins
„ équivoques, d'un véritable
„ culte? *Plus bas*: „ Le Pere le
„ Comte semble croire ici qu'ils
„ ne reconnoissent pas le vrai
„ Dieu; mais ne faisant qu'arri-
„ ver, il pouvoit encore être mal
„ instruit. Si le Traducteur, plus
„ scrupuleux qu'à son ordinaire,
„ n'a pas osé supprimer cette re-
„ marque non plus que la sui-
„ vante, il s'en est dédommagé
„ par les retranchemens & les
„ autres changemens qu'il a faits
„ à l'un & à l'autre. Dans la pre-
„ miere, les Auteurs Anglois ac-
„ cusent le Pere le Comte de
„ vouloir insinuer fauſſement que
„ les Chinois ne reconnoissent

„ pas le vrai Dieu. D'ailleurs „ ajoutent-ils, la propoſition des „ Miſſionnaires étoit très-injuſte, „ puiſqu'ils exigeoient des Chi„ nois de renoncer à leur Idolâ„ trie, en cas qu'il plût, & que „ de leur côté ils ne s'enga„ geoient à rien s'ils ne pouvoient „ pas obtenir de la pluie. Voici la „ Note du Traducteur: Il paroît que leur propre Foi étoit un peu chancelante, ou plutôt ils craignoient de tenter le Ciel. La Roque raconte, dans ſon Voyage de Syrie, que les Chrétiens de Sidon ayant fait inutilement des Proceſſions pour obtenir de la pluie, les Mahométans, qui en firent à leur tour, furent plus heureux. Mais qui rendra compte des vûes du Ciel? Ici l'on ne voit pas que le Gouverneur Chinois ait inſiſté ſur ſon premier deſſein. Voici cette ſeconde Note, telle qu'elle eſt dans l'Anglois. „ Il „ paroît par-là qu'ils n'étoient pas

„ ſûrs eux-mêmes du ſuccès,
„ ſuppoſé que la propoſition,
„ dont il s'agit, eût été faite &
„ acceptée : de ſorte que ceux
„ qui furent d'avis qu'il ne fal-
„ loit rien hazarder, avoient cer-
„ tainement raiſon. L'Auteur ne
„ nous dit point s'ils prierent
„ pour obtenir de la pluie. La
„ Roque, Papiſte bigot, rappor-
„ te dans ſon Voyage de Syrie,
„ que les Miſſionnaires firent à
„ Sidon pluſieurs Proceſſions
„ dans le même but, mais tou-
„ jours inutilement, & que le
„ jour d'après, les Mahométans
„ en ayant fait une de leur côté,
„ il tomba une pluie abondante.
„ Ces Meſſieurs trouveroient-ils
„ raiſonnable qu'on conclût de-
„ là, que la Religion Mahomé-
„ tane eſt meilleure que la leur?

Page 268 : Sur ce que Gemelli prétend mal-à-propos que les Chinois rendent des adorations aux Statues de deux Mandarins,

pour reconnoitre un ſervice conſidérable qu'ils ont rendu au Public, on reſtitue la Note ſuivante: „ Cette imputation de Ge-
„ melli prouve que dans l'Egliſe
„ Romaine les Laïques ne ſont
„ pas moins infectés, que les
„ Eccléſiaſtiques, de cette infâ-
„ me maxime, qu'on peut calom-
„ nier ceux qui ſont d'une Reli-
„ gion différente.

Page 291, à l'occaſion d'une Note du Traducteur, où il remarque que les Auteurs Anglois ſe déclarent de l'ancien ſentiment des Jéſuites, & prétendent qu'il n'entre point d'Idolâtrie dans les honneurs qu'on rend à Confucius; voici ce que les Editeurs Hollandois ajoutent: „ Le Tra-
„ ducteur, toujours zélé pour les
„ Jéſuites, n'a traduit de la Note
„ des Auteurs Anglois que ce
„ qui pouvoit favoriſer ces bons
„ Peres. Il a prudemment ſuppri-
„ mé tout le reſte, que nous

„ nous croyons obligés de réta-
„ blir, en rapportant cette Note
„ en entier. Les Jéſuites, diſent
nos Auteurs, „ pretendent, &
„ avec raiſon, qu'il n'entre point
„ d'idolâtrie dans une cérémo-
„ nie qui n'eſt qu'une ſimple
„ marque de reſpect civil, puiſ-
„ que la Statue de Confucius
„ n'eſt pas dans un Temple, &
„ qu'on ne lui adreſſe ni prieres
„ ni d'autres actes de dévotion.
„ Cependant tel eſt l'aveugle-
„ ment ou la malice des Prêtres,
„ que s'obſtinant à appeller cette
„ cérémonie Idolâtrie, ils ſou-
„ tiennent en même-tems que
„ ce n'en eſt pas une de s'age-
„ nouiller devant leurs Images,
„ dans l'Egliſe ou dans quelque
„ autre endroit deſtiné au Servi-
„ ce Divin, de leur adreſſer des
„ prieres, de ſe proſterner de-
„ vant elles, de les baiſer, de
„ leur offrir de l'encens, & de
„ faire d'autres actes ſemblables,

„ qui ſont tous autant de marques
„ inconteſtables d'un véritable
„ culte. Rien ne fait mieux voir
„ quels hypocrites & quels im-
„ poſteurs ſont les Miſſionnai-
„ res, qui condamnent, par hai-
„ ne pour les Jéſuites, la con-
„ deſcendance de ces derniers à
„ l'égard des Proſélytes Chinois ;
„ pendant que les Jéſuites eux-
„ mêmes, qui ne ſont pas moins
„ zélés défenſeurs, que les au-
„ tres, de l'Idolâtrie de l'Egliſe
„ Romaine, n'oſent pas rétor-
„ quer contr'eux cet argument.

Page 320, à l'occaſion de Kanghi, Empereur de la Chine, qui déclare qu'il n'adore que le Dieu vivant de la Terre & du Ciel, & que ce n'eſt pas au firmament ni aux Etoiles qu'il rend ſes adorations, on reſtitue cette Note : „ Quoique les Jé-
„ ſuites ne ſe faſſent pas plus de
„ ſcrupule de tromper que les
„ autres Religieux, pour parve-

„ nir à leurs fins, on peut cepen-
„ dant les en croire ſur cet arti-
„ cle. Un Prince ſi ſage ne pou-
„ voit pas avoir d'autres ſenti-
„ mens; & les diſputes, qui
„ regnoient entre les Miſſionnai-
„ res ſur l'objet du culte des Chi-
„ nois, lui avoient ſouvent don-
„ occaſion de les lui faire con-
„ noître.

Enſuite, le Traducteur s'étant contenté d'avertir que les Auteurs Anglois accuſent ici les Jéſuites de maltraiter ce grand Empereur, parce qu'irrité des diſputes qu'il voyoit naître entre les Miſſionnaires, il ceſſe de favoriſer le Chriſtianiſme; voici la remarque & la reſtitution des Editeurs Hollandois: „ Le Traduc-
„ teur a adouci de ſon mieux les
„ expreſſions un peu fortes des
„ Auteurs Anglois, dans cette
„ Note. Elle fait trop d'honneur
„ aux Jéſuites ſes bons amis,
„ & en général aux Miſſionnai-

„ res, pour qu'on ne lui pardon-
„ ne pas, du moins en partie,
„ cette pieuſe fraude. Quoiqu'il
„ en ſoit, nous nous croyons
„ obligés de mettre ſous les yeux
„ du Lecteur cette Note en en-
„ tier, qui porte ce qui ſuit.
„ Ce reproche n'eſt ſans doute
„ qu'une pure calomnie des Jé-
„ ſuites pour flétrir cet illuſtre
„ Empereur, qui, indigné d'un
„ côté des diſputes des Miſſion-
„ naires & de leurs prévarica-
„ tions, & de l'autre des uſur-
„ pations & des contradictions
„ de leurs Papes, n'eut plus le
„ même empreſſement à favori-
„ ſer leur Religion qu'il avoit eu
„ auparavant.

Page 329, au commencement de la Relation du Voyage de Mezza Barba, on a reſtitué cette Note: „ Ceux qui igno-
„ rent avec quelle habileté les
„ Jeſuites ſavent maintenir les
„ intérêts de la Société, ſans

„ s'embarraſſer ni des Papes ni de
„ leurs Bulles, pourront s'en inſ-
„ truire en jettant les yeux ſur
„ cet Ouvrage, dont la conduite
„ te & les ſentimens de ces Pe-
„ res ſont le principal objet.

Page 337, les Editeurs ont reſtitué, „ que Pedra & Cerini, „ ſe plaignirent au Légat des „ Peres Parennin, Jartroux & „ Maran, qui les avoient noir-„ cis par leurs calomnies. Le „ Traducteur a mis ſimplement, „ qui leur avoient rendu de mau-„ vais offices: & page 340, au lieu de ces expreſſions du Traducteur, *le Pere Fan ſe permit des réflexions fort libres ſur* l'abus que les Papes faiſoient quelquefois *de leur autorité*, ils reſtituent: „ le Pere Fan, (Jéſuite Chi-„ nois), ſe donna à cet égard les „ libertés les plus inſultantes, en „ préſence des Bonzes. Qu'eſt-„ ce que les Papes, diſoit-il en-„ tr'autres? Le Pape commande.

„ Hé ! qui eſt-il, lui, pour com-
„ mander ? Il n'oſeroit donner
„ des ordres, ni aux Anglois,
„ ni aux Hollandois, & il pré-
„ tend aſſujettir la Chine à ſes
„ volontés. Nous ſaurons bien y
„ mettre ordre : en vérité, les
„ Anglois & les Hollandois ſont
„ bien ſages.

Page 341, à la place de ces expreſſions du Traducteur ; l'extrait de cette Piece doit faire juger que la Cour de Rome conſentoit à tout ce qu'elle pouvoit accorder ſans bleſſer les droits eſſentiels de la Religion, les Hollandois ont reſtitué : „ Il n'y a
„ perſonne qui ne voie aiſément
„ par la lecture de cette Piece,
„ que la Cour de Rome, habile
„ à ſe faire toute à tous, accor-
„ doit aux Proſélytes Chinois
„ tout ce qu'elle pouvoit leur
„ accorder, à moins que de
„ leur donner en forme la per-
„ miſſion d'être Chrétiens &

„ Payens tout enſemble. Ceci, „ diſent les Editeurs Hollandois, „ eſt tellement adouci, pour par- „ ler avec le Traducteur, qu'on „ n'y reconnoît plus l'original.

Pour entendre une autre reſtitution de la même page, il faut ſavoir, qu'il eſt queſtion des articles accordés aux Chinois, en 1720, par le Pape : ils parurent ſatisfaiſans aux Mandarins; & le Traducteur s'eſt réduit à dire, que le Pere Joſeph Suarez, Jéſuite, en penſa différemment, & donne enſuite civilement les remarques de ce Miſſionnaire. Les Editeurs reſtituent: „ Mais qui le „ croiroit? Le Pere Joſeph Sua- „ rez, Jéſuite, plus Payen que „ les Chinois mêmes, ne rougit „ pas de ſe déclarer d'un ſenti- „ ment contraire. Doucement, „ Meſſieurs, dit-il avec chaleur „ aux Mandarins, doucement, „ s'il vous plaît; car il n'y a, en „ tout ceci, que jeu & que frau-

» de. Ne voyez-vous pas que, » ſelon la Conſtitution de Rome, » il faudra ôter de deſſus les » cartouches pour les Défunts, » ces mots eſſentiels : *C'eſt ici le* » *ſiege de l'Ame d'un tel* ? Le Pa- » pe ne les permet pas. Le Man- » darin Chau & l'Eunuque repli- » querent que cela n'y faiſoit » rien, & que puiſque le Pape » accordoit l'uſage des autres » cérémonies, telles que les gé- » nuflexions, les révérences, » &c. on avoit l'eſſentiel.

Page 342, à l'occaſion de la Congrégation de la Propagande, on reſtitue : „ le Pere Parennin, » qui leur ſervoit d'interprête, » avoit eu la malice d'expliquer » ce mot, en diſant, que ceux » qui les avoient députés étoient » des Tribunaliſtes, faiſeurs de » procès „. Plus bas, à la même occaſion on reſtitue : » on voit à » ce trait, & à quelques autres, » dit le Journaliſte, l'indigne

» manége que les Jéſuites ſe
» permirent, pour faire avorter
» les deſſeins de la Cour de Ro-
» me, & pour ſe maintenir dans
» l'Empire, qu'une lâche condeſ-
» cendance leur avoit mérité ſur
» tous les autres Miſſionnaires.

Page 345. Au lieu de l'expreſſion du Traducteur, qui ſe contente de dire que les Peres Regis & Simonetti ſe plaignirent hautement que le Pape marquoit peu d'égard pour les anciens Miſſionnaires de la Chine, & qu'il mettoit leur obéiſſance & leur ſoumiſſion à de trop rudes épreuves, on reſtitue : „ Ils l'ac-
» cuſerent d'injuſtice ; & Ceſati
» & Ferrario, deux Barnabites,
» ont même proteſté diverſes fois
» depuis à notre Auteur ſur leur
» parole de Prêtres, que dans
» une autre occaſion Simonetti,
» furieux contre S. S., avoit por-
» té l'inſolence juſqu'à s'écrier ;
» le Pape irritera ſi bien notre

» Compagnie, qu'à la fin il la » mettra dans la néceſſité de faire » voir au Monde tout ce qu'elle » peut. Page ſuivante, on reſtitue: „ Il eut (*le Légat*) plus de » peine à ſe modérer, aux diſ» cours injurieux que le Pere » Mouravo, Jéſuite, oſa lui te» nir contre le Pape „. Et même page, à l'occaſion auſſi du Légat, qui dit à l'Empereur de la Chine, qu'il croyoit *fermement* que toutes les diſputes ſur les cérémonies de la Chine avoient été terminées en Europe avant ſon départ, on reſtitue cette queſtion: „ ces diſputes ſubſiſtant en» core, le Légat ne s'eſt-il pas » rendu coupable à cet égard » d'un groſſier menſonge?

Page 347, où le Légat dit à l'Empereur, que l'aſſiſtance du S. Eſprit ne permet pas que le Pape tombe dans l'erreur ſur les matieres de foi, on reſtitue: „ La » Bulle de Clement XI, & celle

» de

» de ſon Succeſſeur, ſe contre-
» diſoient ſi manifeſtement, que
» le Légat auroit mieux fait d'a-
» vouer ingénûment que les Pa-
» pes peuvent ſe tromper, que
» de le nier ſi poſitivement, com-
» me il le fait. Permis enſuite à lui,
» pour ſe tirer d'embarras, de re-
» courir à cette ſubtile diſtinc-
» tion, que les Papes peuvent ſe
» tromper en matiere de *fait*,
» mais jamais en matiere de *foi*.

Page 349, où le Legat ré-pond à l'Empereur, pour excu-ſer le Pere Ricci, d'avoir rendu des reſpects aux Tablettes Chi-noiſes, que ce Pere avoit erré innocemment ſur certains points, qui n'avoient pas encore été re-glés par la déciſion du S. Siege, on reſtitue, d'après un Journaliſ-te Hollandois: „ Quelle tergiver-» ſation! Ricci avoit permis d'aſ-» ſocier au Chriſtianiſme des ri-» tes Idolâtres, & tout à la fois, » il avoit erré innocemment en

» les permettant, parce que la » Cour de Rome ne les avoit » pas encore condamnés. Mais ſi » ces rites étoient innocens, à » les conſidérer en eux-mêmes, » d'où vient que le Pape les avoit » flétris comme une idolâtrie ? » Si au contraire ils étoient par » eux-mêmes une idolâtrie, com- » ment Ricci avoit-il pû inno- » cemment les aſſocier au Culte » Chrétien (6)? Le Légat fut » heureux que l'Empereur ne » lui propoſa pas ce dilemne. Je » doute fort qu'avec toutes les » ruſes du plus fin Machiaveliſ- » te, il fût venu à bout d'y ré- » pondre ſpécieuſement.

Page 352, Les Miſſionnaires témoignant que la Conſtitution,

(6) On reſtitue auſſi cette Note: » Mais » ſelon les Défenſeurs zélés de l'autorité » des Papes, ce ſont leurs Décrets qui font » toute la différence du juſte & de l'injuſte. » Si le Pape, dit Bellarmin, décidoit que » la vertu eſt vice, & que le vice eſt vertu, » on ſeroit obligé de le croire,

apportée par le Légat, pouvoit entraîner la ruine du Chriſtianiſme à la Chine, on reſtitue: „ le » plus furieux de tous, fut le » Pere Mailer, qui, au grand » ſcandale des Aſſiſtans, porta » l'inſolence, juſqu'à dire, dans » la Chambre voiſine de celle où » étoit le Légat, que le Pape » n'avoit pû donner en conſcien» ce la Conſtitution qu'on vou» loit publier, & qu'on ne pou» voit lui accorder l'abſolution » ſacramentale à l'article de la » mort, s'il perſiſtoit à exiger » l'obſervation de cet impie dé» cret.

Page 356, à l'occaſion d'une petite croix que le Cardinal de Tournon avoit donnée à l'Empereur Kanghi, on reſtitue cette queſtion: „ ſi cette Croix avoit » la vertu qu'on lui attribue, » pourquoi n'opéroit-elle pas des » miracles en faveur de leur Re» ligion?

Même page, à l'occaſion des Divertiſſemens que les Chinois donnerent au Légat, auxquels, dit honnêtement le Traducteur, la gravité de ſon caractère ne l'empêcha pas d'aſſiſter, pour ſe concilier leur affection, en ſe conformant à leurs uſages, on reſtitue: „ Pour dédommager un » peu le Légat du Vicaire infail- » lible de J. C. des efforts d'eſ- » prit que lui coutoient les ré- » parties ingénieuſes de l'Empe- » reur; les préſens, les repas, les » fêtes, les Bals même & la Co- » médie n'étoient pas épargnés. » Si ces derniers divertiſſemens » ne paroiſſent pas autrement aſ- » ſortis au caractère du vénéra- » ble Patriarche, ils ne l'étoient » pas mal à la maniere dont la » Cour en uſoit avec lui. D'ail- » leurs M. le Légat avoit abſo- » lument beſoin de récréation » pour ſe remettre de certai- » nes ſcenes peu agréables ;

» que les Miſſionnaires Jéſuites
» lui donnoient à tous momens.
» Tantôt ils invectivoient contre
» le Pape; tantôt ils diſoient que
» les Prêtres de l'Egliſe Romaine
» étoient trop gras, qu'ils avoient
» trop de bon tems, & qu'il fal-
» loit les humilier. Ces bons Pe-
» res n'oublioient pas non plus
» de ſe mocquer à tous momens
» de ſa Légation.

Au départ de Mezza-Barba, le Traducteur repréſente avec modération les meſures qu'il prit pour la paix. On remarque, (*Page* 360), que cet endroit eſt plus que ſimplement adouci, & l'on reſtitue: „ Le Légat paſſa
» plus de ſix mois à Macao. Pen-
» dant le ſéjour qu'il y fit, il lui
» vint de tous côtés de nouvel-
» les preuves du peu de ſoumiſ-
» ſions des Jéſuites aux déciſions
» du S. Siége. Roveda confeſſa,
» dans une Lettre qu'il écrivit à
» Sa Sainteté, que ces Religieux

» l'avoient abuſé, & qu'il étoit
» pleinement convaincu de leurs
» déſobéiſſances & de leurs in-
» trigues. Ripa écrivit de Pé-
» king, que dès le premier Mai,
» les PP. Mouravo & Parennin
» l'avoient voulu forcer d'abdi-
» quer le Miniſtere Apoſtolique,
» avec menace de le perdre au-
» près de l'Empereur s'il conti-
» nuoit de l'exercer. Tout cela
» fit comprendre au Légat qu'il
» ne devoit pas quitter la Chine,
» ſans avoir pris quelques meſu-
» res pour encourager les fidéles
» Miſſionnaires à perſéverer dans
» leur devoir, & pour engager
» les autres à rentrer dans eux-
» mêmes.

Le Traducteur dit ſimplement que Viani proteſte, en finiſſant ſa Rélation, qu'il a ſuivi fidélement les Loix de la vérité. Voici la remarque des Editeurs Hollandois: „ C'eſt ainſi que le Tra-
» ducteur rend en peu de mots

» ce qui, dans l'Anglois, occu-
» pe preſqu'une page entiere. Les
» réflexions du P. Viani, & cel-
» les que le Journaliſte a cru de-
» voir y joindre, n'ont ſans dou-
» te pas été de ſon goût, puiſ-
» qu'il les a retranchées ſans au-
» cun ſcrupule. Elles ſont, en ef-
» fet, trop peu d'honneur aux Jé-
» ſuites en particulier, pour qu'on
» ait lieu d'en être ſurpris. Les
» voici telles que nos Auteurs
» Anglois les rapportent.

» Voilà, dit le P. Viani, ce
» qui s'eſt paſſé de plus mémo-
» rable dans la Légation de Son
» Excellence. J'en ai écrit les
» circonſtances par les ordres ex-
» près de cet illuſtre Prélat, &
» je les ai écrites chaque jour,
» tant ſur ce qui arrivoit ſous
» mes propres yeux, que ſur le
» rapport des perſonnes que j'ai
» nommées & principalement de
» M. Mezza-Barba lui-même. Non-
» ſeulement il a eu la bonté de

» me communiquer les originaux
» des Pieces que j'ai inférées dans
» ce Journal ; il a outre cela pris la
» peine de les revoir, & d'y ajou-
» ter diverſes particularités qui
» m'étoient inconnues. Comme
» au reſte on pourroit croire, en
» voyant dans cette Relation
» certains traits peu intéreſſans
» en eux-mêmes, qu'elle con-
» tient un récit de toutes les
» preuves que les PP. Jéſuites
» nous ont données de leur peu
» de reſpect pour le Pape & pour
» ſon Légat, & que même j'ai
» affecté malignement d'y gliſſer
» ces traits pour rendre ces Pe-
» res odieux ; je proteſte que j'ai
» écrit le tout, ſimplement & fi-
» délement, ſelon la pure vérité,
» ſans rien aggraver ni chercher
» à rendre cette Relation plus
» remarquable par des réflexions
» injurieuſes. J'ajoute même que
» j'ai omis quantité de particula-
» rités importantes, dont M. le

» Légat ne manquera pas d'infor-
» mer Sa Sainteté ; mais qu'il
» m'a été impoſſible de coucher
» par écrit, ni à Chang-chung-
» ywen, ni à Péking, ſoit à cau-
» ſe de la multitude d'eſpions qui
» nous environnoient, ſoit parce
» qu'il me falloit toujours écrire
» à la hâte, afin de ne me pas
» rendre ſuſpect aux ſurveillans
» dont notre Maiſon étoit rem-
» plie, & qui alloient tout rap-
» porter aux Jéſuites, dont la
» vengeance eſt ſi dangereuſe.

» Il faut rendre cette Juſtice
„ au P. Viani, dit le Journaliſte,
„ que tout ſon journal eſt écrit
„ dans des termes fort ménagés.
„ On voit bien qu'il ne s'y eſt
„ pas propoſé de faire l'éloge des
„ Jéſuites ; mais ſi les faits qu'il
„ y rapporte ſont certains, on ne
„ ſauroit lui refuſer la louange
„ de les avoir rédigés d'une ma-
„ niere très-ſimple, dans un ſty-
„ le également éloigné de la

„ raillerie & de l'emportement.
„ L'Editeur y a ſuppléé, dans
„ une Epître dédicatoire adreſ-
„ ſée à Saint François Xavier,
„ où regne une ſatyre fine & in-
„ génieuſe. Il faut pourtant con-
„ venir, continue le Journaliſte,
„ ou que cet Apôtre doit avoir
„ bien peu de crédit dans le Ciel,
„ ou qu'il ne s'intéreſſe guère à
„ la conſervation du Chriſtianiſ-
„ me dans les Indes, puiſqu'il a
„ ſi mal ſervi M. Mezza-Barba
„ dans ſa Légation. Peut-être
„ auſſi que ce Saint eſt encore
„ plus Jéſuite que ne le croit
„ l'Editeur de la Relation du P.
„ Viani. Quoiqu'il en ſoit, on
„ ſe ſeroit attendu qu'un Légat
„ Apoſtolique, envoyé au fond
„ de l'Orient pour y épurer la
„ Foi Chrétienne des rites de l'I-
„ dolâtrie, auroit mieux ſoute-
„ nu, dans cette entrepriſe, la
„ toute-puiſſance du Vice-Dieu
„ dont il étoit le repréſentant &

„ le Miniſtre. Quelle plus belle
„ occaſion de faire éclater aux
„ yeux de tout l'Univers l'utilité
„ ineſtimable d'un Juge infailli-
„ ble des controverſes, qui n'a
„ qu'à parler *ex Cathedra*, pour
„ confondre l'héréſie & pour réu-
„ nir les cœurs de tous les Chré-
„ tiens ? Que diront déſormais
„ ceux qui ſe mocquent de ce
„ Juge, quand ils ſauront que
„ ſes Bulles, armées de toutes
„ les foudres du Vatican, n'ont
„ pas eu même aſſez d'efficace
„ pour mettre à la raiſon une
„ poignée de Moines ſoulevés,
„ au mépris de leurs vœux, con-
„ tre les Conſtitutions émanées
„ de ſon Tribunal infaillible ? S'il
„ eſt vrai d'ailleurs que les ſim-
„ ples Miſſionnaires du Souve-
„ rain Pontife de Rome faſſent
„ tant de miracles dans les cli-
„ mats lointains, où regne l'Ido-
„ lâtrie; que dira-t'on, en voyant
„ qu'un Evêque, qu'un Patriar-

» che, qu'un Légat, donné pour
» Chef à cette Milice Eccléſiaſ-
» tique, n'a pas ſû faire le moin-
» dre prodige pour ſoutenir ſa
» propre Miſſion & la dignité de
» ſa perſonne ſacrée, contre les
» attentats d'une Cour infidelle?
» Jamais M. de Mezza-Barba
» n'auroit dû partir pour la Chi-
» ne, ſans être muni du don des
» Langues, ou aù moins du
» pouvoir de ſe faire reſpecter,
» en opérant autant de miracles
» que s'il eût été Jéſuite. Avec
» cette reſſource, ſes Interprétes
» ne l'auroient pas trompé, la
» Cour de Péking ne l'auroit pas
» joué, la Société lui auroit
» obéi, & ſon triomphe auroit
» édifié les Hérétiques.

Plus bas, au lieu de ces termes du Traducteur; ainſi le Chriſtianiſme fut chaſſé, &c. on reſtitue: Ainſi la Religion Romaine, » ſous le nom de
» Chriſtianiſme, fut chaſſée, &c.

Dans tous les autres endroits où le Traducteur a mis le Chriſtianiſme, on affecte de reſtituer la *Religion Romaine*, l'*Egliſe Romaine*, le *Papiſme*.

Page 392, le Traducteur ayant averti qu'il ſupprime quelques réflexions dans le goût Anglois, ſur le malheur qui menace les Rois lorſqu'ils agiſſent contre l'avis de leurs Sujets, on reſtitue ce qui ſuit : » Cet exemple » (d'un Empereur Chinois qui fut » battu & pris, en combat- » tant les Tartares contre l'avis » de ſon Conſeil), fait voir à » quels malheurs les Princes s'ex- » poſent, en agiſſant contre l'a- » vis de leurs Peuples. Il ſeroit » avantageux pour les premiers » de n'avoir pas un pouvoir qui » peut leur être ſi funeſte. A cette idée on joint la Note ſuivante : » le Gouvernement ſous » lequel vit le Traducteur, rend » excuſable la liberté qu'il a pri-

» ſe de ſubſtituer une remarque
» de ſa façon à celle des Auteurs
» Anglois, laquelle nous avons
» cru devoir rapporter. Ce qu'il
» ajoute par voie de reproche,
» que les réflexions de ces Au-
» teurs ſont dans leur goût natio-
» nal, eſt dans le fond un véri-
» table éloge ; puiſque le goût
» des Anglois en matiere de
» Gouvernement eſt fondé ſur
» les principes les plus clairs &
» les plus ſolides du bon ſens &
» de l'humanité. Il ſeroit à ſou-
» haiter, autant pour le bonheur
» des Rois mêmes, que pour
» celui des Peuples, que le goût
» de cette ſage & puiſſante Na-
» tion devînt le goût dominant
» de tous les Peuples du Mon-
» de.

Tome VIII, pag. 214. A l'occaſion des impoſtures des Prêtres Chinois de la Secte de Lankyun & de la crédulité du Peuple, on reſtitue ces trois Notes :

Une impoſture en amene naturellement une autre après ſoi: & nous ne devons pas être ſurpris de voir en Aſie des Prêtres tirer parti de ſemblables » fourberies, tandis qu'il y a des » Prêtres Européens qui ne ſont » pas plus ſcrupuleux. Ne peut-» on pas ranger du Halde même » parmi ce vulgaire crédule, » puiſqu'il ſuppoſe qu'il y a de » la réalité dans les fourberies de » ces gens-là? Il remarque dans » une Note, que les Chinois les » plus ſenſés les regardent com-» me des impoſtures, & que tout » ce qu'il y a de gens ſenſés en » Europe penſeront de même. » Cependant ce Jéſuite ne laiſſe » pas d'attribuer tous ces effets » au pouvoir du Diable, comme » s'il cherchoit à propager le Ma-» nichéiſme ou la croyance de » deux principes. Il eſt aiſé de » comprendre quelles ſont les » vûes de politique qui peuvent

» l'engager à tenir un tel langa-
» ge, qu'on ſeroit autoriſé à re-
» garder comme impie.

Il ſeroit inutile de rapporter quantité de petites Notes reſtituées dans l'article de la Secte de Fo (*page* 216. *& ſuiv.*), parce que le Traducteur y a fait obſerver en général, que les Auteurs Anglois y cherchent des ſujets de comparaiſon avec les Prêtres de l'Egliſe Romaine. Voici ſeulement la derniere remarque des Editeurs: » Les Auteurs Anglois
» ne trouvent d'autres conformi-
» tés entre le Chriſtianiſme & la
» Religion de Fo, qu'en ce que
» celle-ci ſuppoſe un Dieu incar-
» né, un Sauveur, un Saint-Eſ-
» prit & un Ternaire, que quel-
» ques Miſſionnaires regardent
» comme un emblême de la Tri-
» nité, & d'autres comme la Tri-
» nité même. Quant aux autres
» traits de conformité, les mê-
» mes Auteurs Anglois les trou-

» vent uniquement dans des pra-
» tiques particulieres aux Catho-
» liques Romains. Ils s'étendent
» même aſſez amplement ſur cet
» article. Mais comme le Tra-
» ducteur a ſupprimé ces détails,
» peu favorables à la Religion
» qu'il profeſſe, nous croyons
» devoir l'imiter, en faveur de
» ceux de nos Lecteurs qui ſont
» de la même Religion. C'eſt
» pour la même raiſon qu'en ſup-
» pléant ci-devant les Notes
» omiſes par le Traducteur, nous
» avons tâché d'adoucir tout ce
„ qu'il y auroit eu de cho-
„ quant pour ceux qui ne ſont
„ pas dans les idées Proteſtantes.
„ Quand nous avons trouvé quel-
„ ques faits, ou quelques paſſa-
„ ges qui n'étoient pas ſuſcepti-
„ bles de ces adouciſſemens,
„ nous les avons entiérement
„ ſupprimés. Obſervons ici qu'a-
près toutes les reſtitutions qu'on a
lues juſqu'à préſent, la modéra-

tion des Editeurs doit être ici fort ſuſpecte.

Page 259, les Editeurs Hollandois avertiſſent que les Auteurs Anglois *joignent ici quelques réflexions injurieuſes à la Cour de Rome*, que le Traducteur a ſupprimées, & qu'ils ne penſent point à rétablir, à l'exception d'une remarque „ qu'on peut in-„ ſérer, diſent-ils, ſans choquer „ perſonne: c'eſt que les Miſſion-„ naires auroient dû ſe conten-„ ter de l'indulgence avec laquel-„ le l'Empereur de la Chine leur „ permettoit de prêcher la Reli-„ gion, ſans trop exiger de ce „ Prince à qui ils avoient les plus „ grandes obligations. Il prévit „ les dangereuſes conſéquences „ qui pourroient réſulter de ſa fa-„ cilité à recevoir les déciſions „ du Pape, ſur le moindre point „ en fait d'inſtitutions civiles. Il „ craignit qu'en cédant à quel-„ ques égards, on ne ſe prévalut

„ dans la ſuite de ſa condeſcen-
„ dance, & qu'on ne pouſſât les
„ choſes ſi loin, qu'il ne fût plus
„ tems d'y remédier.

Tome IX, pag. 260, à l'occaſion des Miſſionnaires envoyés par les Papes aux Princes Tartares avec la qualité d'Ambaſſadeurs; Ce fut le zele, dit le Traducteur, qui fit prendre cette réſolution aux Papes, pour perſuader à ces Princes de renoncer à leurs invaſions & d'embraſſer la Religion Chrétienne. On reſtitue : » Ce fut le zele, ou plu-
„ tôt la folie & la préſomption,
„ &c. Enſuite, on ajoute : „ Ce
„ fut dans ce ridicule deſſein, &
„ ſans doute auſſi dans la vue
„ de ſe mêler des affaires des
„ Tartares, qu'Innocent IV en-
„ voya deux Franciſcains dans
„ cette Région „. Plus loin, le Traducteur ayant dit que d'autres Voyageurs viſiterent la Tartarie dans des vûes moins rele-

vées, on ſubſtitue: „ dans des „ vûes plus raiſonnables.

Page 284, à l'occaſion des deux Religieux qui refuſent de l'argent & des habits, on reſtitue: „ que s'ils ſont ſi déſintéreſ- „ ſés dans les Pays Etrangers, „ chez eux au contraire ils reçoi- „ vent tout ce qu'on leur offre, „ & ſont avides de préſens juſ- „ qu'à les mandier.

Page 289, à l'occaſion des Prêtres Neſtoriens, qui font payer l'adminiſtration des Sacremens, & que par cette raiſon le Voyageur traite de Simoniaques, on reſtitue: „ que les Prêtres de „ l'Egliſe Romaine le ſont donc „ auſſi.

Page 390, à l'occaſion d'un trait de ſimplicité, qui fait dire au Traducteur, que depuis longtems, l'ignorance & la crédulité ſont le partage des Evêques Grecs, on remarque: „ le Tra- „ ducteur a ſubſtitué cette Note,

„ qui eſt de ſa façon, à celle
„ des Auteurs Anglois, que voi-
„ ci ; on voit par cet exemple,
„ que les Évêques ne s'enten-
„ dent pas moins à mentir & à
„ tromper, que les ſimples Prê-
„ tres.

Page 321, on reſtitue: „ Ils
„ (les Devins Tartares) ſe van-
„ tent auſſi de pouvoir chaſſer
„ les Diables hors des Poſſédés.
„ Cette prétention leur eſt com-
„ mune avec les Prêtres de l'Egli-
„ ſe Romaine. Ces derniers ont
„ toujours eu la coutume d'ac-
„ cuſer de ſortilege les Prêtres
„ des autres Religions, quoiqu'ils
„ ſe conduiſent eux-mêmes beau-
„ coup plus en Sorciers que les
„ autres.

Page 323, ſur la remarque du Traducteur, qui attribue les fables & la crédulité du P. Rubruquis, à la ſimplicité de ſon caractère, on fait obſerver du changement dans la Traduction ; & l'on reſtitue: „ ce conte eſt

„ viſiblement de l'invention de
„ notre bon Catholique, & tous
„ les autres que nous avons rap-
„ portés ont bien l'air d'en être
„ auſſi. Mais aimant mieux qu'on
„ le taxe de pouſſer la crédulité
„ juſqu'à la folie, plutôt que de
„ paſſer pour un Fourbe & un
„ Impoſteur, il prévient cette
„ derniere accuſation en diſant
„ qu'il n'avance rien que ce que
„ d'autres lui ont appris. Cette
„ crainte, & la précaution à la-
„ quelle elle engage, ſurpren-
„ nent dans un Miſſionnaire,
„ puiſque les perſonnes de ce Or-
„ dre, en rapportant des fauſſe-
„ tés manifeſtes dont ils ſoutien-
„ nent avoir été les témoins
„ oculaires, ſemblent ſe faire un
„ mérite & une gloire de paſſer
„ pour d'inſignes Menteurs.

Page 324, on trouve cette longue reſtitution: „ *Tout ce qui* „ *ſuit a été retranché dans l'Edi-* „ *tion de Paris.* Dans cet abré-

„ gé, que nous venons de faire
„ des Voyages de Rubruquis,
„ nous avons eu ſoin d'y faire
„ entrer tout ce qu'il y a d'inté-
„ reſſant pour la Géographie,
„ l'Hiſtoire, & les Avantures des
„ Miſſionnaires Neſtoriens, que
„ l'Auteur repréſente par-tout
„ comme des Impoſteurs & des
„ gens d'une vie ſcandaleuſe (7).
„ Peut-être que les Neſtoriens
„ ne ſeroient pas moins fondés
„ à dépeindre les Miſſionnaires
„ de Rome avec d'auſſi noires
„ couleurs. Leurs propres Ecrits,
„ qui les convainquent d'être
„ des Menteurs, ne permettent
„ pas de s'attendre à aucune pu-
„ reté dans leur morale ni dans
„ leur conduite. Auſſi lorſque
„ Rubruquis pria le Khan de lui
„ permettre de reſter dans ſes
„ Etats pour y prêcher la Foi,

(7) Il parle auſſi de leurs héréſies & des coutumes idolâtres qui ſe ſont introduites dans leur culte; mais nous ne fatiguons pas nos Lecteurs de tout ce détail.

„ Mangule le lui refuſa, fondé
„ ſur le honteux reproche qu'ils
„ firent aux Chrétiens, de dé-
„ mentir par leurs actions la
„ Doctrine & les préceptes de
„ leurs Ecritures. Bergeron avoue
„ lui-même que le Khan, indi-
„ gné de voir que la vie des
„ Chrétiens (il auroit dû dire des
„ Prêtres Chrétiens) étoit ſi peu
„ conforme à leur profeſſion, re-
„ fuſa d'écouter les Religieux
„ que S. Louis lui avoit envoyés
„ pour annoncer l'Evangile, à
„ lui & à ſes Sujets (8). C'eſt une
„ choſe bien remarquable, qu'on
„ ait toujours regardé les débau-
„ ches & la mauvaiſe conduite
„ des Chrétiens, tant du Clergé
„ que des Peuples, comme la
„ cauſe de ce que le Chriſtia-
„ a fait ſi peu de progrès, & de
„ ce que toutes leurs Miſſions
„ ont été détruites, tant en Aſie
„ que dans les autres parties du

(8) Bergeron, Traité des Tartares, chap. 8.

monde.

„ Monde. Ce qui prouve, au
„ reſte, que ce fut moins le
„ zèle de la Religion, que
„ des vûes d'intérêt propre,
„ qui engagerent le Pape à en-
„ voyer ces Freres Prêcheurs en
„ Tartarie, c'eſt que ce Pape re-
„ çut un Ambaſſadeur, que lui
„ envoya un de ces Princes Tar-
„ tares, en 1248, pour l'enga-
„ ger, à ce qu'on croit, par un
„ Traité ſecret, à attaquer Waſ-
„ tas, ou Jean *Ducas* (9), Prin-
„ ce Schiſmatique, & beau-fils
» de l'Empereur Fréderic II.
» Celui-ci étoit alors ennemi de
» l'Egliſe Romaine, ou plutôt
» du Pape, comme parle Berge-
» ron: d'où cet Auteur quoique
» Catholique, conclut que cette
» Egliſe ne ſe fait pas ſcrupule
» de faire alliance avec les Infi-

(9) Il régnoit à Nice en Bythinie: c'eſt à préſent *Huik*. Ces trois petites Notes ſont auſſi reſtituées.

» déles, ni de les ſecourir pour » ſe venger des Chrétiens, lorſ- » qu'ils ſont ſes Ennemis.

Page 407, Au lieu du mot de Statues, employé par le Traducteur, en remarquant que l'Auteur met *Idoles*, & que les Mahométans donnent ce nom aux Images, on reſtitue: » moins » ridicules à cet égard que les » Catholiques Romains, qui ſe » ſervent eux-mêmes des Ima- » ges, & de la même maniere » que ceux qu'ils flétriſſent du » titre d'Idolâtres.

Page 432, (Note *e*) on fait cette remarque: » l'Anglois dit, » un grand nombre d'Images. » Mais le Traducteur, (parlant » d'Idolâtres), affecte preſque » toujours de ſubſtituer à ce ter- » me celui de Statues ou d'Ido- » les, ſans doute, afin de ſau- » ver à l'Egliſe Romaine, par » cette ingénieuſe diſtinction, le

» reproche d'Idolâtrie, qu'elle ne » mérite point, puiſqu'elle n'a- » dore que des Images. » *Page ſuivante*, à l'occaſion d'une remarque de Trigaut ſur les Prêtres Chinois, qui imitent un grand nombre de nos cérémonies, on reſtitue : » qui leur » ont été enſeignées par le Dia- » ble, à ce que dit notre Auteur ; » & là-deſſus on reſtitue auſſi cette Note: » Nous avons » déja fait voir qu'on étoit beau- » coup plus fondé à croire que » c'eſt des Bonzes que le Dia- » ble avoit emprunté toutes ces » cérémonies, ces doctrines & » ces obſervances, qu'il introdui- » ſit enſuite dans l'Egliſe Ro- » maine.

Page 459, à l'occaſion d'un Panier dans lequel étoient, entr'autres choſes, quelques inſtrumens de mortification à l'uſage des Miſſionnaires, avec des

Chapelets & des Médailles, & qui fut porté au Roi du Tibet par des Mahométans qui l'avoient enlevé, dans l'opinion que c'étoit un tréſor; l'Auteur (le Pere Deſideri) dit que ce Prince prit plus de plaiſir à la confuſion des Mahométans, qu'il n'en auroit eu à voir des diamans & des perles; ſur quoi l'on reſtitue cette Note: » Le » Papiſte le plus crédule ne » pourroit pas pouſſer la crédu- » lité juſqu'au point de croire » que le Roi prît plus de plaiſir » à voir ce chetif butin, qu'il » n'en auroit eu à voir des dia- » mans & des perles. Cependant » notre Jéſuite, menteur & » fourbe par ſyſtême, & fidèle » à ſes principes, a le front d'a- » vancer que ce fut là ce qui » arriva en effet, de l'aveu mê- » me de ce Prince ». Obſervons que les Reſtituteurs prennent

mal le ſens du Miſſionnaire. C'étoit la confuſion des Mahométans, & non *le chétif butin*, que le Roi prit plaiſir à voir.

Page 463, à l'occaſion de quelques Lettres écrites au P. Horace de la Penna, Capucin, par le Roi du Tibet, par le Grand-Lama, & par le premier Miniſtre, on reſtitue cette Note: » Tout ce qu'on peut conclure » de la lecture de ces Lettres, » c'eſt qu'elles ont été forgées » pour faire accroire aux dupes » de l'Egliſe Romaine, que les » perſonnes les plus diſtinguées » par leur autorité font un très-» grand cas de leur Religion.

Page ſuivante, le Traducteur avertit que les Auteurs Anglois s'emportent indécemment, dans une Note qu'il ſupprime, ſur quelques expreſſions favorables au Chriſtianiſme, que le Miſſionnaire attribue au Roi du Tibet.

Elles portent ſimplement que ce Prince regardera comme ſes Sujets les plus fidéles, ceux qui embraſſeront & obſerveront la Religion des Capucins. On reſtitue la Note dans ces termes : » Voici la remarque des Auteurs » Anglois. Elle n'a eu le mal- » heur de déplaire & de paroître » indécente au Traducteur, que » parce qu'il la trouve trop bien » fondée. Quel impudent men- » ſonge ! Quel Souverain vou- » droit irriter ainſi ſes Sujets, en » leur donnant publiquement le » titre flétriſſant de Rebelles ? Eſt- » ce que la Religion du Tibet » établit plus fortement que l'E- » gliſe Romaine, l'indépendance » de l'Egliſe du pouvoir temporel?

Page 465, à l'occaſion d'une Lettre du même Prince, qu'on ſuppoſe écrite à Rome au P. de la Penna, & d'un Privilége du Grand-Lama, accordé en fa-

veur du Chriſtianiſme, on reſtitue cette Note: „ On ſuppoſe » ici que le Lama autoriſe les » Capucins à renverſer la Religion établie au Tibet, & à le détrôner lui-même en faveur de la » Religion des Capucins. Nouvelle maniere de s'exprimer, qui » ſemble avoir été inventée pour » diſtinguer la Religion de ces » Moines de celle qui eſt enſeignée par les Jéſuites. Tant » eſt grande l'animoſité qui regne » entre ces Ordres de Religieux.

Page 466, on reſtitue trois Notes: l'une à l'occaſion d'une permiſſion de prêcher la Foi Chrétienne, accordée par les Lamas, à condition que les converſions ſoient volontaires & que la force n'y ait aucune part; la voici: » Ces Grands-Prêtres, ou » Papes Payens, ſont donc plus » raiſonnables & plus doux que » ceux d'un rang inférieur; tout

» au contraire de ce qui ſe voit » en Europe. La ſeconde Note regarde un Certificat du Miſſionnaire que la copie de cette Permiſſion eſt fidelle; voici la Note : » Perſonne ne doute que ce » Capucin n'eût ſoutenu, même » par ſerment, de plus grandes » fauſſetés pour ſon intérêt propre ou pour celui de ſa Religion ; car ces Moines ſont encore ce qu'ils étoient alors & » ce qu'ils ont toujours été. La troiſieme regarde l'approbation que le Roi de Battia donnoit à la Religion des Miſſionnaires, parce qu'elle reſpiroit la charité : » Sans doute, reſtitue-t-on, par» ce qu'il n'y avoit que peu ou » point de charité parmi ces Peuples. Cependant tous les Miſ» ſionnaires, tant Proteſtans que » Catholiques Romains, nous » repréſentent partout les Indiens » comme ayant infiniment plus

» de charité & d'humanité que
» la plûpart des Sectes Chrétien-
» nes.

Page 667, la Relation du P. Horace de la Penna eſt terminée par cette longue reſtitution : » Tout ce qui ſuit a été retran-
» ché de l'Edition de Paris. Les
» réflexions que les Auteurs de
» la nouvelle Bibliothéque font
» ſur cette Relation, nous pa-
» roiſſent trop ſenſées, pour ne
» pas les rapporter ſuccintement.

» D'abord, puiſque ces trois
» Rois prient eux-mêmes qu'on
» leur envoie des Miſſionnaires,
» pourquoi faut-il, demande le
» Journaliſte, que ce ſoit aux
» frais de l'Europe? Auroient-
» ils moins de bonne volonté
» pour les Prêtres d'une Religion
» qui leur plaît, que pour ceux
» d'une Religion dont ils ne ſe
» ſoucient plus? Il ne peut con-
» cevoir, en ſecond lieu, com-

» ment la Capitale du Tibet ;
» étant preſque toute convertie
» au Chriſtianiſme en 1741, le
» Pere Horace n'y ſpécifie enco-
» re que quelques converſions
» qui s'y ſont faites, & quel-
» ques perſonnes qui y ont été
» baptiſées. Il conçoit encore
» moins comment Lhaaſa, étant
» preſqu'entiérement devenue
» Chrétienne, on ne nous dit
» rien du Chriſtianiſme de Pu-
» tala, ſurtout puiſque ces deux
» Villes ſont ſi près l'une de l'au-
» tre, & que les Miſſionnaires
» avoient obtenu du Grand-La-
» ma, la permiſſion de faire des
» Proſélytes (10). En troiſieme
» lieu, ce qui, ſuivant le même
» Auteur, paſſe toute imagina-

(10) Notes reſtituées auſſi. » Il ſemble » que le Grand-Lama ayoit plus de facilité » à ſe reconnoître pour un Impoſteur, que » n'en avoient les Prêtres d'un moindre » rang à ſe priver des avantages qu'ils reti- » roient de cette impoſture.

» tion, c'eſt l'extrême facilité du
» Grand-Lama, à favoriſer la
» Prédication de l'Evangile; d'au-
» tant plus que les Miſſionnaires
» n'ont pas diſſimulé qu'il y a
» dans l'Europe un Souverain
» Pontife, ou Dalai-Lama, qui
» exerce la même autorité ſur
» les Chrétiens, que celui du
» Tibet exerce dans ce Royau-
» me & dans toute la Tartarie.
» Voilà un conflit d'intérêts, de
» Titres & de Juriſdiction, qui
» doit avoir cabré les Lamas de
» Putala contre celui de Rome.
» Mais point du tout. Le pre-
» mier fait bien quelques diffi-
» cultés: mais comme elles ſont
» bientôt levées par les réponſes
» des Miſſionnaires, il devient
» alors auſſi traitable que le Roi
» même (11). Voici encore quel-

» (11) On ne donne ici, ni les objections
» du Lama, ni les réponſes des PP. Capu-
» cins.

» que choſe de plus : le Grand-
» Lama du Tibet prétend aux
» attributs de la Nature divine,
» ni plus ni moins que Jeſus-
» Chriſt (12). Comment conce-
» voir donc qu'un homme, qui
» jouit des honneurs de la Di-
» vinité, qui eſt accoutumé aux
» mêmes adorations, & qui ſe
» regarde comme infiniment ſu-
» périeur à tous les Mortels,
» puiſſe abandonner ſi aiſément
» tous ces priviléges, & ſe prê-
» ter ſans peine à reconnoître
» au-deſſus de lui, un autre hom-
» me qui lui eſt abſolument in-
» connu, & qui vit dans un
» coin éloigné de la terre (13).
» La quatrieme difficulté regar-

» (12) Ni plus ni moins que le Pape de
» Rome. Mais les Papes ne ſe font pas ap-
» peller Dieu dans un ſens abſolu comme le
» fait le Grand-Lama.

(13) Nouvelle Bibliot. *ubi ſuprà*, pag. 81 *& ſuiv.*

„ de les heureuſes diſpoſitions
„ que les Miſſionnaires trouvent
„ dans ces Peuples Tartares,
„ pour leur converſion à la Loi
„ de l'Evangile. Les Lecteurs
„ ſouhaiteroient ſans doute qu'on
„ leur apprît quelle eſt la Doc-
„ trine que les Peres Capucins
„ leur ont enſeignée. Mais ils
„ ne ſe ſont pas expliqués là-
„ deſſus. Ils ne diſent, ni ſi c'eſt
„ la Doctrine de l'Ecriture qu'ils
„ ont prêché, ni ſi c'eſt la for-
„ mule de profeſſion de foi dreſ-
„ ſée par le Pape Pie IV, ni ſi
„ ce ne ſeroit pas ſimplement
„ l'Inſtitut de leur Ordre qu'ils
„ appellent la religion des Capu-
„ cins. Il ne paroît pas même,
„ dans toute leur Relation, un
„ ſeul mot de J. C. par où l'on
„ puiſſe juger que c'eſt lui qu'ils
„ prêchent en Tartarie : ils ſe
„ contentent d'alléguer deux cho-
„ ſes, pour rendre raiſon de la

„ prompte converſion de ces
„ Peuples. La premiere ſe tire de
„ la conformité extérieure dans
„ le Gouvernement Hiérarchi-
„ que de ces Tartares, avec ce-
„ lui de l'Egliſe Romaine : mais
„ cette conformité, bien loin de
„ faciliter la converſion des Tar-
„ tares, y doit mettre au con-
„ traire un des plus grands obſ-
„ tacles. Ces deux Religions ſe
„ reſſemblant en effet ſi fort,
„ rien ne doit être plus difficile
„ que de faire comprendre aux
„ Peuples la raiſon d'en chan-
„ ger ; & d'ailleurs il y a vingt
„ à parier contre un, que les La-
„ mas Payens trouveront qu'il y
„ aura de la perte pour eux, à
„ ſe faire Lamas Chrétiens. N'y
„ eut-il d'autres déſagrémens
„ pour eux que celui d'apprendre
„ le Latin pour leurs Offices ;
„ cette ſeule innovation n'en ſou-
„ levera-t-elle pas la plus grande
„ partie ?

„ La ſeconde choſe qui, ſelon „ la Relation, facilitera la con- „ verſion des Tartares, c'eſt que „ les Gens mariés ont pour loi de „ n'avoir qu'une Femme. Il faut „ avouer que cet article ſeroit „ conſidérable, puiſque, de l'a- „ veu des Miſſionnaires, la plu- „ ralité des Femmes eſt le plus „ grand obſtacle qui arrête la „ converſion des Infidèles. Mais „ le Pere Horace, ou ceux qui „ ont dreſſé le Mémoire en queſ- „ tion, ne nous diſent rien d'une „ Anecdote que le Pere du Hal- „ de nous apprend, & qui dé- „ truit toutes les eſpérances des „ Miſſionnaires. C'eſt que ſi les „ Maris de ce Pays-là n'ont „ qu'une Femme, en récom- „ penſe les Femmes y ont plu- „ ſieurs Maris. Si cela eſt vrai, „ malheur à tout Miſſionnaire „ qui voudra dépouiller le Sexe „ de cet important privilége. Des

„ Hommes, accoutumés à la
„ pluralité des Femmes, ſe ſou-
„ lévent contre la Religion Chré-
„ tienne, qui prétend la réduire
„ à une ſeule: que ſera-ce donc
„ des Femmes, qui ſont faites
„ par une longue habitude à ſe
„ permettre des Maris par demi-
„ douzaine? Elles ſe jetteroient
„ immanquablement ſur l'impru-
„ dent Miſſionnaire, & le déchi-
„ reroient à coups d'ongles & de
„ dents, pour ſe maintenir dans
„ la jouiſſance de leurs droits.
„ En cinquieme lieu enfin, le
„ privilège accordé par le Roi
„ & par le Lama, pour la liber-
„ té de conſcience & pour celle
„ de la prédication, n'eſt peut-
„ être pas une faveur ſi rare, ni
„ ſi fort de conſéquence qu'on
„ ſe l'imagineroit, ou que l'Au-
„ teur du Mémoire ſemble le
„ dire: car M. Kempfer atteſte,
„ dans ſon Hiſtoire du Japon,

„ Liv. 3. Chap. I. que dans la
„ plupart des Etats de l'Aſie, de
„ même que dans le Japon, la
„ liberté de conſcience (14) s'ac-
„ corde aiſément, tant qu'elle
„ n'eſt pas incompatible avec le
„ Gouvernement temporel, &
„ qu'elle ne préjudicie point à la
„ tranquillité publique. Mais ce
„ qu'il y a de ſingulier dans le Pri-
„ vilége des deux Puiſſances qui
„ dominent dans le Tibet, c'eſt
„ qu'on y donne l'excluſion aux
„ Miſſionnaires qui ſe mêleroient
„ parmi les autres, pour leurs
„ propres intérêts & par des mo-
„ tifs de commerce. Il ne faut
„ pas être grand ſorcier pour de-
„ viner qui ſont ceux que l'on

» (14) Nous ne croyons pas, reſtitue-
» t-on, que cette liberté de conſcience ſoit
» étendue juſqu'au point qu'il ſoit permis, à
» quiconque le veut, d'embraſſer une nouvelle
» Doctrine, ſans que perſonne puiſſe l'en
» empêcher.

„ s'eſt propoſé d'exclure (15).
„ Mais, ajoute le même Auteur,
„ qui a dit au Roi & au Lama
„ qu'il y avoit des Miſſionnaires
„ de cet Ordre? Qui? ſi ce n'eſt
„ les Capucins leurs bons Amis.

TELLES SONT LES RESTITUTIONS que les Editeurs Hollandois ont crues néceſſaires, & qu'ils vantent pompeuſement, pour accréditer leur Edition. Le Traducteur s'étant perſuadé; au contraire, que des Satyres ſi peu décentes étoient capables de nuire à la ſienne, les a ſupprimées. On n'a pas d'autre vûe, en les publiant ici, que de mettre le Lecteur en état d'en juger. C'eſt tout à la fois, rendre le Texte entier, pour faire tomber le reproche des ſuppreſſions, & prouver que celles du Traducteur ne

(15) Tout le monde voit bien qu'on a ici les Jéſuites en vûe.

méritoient pas d'être regrettées. Il y a même assez d'apparence que les honnêtes gens d'Angleterre ont porté le même jugement qu'on croit pouvoir se promettre de ceux de France, & que de-là vient le peu de succès que l'Auteur Anglois se plaint amérement (16) d'avoir obtenu dans sa Patrie. Son ouvrage, quoique fort bon en lui-même, n'a pas plû à Londres, avec les taches qui le défigurent; au lieu que purgé par de justes suppressions, dans la Traduction Françoise de l'Edition de Paris, il a reçu le meilleur accueil (17), & mérité, dans la forme qu'il a reçue du Traducteur, l'honneur extraordinaire d'être rendu com-

(16) Avertissement de l'Auteur Anglois, au Tom. 10 de l'Edition Hollandoise.

(17) Dans deux Editions, in-4°. & in-12.

me original par d'autres traductions (18).

(18) En Allemand & en Italien.

SUPPLEMENT

SUPPLEMENT
A L'HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.

SUPPLEMENT

Pour le Tome XXX. in-12. tiré du Tome X de l'Edition Hollandoiſe.

REMARQUES POUR ſervir de liaiſon au progrès des Hollandois dans les Indes Orientales.

PREMIERE REMARQUE pour la page 433 du Tome XXX.

MONSIEUR PREVOST remarque ici, avec une eſpéce d'étonne-

ment, *que l'Auteur du Journal ne parle point du Fort Hollandois qui avoit été bâti par Wolphart Harmanſen.* Pour ſatisfaire ſa curioſité, qui peut exciter auſſi celle du lecteur, nous lui dirons d'abord qu'il ſe trompe, & que ce n'eſt pas *Wolphart Harmanſen*, mais bien ce même *Van der Hagen* qui avoit fait bâtir le Fort en queſtion, lors de ſon précédent voyage, dont on a vû la relation ci-deſſus. Quant au ſort qu'eut ce premier établiſſement, voici quelques éclairciſſemens qui ne ſe trouvent point dans le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes Orientales.

La garniſon que *Van der Hagen* avoit laiſſée dans le Fort de *Verre*, au mois d'Octobre 1600, en fut retirée au mois de Juin de l'année ſuivante, à bord des deux Vaiſſeaux de l'Amiral *Heemskerk*, qui étoit venu pour faire ſa charge à Amboine. Jean Dirckſz *Sonnenberg*, Commandant du Fort, voyant qu'il n'étoit pas en état d'y réſiſter long-tems, & que d'ailleurs tout commençoit à lui manquer, profita de cette occaſion avec d'autant plus de joie, qu'il avoit trois cens barres de girofle dont on chargea

en même tems les deux Vaiſſeaux. Ce fut un grand bonheur pour lui ; car s'il fût reſté ſeulement juſqu'au 9 de Février ſuivant, tout ſeroit tombé entre les mains d'*André Furtado de Mendoza*, qui après avoir été battu devant Bantam par l'Amiral *Wolphart Harmanſen*, vint décharger toute la rage de ſon reſſentiment ſur les pauvres Inſulaires d'Amboine, amis des Hollandois. Les violences & les cruautés qui furent exercées contr'eux, ſont preſque ſans exemple. Ils gémirent ſous ce joug inſupportable pendant quelques années, toujours dans l'eſpérance de revoir l'Amiral Van der Hagen, qui leur avoit promis de revenir inceſſamment avec de nouvelles forces. Ils n'attendirent pas l'expiration du terme qu'il leur avoit fixé, pour lui faire ſavoir de leurs nouvelles. Trois de leurs Députés ſe trouvoient à Bantam lorſqu'il y arriva, & leurs vives inſtances ne purent qu'augmenter l'ardeur qu'il avoit de ſe rendre à ſa deſtination. Enfin il parut, comme on l'a dit, le 21 de Février 1605, & fut à la fois le vainqueur d'Amboine & le libérateur de ſes peuples.

Pour ce qui eſt de Furtado, la fortune lui avoit de nouveau tourné le dos depuis quelque tems. Il trouva moins de réſiſtance à Amboine, que dans quelques Iſles de ſa dépendance, où les principaux chefs de ces peuples s'étoient retirés. Ceux qui s'étoient ſoumis en apparence, le trahiſſoient de tous côtés. Le *Pati* de *Loheo*, entr'autres, lui envoya des préſens accompagnés d'une aimable créature, qu'il fit paſſer pour ſa fille, ce qui lui gagna la faveur de l'Amiral Portugais. Il s'en ſervit enſuite utilement pour dérober les fugitifs de *Hito* à ſes pourſuites. *Ihamahoe*, Place forte dans l'Ile de *Honimoa*, ou *Liaſe*, la neuviéme du reſſort d'Amboine, arrêta tout-à-coup ſes conquêtes. Il y fut repouſſé avec une perte très-conſidérable. Après ſon retour à Amboine, il convoqua les chefs de toutes les Négreries de Mores qui avoient été réduites, ſous prétexte qu'il vouloit en former un Conſeil National; mais il les retint tous en ôtage, juſqu'à ce qu'il ſe fût préparé pour l'expédition qu'il méditoit contre Ternate.

A ſon départ pour les Moluques, Furtado donna ordre que toutes les

Coracores de la forteresse, & une partie de celles de la côte *Hito* & de l'Isle *Oma*, le suivissent en signe de triomphe à Ternate ; mais y étant arrivé, il se vit bien-tôt hors d'état de rien entreprendre, par les disgraces que sa flotte eut à essuyer, & qui lui firent perdre une grande partie de son monde. Furtado, dans l'abattement où le plongeoient ces désastres, ne paroissoit plus le même homme qui s'étoit rendu autrefois si redoutable. Les Coracores d'Amboine, profitant de cette situation, s'éloignerent peu à peu, pour regagner les côtes de leur Isle ; mais étant arrivées à la hauteur de *Lessidi* & de *Cambello*, elles furent attaquées par ceux de Ternate & de Loehoe, qui ne leur permirent de continuer leur route, qu'après avoir massacré tous les Portugais qu'ils trouverent à bord de ces Bâtimens.

Ajoutons, en faveur de ceux qui s'intéressent au sort des personnages qu'on leur présente dans les relations, que ce *Frederic Houtman*, premier Gouverneur Hollandois d'Amboine, doit être le même qui étoit resté prisonnier à *Pedir*, après le départ de

Van Caerden. On ne ſait pas par quelle avanture il recouvra la liberté. Mais on a de lui un petit Traité d'Obſervations Aſtronomiques, qu'il fit pendant ſon ſéjour dans l'Iſle de Sumatra, & qu'il publia depuis. *

SECONDE REMARQUE pour la page 440 du même Volume.

On vient de voir que ce n'étoient pas les Hollandois qui avoient *pillé* le Fort ; auſſi n'avoient-ils chargé le *Gueldres* (car le *Gouda* n'étoit point de cette expédition) que de girofle, & non des *dépouilles* des Portugais. D'ailleurs ceux-ci n'étoient pas ſi bien chaſſés de *toutes* les Moluques, qu'ils n'y poſſédaſſent encore un petit Fort dans l'Iſle de *Solor* proche de *Timor*. Au reſte, M. Prevoſt remarque ici ſimplement, *qu'ils revinrent à Tidor après le départ des Hollandois ;* mais il nous paroît néceſſaire d'y ajouter quelques circonſtances, comme nous avons fait ci-deſſus au ſujet d'Amboine, afin de lier d'autant mieux la ſuite des évenemens, en rempliſſant le vuide qui reſte ordinairement entre un voyage & l'autre.

* *Valentyn*, T. II. Part. 2. pag. 21 & ſuiv.

En partant, le Vice-Amiral laiſſa quatorze de ſes gens ſous les ordres du Premier-Commis Adrien *Harmanſzoon*, chargés de veiller aux intérêts des Hollandois auprès du Roi de Ternate & de Tidor, & de travailler à rétablir la paix entr'eux. Mais le dernier de ces Princes ayant appellé les Eſpagnols à ſon ſecours, *Don Louis d'Acunha*, Gouverneur des Philippines, parut tout-à-coup le 14 de l'année ſuivante, avec une flotte de trente-deux voiles & de trois mille hommes d'équipage, dont ſeize cens étoient Eſpagnols (1). Il vint mouiller entre Ternate & Tidor, où il trouva encore l'*Oueſt-Friſe*, un des Vaiſſeaux de l'Amiral *Van der Hagen*. Après pluſieurs tentatives inutiles, pour s'emparer de ce Vaiſſeau, les Caſtillans ſe rendirent à Tidor, où ils firent quatre Hollandois priſonniers. De-là paſſant à Ternate, ils aſſiégerent la forteresſe de *Gamma Lamma*, qu'ils emporterent au bout de trois jours. Les Hollandois n'y avoient plus qu'un Sous-Commis &

(1) *De Faria* dit ſeulement mille Eſpagnols & quatre cens Inſulaires. *Aſia Port.* Vol. III. Part. 2. chap. 6.

deux hommes (2). Harmanſzoon, avec les ſix autres, s'étoient ſauvés à bord de l'*Oueſt-Friſe* qui périt dans ſa route. Les priſonniers eurent un ſort plus heureux. Les Caſtillans les ayant tranſportés dans quelques Iſles voiſines, ils ne tarderent pas de rejoindre leurs compatriotes à Amboine.

Revenons aux affaires du Roi de Ternate. Ce Prince, qui ſe nommoit *Sahid*, & qu'on a vû figurer dans les voyages de *Warwick* & de *Van Neck*, avoit évité l'orage à tems. Il s'étoit retiré d'abord avec une partie de ſes gens à Tacoma; mais ne s'y croyant pas aſſez en ſûreté, il y laiſſa un de ſes neveux nommé *Hhamza*, & s'enfuit à Gilolo. Les Caſtillans mirent tout en œuvre pour l'attirer par leurs belles promeſſes. La Reine, qu'ils trouverent apparemment moyen de gagner, ſur-

(2) Suivant *de Faria*, le Roi ſe trouvoit dans la fortereſſe, qui étoit défendue par cent pieces de canon; mais il ſe trompe au premier égard, & ſans doute à bien d'autres. Il ajoute que les Hollandois & les Inſulaires, croyant ſurprendre les aſſiégeans, firent une ſortie, mais ils furent repouſſés par *Jean Rodriguez Camelo*, qui entra dans le Fort avec eux & s'en rendit maître, après quoi les Hollandois furent chaſſés tout de ſuite de Ternate, *ibid.* Ne diroit-on pas que les trois hommes qui y étoient demeurés ſont ici montre pour trois cens?

monta ſes défiances. D'ailleurs, on lui avoit fait entendre, qu'ils avoient deſſein de donner ſa Couronne à ſon neveu ; & celui-ci ne ceſſant de l'exhorter à être ſur ſes gardes, lui devenoit de jour en jour plus ſuſpect. Sahid eut cependant la précaution de faire éloigner ſes fils, & s'embarqua ſeul ſur la Caracore que ceux de Tidor lui avoient amenée. Les Caſtillans ne ſe virent pas plutôt maîtres du Roi, de Hhamza, & de cinq ou ſix principaux Seigneurs de la Cour de Ternate, qu'ils les conduiſirent comme priſonniers à bord d'un Vaiſſeau pour être tranſportés à Manille.

Cette nouvelle étant parvenue à Gilolo, obligea les Ternatois à ſe cacher avec plus de ſoin dans les montagnes. Le fils du Roi, déſigné ſon ſucceſſeur, n'étoit qu'un enfant d'onze ans ; mais il avoit encore auprès de lui des hommes d'un mérite diſtingué, qui ſe chargerent du gouvernement de ſes Etats. La premiere choſe que fit ſon Conſeil, fut d'envoyer des Députés à Bantam, pour voir s'il n'y étoit point arrivé des Hollandois, & pour implorer leur aſſiſtance contre leurs ennemis. *Kaytsjili Aali*, autre

neveu du Roi, étoit à la tête de cette ambaſſade. Il revint ſans avoir trouvé ce qu'il cherchoit ; mais l'année ſuivante 1607, étant retourné à Amboine pour le même objet, il y rencontra l'Amiral *Matelief*, dont le journal va nous apprendre ce qui ſe paſſa à cette occaſion *.

FONDATION DE BATAVIA (3), pour la page 488 du Tome XXXI.

VAN DER BROECK. 1618.

Origine de l'établiſſement des Hollandois à Jacatra.

LEs Hollandois, pour ſe ſouſtraire aux violences ſans nombre qu'ils éprouvoient depuis quelques années à *Bantam*, ayant réſolu de ſe chercher un autre azyle dans l'Iſle de Java, firent en 1610 & 1611, une convention avec le Roi de *Jacatra*, nommé *Widiak Rama*, qui leur permit d'y bâtir

* *Valentyn*, T. I. Part. 2. pag. 215. & ſuiv.

(3) Tout ce que nous inſererons ici, ſera tiré d'un Ecrit intitulé *Batavia's Grondveſting*, ou *Fondation de Batavia*, dont le public eſt redevable aux ſoins du Gouverneur général *Camphuis*, qui n'étant encore que premier Clerc de la Secretairie générale des Indes, s'étoit appliqué particuliérement à recueillir tout ce qui concernoit ce grand & mémorable évenement. *Valentyn*, qui nous a conſervé cet intéreſſant morceau d'Hiſtoire, avertit que l'Auteur l'a compoſé ſur les anciens Manuſcrits originaux qui ſe trouvoient encore de ſon tems, dans les archives de la Compagnie, mais qui n'exiſtent plus. C'eſt ce qui le rend d'autant plus précieux.

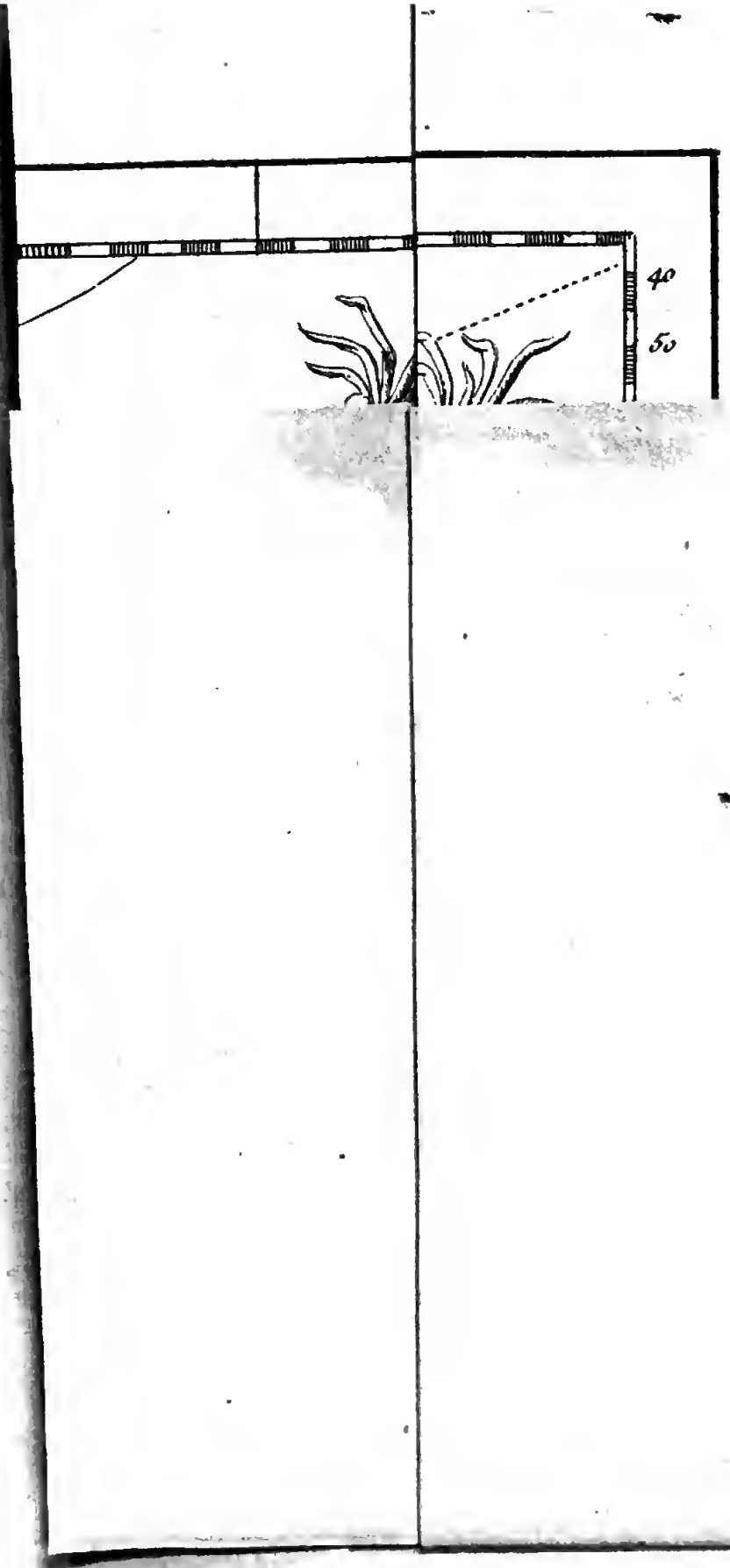
40
50

une loge au côté oriental de la riviere, près du golfe. Leur commerce reſtoit ainſi partagé entre ces deux Villes. Mais le *Pangoran*, ou Gouverneur du jeune Roi de Bantam, jaloux d'une entrepriſe qui ne lui préſageoit rien de favorable pour l'avenir, ne s'occupa plus que des moyens de la traverſer dans ſes premiers commencemens. Promeſſes, menaces, tout fut employé ſans le moindre ſuccès. *Coen*, qui de Directeur général du Commerce à Bantam & à Jacatra, étoit paſſé, cette année 1618, au Gouvernement général des Indes, reçut ordre, en même-tems, de pouſſer vivement le projet de la Compagnie, par rapport au nouvel établiſſement qu'elle avoit en vûe de former ſur la pointe d'*Ontong-Java*, à l'embouchure de la riviere de *Tangeran*. Pour cet effet Coen entra en négociation avec le Roi de Jacatra, que ſon intérêt portoit aſſez à y donner les mains. Mais il avoit à redouter le reſſentiment des Princes voiſins; & quoique la protection de la Compagnie eût pû lui paroître ſuffiſante pour le défendre contr'eux, l'idée d'une fortereſſe, qu'on vouloit conſtruire dans ſes Etats, ne lui cauſoit pas moins

VANDER BROECK, 1618.

Jalouſie des Bantamois.

Négociations de Coen avec le Roi de Jacatra.

Appréhenſions de ce Prince, qui s'ouvre là-deſſus avec ceux de Bantam.

VAN DER BROECK. 1618.

d'allarme pour ſon indépendance. Dans cet embarras, qu'il tâchoit de diſſimuler, ce Prince prit enfin le parti de s'en ouvrir ſecretement à ceux de Bantam, tandis qu'il leurroit les Hollandois par de belles eſpérances.

Complots formés pour détruire les Hollandois.

Ceux de Bantam, qui ne craignoient d'abord que la perte d'un commerce avantageux, avoient conçû, depuis, trop de défiance du grand nombre de Vaiſſeaux Hollandois, Anglois & François qu'ils voyoient journellement arriver aux Indes, pour qu'ils ne trouvaſſent pas dans leur propre ſûreté, un nouveau motif de s'oppoſer de toutes leurs forces aux progrès de ces dangereux étrangers. Leur deſſein étoit, de tenir en échec les Hollandois & les Anglois, de les inciter les uns contre les autres, & de commencer par détruire proviſionellement les premiers à Jacatra, parce que c'étoient ceux qui leur donnoient le plus d'ombrage; après quoi, rien ne leur paroiſſoit ſi facile que d'extirper le reſte. Le Pangoran *Aria Rana* ou *Raxa di Mengala*, que ſa qualité de Prêtre Mahométan rendoit doublement ennemi des Chrétiens, étoit, comme on l'a dit, à la tête du gouvernement de

Fauſſe confidence du Pangoran au Général Coen.

Bantam, pendant la minorité du Roi. Ce Miniſtre, auſſi ruſé que perfide, pour ſe mettre à couvert de tout ſoupçon, au cas que ſon coup vînt à manquer, après avoir juré la mort du Général Coen & de tous les ſiens, le fit avertir en confidence, qu'il ſe doutoit de quelque mauvais deſſein de la part des Anglois, & que pour en prévenir l'exécution, il lui conſeilloit de ſe retirer à Jacatra, d'où il ſeroit également à portée de donner ordre à tout. Coen jugea à propos de ſuivre cet avis, & partit là-deſſus, laiſſant à Bantam quelques Commis pour continuer le commerce.

VAN DER BROECK. 1618.

La haine que les Bantamois portoient aux Hollandois, leur étoit commune avec les autres Princes de l'Iſle. Ils s'étoient réunis pour forcer le Roi de Jacatra, qui reſpectoit encore ſon intérêt, à permettre que ce complot fût exécuté dans ſes Etats, & même à y prêter la main. Pangoran *Gabang*, frere du Pangoran régnant de Bantam, & qui ne lui cédoit ni en adreſſe ni en méchanceté, fut choiſi pour conduire cette trame infernale. Il partit de Bantam avec ſes femmes & les enfans, ſous prétexte qu'il ne vou-

On veut ſurprendre les Hollandois à Jacatra.

VANDER BROECK. 1618.

loit point ſe mêler de prétendues brouilleries ſurvenues entre ſon frere & les Anglois. Après s'être arrêté pendant deux mois dans un diſtrict à l'eſt de Jacatra, où il ne paroiſſoit occupé que des plaiſirs de la chaſſe, il fit enfin ſavoir le 19 d'Août, au Général Coen, qu'il étoit arrivé à *Poelo Poetri*, petite Iſle à une lieue de Jacatra, nommée aujourd'hui *Van der Smit*, où il ſouhaitoit fort de lui parler. Coen s'y étant rendu le lendemain, ils partirent enſemble, chacun à bord de ſon propre Bâtiment, pour venir à Jacatra, où Pangoran Gabang arriva de bonne heure avec ſa ſuite, compoſée d'environ trois cens hommes. Tout le reſte du jour ſe paſſa en conférences avec le Roi & ſes principaux Officiers. Avant que de quitter le Général, Pangoran Gabang, qui affectoit une gaieté extraordinaire, lui avoit dit, qu'étant invité par le Roi de Jacatra, il profiteroit de cette occaſion pour viſiter la Loge Hollandoiſe. En effet, vers le ſoir qu'il faiſoit déja obſcur, il ſe préſenta devant la porte, au moment que le Général alloit entendre la priere.

Coen, autant en peine que surpris de cette visite à une heure si indûe, ordonna d'abord que la priere se fît comme à l'ordinaire. En même-tems il chargea le Premier-Commis, nommé *Carpentier*, de faire prendre les armes à tous les soldats, qui étoient au nombre d'environ cinquante, & de les poster, avec leurs mêches allumées, sur la gallerie du nouveau logement, tandis que Pangoran Gabang & ceux de sa suite seroient amusés en dehors par quelques complimens. Tout étant bien préparé, il entra, accompagné du frere du Roi de Jacatra & de plus de cinq cens hommes, examina avec attention le logement, & partit encore la même nuit pour retourner à Bantam, témoignant être extrémement satisfait des politesses du Général, quoique navré au fond de son cœur, d'avoir dû renoncer, par la force des obstacles, à un entreprise si bien concertée.

VAN DEN BROECK. 1618. Trahison manquée.

Le lendemain, le Roi de Jacatra vint trouver le Général Coen, pour s'informer s'il n'avoit point été effrayé de cette visite. Entr'autres discours qu'il lui tint, il l'assura qu'il avoit envoyé la veille son frere, avec quel-

Le Roi de Jacatra cherche à s'en disculper.

VAN DER BROECK. 1618.

ques Orancaies, & une bonne troupe de gens, pour ſecourir les Hollandois, au cas que le Pangoran eût voulu exécuter quelque mauvais deſſein contr'eux, quoiqu'il ne le penſoit pas. Coen, qui ſavoit à quoi apprécier ces aſſurances, feignit de les croire ſinceres, & fit même à ce Prince les plus grands remercîmens de cette nouvelle preuve de ſon affection envers la Nation Hollandoiſe.

Embarras des Hollandois.

Le danger, auquel les Hollandois venoient d'échapper, ne leur permettant plus de reſter tranquilles à Jacatra, Coen ſe hâta de faire tranſporter l'argent comptant & la plûpart des marchandiſes à bord des huit Vaiſſeaux qui étoient à la rade; mais il ne pouvoit encore ſe réſoudre à abandonner entiérement un ſéjour qui coûtoit déja de ſi grandes dépenſes à la Compagnie. D'un autre côté le Roi, qui remarquoit ces préparatifs, proteſtoit de ſon innocence, de ſon amitié & de ſa fidélité à ſes engagemens. Il offroit de les confirmer ſous le ſerment le plus ſacré aux Mahométans; & lorſqu'il crut qu'on pourroit ſe laiſſer aller à ſes belles promeſſes, il n'y a ſorte de ruſes, qu'il ne mît en uſage pour tâcher

d'attirer le Général dans quelque partie de promenade, ſous prétexte de lui faire voir ſes Etats, & de choiſir un endroit qui pût convenir à ſes vûes. C'étoit, pour les Hollandois, autant d'indices d'une nouvelle trahiſon. Ils ſavoient d'ailleurs, que le *Soeſoehoenam Mataram*, ou l'Empereur de Java, le Roi de *Tsjeribon*, & les autres Princes de l'Iſle, s'étoient oppoſés à leurs demandes. Enfin tout leur annonçoit que les Anglois de Jacatra & de Bantam étoient d'intelligence avec les Inſulaires. Au milieu de tant d'embarras, les Hollandois, hors d'état de rien entreprendre avec eſpérance de ſuccès, & réduits à veiller autour d'eux, ſe contentoient d'abattre quantité de petites barraques de *bambou* trop contiguës, afin de prévenir qu'on ne les incommodât par des incendies.

VAN DER BROECK. 1618.

Dans ces entrefaites on reçut, de *Japara*, la triſte nouvelle que la loge de la Compagnie avoit été pillée par ordre du Mataram, & qu'outre la perte des marchandiſes, qui pouvoient ſe monter à vingt mille réales de huit, il y avoit eu à la même occaſion trois hommes tués, autant de

Hoſtilités exercées contr'eux.

VAN DER BROECK. 1618.

blessés & dix-sept faits prisonniers. Cette catastrophe, jointe à la certitude des desseins sinistres du Roi de Jacatra & des Bantamois, qui se développoient de jour en jour, obligea le Général Coen à fortifier secrettement sa loge; d'autant plus que les Anglois, qui venoient d'en bâtir une de pierre à l'opposite, tenoient une conduite fort extraordinaire avec le Roi de Jacatra, tantôt faisant mine d'être brouillés, & tantôt reparoissant bons amis; le tout dans la vûe de faire prendre le change aux Hollandois, qui n'en étoient que plus sur leurs gardes. On mit donc la main à l'œuvre; & l'audace augmentant à mesure que les travaux s'avançoient, on résolut enfin, dans un Conseil tenu le 22 d'Octobre, de continuer l'ouvrage commencé, & d'en former une forteresse à l'abri de toute attaque.

Ils fortifient leur Loge.

C'est ainsi qu'une nécessité involontaire fit tomber le projet favori de l'établissement des Hollandois, sur la pointe d'Ontong-Java. Depuis deux mois, ils avoient commencé à se fortifier par d'autres vûes, dans l'Isle *Onruſt*. Ce poste leur devenoit nécessaire, & favorisoit beaucoup leur

entrepriſe, parce que la Loge de Jacatra & les Vaiſſeaux n'étoient pas à portée de ſe prêter mutuellement du ſecours. Vers le milieu du mois de Novembre, le premier angle de la nouvelle Fortereſſe ſe trouva déja pourvû de douze pieces de canon, au grand étonnement du Roi de Jacatra, qui voyant que le Général Coen s'obſtinoit à ne plus paroître à la Cour, malgré toutes ſes invitations, ſe tranſporta lui-même à la loge, avec pluſieurs de ſes Orancaies, pour s'informer fort poliment, d'où provenoient ces changemens, & pourquoi on lui témoignoit tant de défiance. Coen lui en donna diverſes raiſons, dont ce Prince feignit d'être ſi ſatisfait, que loin de s'oppoſer à la continuation des travaux, il déclara que le Général étoit le maître de faire à cet égard ce qu'il jugeroit à propos. Mais il fit défendre ſous main aux Chinois & Javanois, de travailler pour les Hollandois, ce qui rallentit beaucoup l'ouvrage, tandis qu'il ſe mit à fortifier ſa Ville, & à l'enfermer de murailles, ſous prétexte qu'il étoit menacé d'une prochaine invaſion de la part du Soeſoehoenam Mataram. Coen fit ſemblant d'applau-

VANDER BROECK. 1618.

Le Roi de Jacatra en fait autant de ſon côté.

VAN DER BROECK. 1618.

dir à cette perfidie du Roi, & pour lui combler la meſure, il lui avança non-ſeulement une ſomme de mille réales, mais lui fit encore préſent de deux cens autres pieces, en l'aſſurant qu'il contribuoit de grand cœur à la taxe qui avoit été impoſée ſur les Chinois, afin de ſubvenir aux dépenſes que demandoient ces nouvelles fortifications.

Vengeance que prennent les Hollandois.

Vers le même tems, on fut informé que les Hollandois de *Jamby* avoient couru grand riſque d'être auſſi maſſacrés & pillés; mais que la crainte qu'inſpiroient les Portugais aux habitans, les avoit empêchés d'exécuter leur deſſein contre les premiers, dont l'aſſiſtance leur paroiſſoit encore néceſſaire. A *Macaſſar*, leurs compatriotes avoient éprouvé le même ſort que ceux de la loge de Japara. Le Général Coen, réſolu d'en tirer vengeance, fit partir le 28 d'Octobre, trois Vaiſſeaux, ſous les ordres du Commandeur *Arent Maartenze*, qui onze jours après, ayant fait une deſcente à la tête de cent cinquante hommes, mit le feu à la Ville de Japara qui fut réduite en cendres, ainſi que la Loge Hollandoiſe & un petit Fort de bois

que les meurtriers Javanois avoient construit tout auprès. Il brula ou prit encore dix Jonques, outre plusieurs Pirogues & autres Bâtimens, sans avoir perdu un seul homme, quoiqu'on en eût tué une trentaine aux ennemis. Après cette heureuse expédition, Maartenze avoit remis à la voile pour aller châtier ceux de Macassar, sans s'arrêter aux propositions d'accommodement qui lui avoient été faites de la part du Gouverneur de *Damak*, avec promesse de s'employer auprès du Mataram, pour lui faire obtenir satisfaction, au sujet de ce qui s'étoit passé à Japara.

VAN DER BROECK. 1618.

Ces nouvelles répandirent la terreur parmi ceux de Bantam & de Jacatra, qui prévoyoient que leur trahison seroit quelque jour punie de la même maniere. Une comète à grande queue, qui avoit paru dans le même tems, augmentoit encore la consternation. Mais les Anglois de Bantam, ayant reçû un nouveau renfort de cinq Vaisseaux, n'oublierent rien pour ranimer le courage de ces peuples abattus. Ils leur vantoient la supériorité de leurs forces, & les assuroient qu'ils ne se donneroient pas de repos, qu'ils

Allarmes des Javanois.

Les Anglois raniment leur courage.

VAN DER BROECK. 1618.

n'euſſent la tête du Général Coen, qui leur avoit tant fait de mal ; & pour prouver en quelque façon la ſincérité de leurs intentions, ils s'emparerent, le 15 de Décembre, d'un Navire Hollandois nommé le *Lion Noir*, qui venoit de Patane, chargé de poivre & d'autres marchandiſes pour la valeur de cent cinquante-deux mille florins, ſans compter cent laſtes de riz. L'équipage de ne navire ſe doutoit ſi peu d'une ſurpriſe de la part des Anglois, que le Directeur *Henri Janſzoon* n'avoit fait aucune difficulté de ſe rendre à terre la veille, à leur invitation. On le conduiſit d'abord à l'Amiral Anglois, qui envoya encore, la même nuit, quatre de ſes meilleurs Vaiſſeaux, leſquels étant arrivés le matin auprès du *Lion Noir*, menacerent les Hollandois de les faire tous pendre s'ils ne ſe rendoient ſur-le-champ. Comme ils manquoient de poudre, & que leur navire n'étoit pas capable de défenſe, ils n'eurent point d'autre parti à prendre ; cependant ils ſtipulerent qu'on leur laiſſeroit la liberté de ſe retirer où ils voudroient ſans être pillés, & après qu'ils auroient été entierement payés de

Ils s'emparent d'un Navire Hollandois.

leurs gages ; mais les Anglois, qui avoient eu assez peu de bonne-foi pour se rendre maîtres du navire par surprise, ne furent pas plus scrupuleux à rompre la capitulation. Tout l'équipage fut envoyé en prison, à la réserve du Directeur & d'onze hommes. VAN DER BROECK. 1618.

Van der Broeck s'étoit disposé, le 11 de Décembre, à partir pour Surate, lorsqu'on apprit à Jacatra, que les Anglois s'étoient emparés, par trahison, du Navire Hollandois le *Lion Noir*, qui venoit de Patane. Cette nouvelle lui fit abandonner le dessein de son voyage (4). Les Anglois,

(4) Après ce court début, qui n'éclaircit aucune des circonstances intéressantes que nous avons rapportées, M. Prevost continue son récit de cette maniere :

» Il résolut (parlant toujours de Van der Broeck) » de fortifier la loge de » sa Nation à Jacatra, » pour la mettre en état » de se défendre contre » les Anglois, de la part » desquels il jugea qu'il » falloit s'attendre à d'au- » tres insultes. Elle fut » entourée aussi-tôt de » palissades & d'un rem- » part de terre. Les Java- » nois, voyant croître ces » travaux, commencerent » aussi à se fortifier. C'é- » toit se déclarer pour » les ennemis de la Com- » pagnie Hollandoise. » Alors Van der Broeck » jugea qu'il falloit périr, » s'il n'avoit pas des murs » capables de le déten- » dre ; & dans une si » juste crainte, il en re- » prit de faire de sa loge » un Fort à l'épreuve de » toutes sortes d'assauts. » Il y fit travailler de » toute sa force. *Ainsi*, dit il. » *dans un tems* » *où les Hollandois ne pen-* » *soient à rien moins qu'à* » *s'emparer d'une place* » *dans les Indes, on a fa-*

VAN DER BROECK. 1618.

informés de ſon départ, avoient déja envoyé quelques-uns de leurs Vaiſſeaux pour l'intercepter dans ſa route. Il étoit aiſé de s'appercevoir qu'ils n'avoient d'autre but, que de diminuer peu-à-peu le nombre des Vaiſſeaux Hollandois, & de s'en renforcer, pour aller enſuite fondre ſur leur flotte, avec autant de ſupériorité que d'apparence de ſuccès. Ils ne s'en cachoient même pas; & lorſque le Général Coen leur eut fait demander les raiſons de la priſe du *Lion Noir*, Thomas *Dael* leur Amiral, ne fit pas

[Leur Amiral ſe déclare ouvertement contr'eux.

» *l'approprier par quelque* » *autre voie, la néceſſité* » *les contraignit d'en occu-* » *per une, & d'y bâtir* » *une forteresſe qui eſt deve-* » *nue leur boulevard. Ils* » *doivent cet établiſſement* » *à la jalouſie des Anglois,* » *qui ne s'imaginoient pas* » *que la guerre qu'ils entre-* » *prenoient, dût procurer* » *cet avantage à leurs* » *ennemis. Les hommes for-* » *ment des projets, & Dieu* » *diſpoſe des évenemens,* » pag 400.

N'oublions pas de faire honneur à M. Prevoſt, de l'erreur qu'il releve dans une note, où il renvoie ſes lecteurs aux *Relations précédentes* & au *Mémoire de Matelief*, pour juger, dit-il, de la *ſincérité* de la réflexion de Van der Broeck, au ſujet de l'établiſſement purement caſuel des Hollandois. Cependant il eſt très-probable que Van der Broeck, en qualité de nouveau venu, & peu initié juſqu'alors dans les ſecrets du Gouverneur général des Indes, n'a péché que par ignorance; ainſi ſa *ſincérité* ne doit pas dépendre de ſes *préjugés*: mais que dira-t-on de celle de M. Prevoſt, qui malgré ſon original, fait prendre ici à l'Auteur, quantité de réſolutions vigoureuſes dont il ne ſe vante pas lui-même?

difficulté

difficulté de déclarer aux Députés, qu'il étoit dans l'intention, non-seulement de courre sus à tous les Vaisseaux Hollandois qu'il rencontreroit, & de se rendre ensuite à Jacatra, pour battre le reste; mais qu'il tâcheroit encore de s'assurer, mort ou vif, de la personne du Général Coen. VAN DEN BROECK. 1618.

La guerre étant ainsi ouverte entre les Anglois & les Hollandois, ceux-ci requirent le Roi de Jacatra & les Bantamois de rester neutres, sans favoriser une Nation plus que l'autre. On le leur promit, mais les choses n'en alloient pas moins leur train ordinaire. *Van Uffelen*, Chef du Comptoir de Bantam, marquoit que le Pangoran régnant avoit très-expressément défendu de laisser sortir du port aucuns de ses gens, soit vers le détroit de la Sonde, ou du côté de Jacatra, pour avertir les Vaisseaux Hollandois que les Anglois guettoient sur eux. Son intelligence avec les Javanois.

Le Roi de Jacatra comprit assez quelles pouvoient être les suites de l'entrepriſe des Hollandois. Il avoit autrefois reçû d'eux de l'artillerie, dont il fit des batteries régulieres. De part & d'autre, on s'arma de défiance, & les ouvrages furent poussés avec On continue à se fortifier de part & d'autre.

VAN DEN BROECK. 1618.

le dernier empreſſement ; mais les Javanois, qui l'emportoient par le grand nombre, & qui avoient des matériaux en abondance, avançoient beaucoup plus leur travail. Dans une ſeule nuit, ils dreſſerent, ſous la loge des Anglois, vis-à-vis d'un cavalier du Fort, une batterie de cables, de bois & de terre, qui auroit pû fermer la riviere aux Hollandois. Coen (5) aſſembla le Conſeil, & fit conſidérer que ſi l'on arrêtoit promptement cet ouvrage, la perte du Comptoir & la ruine de la Compagnie étoient certaines aux Indes. On prit la réſolution de tenir ferme, de continuer les fortifications, & de ne pas ſe borner même à la défenſive (6). Un Commis, nommé *le Févre*, fut envoyé le 23 de Décembre, à la loge des Anglois, pour leur déclarer que s'ils ne ſupprimoient pas volontairement la nouvelle batterie, on étoit déterminé à la détruire. Ils répondirent que c'étoit l'ouvrage du Roi & de ſes ſujets, & qu'ils n'avoient ni le droit ni l'intention d'y toucher ; mais ils avouerent

Déclaration des Hollandois.

(5) C'eſt encore Van den Broeck qui figure ici dans l'édition de Paris, contre ce que porte l'original même.

(6) *Ibid.*

enſuite, qu'ils travailloient de concert pour leur défenſe, & qu'ils n'étoient pas dans l'idée d'y renoncer. Dès que le Févre fut ſorti de leur loge, les Javanois y entrerent & l'occuperent (6). Le Général Hollandois (7) fit prendre auſſi-tôt les armes, & chargea trois Officiers, chacun avec ſa troupe, de mettre le feu tout à la fois au quartier de la tranchée Javanoiſe, au quartier des Chinois, & à la Loge Angloiſe, qui embraſſoit la nouvelle batterie. On tira ſur eux quelques coups de canon, qui ne leur cauſerent aucun mal. Van den Broeck eut ordre de faire tirer ſur la Ville, de la batterie du cavalier qui n'étoit encore qu'à demi élevé, dans l'eſpérance de faire breche au mur ennemi. Cinquante coups de canon, qui furent tirés pendant la nuit, ayant

(6) Ces mots ont reçû une tournure moins ſimple dans l'édition de Paris, où on lit: » A peine » le Févre les eut-il quittés, qu'ils y reçurent » les Javanois, comme » s'ils n'euſſent pû leur » en refuſer l'entrée. »

(7) M. Prevoſt s'eſt crû obligé d'ajouter ici, *qui etoit arrivé au Fort*, parce qu'il falloit néceſſairement le ſuppoſer abſent, pour ne point ôter à Van den Broeck, le commandement qu'il avoit jugé à propos de lui donner d'abord. Diſons cependant, pour excuſer M. Prevoſt, que le journal n'avoit pas encore nommé exactement le Général Hollandois.

produit peu d'effet, on ceſſa, pour épargner la poudre. Les habitans de la Ville firent jouer auſſi leur artillerie, qui tua quinze hommes aux Hollandois, & qui leur en bleſſa huit ou dix (8).

VAN DEN BROECK. 1618.

Ouvrages de l'ennemi.

La Ville de Jacatra étoit ſituée à douze lieues de Bantam (9), ſur le bord d'une riviere. Le Roi l'avoit fait entourer, depuis peu, d'une bonne muraille de pierre rouge, & flanquer d'un gros cavalier, fort élevé, d'où le canon pouvoit incommoder beaucoup les Hollandois. L'entrée de la riviere étoit défendue auſſi par un baſtion; & le Roi fit boucher le paſſage avec des eſtacades, pour empêcher les Hollandois de ſortir. Pour eux, le fond de leur loge qu'ils venoient d'ériger en Fort, conſiſtoit dans un nouveau Bâtiment nommé *Maurice*, qui régnoit ſur la riviere, & dans le vieux, nommé *Naſſau*, qui faiſoit face au ſud (10). Il y avoit au côté ſeptentrional, une courtine de terre, le long du rivage, & une paliſſade de neuf pieds de hauteur, & de ſept d'é-

Nouveau Fort des Hollandois.

(8) Page 401.
(9) Par les ſix dégrés dix minutes.
(10) Page 402.

paiſſeur, mais qui étant ſans parapet, laiſſoit voir les Hollandois à découvert. Le côté oriental avoit trois angles ouverts, & le cavalier à demi élevé, ſur lequel on n'avoit pas laiſſé de placer déja deux pieces de canon de fonte. L'angle qui étoit ſur la riviere, du côté du Bâtiment de Maurice, étoit élevé de deux pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée, & capable de défenſe contre une irruption, ſans être à l'épreuve du mouſquet. Il étoit muni de deux pieces de fonte & de cinq autres pieces, groſſes & petites. L'angle de nord-eſt, qui regardoit la mer, étoit de même hauteur que la courtine, avec des paliſſades juſqu'au parapet, & un toît de bois pour ſe garantir de la pluie. Il étoit muni de ſept pieces de canon. Au côté du nord-oueſt, on n'avoit pas encore commencé d'angle, quoiqu'on en ſentît la néceſſité. Il n'y avoit qu'une ſimple défenſe de bambou, devant le Bâtiment de Naſſau, & une gallerie d'où l'on pouvoit tirer le mouſquet (11).

VAN DEN BROECK. 1618.

Le Général Coen, dont l'attention étoit partagée par d'autres ſoins, Second attaque infructueuſe des Hollandois

(11) On ne change rien à cette deſcription de l'Auteur.

VAN DEN BROECK, 1618.

nomma le lendemain Van den Broeck, Capitaine-Major de la place. On continua de tirer tout le jour, tandis qu'on ne perdoit pas un moment pour achever le cavalier. Mais comme les Hollandois étoient à découvert en tirant, ils furent obligés d'employer leurs belles toiles & leurs précieuſes marchandiſes pour ſe couvrir. Le Roi de Jacatra ayant été renforcé de toute l'artillerie des Anglois, les Hollandois brûlerent, ce jour-là, le quart de leur poudre. En échange, ils démonterent à l'ennemi quelques pieces de canon qui les incommodoient le plus. Un de leurs Officiers, qui entreprit le jour ſuivant de ſe rendre maître de la batterie ennemie, y fut tué avec ſept hommes, & cet incident releva beaucoup l'audace des Javanois. Ils mirent la tête du Lieutenant au bout d'un mât, devant leur batterie du cavalier; & malgré les oppoſitions de ceux du Fort (12), ils dreſſerent une ſeconde batterie dans le quartier des Chinois, c'eſt-à-dire, près du Bâtiment de Naſſau.

Double rôle que joue le Pangoran de Bantam.

Cependant la nouvelle de cette

(12) C'eſt encore de Van den Broeck dans l'édition de Paris.

guerre étant passée à Bantam, le *Pangoran* (13), ou le Ministre du jeune Roi, reprocha au Roi de Jacatra, d'avoir souffert que les Hollandois eussent poussé leurs travaux, & de ne s'y être pas opposé dans l'origine. Quoiqu'il vécut depuis long-tems en mauvaise intelligence avec lui, la crainte d'être attaqué à son tour, si les Hollandois demeuroient vainqueurs, le porta aussi-tôt à lui envoyer un secours de quatre cens hommes. D'ailleurs les Anglois ne cessoient de l'animer; & lorsqu'ils eurent appris que leur loge avoit été brûlée à Jacatra, ils le solliciterent vivement de faire brûler aussi celle de la Compagnie Hollandoise à Bantam. Mais il ferma l'oreille à leurs instances, & les empêcha, jusqu'à trois fois, de prendre d'eux-mêmes la permission qu'il leur avoit refusée. Ce Ministre, poussant la dissimulation encore plus loin, avoit fait avertir Van Uffelen, Chef du Comptoir de Bantam, du dessein où étoient les Anglois & le Roi de Jacatra d'emporter le Fort d'assaut, en chargeant

VAN DEN BROECK. 1618.

(13) C'étoit le Gouverneur du jeune Roi & le Chef de son Conseil dans sa minorité. Voyez les premieres Relations Hollandoises

VAN DEN BRUECK. 1618.

ce Commis d'en donner part inceſſamment au Général Coen, pour qu'il fût bien ſur ſes gardes. Le Pangoran ſe flattoit ſans doute, que l'avis viendroit après coup, ou que Van Uffelen n'auroit point occaſion d'écrire à Jacatra, puiſqu'on ne laiſſoit partir aucuns Vaiſſeaux.

Délibérations des Hollandois ſur l'approche de la Flotte Angloiſe.

Ces meſures n'empêcherent pas que le Général Coen ne fût informé de l'approche de la Flotte Angloiſe. Auſſitôt il aſſembla ſon Conſeil pour délibérer ſur le parti qu'il convenoit de prendre dans une ſituation ſi critique. La plûpart furent d'avis de ſauver tout ce qu'on pourroit à bord des Vaiſſeaux, & d'abandonner la place, attendu que la poudre leur manqueroit bien-tôt, & qu'il y avoit lieu de craindre que les Javanois ne détournaſſent la riviere, par où l'eau fraîche leur auroit été coupée. Sans ces deux inconvéniens, ils jugeoient que le Fort ſe trouvoit en aſſez bon état de défenſe. Mais comme le Général & quelques autres répugnoient à ſuivre cet avis, & que d'un côté les eſtacades qui bouchoient la riviere, rendoient l'embarquement difficile, tandis que de l'autre, la plûpart de leurs Vaiſſeaux

étoient à l'Isle Onruſt, la réſolution fut encore différée. En attendant on envoya ordre à ces Vaiſſeaux de venir promptement dans la rade de Jacatra, où ils ſeroient moins expoſés aux Anglois, & en même-tems l'on commença à s'ouvrir un paſſage en arrachant quelques eſtacades.

VANDE BROEC 1618.

Les Hollandois avoient, dans leur Fort, deux cens quarante hommes capables de porter les armes; mais ce nombre, qui ſuffiſoit pour faire tête aux Indiens, n'auroit pas réſiſté long-tems à une Flotte Angloiſe d'onze Vaiſſeaux qui étoit attendue de jour en jour, s'il ne leur en étoit arrivé ſept (14), qui partirent de l'Isle Onruſt avec tant de précipitation, qu'ils y laiſſerent entr'autres huit pieces de canon & une vingtaine d'ancres. On étoit au 29 de Décembre, lorſque ces Vaiſſeaux parurent devant la rade de Jacatra. D'abord la réſolution fut priſe de donner le lendemain un aſſaut général au baſtion de l'ennemi, pour débarraſſer entierement la riviere; mais tandis que le Conſeil étoit occupé de

Sa venue empêche de profiter de leurs renforts.

(14) M. Prevoſt ne ſachant d'où ces Vaiſſeaux venoient ſi à propos, ajoute ici, *que la fortune ſembloit avoir réuni en leur faveur dans une occaſion ſi preſſante.*

ces meſures, on apperçut la Flotte Angloiſe, ce qui obligea de changer le plan des opérations.

VAN DEN BROECK. 1618.

Coen va à ſa rencontre.

Coen s'embarqua promptement pour aller au-devant des ennemis. Il les rencontra le 31, dans le détroit, & l'infériorité du nombre ne l'empêcha point de porter ſur eux; mais le vent ne lui ayant pas permis de les joindre, les deux flottes s'obſerverent quelque tems (15). Vers le ſoir, un Trompette fut envoyé de la part de l'Amiral Anglois, pour ſommer toute la Flotte Hollandoiſe de ſe rendre, avec menace de l'y forcer en cas de refus. Coen fit répondre que ſi l'Amiral ne lui reſtituoit point le Vaiſſeau le *Lion Noir*, avec toute ſa cargaiſon, il ſeroit obligé d'en prendre ſa revanche. Le Trompette s'en retourna avec cette réponſe, vomiſſant mille

(15) Voici comme M. Prévoſt continue ce récit: » L'Auteur du journal, » ſans parler d'aucun com- » bat, raconte que les » Anglois brûlerent un » Vaiſſeau Hollandois, » nommé le *Lion Noir*, » qu'ils avoient pris avec » ſa cargaiſon, pag. 405 ». Et dans une note il obſerve, qu'*on lit dans le Voyage de Rechteren, qu'il y eut un combat.* Enſuite il ajoute: » Cette perte » n'eut point apparem- » ment de ſuites plus fâ- » cheuſes, puiſqu'il ne » paroît pas que la Flotte » Angloiſe en devint plus » utile au Roi de Jaca- » tra. Au contraire, les » Hollandois ayant ache- » vé leurs ouvrages, &c.

injures groſſieres contre les Hollandois. Telle fut la fin de l'année 1618.

VAN DEN BROECK. 1619.

Le lendemain, premier de Janvier 1619, le Général Coen reçut avis par une chaloupe de Jamby, qu'il y avoit eu une petite rencontre entre les Hollandois & les Anglois, & que le Vaiſſeau le *Berger-boot* qui en étoit parti le 26 de Décembre pour Jacatra, avoit heureuſement échappé à ces derniers. On ne douta plus que ce ne fût le Vaiſſeau qu'on avoit vû la veille au nord-oueſt. Coen fit lever l'ancre le lendemain matin, pour lui donner du ſecours. Tous les Vaiſſeaux Anglois, qui avoient gagné le vent, firent auſſi la même manœuvre, & s'approcherent d'eux. Le combat s'engagea & dura près de quatre heures. Les Hollandois eurent ſept hommes tués & quinze bleſſés; mais ce qu'ils regrettoient le plus, c'étoit d'avoir brûlé un tiers de leur poudre en ſi peu de tems. Cependant les Anglois avoient beaucoup ſouffert. D'un autre côté le *Berger-boot* joignit la flotte, mais ſa chaloupe où il avoit quatorze hommes, eut le malheur de tomber entre les mains des ennemis.

Il lui livre le combat;

VAN DEN BROECK. 1619.

Le ſoir, les deux flottes vinrent mouiller à quelque diſtance l'une de l'autre, ſous une petite Iſle hors de la vûe & des limites de Jacatra. Coen fit aſſembler le Conſeil pendant la nuit, pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire; mais les avis ſe trouverent ſi partagés, qu'on ne pût prendre aucune réſolution. Le 3, les Anglois reçurent encore de Bantam, trois de leurs Vaiſſeaux, qui les mettoient en force de quatorze voiles. Il ne fut plus poſſible de ſonger à les attaquer; ainſi le Conſeil ſe décida pour retourner à la rade de Jacatra. Cependant la crainte d'expoſer le ſalut de la Compagnie au ſort d'un combat qui auroit été ſi inégal à tous égards, ne permit pas d'exécuter cette réſolution. On prit donc celle de revirer de bord & de faire voile aux Moluques, afin d'y raſſembler de plus grandes forces.

La ſupériorité des ennemis l'oblige de ſe rendre aux Moluques.

En partant, Coen donna avis de cette réſolution à ceux du Fort, qu'on laiſſoit, à regret, dans de terribles angoiſſes. Il leur recommandoit d'être bien en garde contre toutes ſurpriſes; de ſe défendre auſſi long-temps qu'il leur ſeroit poſſible, & lorſ-

Ses exhortations à ceux du Fort.

qu'ils ſe verroient obligés de capituler, de rendre la place plutôt aux Anglois qu'au Roi de Jacatra. Van den Broeck, à qui la lettre étoit adreſſée, crut qu'il étoit de la prudence de la tenir encore ſecrette, parce qu'elle n'auroit pû que répandre une grande conſternation parmi ſes gens. Pendant la nuit ils eurent le triſte ſpectacle de l'incendie du Vaiſſeau le *Lion Noir*, dont les Anglois s'étoient emparés onze jours auparavant, & le matin la flotte ennemie ſe trouvoit à la rade.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Hollandois, aſſiégés par mer & par terre, redoublerent leurs travaux avec toute l'ardeur que peut inſpirer une ſituation où il faut vaincre ou mourir. Ayant achevé leurs ouvrages, ils firent planter de nouveaux drapeaux ſur les quatre angles de leur Fort, & commencerent à battre ſi furieuſement la Ville, que les Javanois effrayés témoignerent quelque diſpoſition à la paix. On entra ſérieuſement en négociation. Le Roi demandoit, pour premier article, que toutes les nouvelles fortifications fuſſent démolies, & qu'on lui payât une ſomme de huit mille réales pour le dédommager des frais de la guerre.

Leur bravoure force les Javanois à rechercher la paix.

Demandes du Roi de Jacatra.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Hollandois rejetterent la premiere partie de cette propoſition, & répondirent d'abord, à la ſeconde, qu'ils n'avoient pas fait la guerre ſans raiſon, & qu'ils n'avoient pas moins ſouffert que le Roi. Cependant leur Conſeil fit réflexion qu'ils étoient mal pourvus de poudre; qu'ils avoient à craindre qu'on ne leur coupât l'eau, ce qui leur auroit ôté l'eſpérance de ſe défendre plus de deux mois; qu'ils faiſoient une perte conſidérable par l'uſage auquel ils étoient obligés d'employer leurs belles toiles, pour ſe couvrir dans leurs ouvrages; qu'il étoit à ſouhaiter pour eux de mettre en ſûreté la loge de Bantam, comme l'unique lieu d'où ils pouvoient faire donner avis aux Vaiſſeaux de leur Nation qui arriveroient de l'Europe; enfin que de quatre mois ils ne pouvoient recevoir aucun ſecours de Coen, qui avoit fait voile aux Moluques. De ſi fortes conſidérations diſpoſerent le Conſeil à faire offrir au Roi ſix mille réales, à condition que les anciens Traités recommenceroient à s'obſerver comme auparavant; que le Fort demeureroit dans l'état où il étoit juſqu'au retour du Général Coen, ou des premiers Vaiſ-

ſeaux qui reviendroient des Moluques ; & que pour prévenir de nouveaux différends, les Anglois ne feroient plus leurs logemens ſi près du Fort. On ajouta, par une autre délibération, que les Javanois mêmes & les Chinois ne pourroient bâtir qu'à vingt toiſes des fortifications Hollandoiſes (16).

VAN DEN BROECK. 1619.

Quelques Députés qui furent envoyés au Roi avec ces articles, les rapporterent ſignés de ſa main. Alors Van den Broeck fit arborer de tous côtés des pavillons blancs, & la joie parut commune dans les deux partis. Les Hollandois livrerent, dès le même jour, la ſomme dont on étoit convenu, & reçurent du Roi divers préſens. On étoit au 21 de Janvier 1619. Le Roi fit prier le lendemain Van den Broeck de lui rendre une viſite, autant pour ſuivre l'exemple des anciens Commandans Hollandois, que pour lui donner une marque de confiance & d'amitié. Cette propoſition fut examinée au Conſeil, qui n'y découvrit aucun danger. Van den Broeck ſe rendit à la Cour le jour ſuivant, avec cinq ſoldats & un ſimple domeſtique ; eſcorte qu'il croyoit moins néceſſaire à ſa

La paix ſe conclut en apparence.

Van den Broeck eſt arrêté par trahiſon.

(16) Pages 409 & 410.

VAN DEN BROECK. 1619.

ſûreté qu'à l'honneur de ſon rang. Il y porta même des préſens. Mais à peine y fut-il entré, qu'il ſe vit environné d'une troupe de Javanois, qui l'arrêterent priſonnier (17). Si cette trahiſon, dit-il, fut un malheur pour lui, elle tourna heureuſement à l'avantage de la Compagnie; car, ſuivant les meſures concertées entre les Anglois & les Javanois, il auroit été impoſſible aux Hollandois de conſerver le Fort juſqu'à l'arrivée de leur Général. Les Anglois avoient déja planté ſecrettement ſeize pieces de canon ſur leur nouveau logement, & le Fort n'auroit pû ſe défendre d'une ſurpriſe (18).

On le force d'écrire à ſa garniſon de ſe rendre.

Les priſonniers ſe virent expoſés aux plus indignes traitemens. Après leur avoir déchiré leurs vêtemens, ils furent jettés dans la fange, & ſi quelqu'un d'eux levoit la tête, il étoit auſſi-tôt repouſſé d'un coup de pied. Dans cet état on les conduiſit devant le Roi & le Général Anglois, qui leur firent lier les pieds & les mains (19).

(17) Page 411.

(18) Il paroît que les Anglois de Jacatra étoient ſimplement ceux du Comptoir.

(19) Dans l'édition de Paris, *Van den Broeck fut conduit devant le Roi & le Chef des Anglois, qui lui firent lier les pieds & les mains. Il reçut*, &c.

Van den Broeck reçut ordre d'écrire à ſes gens qu'il étoit tems de ſe rendre, parce qu'ils ne pouvoient éviter d'y être contraints, & qu'ils étoient menacés de n'obtenir aucun quartier. Ce billet fut porté au Fort. Malgré la conſternation qu'il y répandit, les Hollandois répondirent qu'ils ne pouvoient ſe déterminer ſi promptement à ſe ſoumettre aux ordres d'un Commandant captif. Le lendemain, Van den Broeck fut forcé d'écrire un nouveau billet, par lequel il confirmoit le premier, en offrant à ſa garniſon, de la part du Roi, un Vaiſſeau Anglois pour ſe retirer. Les Hollandois, qui avoient repris courage pendant la nuit, proteſterent qu'ils étoient réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité. Cependant, deux jours après, ils firent offrir au Roi deux mille réales pour la rançon de leur Gouverneur. Mais loin d'accepter cette offre, le Roi fit charger ſon priſonnier de chaînes, & l'envoya, le 29 Janvier, ſous la conduite de deux Anglois, à l'endroit du rempart de la Ville qui répondoit au cavalier du Fort, avec ordre de ſommer le Fort de ſe rendre, & de menacer la garniſon des dernieres extrémités. Le

VAN DEN BROECK, 1619.

VAN DEN BROECK. 1619.

trouble & l'indignation dont Van den Broeck étoit rempli, ne l'empêcherent pas de recueillir ſon attention pour obſerver le rempart. Il reconnut que ſi les Hollandois n'euſſent pas ceſſé de battre en brêche, la muraille n'auroit pas réſiſté long-tems à leurs boulets (20).

Il eſt préſenté à ſes gens la corde au cou.

Il fut préſenté à la vûe de ſes gens, la corde au cou. Mais au lieu de leur propoſer de ſe rendre, il les exhorta de toute ſa force, à ſe défendre courageuſement. Dans la colere où cette généreuſe tromperie jetta ſes guides, ils le ramenerent au Palais en le traînant ſur le pavé (21); & pour ſuppléer aux eſpérances qui leur avoient manqué, ils jetterent le même jour dans le Fort, des flêches, auxquelles ils avoient attaché des billets, par leſquels ils offroient des conditions favorables ſi l'on vouloit ſe rendre, en proteſtant qu'après cet avis, on ne pourroit pas leur imputer le ſang qui ſeroit répandu. Le lendemain, les Hollandois reçurent une lettre de *Dael*, Général des Anglois, par laquelle il leur propoſoit, pour éviter de part &

Une lettre des Anglois fait impreſſion ſur eux.

(20) Page 412.
(21) *Ibidem.*

d'autre toute effuſion de ſang, de remetre entre ſes mains le Fort & le canon. Il promettoit de donner la vie à la garniſon & à tous les habitans de quelque Nation qu'ils fuſſent, & de les garantir de la violence des Javanois. A ceux qui voudroient s'engager au ſervice des Anglois, ils offroient les mêmes gages qu'ils avoient reçus juſqu'alors de la Compagnie, & deux mois de plus pour le prix de l'engagement. Il aſſuroit que toutes ces conditions étoient approuvées du Roi, & que ſi l'on étoit diſpoſé à les accepter, on pouvoit lui envoyer des Députés, pour la ſûreté deſquels il donneroit des ôtages (22).

VAN DEN BROECK. 1619.

Cette lettre fit plus d'impreſſion que les menaces. Le Conſeil du Fort ne pouvoit douter que le Roi & les Anglois ne ſe fuſſent liés par un Traité pour détruire la place. Il voyoit leurs batteries prêtes, leurs enſeignes arborées. Il ne lui reſtoit de poudre que pour l'eſpace d'un jour; &, ſuivant toute apparence, le Général Coen ne pouvoit être revenu que dans quatre mois. Enfin la plus grande partie de la garniſon étoit accablée de

Raiſons qui les obligent de capituler.

(22) Page 423.

VANDEN BROECK. 1619.

maladie ou de fatigue, & le nouveau logement d'ailleurs ne pouvoit être aſſez promptement muni de terre pour réſiſter au canon. De ſi puiſſantes conſidérations déterminerent les Officiers Hollandois à capituler, d'autant plus que le Général Coen avoit déclaré avant ſon départ, que ſi l'on étoit obligé de rendre la place, il aimoit mieux qu'elle fût livrée aux Anglois qu'aux Javanois. Cette réſolution fut ſignée de vingt perſonnes le 30 Janvier 1619, & approuvée de tous les habitans du Fort (23).

Qui n'auroit pas crû le triomphe des Anglois certain, & les Hollandois à la veille d'être chaſſés pour jamais de Jacatra? Dès le lendemain, Dael envoya un Commis dans la place. On convint des articles ſuivans: Que le Fort, les habitans qui n'étoient pas ſoldats ou matelots, & les munitions de guerre, demeureroient au pouvoir des Anglois; que les marchandiſes, l'argent & les joyaux demeureroient au Roi; que les Anglois, moyennant une ſomme de deux mille réales en argent, à prendre des deniers du Fort, donneroient aux Officiers & à la gar-

Articles arrêtés.

(23) Page 414 & précédentes.

niſon un bon Vaiſſeau, monté de quatre pieces de canon, avec cinquante mouſquets, vingt-cinq picques, ſix barils de poudre (24), des voiles, des ancres, des cordages & des vivres pour ſix mois (25); que les Hollandois feroient voile à Coromandel, ſans relâcher en aucun autre lieu ſur la route; que tous les Chrétiens qui ſe trouvoient dans le Fort auroient la liberté de ſe retirer, avec ſix mille deux cens réales & leur bagage; que ceux qui ne l'étoient pas, reconnoîtroient les Anglois pour maîtres, à l'exception des Javanois; qu'aucun des priſonniers & de ceux qui pouvoient porter les armes, ne ſerviroient de neuf mois contre les Anglois; mais que les priſonniers ſeroient relâchés, pour aller rejoindre leur troupe. D'un autre côté, les Anglois s'obligerent à fournir aux Hollandois deux Vaiſſeaux, pour ſe défendre de toute inſulte, pendant qu'on équiperoit celui qui devoit les tranſporter, & à leur donner un

VAN DEN BROECK. 1619.

(24) Edition de Paris, *deux pieces de canon, vingt picques, un baril de poudre.*

(25) Edition de Paris, *que le Roi leur donneroit deux mille réales en argent.* Ces deux articles ſont conformes au journal, mais Camphuis a inſéré la convention en ſon entier, d'après laquelle nous les avons rectifiés.

VAN DEN BROECK. 1619.

passeport, qui conserveroit toute sa force jusqu'à ce qu'ils eussent rejoint leur Général. Cette capitulation fut signée le premier de Février, par *Widiak Rama*, Roi de Jacatra, Thomas Dael, Général des Anglois, & par les principaux Officiers des deux partis. Dès le soir du même jour, toute l'argenterie du Général Coen fut livrée à Dael. Cependant Van den Broeck n'obtint pas encore la permission de retourner dans le Fort (26). Mais la fortune, qui veilloit pour les Hollandois, rétablit le lendemain leurs espérances par une révolution surprenante.

Etrange révolution qui rétablit les Hollandois.

Le Gouverneur de Bantam, jaloux de la proie qui alloit tomber au Roi de Jacatra, & touché d'ailleurs des avantages que les Hollandois lui faisoient offrir pour l'engager dans leurs intérêts, n'avoit pas plutôt appris la captivité de Van den Broeck, qu'il avoit fait partir deux mille hommes, sous la conduite du *Temargon* (27),

(26) Page 415.

(27) Titre du premier Officier militaire de Bantam, comme celui du Gouverneur étoit le *Pangoran* *.

* Ce mot signifie en général *Prince*; on l'emploie ici seul, comme par excellence, car autrement il est toujours accompagné de quelque titre distinctif, ou du nom propre.

avec ordre de s'oppoſer à la ruine du Fort. Ce corps de troupes étant arrivé le 2 à Jacatra, y fut reçû comme un nouveau ſecours. Le Temangon ſe préſenta au Roi, qui étoit ſans défiance, & lui remit une lettre dont il étoit chargé pour lui. Mais comme il ſe trouvoit ſeul avec ce Prince, il prit ce moment pour lui mettre le poignard ſur la gorge, tandis que par ſon ordre, ſes gens ſe ſaiſirent des avenues du Palais. Ils furent bien-tôt maîtres de toute la Ville. Le Roi, forcé par la crainte, ſe ſoumit à toutes les loix qui lui furent impoſées (28). Van den Broeck fut tiré de ſa priſon & mené à Bantam. Les Anglois n'eurent pas d'autre reſſource que de ſe retirer dans leur Comptoir; & le Fort ne fut plus environné que des troupes de Bantam, qui, pour faire valoir aux Hollandois le ſervice qu'elles étoient venues leur rendre, y portoient toutes ſortes de rafraîchiſſemens, à condition néanmoins qu'ils ceſſeroient de travailler aux fortifications.

VAN DEN BROECK. 1619.

(28) Ce fut un préſage de la deſtinée qui l'attendoit. A la fin, il fut chaſſé de ſon Royaume avec ſes femmes & ſon fils aîné. Il ſe retira d'abord dans l'intérieur de l'Iſle: mais ayant été contraint de revenir, il fut réduit à gagner ſa vie à la pêche, avec un canot, page 416.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Anglois recherchent leur faveur.

Les Anglois, entiérement déroutés par une révolution ſi inopinée, firent connoître le même jour à ceux du Fort, qu'ils ſe trouvoient hors d'état de ſatisfaire à leurs engagemens, tant à l'égard des priſonniers que par rapport aux autres conditions de la capitulation. Ils aſſuroient de plus, qu'ils n'aſſiſteroient jamais les Javanois, & qu'au contraire, ils étoient réſolus de défendre de toutes leurs forces les Hollandois, les avertiſſant d'être bien ſur leurs gardes & de ſe défier des Bantamois, qui au fond éroient auſſi ennemis d'une Nation que de l'autre. Enfin ils les prioient de permettre que leurs chaloupes, qui étoient venues pour prendre la garniſon du Fort, fuſſent renvoyées à leurs Vaiſſeaux. Les Hollandois leur répondirent en peu de mots; qu'ils étoient toujours prêts à ſe ſoumettre aux articles de la convention, dès que l'occaſion y ſeroit favorable; qu'en attendant, les Anglois pouvoient envoyer leurs chaloupes & bateaux où ils jugeroient à propos; & que, quant au ſecours qu'ils leur avoient offert contre les Javanois, l'exécution de cette promeſſe ſeroit une action louable & digne du nom Chrétien.

Réponſe qu'ils en reçoivent.

Le

Le jour ſuivant, 4 de Février, les Anglois écrivirent une ſeconde lettre aux Hollandois, pour demander encore le paſſage libre de leurs Bâtimens par la riviere. On leur accorda d'autant plus volontiers cette demande, que ceux du Fort avoient pour le moins autant à craindre de la nouvelle batterie des Anglois. VAN DEN BROECK. 1619.

Ces derniers ayant fait ſavoir enſuite, qu'ils étoient dans le deſſein d'embarquer leur artillerie pendant la nuit du 6, les Hollandois leur promirent de faire bonne garde, & de les aſſiſter de toutes leurs forces contre les Javanois, au cas qu'ils vouluſſent s'oppoſer à leur retraite. On leur offrit même un azyle dans le Château s'ils en avoient beſoin, tant les Hollandois étoient perſuadés qu'il faut toujours faire un pont d'or à un ennemi qui ſe retire. Ainſi les Anglois exécuterent leur réſolution ſans le moindre empêchement de la part des Javanois. Mais telle étoit la deſtinée des Hollandois, qu'ils ne ſortoient d'un abîme que pour retomber auſſi-tôt dans un autre. On leur accorde la permiſſion de ſe retirer.

On ignoroit encore, à Bantam, la capitulation ſignée le premier de Février Nouvelles ſubtilités du Pangoran de Bantam.

VAN DEN BROECK. 1619.

à Jacatra, lorſque le Roi, ou le Pangoran régnant, qui ſous prétexte de protection, tenoit les Hollandois du Comptoir de cette Ville, comme priſonniers, les obligea d'écrire à ceux de Jacatra, une lettre en date du 3, portant en ſubſtance : Que le Roi de Bantam, dont ils ſe louoient beaucoup, ne ſouhaitant que le bien des Hollandois, leur avoit recommandé de les avertir d'être ſur leurs gardes, pour ne point ſe laiſſer décevoir ou trahir par le Roi de Jacatra & par les Anglois. Ces Commis ajoutoient, qu'ils avoient appris avec autant de chagrin que d'étonnement, que leurs compatriotes étoient dans le deſſein de livrer le Fort par capitulation au Roi de Jacatra, tandis qu'ils ne pouvoient pas avoir oublié de quelle maniere ils venoient d'en être trompés ; que le Roi de Bantam, à la propre réquiſition du Commandant Van den Broeck, avoit donné ordre d'y faire venir ce priſonnier, pour traiter avec lui au ſujet des Hollandois & de leurs biens qu'il vouloit prendre ſous ſa protection ; & qu'ils avoient déja eu là-deſſus, quelques pourparlers avec ce Prince. Ils finiſſoient par prier ceux de Jaca-

tra, de réfléchir mûrement à quel maître il ſeroit le plus ſûr de ſe ſoumettre. On leur répondit ſimplement, que la néceſſité avoit obligé ceux du Fort à capituler de la maniere que le Commandant Van den Broeck le leur auroit déja appris ; mais que les choſes avoient bien changé de face depuis, & qu'ils étoient tous réſolus de s'acquitter du devoir que leur ſerment exigeoit d'eux. VAN DEN BROECK. 1619.

Les Commis du Comptoir de Bantam ſuivirent de près l'arrivée de leur lettre. Ils en apportoient une de Van den Broeck, en date du 5, adreſſée aux Conſeillers du Fort, par laquelle il leur marquoit qu'il avoit prié le Pangoran, de le tirer de ſa captivité de Jacatra & de le faire tranſporter à Bantam, pour pouvoir traiter avec lui au ſujet du Fort & des effets qui s'y trouvoient renfermés ; que depuis ſon arrivée à Bantam, le Pangoran exigeoit abſolument que le tout fût remis entre ſes mains, ſous promeſſe d'un traitement auſſi favorable qu'on pourroit le déſirer ; que lui, Van den Broeck, lui avoit bien repréſenté que la capitulation étoit faite avec les Anglois, qui s'étoient engagés de fournir à la

Il prétend à la poſſeſſion du Fort.

VAN DEN BROECK. 1619.

garniſon, un Vaiſſeau pourvû de vivres & de munitions néceſſaires ; que le Pangoran lui avoit répondu, qu'il n'avoit point de Vaiſſeau, mais ſeulement des Jonques, qu'il en enverroit quatre ou cinq pour prendre les Hollandois ſous ſa protection & les amener à Bantam, à condition que les denrées & marchandiſes ſeroient chargées & tranſportées par ſes propres gens. On ne pouvoit lire cette lettre ſans reconnoître l'embarras & la confuſion de Van den Broeck, à qui il n'y a pas de doute qu'elle n'eût été extorquée. Les deux Commis, qui en furent les porteurs, dirent de bouche, que le Roi ou le Pangoran de Bantam, ayant obtenu l'original de la convention faite le premier de Février avec le Roi de Jacatra & les Anglois, prétendoit avoir le même droit de poſſeſſion ſur le Fort, que ſur le Royaume dont il venoit de ſe rendre maître.

On préfere de ſe livrer aux Anglois, qui s'y refuſent.

Cependant ceux du Fort ne trouvoient pas ce droit ſingulier de poſſeſſion aſſez bien fondé, pour faire beaucoup de cas de la demande du Roi de Bantam. On délibéra donc ſeulement, ſi l'on conſerveroit le Fort, ou ſi on le rendroit. En ce dernier cas, il s'agiſſoit

de ſe décider entre le Roi de Bantam & les Anglois. Le lendemain 7 de Février, on conclut, à la pluralité, de ſe livrer à ces derniers, en tâchant d'obtenir d'eux des conditions plus favorables que les précédentes ; mais les Anglois avoient trop de raiſons qui les empêchoient d'accepter ces offres. Enfin les Hollandois, voyant que les Jonques de Bantam étoient arrivées à la rade, dreſſerent le jour ſuivant quelques articles, moyennant leſquels ils propoſoient de ſe rendre au Roi de Bantam. Les Commis furent renvoyés le 9 avec ces articles ; mais ils eurent ordre de ne les montrer au Roi qu'après qu'il leur auroit procuré une déclaration du Général Anglois, qu'il n'apporteroit aucun empêchement au tranſport des Hollandois & de leurs effets, puiſque ſans cette aſſurance, ils ne pouvoient entendre à aucune nouvelle convention. On les chargea en même-tems d'une lettre pour le Roi, dans laquelle on inſiſtoit fortement ſur cette condition préalable.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les points ou articles ſur leſquels les Hollandois demandoient à capituler, portoient ; que le Fort ſeroit livré au Roi de Bantam, pour le démo-

Capitulation propoſée au Roi de Bantam.

VAN DEN BROECK. 1619.

lir & en faire ſelon ſon bon plaiſir, à condition qu'il ſeroit tenu de leur envoyer les Bâtimens néceſſaires pour le tranſport de leurs perſonnes & effets à Bantam, & de les garantir contre tout préjudice, ſoit de la part des Anglois ou de quelques autres; que juſqu'à leur départ ils auroient la liberté de paſſer de la rade au Fort auſſi ſouvent que leurs affaires l'exigeroient; que toute la Garniſon, ſans exception d'aucune Nation, ſortiroit avec armes & bagages, drapeaux déployés & mêche allumée, & ne ſeroit point ſujette à être viſitée ou moleſtée par les Javanois; qu'ils pourroient de même emporter librement l'argent & les marchandiſes qui appartenoient à la Compagnie, dont un quart ſeroit pour le Roi, ainſi que la moitié de l'artillerie & des munitions de guerre; mais qu'on leur laiſſeroit toutes les proviſions de bouche; qu'après la reddition du Fort, il ſeroit permis à cinq ou ſix de leurs gens, de reſter à Jacatra, pour acheter l'arack & autres choſes néceſſaires à leurs Vaiſſeaux; que le Comptoir de Bantam auroit la faculté de commercer avec les Chinois & autres Nations; que tous les priſonniers ſeroient mis en

liberté à leur arrivée à Bantam ; qu'ils pourroient, avant que de partir, munir leurs Jonques de petite artillerie & de pierriers pour leur défenſe ; qu'aucuns Javanois ne ſe rendroient plus à bord ou à la loge, que du conſentement des Hollandois qui auroient eux ſeuls la garde des Jonques. Enfin ils demandoient que le Roi de Bantam jurât ſur le *Moshhaf* ou l'Alcoran, l'obſervation de tous ces articles. On en donna en même-tems connoiſſance à ceux du Comptoir de Bantam & à Van den Broeck, à qui le Capitaine Jean Van *Gorcum* ne pût s'empêcher de témoigner en particulier le peu de foi qu'il ajoutoit aux promeſſes du Roi de Bantam, & combien il étoit ſurpris de la conduite des Hollandois de cette Ville, puiſqu'il lui paroiſſoit évidemment, tant par leurs lettres que par l'envoi des Jonques, qu'ils avoient déja fait une convention avec ce Prince, à l'inſû de ceux du Fort de Jacatra, & ſans y être autoriſés.

VAN DEN BROECK. 1619.

Ce reproche fut ſenſible aux Hollandois de Bantam. Ils s'en juſtifierent ſur leur état de captivité, qui les rendoit inhabiles à conclure une pareille convention ; ajoutant que le Roi de

Elle eſt rejettée ſous divers prétextes.

VANDEN BROECK. 1619.

Bantam n'auroit jamais pû ſe perſuader qu'ils fuſſent en droit de le faire. Quant aux articles qui leur avoient été communiqués, ils n'approuvoient pas qu'on voulût exiger un ſi grand ſerment d'un Roi dont on recherchoit l'amitié, d'autant moins qu'il avoit promis de confirmer la convention, de ſon ſceau & de ſa ſignature. Ils trouvoient auſſi peu convenable l'article concernant les cinq ou ſix hommes qu'on demandoit de laiſſer à Jacatra, parce que cela ne pourroit que faire naître de la défiance, & fournir aux Anglois de nouvelles occaſions de les rendre odieux & ſuſpects aux Bantamois. A l'égard de l'affaire principale, ſavoir la déclaration & ſauve-garde du Général Anglois, il n'y avoit pas la moindre apparence que le Roi pût jamais ſe réſoudre à une pareille démarche, qui ſeroit ſi fort au-deſſous de ſa dignité; d'autant plus qu'il n'étoit pas en bonne intelligence avec les Anglois, qui de leur côté paroiſſoient dans le deſſein de quitter Bantam pour ſe retirer ailleurs. Mais ce qu'il y avoit de pire encore, c'eſt que les Hollandois de Bantam déclaroient nettement, qu'ils ne voyoient plus aucun moyen

de retenir le Roi, qu'autant de tems qu'il en faudroit à ceux du Fort pour pouvoir répondre à ces lettres, & ſavoir s'ils vouloient ſe rendre ou non, ce qu'on leur avoit permis de demander pour la derniere fois. Ils proteſtoient au reſte, qu'ils n'avoient rien de plus à cœur que la conſervation du Fort, mais qu'ils étoient perſuadés, qu'il ne pourroit pas tenir juſqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'ainſi il vaudroit beaucoup mieux à tous égards, le céder volontairement que de s'y laiſſer forcer. En un mot, Van den Broeck & les autres Hollandois de Bantam employoient, dans trois de leurs lettres, tant de raiſons étranges pour plaider la cauſe du Roi, qu'on ſeroit preſque tenté de croire que Van Gorcum ne les accuſoit pas à tort, ſi le caractere de Van den Broeck ne le mettoit à couvert de ce blâme.

VAN DEN BROECK. 1619.

Tandis qu'on délibéroit encore ſur la réponſe qu'on feroit à ces lettres, le Directeur Janſzoon & le Commis Van Uffelen revinrent avec une autre du Roi ou Pangoran régnant, en date du 23 de Février, & portant en ſubſtance; qu'il étoit ſatisfait de la portion qu'on lui offroit, & qu'il accordoit

Contre-propoſitions du Roi de Bantam.

VAN DEN BROECK. 1619.

en échange tous les autres articles ; mais qu'ils ſentoient bien eux-mêmes, que ſa qualité de Roi ne lui permettoit pas de s'abaiſſer juſqu'à demander une ſauve-garde aux Anglois ; que ſi les Hollandois étoient diſpoſés, comme ils le témoignoient, à traiter amiablement avec lui, ils n'avoient qu'à en donner des preuves ; qu'il laiſſoit à leur choix de ſortir du Fort avec leurs armes pour être tranſportés à Bantam, ou d'y reſter, à la charge d'en démolir les baſtions, & de lui livrer toute la groſſe artillerie ; que s'ils ne pouvoient entendre à aucun de ces deux articles, il voyoit bien qu'ils ne cherchoient qu'à le trahir & à ſe tromper eux-mêmes ; qu'ils devoient pourtant conſidérer qu'il avoit déja ſacrifié les liens du ſang qui l'attachoient au Roi de Jacatra, & qu'il s'étoit attiré l'inimitié des Anglois, le tout pour l'amour d'eux. Enfin qu'au cas de refus, il jugeoit qu'ils étoient réſolus de renoncer au commerce de Bantam, & qu'ainſi il ſauroit prendre ſes meſures en conſéquence.

Réponſes vagues des Hollandois.

Cette lettre du Roi, différente à quelques égards de celles qui avoient été écrites peu auparavant par ſon ordre,

fit naître de nouvelles idées, mais si confuſes & ſi oppoſées les unes aux autres, qu'il eût été bien difficile de les concilier. Ceux qui avoient encore aſſez de courage pour vouloir conſerver le Fort, formoient à la vérité le plus petit nombre dans le Conſeil; mais en échange ils étoient ſoutenus par le peuple, qui s'attroupoit & délibéroit à ſa maniere. Ainſi ſans prendre de réſolution ſur ces lettres, on trouva bon que les Commis venus de Bantam, écriroient comme d'eux-mêmes, que le peuple du Fort de Jacatra ne vouloit point entendre parler de reddition, à moins d'un ſauf-conduit des Anglois, avec qui l'on promettoit cependant de ne faire aucune convention ſans la participation du Roi de Bantam; qu'on s'engageroit même par ſerment de lui livrer le Fort immédiatement après l'arrivée du Général Coen, ou de quelques-uns des Vaiſſeaux, & qu'il ſeroit toujours bien payé de ſes peines. Les Commis ajoutoient, qu'ils étoient reſtés dans le Fort, pour ſe concerter avec leurs compatriotes, ſur la réponſe qu'on feroit au Roi; mais qu'ils en repartiroient le plutôt poſſible. Cette lettre fut

VAN DEN BROECK. 1619.

VAN DEN BROECK. 1619.

expédiée le 27 de Février : un évenement qui arriva dans l'intervalle, prépara les Hollandois à recevoir les réponſes de Bantam avec moins d'inquiétude.

Evenemens qui raniment leurs eſpérances.

Les Anglois, voyant qu'ils perdoient leur tems à la rade de Jacatra, en avoient fait voile lorſque les yachts de la Compagnie, le *Delft* & le *Tigre*, chargés de poivre, vinrent y mouiller le 3 & le 4 de Mars. Les Hollandois du Fort n'eurent rien de plus preſſé, que de ſauver leurs plus précieux effets à bord du dernier de ces Bâtimens. On le fit partir tout de ſuite pour Amboine, avec une lettre où l'on informoit en peu de mots le Général Coen, de ce qui s'étoit paſſé depuis ſa *fuite*, c'eſt ainſi qu'on nommoit au Fort le départ de ce Général. On lui fit connoître en même-tems la néceſſité où l'on s'étoit trouvé de traiter avec le Roi de Bantam pour la reddition du Fort; le peu de diſpoſition qu'il témoignoit à leur accorder les conditions qu'ils lui avoient demandées; & la réſolution où ils étoient tous de ne s'en point départir, préférant une mort glorieuſe à un dur eſclavage qui leur paroiſſoit inévitable. Ils ajoutoient,

qu'après Dieu, leur unique espérance consistoit dans le prompt retour de la flotte, qui pourroit d'autant mieux s'effectuer, que les Anglois n'enverroient point de Vaisseaux cette année vers les quartiers orientaux. VAN DEN BROECK. 1619.

En attendant, on apprit de Bantam, que la derniere lettre avoit jetté le Pangoran dans une colere épouvantable, & que voyant que les Hollandois ne cherchoient qu'à le jouer, il étoit résolu de laisser l'affaire aux Anglois, & de se servir d'eux pour détruire le Fort. On reçut en même-tems une lettre de *Kiay Warga* Sabandar de Bantam, qui confirmoit ces menaces. Il représentoit à ceux du Fort, le tort qu'ils auroient de rejetter les conditions que le Roi leur offroit pour la derniere fois, tandis que s'ils vouloient sortir, ils pouvoient être assurés qu'il ne leur arriveroit rien, & qu'il en répondoit corps pour corps ; au lieu que s'ils s'obstinoient à rester dans le Fort, le Roi se verroit forcé de les abandonner à la merci des Anglois qui l'en sollicitoient depuis long-tems. Il leur rappelloit tout ce que ce Prince avoit fait pour eux dans la guerre de Jacatra, & les exhortoit à ne point mépriser les Menaces des Bantamois.

VAN DEN BROECK. 1619.

secours efficaces que ſa compaſſion ſeule le portoit encore à leur donner contre leurs plus cruels ennemis.

Elles produiſent un effet contraire à leurs vûes.

Cette lettre produiſit un effet tout oppoſé à celui que le Sabandar s'en étoit promis. On prit droit de la frayeur qu'il tâchoit d'inſpirer aux Hollandois, pour lui répondre, que comme la lecture de ſa lettre n'avoit pû qu'augmenter encore leurs inquiétudes au ſujet des Anglois, ils étoient plus éloignés que jamais, de s'expoſer au danger de tomber entre leurs mains; que ce motif les obligeoit, au contraire, de reſter dans le Fort & de s'y mettre en état de défenſe, ſans préjudicier à la paix & à l'amitié qu'ils s'efforceroient toujours d'entretenir avec le Roi de Bantam, auprès de qui ils prioient le Sabandar de vouloir les excuſer, comme connoiſſant mieux que perſonne, ſuivant ſa lettre, la haine que leur portoient les Anglois, qui, par reſpect pour le Roi, s'abſtenoient à terre des hoſtilités que rien ne les empêcheroit d'exercer par mer contr'eux. Les Hollandois accompagnerent cette réponſe de quelques préſens, tant pour le Roi que pour le Sabandar; & dans l'impatience d'ob-

tenir la demande qu'ils avoient faite de pouvoir reſter dans le Fort juſqu'à l'arrivée du Général Coen, ils écrivirent deux jours après une autre lettre, pour renouveller leurs inſtances à cette occaſion : mais ils ne laiſſerent pas que de faire connoître en même-tems qu'ils attendroient, à tout événement, ce que le Roi de Bantam, de concert avec les Anglois, pourroit juger à propos d'entreprendre, & que de maniere ou d'autre, ils eſpéroient que les choſes s'arrangeroient au mieux. VAN DEN BROECK. 1619.

Les travaux du Fort avançoient plus ou moins à proportion que la crainte & l'eſpérance agiſſoient alternativement ſur les Hollandois. Ils avoient repris courage en voyant la Flotte Angloiſe s'éloigner de la rade, & cette fermeté s'étoit aſſez bien ſoutenue, depuis l'occaſion qu'ils avoient eue de donner de leurs nouvelles au Général Coen, par le yacht le *Tigre*, & d'augmenter leur mince proviſion de poudre, de celle qui ſe trouvoit à bord du yacht le *Delft*, qu'on avoit été obligé de mettre à ſec, parce qu'il n'étoit plus en état de ſervir. Les Anglois, informés de l'arrivée de ces deux yachts, Situation de ceux du Fort.

VAN DEN BROECK. 1619.

se hâterent de revenir à la rade. Huit de leurs Vaisseaux se firent voir le 7 de Mars. On résolut aussi-tôt de livrer le *Delft* aux flammes avec le reste de sa cargaison, qui consistoit encore en près de deux cens quarante-cinq mille livres de poivre, ce qui engagea les Anglois à se retirer sans avoir pû rien entreprendre.

Expédient singulier que leur fournit le Sabandar de Bantam.

On avoit été pendant plusieurs jours, dans l'attente des réponses de Bantam, sans savoir quelle pouvoit être la cause de leur retard. Enfin le 11 du même mois, on reçut deux lettres, l'une de Van den Broeck, & l'autre du Sabandar Kiay Warga, dont le contenu surprit beaucoup les Hollandois. Le Sabandar avoit imaginé un moyen beaucoup plus facile & plus propre à satisfaire le Roi, que celui que les Hollandois avoient proposé eux-mêmes. On supposoit à faux, qu'ils avoient chargé le porteur de la premiere lettre du Sabandar, nommé *Kiay Poetoe*, d'offrir au Roi en leur nom, le quart de toutes les denrées, & la moitié de l'artillerie qui seroit trouvée dans le Fort; & que dès que ce Prince y auroit envoyé un ôtage, les Officiers en sortiroient pour se rendre à Bantam,

laiſſant dans le Fort le Capitaine des ſoldats avec le reſte de la garniſon, juſqu'à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux. L'autre moyen dont le Sabandar avoit conçû l'idée, étoit, que les Hollandois donneroient volontairement au Gouverneur, un préſent de trente mille réales de huit, & au jeune Roi la moitié de l'artillerie; moyennant quoi, ils pourroient demeurer tranquilles dans le Fort juſqu'à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux, & qu'alors ils ſeroient tenus de l'évacuer pour ſe retirer à Bantam, où ils jouiroient des mêmes priviléges qu'on leur y avoit accordés autrefois. Van den Broeck & Houbraken recommandoient ce moyen, comme celui qui leur paroiſſoit le plus avantageux pour la Compagnie; ajoutant que ſi l'on ne ſe déterminoit ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux propoſitions, ils avoient tout à craindre du reſſentiment du Roi, dont ils ſeroient les premieres victimes.

VAN DEN BROECK. 1619.

On ne jugea pas à propos de répondre à la lettre du Sabandar, & l'on ſe contenta d'écrire à Van den Broeck & Houbraken, que la garniſon du Fort n'avoit jamais eu la penſée de faire au Roi la propoſition dont Kiay

Nouveau projet de convention de la part des Hollandois.

VAN DEN BROECK. 1619.

Poetoe ſe diſoit être chargé de leur part. En même tems on leur fit parvenir un nouveau projet de convention, auquel on avoit travaillé depuis quelques jours. Les Hollandois demandoient que le Roi s'engageât de les garantir, tant à Jacatra qu'à Bantam, de toutes inſultes ultérieures, ſoit de la part des Javanois ou de celle des Anglois; qu'on leur y accordât toute liberté de commerce, en laiſſant le Fort dans l'état où il ſe trouvoit alors; & que pour la ſûreté de ces articles, on leur envoyât des ôtages, qui y reſteroient juſqu'à l'entiere exécution de la convention. En échange les Hollandois promettoient de ne moleſter en aucune maniere les Javanois, ou autres peuples établis dans l'Iſle, & d'évacuer le Fort dès qu'il leur ſeroit arrivé des Vaiſſeaux, à bord deſquels ils puſſent s'embarquer en toute confiance. Ils offroient en outre, de donner d'abord au Roi le quart de toutes les marchandiſes de la Compagnie qui ſe trouvoient dans le Fort, ou leur valeur, & à leur départ, la moitié de la groſſe artillerie ainſi que les pierriers. L'obſervation de ces articles devoit être aſſurée ſous le ſer-

ment ſolemnel du Roi & du Gouverneur de Bantam, au cas qu'ils fuſſent approuvés.

VAN DEN BROECK. 1619.

Le même jour la Frégate *Ceylan*, qui avoit paſſé à la vûe de la Flotte Angloiſe, relâcha heureuſement à Jacatra, & remit immédiatement à la voile, pour ſe rendre à Amboine. Elle avoit été ſéparée, par une tempête, de quelques autres Vaiſſeaux qui croiſoient dans le détroit de la Sonde, ſous les ordres du Commis *le Févre*, que le Général Coen y avoit envoyé en partant pour les Moluques. On avoit reçu auſſi, par la voie de Bantam, des lettres de ce Commandant aux Hollandois du Comptoir de cette Ville. Il leur demandoit des nouvelles de la Flotte Angloiſe, & paroiſſoit réſolu de revenir à Jacatra, s'il n'avoit d'autre obſtacle à vaincre que celui de trois ou quatre Vaiſſeaux de cette Nation. On eut lieu d'admirer comment le Févre, avec ſi peu de forces, s'étoit pû maintenir ſi long-tems dans le détroit contre les Anglois; mais on ne jugea pas néceſſaire de preſſer ſon retour, pour ne point donner occaſion au Roi de Bantam, d'exiger des Hollandois, qu'ils ſe retiraſſent à bord

La Frégate Ceylan échappe aux Anglois, & ſe rend à Amboine.

VAN DEN BROECK. 1619.

de ces Vaiſſeaux, conformément à leurs engagemens, & que le Fort lui fût livré, puiſqu'on étoit alors bien réſolu de le conſerver juſqu'à l'arrivée du Général Coen. En effet, dès le même jour le Conſeil ordonna qu'il porteroit déſormais le nom de BATAVIA, & chacun des quatre baſtions reçut auſſi le ſien; évenement qui fut célébré le lendemain 12 de Mars, par de grandes réjouiſſances publiques.

Le Fort de Jacatra reçoit le nom de Batavia.

Les Javanois, qui étoient dans la Ville, ne témoignerent pas tout le chagrin que leur cauſoient ces démonſtrations. On trafiquoit d'ailleurs fort paiſiblement avec eux. Les Hollandois envoyoient chaque jour un homme au marché pour acheter des proviſions. En échange les habitans ſortoient & entroient par la riviere, ſans le moindre empêchement de ceux du Fort; & quoiqu'il n'y eût point de convention à cet effet, toutes hoſtilités avoient ceſſé de part & d'autre.

On ceſſe les hoſtilités de part & d'autre.

Les Hollandois, impatiens de recevoir les réponſes de Bantam, écrivirent le 18, pour la premiere fois, du *Château de Batavia*, une lettre à leurs compatriotes de cette Ville, à qui ils demandoient avec inſtances de leur

faire ſavoir au plutôt, ſi le Roi acceptoit ou rejettoit leurs dernieres propoſitions. Le lendemain, on fut ſurpris de voir arriver au Fort, un Portugais nommé *Antoine Viſioze*, qui ſe diſoit chargé, par le Roi de Tſieribon, d'informer les Hollandois de la réſolution que le Soeſoehoenam Mataram avoit priſe de leur envoyer des Ambaſſadeurs pour traiter de paix avec eux, & de les défendre contre tous leurs ennemis; ajoutant que ce Prince ne tarderoit pas à le ſuivre en perſonne, avec plus de mille Bâtimens.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Hollandois ont avis que le Mataram veut les aſſiſter.

Ce rapport occaſionna d'étranges mouvemens parmi les Hollandois. La plûpart regardoient ce Portugais comme un meſſager envoyé du Ciel pour leur apporter une auſſi agréable nouvelle. D'autres, qui n'en avoient pas la même opinion, craignoient que ſi le Mataram ſe préparoit à quelque expédition, ce ne fût plutôt dans le deſſein de venger l'incendie de ſa Ville de Japara; mais les plus ſenſés furent d'avis que c'étoit encore un pur artifice du Gouverneur de Bantam, & l'évenement confirma bien-tôt leurs conjectures. Viſioze s'étant acquitté de ſa commiſſion, partit au bout de trois jours

VAN DEN BROECK. 1619.

pour Bantam, où il disoit avoir quelques affaires particulieres, & que dès qu'il les auroit terminées, il reviendroit pour prendre les marchandises que le Roi de Tsieribon avoit demandées.

Le Roi de Bantam refuse de se conformer à la convention proposée.

Enfin le 23, on vit arriver au Fort un Envoyé de Bantam, nommé *Abdul Rahman*, chargé de la part du Roi ou du Pangoran régnant, d'expliquer de bouche aux Hollandois, quelles étoient ses intentions. On apprit en même-tems par deux lettres des prisonniers, que ce Prince avoit témoigné beaucoup de mécontentement au sujet du dernier projet de convention, auquel il ne pouvoit ni ne vouloit se conformer en aucune maniere, s'imaginant avoir assez fait en faveur des Hollandois, pour mériter de leur part plus de gratitude & de confiance. Ils ajoutoient que la Noblesse de Bantam, indignée de la conduite de la garnison du Fort, demandoit la permission de lui livrer assaut; que le jeune Roi l'avoit même déja accordée; que le Pangoran régnant étoit le seul qui s'y opposât encore, mais qu'on devoit craindre qu'il ne fût contraint à la fin d'y consentir. Van den Broeck & Houbraken, pour détour-

ner l'effet de ces menaces, diſoient s'être offerts d'engager leurs têtes, que ſi le Roi vouloit laiſſer les Hollandois tranquilles juſqu'à l'arrivée du Général Coen, ou des premiers Vaiſſeaux, ils paſſeroient tous une promeſſe, par écrit & ſous ſerment, d'évacuer alors le Fort & de le livrer entre ſes mains. Les priſonniers inſiſtoient donc vivement pour qu'on leur envoyât cet engagement ſans perdre de tems, avec un préſent de ſix pieces de canon & quatre mille réales de huit, comme un témoignage néceſſaire de la ſincérité & de la bonne-foi des Hollandois. Enfin, ils recommandoient de ceſſer, en attendant, les travaux des fortifications, & de traiter plus favorablement les Javanois de Jacatra, afin de prévenir tout nouveau ſujet de plaintes & de défiance.

VAN DEN BROECK. 1619.

Ces inſinuations étoient appuyées de puiſſans argumens. En ſe captivant l'amitié du Roi, il y avoit apparence que les Anglois ſeroient obligés d'abandonner Bantam, où les Hollandois auroient eu occaſion d'établir d'autant plus ſolidement leur commerce. Les premiers venoient d'offrir des préſens conſidérables pour obtenir la

Argumens dont on ſe ſert pour perſuader les Hollandois.

VAN DEN BROECK. 1619.

permiſſion de bâtir une loge à Jacatra. Ils venoient de remporter un avantage ſur les quatre Vaiſſeaux Hollandois, qui croiſoient dans le détroit ſous les ordres du Commandant le Févre, qui après une vigoureuſe défenſe, avoit été contraint de céder à la ſupériorité des ennemis, & de faire voile pour Amboine. Une troiſiéme lettre des priſonniers de Bantam, reçûe le lendemain, apprenoit à ceux du Fort, qu'ils avoient trouvé moyen de diſpoſer le Roi à accorder une ſuſpenſion d'armes juſqu'au retour du Général Coen. Cependant les Hollandois ne pouvoient encore ſe défaire de leurs ſoupçons. Abdul Rahman fut regardé comme eſpion, & renvoyé à vuide au bout de quelques jours.

Ils perſiſtent dans leurs ſentimens.

On le chargea ſeulement d'une réponſe pour les priſonniers de Bantam, à qui les Officiers du Fort marquoient en ſubſtance, qu'ils étoient toujours prêts à ſe conformer à la convention propoſée, dès qu'ils auroient reçû les ôtages qu'ils avoient demandés, ou du moins leurs priſonniers; mais que tant que le Roi n'auroit pas ſigné la convention, leur propre ſûreté les obligeoit à ſe fortifier contre les

Javanois

Javanois & contre les Anglois, dont les diſpoſitions paroiſſoient cacher de nouveaux deſſeins. On recommandoit à Van den Broeck & Houbraken de rendre ces raiſons ſenſibles au Roi, en le ſuppliant de ne point permettre qu'on entreprît de les moleſter en aucune maniere, ſous promeſſe que le Général Coen ne manqueroit pas de l'en récompenſer libéralement à ſon arrivée. Les Hollandois s'excuſoient de ne pouvoir lui envoyer des préſens, parce que le Yacht le *Tigre* étoit parti pour Amboine avec tout l'argent comptant, & que le canon étoit indiſpenſablement néceſſaire à leur défenſe.

VAN DEN BROECK. 1619.

On ne laiſſa pas que de faire connoître aux priſonniers, par des lettres particulieres, le peu de confiance qu'on mettoit aux promeſſes du Roi de Bantam; & pour les convaincre d'autant mieux de l'éloignement de ceux du Fort à déférer à leurs conſeils, on leur donna part le lendemain, que le Soeſoehoenan Mataram avoit réſolu d'envoyer des Ambaſſadeurs aux Hollandois, & de venir lui-même en perſonne bien tôt après, pour faire alliance avec eux; & qu'ainſi, dans l'intention où l'on

Alliance qu'ils ſe propoſent de faire avec le Mataram.

VAN DEN BROECK. 1619.

étoit de profiter de ces offres, on ne ſe preſſeroit point de ſuivre aveuglément les volontés du Roi de Bantam. Le Portugais Antoine Viſioze, qui avoit apporté cette nouvelle huit jours auparavant, & qui s'étoit rendu à Bantam, ſe trouvoit alors de retour au Fort, d'où il repartit le 2 d'Avril, chargé de quelques préſens pour le Roi de Tſieribon, à qui les Hollandois firent des excuſes de ne pouvoir envoyer tout ce que Viſioze leur avoit demandé de ſa part; mais ils aſſuroient ce Prince, que s'ils manquoient de marchandiſes, ils étoient d'autant mieux pourvus de munitions & en état de faire bonne défenſe dans leur Fort, qu'ils attendoient encore de puiſſans renforts tant de l'Europe que des Moluques, & qu'avec ces ſecours, ils eſpéroient de prendre une ample revanche de leurs ennemis.

Arrivée d'un nouveau Gouverneur à Jacatra.

Tandis que les Hollandois ſe repaiſſoient de ces belles eſpérances, on vit arriver le 3 à Jacatra, un nouveau Pangoran Temangon, accompagné d'un Sabandar, que le Roi de Bantam envoyoit pour gouverner dans cette Ville. La venue de

ces deux grands Officiers donna lieu, parmi les Javanois, à mille bruits étranges auxquels les Hollandois firent d'autant moins d'attention, qu'ils avoient reçu, le même jour, une lettre de Bantam, où l'on ne faiſoit aucune mention de tous ces bruits. Les priſonniers continuoient toujours ſur le même ton, d'exhorter leurs Compatriotes à ceſſer les fortifications, puiſque le Roi avoit accordé une ſuſpenſion d'armes, à condition que la Place lui ſeroit livrée à l'arrivée du Général Coen, avec la moitié de l'artillerie; laiſſant à ſa diſcrétion le quart des effets qui lui avoit été promis. Ils diſoient que le Fort étoit en aſſez bon état pour qu'on pût abandonner les travaux, ſans le moindre ſcrupule, & qu'on n'avoit plus rien à craindre de la part des Anglois qui avoient perdu tout crédit auprés du Roi. Ils s'étonnoient qu'on pût encore inſiſter ſur l'article des Otages, puiſque le Roi ne déſiroit que la paix; mais rien ne les avoit tant ſurpris que la réſolution où étoient ceux du Fort de faire alliance avec le Soeſoehoenan Mataram, leur ennemi juré. Ce point

VAN DEN BROECK. 1619.

VAN DEN BROECK 1619.

leur paroiſſoit d'une telle importance, qu'ils ne pouvoient aſſez recommander de le prendre en plus mûre délibération, vû le préjudice qui en réſulteroit infailliblement pour la Compagnie, dont l'intérêt devoit lui faire préférer l'amitié du Roi de Bantam à celle du Soeſoehoenan.

Le Roi forme le deſſein de fortifier cette Ville.

Ceux du Fort reſtoient invariables dans leurs ſentimens, malgré toutes ces repréſentations. Deux autres lettres qu'ils reçurent le lendemain, ne ſervirent qu'à les y confirmer d'avantage. Elles étoient en date du 2, l'une écrite le matin & l'autre le ſoir. Les priſonniers devoient avoir paſſé une mauvaiſe journée. Auſſi marquoient-ils que le Roi les avoit fait appeller pendant la nuit, pour leur parler de diverſes affaires, & en particulier de l'expédition du Soeſoehoenan, dont il paroiſſoit être fort en peine; que l'alliance que les Hollandois ſe propoſoient de faire avec ce Prince, & les nouveaux ouvrages qu'ils ajoutoient chaque jour à leurs fortifications, ne lui laiſſoient plus aucun lieu de douter qu'ils ne payaſſent de perfidie les bons ſervices qu'il leur avoit rendus; qu'ainſi la néceſ-

sité l'obligeoit d'être de même sur ses gardes, de se mettre en état de défense, & de fortifier pour cet effet, non-seulement la Ville de Jacatra, mais aussi d'élever un bastion vis-à-vis du Fort des Hollandois, & que dans la vue d'accélerer l'exécution de ces mesures, il avoit trouvé bon de dépêcher en toute diligence, le Sabandar *Kiay Lacmoy* avec le nouveau Temangon, pour avoir l'inspection sur ces travaux; qu'au reste les Hollandois n'en devoient pas prendre le moindre ombrage, puisqu'il n'avoit d'autre but que de pourvoir à sa défense, & de se mettre principalement à couvert contre l'invasion dont ses Etats de Jacatra étoient menacés de la part du Soesoehoenan Mataram. Kiay Lacmoy en partant de Bantam avoit donné aussi aux prisonniers, les plus fortes assurances que le Roi ou le Pangoran régnant n'avoit aucun mauvais dessein contre les Hollandois; mais que s'il leur arrivoit de s'opposer à ses volontés, ils pouvoient compter que c'étoit fait de leurs vies, & que le Pangoran ne manqueroit pas de moyens pour les détruire. Les prison-

VAN DEN BROECK. 1619.

Prétexte dont il se sert pour rassurer les Hollandois.

VAN DER BROECK. 1619.

niers déclaroient encore que les nouveaux ouvrages, qu'on ſe propoſoit de faire, leur paroiſſoient avoir principalement pour but de ſonder les intentions des Hollandois; mais ils étoient d'avis qu'on ne devoit point ſe mettre en peine à cet égard, ni ſe faire le moindre ſcrupule, de ceſſer les travaux, puiſque le Fort ſe trouvoit ſuffiſamment en état de réſiſter à la violence des Javanois. Ils inſiſtoient ſur le retour du Directeur Janſzen & du Commis Van Uffelen, qui ne pourroient que cauſer une grande ſatisfaction au Roi, & contribuer au rétabliſſement de la confiance. La nouvelle concernant le Soeſoehoenan Mataram, excitoit ſur-tout leur zele. Ils conjuroient de nouveau ceux du Fort de ne pas s'oublier au point d'entrer avec lui dans une alliance qui leur deviendroit bien-tôt funeſte; mais d'avoir toujours devant les yeux l'affaire de Japara qui étoit encore ſi récente, & ils finiſſoient en proteſtant ſolemnellement contre tout ce qui ſe feroit de contraire au préjudice des intérêts de la Compagnie.

Mécontentement du nouveau Temangon de Jacatra.

En attendant, Kiay Lacmoy, dont les priſonniers vantoient fort les

diſpoſitions favorables pour leur Nation, avoit amené à Jacatra un des Hollandois de Bantam nommé *David Dirkſzoon*, qui devoit lui ſervir de Sécrétaire & jouer le même rôle que les priſonniers. A peine fut-il arrivé, qu'il écrivit à ceux du Fort, pour les avertir du mécontement que le Pangoran Temangon & tous les Nobles Javanois avoient conçu de la défiance que les Hollandois continuoient de leur marquer, malgré les faveurs dont le Roi de Bantam les avoit ſi ſouvent comblés, & qu'enfin l'ardeur avec laquelle ils ſe fortifioient dans le Château, obligeoit les Javanois d'en faire autant de leur côté, & de conſtruire une pareille Fortereſſe qui les mît à l'abri de toute ſurpriſe, puiſqu'on étoit informé que le Soeſoehoenan Mataram s'avançoit avec une Armée de quarante ou cinquante mille hommes, dont le Roi de Tſieribon avoit été déclaré Généraliſſime. Dirkſoon ajoutoit, que dans un entretien qu'il avoit eu ſur ce ſujet avec Kiay Lacmoy, celui-ci lui avoit demandé ce qu'il penſoit du Fort qu'on ſe propoſoit de bâtir, & ſi les Hollandois voudroient bien

VAN DEN BROECK. 1619.

le permettre, ou s'ils ſeroient diſpoſés à abbattre leurs nouveaux ouvrages, en laiſſant ſubſiſter le reſte juſqu'à l'arrivée du Gouverneur Général. Dirkſzoon avoit repliqué, que c'étoient-là des queſtions auxquelles il n'étoit pas en état de répondre; mais ſe voyant preſſé de dire lequel de ces deux points lui paroiſſoit le plus aiſé à obtenir, il avoit déclaré que s'il falloit abſolument l'un ou l'autre, il jugeoit qu'on abbattroit plutôt les nouveaux ouvrages, que de permettre qu'on bâtit un Fort vis-à-vis de celui des Hollandois.

Deſſein des Javanois ſur le Fort, n'a point de ſuccès.

Le lendemain, les Hollandois furent informés, que peu de jours auparavant, les Javanois de Bantam & de Jacatra, au nombre d'environ quatre ou cinq mille hommes, avoient réſolu d'attaquer le Fort pendant la nuit, ſous la conduite de deux Anglois, qui étoient venus exprès de Bantam, & a qui l'on avoit promis, pour cet effet, une bonne récompenſe; mais que ſur le bruit qui s'étoit répandu, que les Hollandois en avoient eu vent, la méſintelligence ſurvenue entre les Chefs des Javanois, avoit arrêté tout à-coup l'exécution de cette

entrepriſe, à laquelle les Hollandois donnoient le nom de trahiſon, dans la lettre qu'ils écrivirent, le jour ſuivant, aux priſonniers de Bantam, quoique le Roi ne leur eût jamais promis la ſuſpenſion d'armes dont on les avoit flattés depuis quelque tems. On leur marquoit encore, l'embarras où l'on ſe trouvoit par rapport au nouveau Temangon, dont la défiance étoit ſi grande, qu'il avoit refuſé à Kiay Lacmoy, la permiſſion de ſe rendre au Fort, bien qu'on eût offert de lui envoyer deux Otages en échange; tandis qu'il demandoit que le Directeur Janſzoon paſſât dans la Ville ſur ſa ſimple parole. A l'égard du Soeſoehoeman Mataram, les Hollandois déclaroient être fort éloignés d'avoir les mêmes idées que les priſonniers paroiſſoient leur ſuppoſer, & que ſi ce Prince tournoit ſes armes contre la Ville de Jacatra, ils aſſiſteroient le Roi de Bantam de toutes leurs forces; ajoutant qu'ils verroient auſſi avec plaiſir, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, mais non du côté de la Mer, où ils ſe croyoient ſeuls aſſez en état de la

VAN DEN BROECK. 1619.

On le fait ſavoir aux priſonniers.

VAN DEN BROECK. 1619.

défendre, & qu'ils ne le souffriroient jamais.

Défiances du Temangon & ses fortifications.

Cependant le Pangoran Temangon, qui continuoit de donner aux Hollandois des preuves de sa mauvaise humeur, avoit mis la main à l'œuvre, & avançoit ses travaux à la faveur de la nuit, avec une telle rapidité, que ceux du Fort, effrayés de voir ces nouvelles batteries comme autant de montagnes qui s'élevoient de terre contr'eux, ne crurent plus pouvoir demeurer tranquilles. En effet, les Javanois n'avoient plus qu'à munir de canon le bastion au côté occidental de la Riviere, pour s'en rendre maîtres & pour en boucher entierement l'entrée, au moyen des estacades qu'ils avoient déja commencé de planter sous cette batterie. Dans une seule nuit, ils étoient presque parvenus à joindre leurs deux principaux ouvrages, par une courtine de terre, garnie de palissades, dont les Hollandois furent le plus frappés. En un mot, les Javanois n'avoient pas besoin de beaucoup de tems pour achever de se mettre en état de les réduire dans leur Forteresse.

On commençoit auſſi à s'appercevoir, que la nouvelle de la marche du Soeſoehoenan Matatam, dont pluſieurs s'étoient flattés juſques-là, n'étoit qu'un bruit inventé par le Roi de Bantam, pour ſervir de prétexte à ſes deſſeins, puiſqu'au lieu de fortifier la Ville du côté des terres, tous les travaux étoient dirigés du côté de la Mer, & vis-à-vis du Fort des Hollandois. Que faire dans des circonſtances ſi critiques? Suivre le conſeil des priſonniers de Bantam, & laiſſer les Javanois conſtruire en toute liberté, des angles, des batteries & des baſtions? C'eſt à quoi ceux du Fort ne pouvoient guères ſe réſoudre. Les empêcher? ils ne s'en croyoient pas en état. On n'oſoit y employer le canon, parce que cela auroit fait trop de bruit, & d'ailleurs la proviſion de poudre ne le permettoit pas. Il falloit néanmoins ſe décider, au mépris de la colere du Roi de Bantam & du Temangon de Jacatra; dont les priſonniers devoient être les premieres victimes. On jugea cependant qu'ils en pourroient être quittes pour la peur, & que le Roi n'attenteroit point ſur leurs vies, tant qu'il

VAN DEN BROECK. 1619.

On prend la réſolution de les détruire.

VAN DEN BROECK. 1619.

auroit quelque choſe à redouter du reſſentiment des Hollandois. Ainſi, de deux maux choiſiſſant le moindre, le Conſeil du Fort réſolut avec l'unanimité des voix, de détruire, ſans perte de tems, les nouvelles batteries des Javanois.

Succès de cette entrepriſe.

Trente Mouſquetaires furent auſſitôt commandés pour couvrir un plus grand nombre de gens ſans armes, qui devoient être employés à ſapper les ouvrages, arracher les paliſſades & mettre le feu par-tout. On retira le drapeau blanc de deſſus le Fort, & le rouge fut arboré à ſa place pour avertir encore les Javanois, comme on l'avoit déja fait de vive voix, qu'ils euſſent à ſortir de leurs poſtes, s'ils ne vouloient y être forcés. Les Hollandois étant arrivés à la premiere batterie au Nord-Oueſt de la Riviere, les Javanois leur demanderent ce qu'ils y venoient faire? Nous ſommes envoyés, leur répondirent les Hollandois, pour abbatre & brûler ces nouveaux ouvrages. *Fort bien*, dirent les Javanois, & en même-tems il ſe retirerent, ce que firent auſſi ceux de la ſeconde batterie; mais arrivés à la troiſieme, les Hollandois

y trouverent une ſi vive réſiſtance, qu'ils ſe virent d'abord contraints de plier; cependant ſe ralliant un moment après, ils revinrent à la charge avec tant de furie, qu'ils emporterent d'aſſaut la batterie & en chaſſerent les Javanois, renverſant, arrachant, ou brûlant tout ce qui ſe préſentoit autour d'eux. Les Javanois eurent quatre hommes tués, entre leſquels on comptoit un des *Pongawas* ou Conſeilliers de Bantam, avec ſon fils. Du côté des Hollandois, il ſe trouvoit une vingtaine de bleſſés, la plûpart par des chauſſetrapes, mais tous legerement & ſans aucun danger de la vie.

VAN DEN BROECK. 1619.

Après cette expédition, les Hollandois arborerent de nouveau le drapeau blanc & ſe hâterent d'écrire au Pangoran Temangon, pour lui faire des excuſes de ce qui venoit d'arriver, témoignant être fâchés du malheur des quatre Javanois, qu'ils auroient bien voulu épargner, ſi la néceſſité de s'oppoſer au progrès des nouveaux ouvrages, ne les avoit obligés, malgré eux, à employer la force pour obtenir ce qu'on refuſoit de leur accorder de bonne grace. Ils le ſup-

Les Hollandois s'en excuſent.

VAN DER BROECK. 1619.

plioient, avec les plus vives instances, de faire cesser ces travaux, d'oublier le passé, & d'en faire un rapport favorable au Roi de Bantam; offrant de réparer la perte soufferte à cette occasion, & protestant qu'ils n'avoient pû différer davantage de détruire les batteries en question, parce qu'ils étoient informés de la trahison préméditée de certaines gens, qui sous les dehors de l'amitié, n'avoient cherché qu'à faire transporter l'artillerie sur ces batteries, pour s'en emparer d'abord par surprise, à l'aide du Soesoehoenan Mataram, lorsque ses forces seroient arrivées, & se rendre successivement maîtres de la Ville de Jacatra, du Fort de Batavia, & peut-être aussi de Bantam. Sans cela, il paroissoit beaucoup plus naturel aux Hollandois, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, & ils renouvelloient à cet égard, les mêmes offres qu'ils avoient déja faites au Roi, en assurant le Pangoran Temmgon, qu'ils se chargeoient de la défendre du côté de la Mer, & qu'ils tiendroient la Riviere si bien fermée, que personne ne pourroit entrer ni sortir sans ses ordres.

Le Pangoran Temangon n'eut pas de peine à ſentir le fin du prétexte de trahiſon dont les Hollandois s'étoient ſervis, pour juſtifier leur entrepriſe, en combattant les Bantamois de leurs propres armes. Auſſi ſut-on que cette raiſon lui avoit entierement fermé la bouche; qu'il avoit ſeulement demandé pourquoi les Hollandois avoient retiré le drapeau blanc & arboré le rouge à ſa place, & que ſur ce qui lui avoit été répondu, que c'étoit uniquement pour avertir les Javanois d'abandonner leurs batteries, il avoit paru aſſez ſatisfait de cette attention; ajoutant cependant, que la démarche de ceux du Fort n'en étoit pas moins contraire aux promeſſes des Hollandois de Bantam, qui avoient aſſuré le Roi qu'on n'apporteroit aucun empêchement à tout ce qui ſe feroit par ſon ordre. Enfin, la lettre avoit été beaucoup mieux reçue qu'on n'auroit oſé l'eſpérer, & ſuivant le rapport du Javanois, qui s'étoit chargé de la remettre, il avoit trouvé le Pangoran Temangon, ainſi que Kiay Lacmoy & les autres Orangaïes, moins irrités que conſternés de ce qui venoit d'arriver, lui ayant

VAN DEN BROECK, 1619.

Sentimens du Temangon & des Javanois.

même recommandé d'assurer ceux du Fort, qu'ils se tiendroient désormais tranquilles, & qu'ils feroient de leur mieux pour persuader au Roi de Bantam, qu'il n'y avoit eu qu'un malentendu dans toute cette affaire. Dès le lendemain, les Javanois arborerent aussi le drapeau blanc dans la Ville. Le Pangoran Temangon se montra plus traitable, & Kiay Lacmoy, à qui les Hollandois avoient fait quelques présens, les paya de ses conseils, sur la maniere dont ils devoient se justifier auprès du Roi de Bantam. Mais sans entrer dans un nouveau détail de ces excuses, la curiosité du Lecteur nous appelle ici à lui communiquer les réponses.

VANDEN BROECK. 1619.

Désespoir des prisonniers de Bantam.

Quinze jours se passerent dans l'impatience où l'on étoit d'apprendre des nouvelles des prisonniers. Enfin le 25 d'Avril, on en reçut une Lettre, qui portoit tous les caracteres de leur désespoir, ou de leur rage; car il est difficile de juger par son contenu, quelle passion prédominoit en eux. D'un côté, la crainte de la mort s'y fait visiblement reconnoître; mais de l'autre, la colere semble n'y avoir pas moins de part. Nous

avons appris, disoient-ils, avec la plus vive douleur, la sortie que vous avez faite; mais nous ne comprenons point quelles raisons urgentes ont pû vous y porter; car d'abord, l'amitié que le Roi avoit pour nous, a été par-là changée en une haine implacable. Nous avons tâché de l'entretenir dans de favorables dispositions: vous avez au contraire travaillé, de gayeté de cœur, à nous faire mourir, nous tous qui sommes ici à Bantam, au nombre de plus de soixante-dix ames, tandis qu'en vous tenant tranquilles, vous auriez pû aisément prévenir ce malheur, & détourner le préjudice qne la Compagnie aura nécessairement à souffrir d'une guerre de longue durée, & qui entraînera pour certain sa ruine totale. Cette conduite modérée nous auroit valu des avantages dont nos voisins profiteront. Encore une fois, nous ne saurions attribuer l'action que vous venez de faire, qu'à une animosité cachée contre une partie de ceux qui sont ici à Bantam; animosité si grande, qu'elle vous aveugle, & qu'elle endurcit tellement vos cœurs, qu'étouffant la voix de votre conscience,

VAN DEN BROECK. 1619.

VAN DEN BROECK. 1619.

vous ne croyez point commettre de crime en mépriſant la vie de vos freres, juſqu'à les livrer à la mort comme autant de malfaiteurs. Puis donc que c'eſt la volonté Divine, que nous périſſions par les mains des Payens & des Maures, à cauſe que vous n'avez ni foi ni loi, & que vous ne faites aucune bonne œuvre convenable à des Chrétiens, mais qu'au contraire, vous rendez le mal pour le bien, nous ſupplions le Tout-Puiſſant pour l'amour de J. C., qu'il lui plaiſe de nous faire à tous miſéricorde, & de nous recevoir comme de fideles martyrs dans ſon Royaume, &c.

A ces plaintes ameres ſuccédoient des menaces & des reproches qui n'ajouteroient rien à l'idée qu'on a dû prendre de la ſituation des priſonniers, dans cet extrait de leur Lettre. Toute eſpérance étoit perdue pour eux, & le Fort alloit être emporté d'aſſaut par les Javanois, qui avoient appellé les Anglois à leur ſecours. Cependant ils ſe radouciſſoient dans un *P. Script.*, en datte du lendemain, où ils marquoient, qu'en attendant ils s'étoient fait, à force de préſens, des amis qui avoient ſupplié le Roi de vou-

loir bien prendre patience juſqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'on les flattoit que Sa Majeſté ſe trouvoit diſpoſée à leur accorder cette grace. VAN DEN BROECK. 1619.

Les Hollandois du Fort ne furent point ſurpris que les priſonniers de Bantam déſapprouvaſſent une démarche qui s'éloignoit ſi fort de leurs conſeils & de leurs ſentimens. D'ailleurs ils avoient bien prévû l'embarras mortel où les jetteroient les premiers mouvemens de la colere du Roi; mais il leur étoit impoſſible de trouver des excuſes aux épithetes injurieuſes qu'on leur donnoit dans cette Lettre. Le Conſeil fut ſur le point de leur en marquer toute ſon indignation; cependant conſidérant que cela ne ſerviroit qu'à replonger les priſonniers dans de nouvelles inquiétudes, ſans changer l'état des choſes, on prit le parti de les traiter avec plus de douceur, dans la réponſe générale qui leur fut envoyée; mais on laiſſa à chacun la liberté de leur expoſer ſes griefs en particulier, avec la diſcrétion & la décence convenables. Le Prédicateur du Fort, nommé *Adrien Jacobſz Hulzebos*, le Capitaine *Jean van Gorcum*, & le Commis *Abra-*

Mécontentement de ceux du Fort à ce ſujet.

VAN DEN BROECK. 1619.

ham van Uffelen, profiterent de cette permiſſion ; le premier, pour les ramener par la morale, à des ſentimens plus équitables ; le ſecond, en homme de guerre, pour leur prouver la néceſſité de la ſortie qu'on avoit faite ; & le troiſieme, qui relevoit du Comptoir de Bantam, pour les aſſurer, qu'il n'y avoit aucune part, mais qu'il n'étoit pas non plus en ſon pouvoir d'empêcher ſeul, une réſolution priſe de l'avis unanime des autres Officiers du Fort.

Changement favorable aux priſonniers.

Les nouvelles ultérieures des priſonniers de Bantam continuant d'être aſſez favorables, par un effet des préſens qu'ils répandoient à toutes mains, ceux du Fort leur en marquerent leur ſatisfaction, & leur permirent même d'augmenter ces libéralités, à proportion qu'ils le jugeroient néceſſaires, quoiqu'elles fuſſent entierement inutiles à la Garniſon du Fort, qui ſe trouvoit à l'abri de toute inſulte, tant de la part des Javanois que de celle des Anglois. Auſſi n'avoit-on pas daigné s'oppoſer aux travaux d'une nouvelle batterie que les premiers avoient commencé de conſtruire depuis quelques jours, parce qu'elle

Nouvelle batterie qu'on laiſſe faire aux Javanois.

ne pouvoit pas faire beaucoup de tort aux Hollandois, qui témoignoient au reſte d'être ſurpris, qu'on les accuſât à Bantam, de tenir la Riviere fermée, & de maltraiter les Javanois; ce qu'ils ne pouvoient regarder que comme de faux bruits, répandus uniquement dans la vue d'augmenter les diſſenſions, ou peut être auſſi, de leur arracher chaque fois de nouveaux préſens, pour appaiſer la colere affectée du Roi, en lui fourniſſant ainſi les moyens d'obtenir par artifice, ce qu'il n'oſoit s'approprier de vive force.

VAN DEN BROECK. 1619.

En effet, cette politique étoit ſi naturelle aux Javanois, qu'il falloit l'avoir étudiée auſſi à fond que les Hollandois, pour ſe garantir des pieges qu'on leur tendoit à tous momens. On en eut une nouvelle preuve, le 9 de Mai, dans une Lettre de Kiay Warga, Sabandar de Bantam, où après avoir fait le récit des ſervices importans qu'il venoit de rendre aux Hollandois auprès du Roi, il leur demandoit une certaine quantité de mouſquets, dont il diſoit avoir beſoin contre les Bâtimens du Soeſoehoenan Mataram; voulant en-

Artifice du Sabandar de Bantam, pour obtenir des armes.

VAN DEN BROECK. 1619.

core leur perſuader que ce Prince ſe trouvoit actuellement déja en route ; & ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'eſt que le contenu de cette Lettre étoit confirmé par une autre des priſonniers, qui continuoient de défendre leur cauſe, ou plutôt celle du Roi de Bantam, contre les dernieres objections particulieres de ceux du Fort, que l'inconſiſtance de ces raiſons indiſpoſoit de plus en plus.

Arrivée de deux Conſeillers des Indes, d'Amboine à Jacatra.

Mais on étoit à la fin de toutes ces conteſtations, qui, ſans une Providence marquée, devoient néceſſairement détruire le bonheur des Hollandois par leurs propres mains. Dès le même jour, on vit arriver à la rade de Jacatra, la Frégate *Ceylan*, ayant à bord deux Conſeillers des Indes, nommés *Pierre de Carpentier* & *André Soury*, à qui le Général Coen avoit fait prendre les devans, avec l'aſſurance de les ſuivre lui-même dans trois mois. Ce délai modéra la joie que devoit cauſer une ſi grande nouvelle, mais elle n'en fut que d'autant plus vive quelques jours après, par l'apparition inopinée de ce Général, qui avoit changé de réſolution, comme on le verra plus amplement ci-deſſous.

On ſe hâta de donner part aux priſonniers de Bantam, de l'arrivée de ces deux Conſeillers des Indes, & des nouvelles qu'ils avoient apportées. L'audace qu'elles commençoient d'inſpirer à ceux du Fort, leur avoit fait ajouter dans cette Lettre, qu'ils étoient ſurpris de l'*impertinente* défaite du Roi de Bantam, au ſujet de deux femmes Chrétiennes dont on lui avoit demandé la reſtitution, puiſqu'il pouvoit à préſent compter, *que la Mouſſon étoit paſſée pour lui, & que les Hollandois auroient bien-tôt auſſi leur tour.* Cette menace n'empêcha pas que les priſonniers ne fuſſent plus étroitement reſſerrés que jamais. On interceptoit preſque toutes leurs Lettres, qu'on faiſoit expliquer ſéparément à pluſieurs d'entreux, pour voir ſi leurs rapports étoient conformes. Les Anglois s'acquitoient auparavant de cette fonction; mais les choſes ayant changé de face à leur égard, les Hollandois étoient contraints d'être eux-mêmes les Interprêtes de leurs plus ſecrets ſentimens. Malgré cette rigueur, on remarquoit que les dernieres nouvelles arrivées au Fort de Batavia, avoient répandu

VAN DEN BROECK. 1619.

On en informe les priſonniers.

Ils ſont plus reſſerrés que jamais.

une grande conſternation à la Cour de Bantam, où les conſeils ne finiſſoient point, de jour ni de nuit.

VANDEN BROECK. 1619.

Ils ſont trompés par les bravades des Anglois

Le Roi de Bantam, qui connoiſſoit la valeur des Hollandois, n'avoit jamais fait beaucoup de fond ſur les promeſſes des Anglois, qui ſe vantoient d'être en état de les chaſſer entierement des Indes; cependant il s'étoit toujours flatté, de voir encore ces deux Nations s'entre-détruire elles mêmes, de maniere qu'il lui ſeroit facile de s'emparer d'une Place dont le nom ſeul lui inſpiroit de la terreur. Mais ſes eſpérances ſe trouvoient alors évanouies. Les Anglois avoient ſéparé leur Flotte, qui conſiſtoit en quatorze Vaiſſeaux; & loin d'attendre le Général Coen pour lui livrer bataille, toutes leurs diſpoſitions annonçoient qu'ils ne ſongeoient qu'à prendre la fuite.

Sérieuſes repréſentations des Hollandois.

Enfin, s'il reſtoit quelques inquiétudes aux Hollandois, elles ne regardoient plus que les priſonniers de Bantam. Trois Lettres conſécutives qui leur furent écrites juſqu'au 24 de Mai, durent ranimer leur courage. A la derniere on en avoit joint une pour le Roi, qui contenoit des repréſentations

tations ſérieuſes, mais polies. On eſpéroit, diſoit-on aux priſonniers, que ſon ambition & ſon opiniâtreté ſe laiſſeroient vaincre à des inſtances ſi vives. Les priſonniers avoient ordre de les lui expliquer ſans déguiſement, & l'on prévenoit leur ſcrupule à cet égard, par de fortes aſſurances qu'ils n'avoient plus rien à craindre, & que dans peu de tems, les choſes pourroient changer avantageuſement de face.

VAN DEN BROECK. 1619.

Ce moment déſiré étoit plus proche qu'on ne le croyoit. Trois jours après, c'eſt-à-dire le 27 de Mai, le Yacht, *la petite Hollande*, vint mouiller ſous le Fort, où la nouvelle qu'il apportoit ne tarda pas de cauſer la joie la plus vive qu'on puiſſe s'imaginer. Ce Yacht avoit été dépêché de Japara par le Général Coen, avec une Lettre adreſſée aux Conſeillers de Carpentier & Souri, à qui il étoit ordonné d'écrire ſur le champ au Pangoran *Gedè* ou Roi de Bantam, pour lui inſinuer de reſter neutre & de ne point ſe mêler des affaires de Jacatra. L'ordre parut étrange à ceux du Fort, parce que le Gouverneur Général ne pouvoit ignorer la façon

Avis de l'arrivée de la Flotte de Coen.

Ordre qu'il donne d'avertir le Roi de ſe tenir neutre.

VAN DEN BROECK 1619.

dont ce Prince s'étoit emparé du Royaume, où il tenoit au-delà de trois mille hommes de ſes meilleures troupes; cependant on jugea que Coen devoit avoir eu ſes raiſons pour faire faire une pareille inſinuation, & qu'apparemment il vouloit affecter d'ignorer ce qui s'étoit paſſé durant ſon abſence. Ceux du Fort ne manquerent point de s'acquitter de cette commiſſion le lendemain, & les priſonniers de Bantam furent chargés en même-tems, de l'expliquer fidelement au Roi, afin qu'il ne pût en prétendre cauſe d'ignorance; mais il étoit déja trop tard, & le coup fut frappé avant l'arrivée de cette Lettre (29).

(29) Toutes les circonſtances que nous avons ajoutées depuis la page 17, ne ſe trouvent point dans le journal de Van den Broeck, ni par conſéquent dans l'édition de Paris, dont le récit continue en ces termes: » Van » den Broeck reçut des » careſſes à Bantam, mais » il fut étroitement gardé » dans le Palais du Roi. » L'eſpérance du Gouver- » neur étoit, qu'à l'arri- » vée du Général Coen, » la reconnoiſſance por- » teroit les Hollandois à » lui remettre le Fort. Ce- » pendant ils y conti- » nuoient ſecrettement » leurs ouvrages; & ſui- » vant le conſeil que Van » den Broeck leur avoit » donné, ils lui donne- » rent le nom de *Batavia*, » qu'ils mirent en groſſes » lettres au-deſſus de la » porte. Lorſqu'ils eurent » achevé tout ce qu'ils » avoient entrepris pour » le rendre capable d'une » vigoureuſe défenſe, & » que par des ſoins conti-

Enfin Coen parut le 28 de Mai (30) & mouilla ſous le Fort. La Flotte qu'il amenoit des Moluques étant compoſée de dix ſept voiles, il trouva peu de réſiſtance à Jacatra. Douze Compagnies de Soldats & de Matelots, qu'il fit débarquer le jour ſuivant, emporterent la Ville dans l'eſpace de trois jours. Il en fit raſer les murs & détruire les maiſons. L'Auteur du Journal s'étend peu ſur ce grand événement; mais on en trouve quelques circonſtances dans un autre Voyageur. Le Général, ſuivant le récit de *Rechteren* (31), ayant fait débarquer onze cens hommes, leur fit paſſer la Riviere & donna auſſi-tôt l'ordre de l'aſſaut. La Ville, qui n'étoit qu'à une portée de mouſquet du

VAN DEN BROECK. 1619.

La Ville de Jacatra eſt détruite par ce Général.

» nuels ils l'eurent pour-» vû de vivres, leur cou-» rage ſe ranima ſi vive-» ment, qu'ils penſerent » à éloigner les Javanois » de leurs murs. Ils firent » des ſorties qui leur ren-» dirent toute leur liber-» té. Mais elles expoſe-» rent pluſieurs fois Van » den Broeck, au danger » d'être poignardé. *Ibi-» dem* ».

On trouvera ci-deſſous, quelques éclairciſſemens touchant le nom de *Batavia*, que Van den Broeck ſe vante ici d'avoir fait donner au Fort de Jacatra.

(30) Le journal de Van den Broeck date ce retour du 25 *Mars* 1619; & M. Prevoſt, trouvant apparemment la choſe impoſſible, puiſqu'il auroit fallu retrograder, avoit renchéri ſur cette erreur, en paſſant tout d'un coup à l'année 1620.

(31) Dans la relation de ſon voyage, page 160.

VAN DEN BROECK. 1619.

Fort, fut vigoureuſement attaquée. Son Roi prit la fuite (32), avec une partie des habitans; & le reſte, à l'exception des femmes & des enfans, fut paſſé au fil de l'épée. Les murailles furent raſées, la Ville brûlée, & tout en fut éteint juſqu'au nom. Après avoir fait cette conquête, on prit des meſures pour ſe l'aſſurer. On travailla promptement aux fortifications de Batavia, & cette Place s'accrut bientôt, avec les forces des Hollandois (33).

(32) Le Roi de Jacatra avoit été chaſſé de ſa Ville, comme on l'a vû ci-deſſus; & s'il y étoit revenu, ce ne pouvoit être que comme ſimple particulier.

(33) Van den Broeck raconte que Coen fut fâché, à ſon arrivée, qu'un autre que lui eût donné un nom au Fort, & qu'il fit effacer celui de *Batavia*, qu'il trouva écrit ſur la porte. Mais ce nom n'en a pas moins ſubſiſté *. *Voyez ci-deſſous la Deſcription de Batavia par Graaf.*

* On a remarqué plus haut, que Van den Broeck ſe vantoit d'avoir fait donner le nom de *Batavia* au Fort de Jacatra; & ici il dit que Coen l'avoit fait effacer de deſſus la porte, tandis que la choſe étoit décidée dès l'année 1617, avant même qu'on ſut encore où ſeroit la Capitale des Etabliſſemens Hollandois, comme la lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes, rapportée par Valentyn, en eſt une preuve inconteſtable; on peut ſuppoſer que Van den Broeck aura fait exécuter cet ordre, mais le mécontentement de Coen ne paroît pas trop concevable. Cependant il eſt certain que le nom de Batavia ne ſe trouve employé dans aucunes lettres ni autres écritures publiques, que depuis le 23 d'Août 1621, & ſur un nouvel ordre de la Compagnie.

Camphuis, de qui nous avons déja emprunté divers détails intéreſſans, n'ajoute rien de fort remarquable au récit de Van den Broeck, concernant la priſe de cette Ville, où il dit ſeulement qu'il ſe trouvoit ſept à huit mille Javanois, dont environ la moitié étoit compoſée des Troupes de Bantam. Ils prirent la fuite après quelques momens de réſiſtance, laiſſant derriere eux ſix tonneaux de poudre & quarante pieces de canon de tout calibre. On leur tua quantité de monde, quoique le nombre ne pût en être bien connu, parce qu'ils avoient emporté leurs morts avec eux. Les Hollandois ne perdirent qu'un ſeul homme, & ils eurent peu de bleſſés.

VAN DEN BROECK. 1619.

Après cette victoire, Coen dépêcha un exprès à Bantam, avec ordre à Van den Broeck & aux autres Hollandois de cette Ville, d'informer le Roi ou Pangoran Gedè, qu'il étoit arrivé des Moluques avec un bon nombre de Vaiſſeaux & de Troupes; qu'en paſſant, il avoit fait brûler une ſeconde fois la Ville de Japara, pour venger l'inſulte que les Hollandois y avoient reçue; qu'il s'étoit de même emparé de Jacatra,

Coen fait donner part de ſes exploits au Roi de Bantam.

VAN DEN BROECK. 1619.

par les raiſons légitimes qu'on lui en avoit données, & qu'il récapituloit en peu de mots. Enfin Coen annonçoit à ce Prince, que la neceſſité l'appelloit à ſe rendre inceſſamment devant Bantam avec toute ſa Flotte, pour ſe faire reſtituer les priſonniers de ſa Nation; mais qu'il avoit bien voulu l'avertir à tems de ſa réſolution, afin de prévenir les ſuites fâcheuſes qui pourroient réſulter de cette violence.

Ses menaces pour ſe faire rendre les priſonniers.

La facilité avec laquelle on venoit de réduire la Ville de Jacatra, n'étant gueres propre à en aſſurer de ſitôt la poſſeſſion, on fut informé le lendemain, que les ennemis ſe raſſembloient par troupes, à quelque diſtance de la Ville, où ils s'étoient fortifiés dans deux endroits différens. Ils en furent délogés le jour ſuivant, par un détachement de ſix cens hommes, qui les contraignit encore à prendre la fuite. Mais tandis qu'on étoit occupé à s'étendre des deux côtés de la Riviere, & à brûler un grand nombre de maiſons dans l'eſpace d'une demi-lieue, peu s'en fallut que l'ardeur de ce plaiſir & celle du pillage ne devînt funeſte aux Hollandois,

Derniere attaque, qui manque d'être fatale aux Hollandois.

dont une partie alloit tomber dans une embuſcade des Ennemis, qui les auroient tous maſſacrés, ſi le reſte n'eût rejoint aſſez à tems pour leur donner du ſecours. Dans de ſi foibles commencemens, le moindre échec pouvoit tirer à conſéquence, & c'étoit toujours une grande faute de ſe ſéparer à la vûe d'un Ennemi mal dompté, dont les forces étoient encore de beaucoup ſupérieures; mais c'eſt une remarque qu'on ne peut s'empêcher de faire, d'après les Directeurs de la Compagnie des Indes (34), que la victoire des Hollandois eſt

VAN DEN BROECK. 1619.

La fortune les ſert mieux que la prudence.

(34) Dans la lettre qu'ils écrivoient au Général Coen, en date du 24 Mars 1620, & dont le commencement eſt ſurtout remarquable:

» Nous avons conſidéré, diſent les Directeurs, » le » rapport que vous nous » avez fait de ce qui s'eſt » paſſé à Jacatra, durant » le ſiége de notre Fort, » le mauvais comporte- » ment de nos gens, leurs » diverſes capitulations, » tant avec le Roi de » Jacatra, qu'avec les An- » glois & le Roi de Ban- » tam, pour la reddition » de ce Fort, & de quel- » le maniere elle a été » empêchée chaque fois. » Nous ne pouvons y re- » connoître autre choſe, » ſi ce n'eſt, que la même » place a été très-mira- » culeuſement conſervée; » & que ſi elle eſt reſtée » entre nos mains, c'eſt » plutôt par bonheur que » par prudence, juſqu'au » moment que vous avez » enfin paru à la tête de » nos forces générales, » détruit Japara, fait le- » ver le ſiége de notre » Fort, pris la Ville de » Jacatra, & diſſipé les » troupes de Bantam, par » où vous êtes ainſi reſté » maître des places & du » pays aux environs, » &c. »

moins due à leur prudence qu'à la fortune, qu'ils ont ſouvent tâché de détruire eux-mêmes ſans le ſavoir, ni ſans en pouvoir venir à bout.

PREMIER SIEGE DE BATAVIA PAR L'EMPEREUR DE JAVA *.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

L'Empereur de Java veut ſurprendre cette place.

LES prodiges, qui ont accompagné la Fondation de Batavia, ne ſont pas moins remarquables dans les ſuites de ce grand événement. Le Soe. ſoehoenan Mataram ou Empereur de Java, voyant les Hollandois en poſſeſſion d'une Place qui borneroit toujours ſes vûes ambitieuſes ſur le reſte de l'Iſle, forma le deſſein de s'en rendre maître par ſurpriſe. Pour cet effet, cinquante-neuf Bâtimens de Temangon *Boerakſa* ſon Général, parurent, le 22 d'Août 1628, devant la rade. Ils avoient à bord neuf cens hommes d'élite, qui amenoient entr'autres denrées cent cinquante bœufs, pour ſatisfaire, diſoient-ils, à la Convention arrêtée avec eux l'année précédente; ajoutant que dans trois jours, ils devoient être encore

* Pour les pages 1 & *ſuiv.* du Tome XXXII de l'édition in-12.

autres Bâtimens, nombre de ces

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

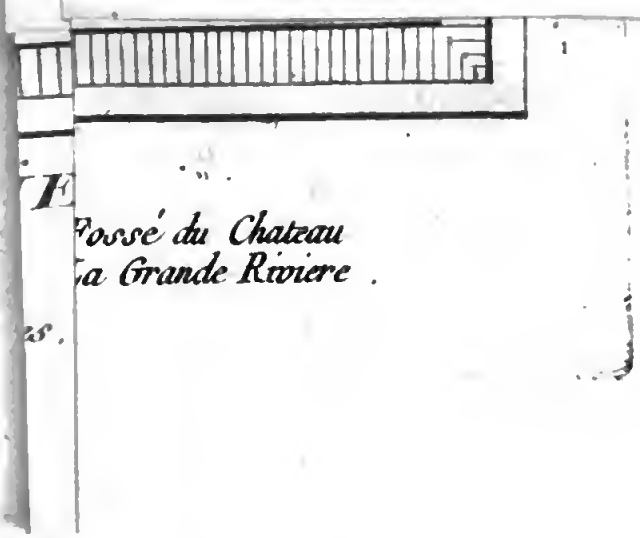

Fossé du Chateau
la Grande Riviere.

moins due à le
fortune, qu'ils c
détruire eux-mêr

ſuivis de vingt-ſept autres Bâtimens, avec un plus grand nombre de ces animaux.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Tant de monde inutile à l'uſage qui ſervoit de prétexte, fit naître de juſtes défiances aux Hollandois. On déchargea les bœufs le lendemain ; mais on eut ſoin de faire retirer toutes les Pirogues l'une après l'autre. Le jour ſuivant, il s'en préſenta encore ſept, qui ne voulurent pas entrer, & qui demanderent ſeulement un paſſeport pour ſe rendre à Malaca. La précaution qu'on avoit eue de faire éloigner du Fort les premiers Bâtimens, ne fit pas plaiſir aux Javanois. On l'étendit à celle de fermer la Riviere, de doubler la garde extérieure ſur l'eſplanade du Château, & de détacher deux *Tingans* armés, pour empêcher la jonction des derniers Bâtimens avec les premiers, afin qu'ils ne puſſent leur fournir des armes.

La prudence des Hollandois fait échouer ce deſſein.

Cet ordre n'eût pas été plutôt donné, que ces ſept Bâtimens témoignerent hautement, qu'ils vouloient ſe rendre auprès des autres, malgré les Hollandois. Il s'éleva à ce ſujet de vives diſputes entre les deux partis.

Il éclate ſans plus de ſuccès.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

On en vint aux mains, & vers minuit, les équipages d'environ vingt Pirogues, qui étoient en dedans de la barriere, fondirent ſur la garde extérieure, & commencerent à aſſaillir le Château de tous côtés. Quelques-uns pourſuivirent de ſi près cette garde, qu'ils entrerent en même tems dans la Forteresſe & chaſſerent les Hollandois de la Courtine. D'autres eſſayerent de monter ſur le Baſtion le *Rubis*; mais ils furent arrêtés par la barriere qui ſe trouvoit ſur la Courtine. La plupart ſe poſterent ſur la Berme du Baſtion le *Diamant* & de l'ancienne Forteresſe.

Les ennemis ſont forcés de ſe retirer avec perte.

Ceux des pirogues qui étoient en dehors, vinrent par eau juſqu'à la Berme du Baſtion la *Perle*, qu'ils avoient principalement en vûe, parce que c'étoit l'endroit le plus foible du Château, & qu'ils pouvoient aiſément franchir le rempart de terre qui n'étoit encore élevé que de deux pieds; mais le feu de la mouſqueterie de la Garniſon les empêcha de pouſſer plus loin. Ils ſe maintinrent néanmoins ſur cette Berme juſqu'au jour, ſans qu'on pût les en éloigner, quoiqu'on n'eût pas diſcontinué de tirer ſur eux

pendant cinq heures de ſuite. Quelques-uns de ces Javanois montroient une telle ardeur pour l'attaque, que s'ils euſſent été ſecondés de même par tous les autres, il eſt certain que les Hollandois n'auroient jamais pû réſiſter à un aſſaut ſi rude. En ſe retirant le matin, ils laiſſerent pluſieurs morts ſur la place.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Le 25, à la pointe du jour, on vit paroître les vingt-ſept pirogues, dont les premieres avoient annoncé l'arrivée; mais ayant été averties de ce qui s'étoit paſſé la veille, elles n'oſerent s'approcher, & ſe contenterent de faire, de loin, les diſpoſitions que leur ſûreté rendoit néceſſaires. Le lendemain, un gros Corps de Javanois, marchant avec ſes drapeaux déployés, s'avança du côté de terre juſqu'à la vue de la Ville, dont on réſolut auſſi-tôt de ſéparer & de brûler une grande partie du côté méridional, où il ſe trouvoit peu de maiſons de pierre, afin de conſerver d'autant mieux l'autre partie, puiſqu'il étoit impoſſible de faire face, partout, aux forces ſupérieures du Mataram. En même-tems, ceux qui habitoient au côté occidental de la Ri-

Nouveaux renforts qui leur arrivent.

On leur abandonne une partie de la Ville.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

viere, tant les Hollandois que les Anglois, ſe retirerent dans la meilleure partie de la Ville, bien réſolus de s'y enfermer & de s'y défendre juſqu'à la derniere extrêmité.

Ils y prennent poſte.

Le jour ſuivant, l'Avant-garde de l'Ennemi, forte d'environ mille hommes, ſe trouvoit déja de bon matin dans la partie ſéparée de la Ville, où à peine avoit-elle commencé à ſe retrancher & à couper la Forteresſe *Hollandia*, que toute l'Armée la ſuivit en bon ordre; mais dans le même-tems les premiers fuſſent chaſſés de la Ville avec beaucoup de perte, par cent vingt Soldats, ſoutenus de quelques Bourgeois. Leur retraite précipitée engagea l'Armée à ſe replier ſur le Jardin du Sr. *Specxs* où elle prit d'abord poſte. Enſuite s'avançant à la portée du mouſquet de la Ville, elle s'y couvrit de gabions, de cocotiers ou autres bois, & de bamboux, ſi artiſtement joints enſemble, & ſi bien remplis de terre, qu'ils étoient à l'épreuve même du canon. A la faveur de ces défenſes, les Ennemis s'approcherent encore plus de la Ville, où ils ſe retrancherent de nouveau, & ſe mirent en état de ne point

On les en chaſſe.

L'armée s'avance fort près de la Ville.

craindre les atteintes de la plus groſſe artillerie.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

On entreprit le 12 de Septembre, de faire une ſortie ſur eux, avec ſoixante-cinq Soldats, ſoutenus de quelques Japonois & Mardicres, & couverts par cent cinquante Mouſquetaires, poſtés ſur le rempart. Ce Détachement paſſant entre l'Armée des Ennemis, par derriere, dans leurs nouveaux ouvrages, en chaſſerent deux ou trois cens hommes, & en tuerent une cinquantaine ſur la place. Tandis que le reſte prenoit la fuite, les Chinois les chargerent avec beaucoup de bravoure, mirent le feu à leurs retranchemens, & rentrerent dans la Ville avec un butin conſidérable. Les Hollandois n'eurent pas ſeulement un homme bleſſé.

Sortie vigoureuſe des aſſiégés.

Le 21 du même mois, les ennemis s'avancerent en grand nombre vers la Redoute Hollandia, & firent en même-tems une fauſſe attaque autour de la Ville & du Château, pour couvrir leur approche, & pour empêcher qu'on ne vînt au ſecours de la Redoute. Ils apportoient quantité d'échelles doubles, qu'ils tâcherent de dreſſer à la faveur des décharges continuelles

L'ennemi tâche de s'emparer de la Redoute Hollandia.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

de mouſqueterie d'une partie de leurs gens. Vingt-quatre hommes, qui ſe trouvoient dans cette fortereſſe, leur oppoſerent une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'après avoir brûlé toute leur poudre pendant la nuit, ils virent le matin, que l'ennemi avoit pris le parti de ſe retrancher dans cinq endroits différens. On réſolut le même jour de délivrer la Redoute & de prévenir les approches ultérieures. Pour cet effet, trois cens ſoldats, accompagnés de deux cens Bourgeois, & ſoutenus par un grand nombre de Mardicres & de Chinois, firent une ſortie, dans laquelle ils chaſſerent les ennemis avec une perte conſidérable, juſqu'à l'armée; ce qui donna lieu aux Hollandois de détruire tous les nouveaux ouvrages qu'ils avoient commencés en plus de dix endroits, & de mettre le feu aux maiſons voiſines de la fortereſſe, ſituées le long de la riviere. Cette journée coûta aux ennemis douze à treize cens hommes, & ſuivant le rapport des priſonniers, ce nombre ſe montoit bien à trois mille. Les Hollandois ne perdirent que douze hommes, outre quelques Mardicres & Chinois.

On le contraint encore de ſe retirer avec perte.

Rapport des priſonniers.

On apprit encore, des priſonniers,

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

que l'armée de l'Empereur de Mataram, à ſon arrivée, étoit forte de neuf à dix mille hommes. Cette expédition avoit été entrepriſe à la perſuaſion de Temangon Boerakſa, qui repréſentoit la choſe comme fort facile, & qui s'étoit même offert de s'emparer de Batavia avec ce peu de monde; mais il avoit été trompé par quelques-uns de ſes gens qui trafiquoient dans cette Ville; & ſe confiant trop à leurs rapports, il avoit ſéduit l'Empereur, au point que s'il fût retourné à ſa Cour, il lui en auroit toujours coûté la vie; cependant il eſt certain que la probabilité étoit toute entiere de ſon côté. La garniſon de Batavia n'étoit alors compoſée que de trois cens hommes, & la garde Bourgeoiſe atteignoit à peine ce nombre. D'ailleurs le Château n'étoit fermé que du côté du baſtion *le Diamant*. On pouvoit y entrer par deſſus le rempart & les deux baſtions du côté de la mer, qui n'étoient encore que commencés. La Ville ſe trouvoit ouverte de toutes parts. Le foſſé & le rempart, de ſon côté occidental, n'étoient pas capables d'arrêter l'ennemi, qui n'avoit rien à craindre, non plus des Chinois & des Mar-

Dangereuſe ſituation de la Ville & du Château.

I. SIEGE DE BATAVIA.

dicres, étant hors d'état de ſe défendre eux-mêmes.

1628.

Cauſe de leur conſervation.

Si les Pirogues avoient pû s'arrêter ſeulement un jour, ſuivant l'ancienne coutume, entre le Château & la Ville, pour ſe combiner avec les troupes qui venoient par terre, & ſi une partie eût donné aſſaut au Château & l'autre à la Ville, comme il paroît que c'étoit leur deſſein, il eſt certain que la place auroit été emportée en fort peu de tems; mais par les bonnes meſures qui furent priſes, la garde extérieure ayant obligé les Pirogues à avancer d'un jour leur attaque, ſervit encore à leur oppoſer une réſiſtance qu'elles n'auroient pas trouvé ſans cette précaution.

Mauvais état des ennemis.

Après que les ennemis eurent été délogés de tous leurs ouvrages, comme on l'a dit, ils ſe tinrent pendant quelque tems ſi tranquilles, qu'on n'apprenoit preſque plus rien de leurs mouvemens. D'un autre côté, les priſonniers aſſuroient, que depuis les deux dernieres actions, leur armée s'étoit fondue juſqu'à quatre mille hommes, & que la déſertion, cauſée par la diſette des vivres, lui faiſoit perdre encore chaque jour beaucoup de monde;

Ces avis firent prendre aux Hollandois, la réſolution d'attaquer l'ennemi, dans les deux camps qu'il occupoit au côté oriental de la Ville, & de tâcher de l'en chaſſer, s'il étoit poſſible.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Pour cet effet, le Général Jacques *le Févre*, auparavant Gouverneur des Moluques, ſe mit en campagne le 21 d'Octobre, avec un nouveau corps de deux mille huit cens ſoixante-ſix hommes, tandis que cent cinquante autres, répartis dans pluſieurs petits Bâtimens, s'approcherent de l'armée ennemie. Comme elle étoit ſéparée en deux corps, ſur leſquels on faiſoit feu en même-tems, la premiere diviſion des Hollandois, compoſée de deux Compagnies de Soldats, une de Bourgeois & trois de Japonois & de Mardicres, tomba ſur l'un de ces corps, & le chargea avec tant de vigueur, qu'il fut contraint d'abandonner ſes ouvrages. Les Japonois furent les premiers à y planter leur drapeau. Les Chinois, au nombre de ſept cens, étoient auſſi commandés pour l'attaque, mais ils regarderent tranquillement faire les autres.

Attaques des Hollandois.

L'ennemi eſt forcé d'abandonner ſon camp.

En attendant, cette premiere divi-

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

sion s'avança vers le second corps de l'ennemi, qui étoit le plus considérable, & où le Général Boerakſa avoit ſon quartier. Les Chinois reçurent encore ordre de charger de l'autre côté. Ils le firent cette fois avec tant de furie, que l'ennemi forcé de plier de toutes parts, laiſſa les Hollandois entiérement maîtres du champ de bataille. On mit le feu à ſes ouvrages, qui en moins de rien furent réduits en cendres.

Mort du Général Boerakſa.

Cette action coûta aux ennemis environ cent hommes, qui furent tués ſur la place, ou noyés dans la riviere. Parmi ce nombre, on comptoit le Général Boerakſa & ſon fils aîné. Les Hollandois n'eurent que cinq hommes tués & une cinquantaine de bleſſés.

Divers Bâtimens Javanois pris & détruits.

La nuit ſuivante, les Hollandois envoyerent trente de leurs petits Bâtimens & vingt Pirogues Chinoiſes, pour détruire celles de l'ennemi dans la riviere. Les Chinois revinrent le matin ſans les avoir ſeulement vûes; mais les Hollandois au nombre de quatre cens hommes, y compris quelques Bourgeois & Mardicres, ſans ſe laiſſer intimider par cet exemple, aborderent courageuſement l'ennemi,

& conduiſirent dans la Ville, trente-ſix tingans dont ils s'étoient emparés, outre ceux qu'ils avoient brûlés; ſi bien, que de deux cens Bâtimens que les Javanois avoient amenés, à peine leur en reſtoit-il cinquante.

I SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Avant que ces Pirogues fuſſent rentrées, les Hollandois envoyerent le 25, quatre Compagnies de Soldats, une de Bourgeois, une de Japonois & une de Mardicres, hors de la Ville, pour couvrir une troupe de quatre à cinq cens Chinois, de cent cinquante Eſclaves de la Compagnie & de quelques Charpentiers, qui devoient couper les arbres autour de la Forteresſe Hollandia, & achever de détruire les ouvrages qui pouvoient encore être reſtés debout dans le camp des ennemis. On apprit en arrivant, qu'ils s'étoient raſſemblés dans les environs du jardin, & qu'ils avoient fermé le chemin par des barricades de cocotiers. Auſſi-tôt, les Hollandois réſolurent de les en chaſſer, à l'inſçû même de leurs compagnons qui étoient ſans armes. Ainſi les ſept drapeaux, diviſés en deux troupes, marcherent à l'ennemi, qui après une vigoureuſe réſiſtance, fut encore obligé d'abandonner

Sortie des Hollandois.

L'ennemi eſt de nouveau chaſſé de ſon camp.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

son nouveau camp, dont on fit abattre les barricades par les esclaves de la Compagnie.

Il se rallie & met les Hollandois en déroute.

Cependant l'ennemi ne tarda pas de rassembler toutes ses forces, qui consistoient en trois ou quatre mille hommes, mais que d'autres faisoient monter à dix ou douze mille. Ce nombre jetta l'effroi parmi les Hollandois, qui avoient brûlé presque toute leur poudre. Leur retraite se fit en si grand désordre, que si les ennemis n'eussent été arrêtés, dans leur poursuite, par la grosse artillerie de deux champans qui étoient sur la riviere, & dont ils auroient pû aisément se rendre maîtres, pas un seul homme de tout ce détachement ne leur seroit échappé; & rien ne les empêchoit plus d'entrer dans la Ville, & de pénétrer même jusqu'au Château, où il n'y avoit que quelques soldats malades, parce que ceux des Pirogues n'étoient pas encore rentrés.

Perte de part & d'autre.

On perdit à cette occasion soixante hommes, & le nombre des blessés se trouva être de vingt. Les ennemis eurent environ deux cens hommes tués dans la premiere attaque; mais comme la plûpart des Soldats Hollandois

avoient jetté leurs armes pour fuir, ils s'emparerent en échange de deux cens mousquets, sans compter quantité de picques & autres armes. Cet échec, qui empêcha l'abattis des arbres, donna occasion à l'ennemi de se rétablir dans son camp, & de fermer les avenues par de nouvelles barricades.

I. SIEGE DE BATAVIA, 1628.

Dans la suite on apprit que le lendemain de la défaite du 21 d'Octobre, les ennemis avoient reçû un grand renfort, que quelques-uns faisoient monter à cinq mille, mais d'autres à quinze ou vingt mille hommes, avec quantité de chevaux; sous la conduite de trois chefs, savoir *Temangon Djaŵana*, qui commandoit dix mille hommes, *Kiay Depati Widikda* & *Kiay Depati Mandoera Radja*, chacun desquels avoit cinq mille hommes sous ses ordres. Cette nouvelle armée s'étoit divi ée en deux corps; l'un qui campoit à l'est, & l'autre au sud-ouest de la Ville, d'où ils faisoient chacun leurs approches, & se présentoient de tems en tems sur un front d'assez grande étendue. Les approches du dernier de ces corps obligerent les Hollandois à faire couper les arbres dans les environs; ce que voyant les

Nouveau renfort de l'ennemi.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

ennemis, ils prirent le parti d'abandonner les ouvrages qu'ils avoient commencés vers la Forteresse *Zelandia*. Ils s'en rapprocherent le 15 de Novembre, tandis que ceux de l'est s'avancerent aussi de leur côté; mais les uns & les autres se camperent hors de la portée du canon.

Commission du nouveau Général.

L'Empereur, qui se flattoit que Batavia pourroit être prise à l'arrivée de ce nouveau renfort, avoit envoyé Temangon Djawana, uniquement pour s'assurer des plus précieux effets des Hollandois, & les faire transporter à Mataram. Cependant au cas que la Ville ne fût point encore rendue, ces troupes devoient forcer Boeraksa & les deux Seigneurs qu'on lui joignoit, à l'emporter par assaut, ou à perdre la vie dans le combat, sans quoi l'ordre portoit de les faire mourir. L'Empereur avoit aussi enjoint à ses gens de n'épargner aucun des Hollandois.

Ses tentatives inutiles.

Quand Temangon Djawana eut appris que Boeraksa étoit mort, ainsi que plusieurs des principaux Officiers de l'armée, sa consternation fut extrême. Il se frappa la poitrine & s'écria : *Que porterai je à l'Empereur de Mataram mon Maître?* Cependant il se

campa d'abord avec ſon monde au côté oriental de la Ville, & en envoya enſuite une partie à l'oueſt. On s'approcha des deux côtés juſqu'à la portée du canon des remparts ; mais ne voyant aucun avantage à tirer de la force, Djawana réſolut d'éprouver s'il ne lui ſeroit pas poſſible de détourner le cours de la riviere, pour obliger les Hollandois, par la diſette d'eau, à rendre la place. Mille hommes furent employés inutilement à creuſer pendant trente jours ; & la miſere qui régnoit dans le camp, acheva de déterminer le Général à abandonner cette entrepriſe, & à s'éloigner de Batavia, dans la crainte d'être traité de même que ſon prédéceſſeur.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Les deux freres Kiay Depati Mandoera Radja & Kiay Depati Widikda, qui occupoient les deux premieres Charges de l'Empire, & à qui il étoit fortement recommandé de ſe diſtinguer dans cette expédition, entreprirent auſſi de réduire la Forteresſe Hollandia, avec des béliers ou marteaux à pointe. La nuit du 27 de Novembre, ils firent avancer cent hommes dans la partie ſéparée de la Ville, proche de cette forteresſe, où ils furent ſuivis

Autre vaine entrepriſe de deux Grands de l'Empire.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

le lendemain par trois cens autres; mais ayant été découverts, ils ſe virent contraints de ſe retirer avec perte de quelques-uns de leurs gens.

Ils ſont condamnés à mort par leur Général.

De retour dans le camp, Temangon Djawana fit lier ces deux Seigneurs avec leur monde, & les condamna à la mort, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçû de l'Empereur, parce qu'ils devoient emporter Batavia, ou périr dans le combat. Quelques-uns furent décapités, & d'autres poignardés ou percés de piques. Trois jours après cette exécution, qui ſe fit le premier de Décembre, Djawana décampa de devant Batavia avec tout le gros de ſon armée, laiſſant pour preuve de ſa cruauté, les corps des ſuppliciés expoſés au ſoleil, au nombre de ſept cens quarante-quatre, ce que les Hollandois n'auroient jamais pû croire, s'ils n'avoient trouvé ces cadavres, ſur leſquels on avoit exercé les dernieres barbaries.

Levée du ſiége.

Débris de l'armée ennemie.

On prétend que d'environ cent mille hommes, qui avoient été ſucceſſivement envoyés devant Batavia, il n'en étoit retourné que dix mille tout au plus. La faim & la miſere en avoit fait fondre une grande partie, &

& la défertion n'avoit pas été moins conſidérable. Dans la ſuite on apprit, que Temangon Djawana & pluſieurs autres Seigneurs, avoient payé de leur tête, la mort des deux Kiays Dépatis, l'Empereur niant de leur en avoir jamais donné l'ordre.

SECOND SIEGE DE BATAVIA PAR L'EMPEREUR DE JAVA.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

LE mauvais ſuccès d'une premiere tentative ſur Batavia, ne fut point capable de détourner l'Empereur de Java, d'en faire l'année ſuivante une ſeconde pour tâcher de s'emparer de cette Ville; mais l'expérience du paſſé lui ayant appris à mieux concerter ſes meſures, il commença par rechercher l'amitié des Hollandois, qui, ſans mettre trop de confiance dans ſes proteſtations, ne firent pas difficulté d'accorder proviſionnellement la liberté du commerce à ſes ſujets. Un *Warga* ou Officier du Temangon de *Tagal*, arrivé le 16 d'Avril, pour demander la paix au nom de ce Prince, qui rejettoit toute la faute ſur Temangon Boerakſa, & pour prier les Hollandois de lui pardonner en faveur de ſon

L'Empereur recherche la paix.

On lui accorde ſa demande.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

innocence, repartit huit jours après avec cette agréable nouvelle.

Dans quelles vûes il fait cette démarche.

Le but de l'Empereur, en faisant cette démarche, étoit de gagner du tems, pour pouvoir rassembler à *Pamanoekan*, *Karawang* & autres Places voisines, les provisions nécessaires à la subsistance de son Armée. Le Temangon de Tagal étoit particulierement chargé de ce soin. Après le départ du Warga, il arrivoit de tems en tems des Pirogues qui apportoient des vivres. Les Conducteurs de ces Bâtimens ne purent si bien cacher le motif de leur voyage, qu'ils n'en laissassent toujours transpirer quelque chose. Leurs moindres paroles étoient soigneusement relevées. Les Chinois, qui sont forts adroits pour ces sortes de découvertes, ne tarderent pas à donner aux Hollandois les plus fortes assurances que l'Empereur alloit se mettre en campagne. Ces avis leur furent aussi confirmés par les Bantamois, qui n'y étoient pas moins intéressés; mais il restoit encore à savoir, de quel côté ce Prince tourneroit ses armes. Batavia, Bantam & quelques autres Villes, qui s'étoient soustraites

Son dessein transpire.

depuis peu à ſon obéiſſance, paroiſſoient également menacées.

II. SIEGE DE BATAVIA 1629.

Pour s'en aſſurer, le Conſeil Hollandois envoya le 5 Juin, quelques perſonnes de confiance, à bord de deux Yachts, qui devoient ſe rendre à Japara, pour s'informer exactement ſi l'on faiſoit quelques amas de vivres dans les Places voiſines; & au cas qu'ils y trouvaſſent un nombre conſidérable de Pirogues, ils avoient ordre en même tems de les couler à fond & de les détruire. Ces deux Yachts étant arrivés à Tagal, ſans aucune rencontre, l'un des Commis deſcendit à terre ſur l'invitation du Temangon de cette Place. Pendant qu'ils étoient à la rade, ils avoient vu plus de cent Pirogues, qui venoient de l'Eſt chargées de *Padi*, ou ris en épis; & Tagal regorgeoit de toutes ſortes de proviſions. On demanda au Temangon, ce qu'il vouloit faire d'une ſi prodigieuſe quantité de padi; il répondit qu'il le feroit piler, pour l'envoyer à Batavia. Les Commis feignant d'être ſatisfaits de cette explication, continuerent leur route pour Japara, après avoir donné part au Conſeil de Batavia de ce qu'ils avoient vu à Tagal.

Ordre à deux Yachts de prendre des informations à ce ſujet.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Un Warga arrêté découvre tout.

Sur ces entrefaites, un Warga parut le 20 du même mois à Batavia, avec treize Pirogues, chargées de ris & de quelques autres denrées de peu d'importance. Comme on étoit déja pleinement convaincu des mauvais deſſeins de l'Empereur, on jugea à propos d'arrêter cet Officier avec tous ſes gens, pour en tirer encore de plus grands éclairciſſemens. Dès le premier interrogatoire qu'il ſubit le 24, il lui fut facile de reconnoître que le ſecret étoit trahi, ce qui le détermina à tout découvrir, dans l'eſpérance d'obtenir par-là d'autant plutôt ſa grace. Il déclara donc, que le Temangon de Tagal, ſon Maître, l'avoit expreſſément envoyé, pour épier la Ville & pour ſéduire les Hollandois; que Tagal étoit le magaſin aux vivres; que l'Empereur avoit formé le deſſein de venir avec toutes ſes forces devant Batavia, pour l'aſſiéger une ſeconde fois; que ſon artillerie avoit été envoyée depuis plus d'un mois, de *Mataram* à *Pakalongan*; que toute l'Armée devoit ſuivre trois ſemaines après, & qu'on comptoit qu'elle pourroit être rendue à Batavia, dans

l'eſpace d'un mois ; que Kiay Depati *Bitar*, & Kiay Depati *Poegar*, deux Oncles de l'Empereur, & Kiay Depati *Poerabaja* ſon neveu, auroient le commandement de cette Armée, dont il connoiſſoit parfaitement la force & la quantité de l'artillerie. Enfin, il ajoutoit à cela, nombre d'autres particularités, qui donnerent aux Hollandois de grandes lumieres dans cette affaire. II. SIEGE DE BATAVIA, 1629.

Comme on étoit informé pour certain, que l'Empereur ſe propoſoit de fournir ſon Armée de padi, par les rivieres de Pamanoekan & de Karawang, les Hollandois réſolurent de s'y oppoſer de toutes leurs forces, perſuadés que s'ils pouvoient lui couper les tranſports par eau, ils feroient échouer tous ſes projets. Le Commandeur *Adrien Maartenſz Blok* fut envoyé dans cette vue, avec trois Yachts, qui devoient ſe joindre aux deux autres dont il a été parlé ci-deſſus, pour détruire tout le padi qui ſe trouveroit à Tagal, s'il croyoit pouvoir le faire ſans un danger éminent, & pour établir ſa croiſiere ſur cette Côte. On coupe tous les tranſports aux ennemis.

Le ſuccès de cette expédition fut Tagal eſt brûlé par les Hollandois.

II. SIEGE DE BATAVIA 1629.

des plus heureux. Blok arriva le 11 de Juillet à Tagal ; en moins de cinq heures, il y réduiſit en cendres deux cens Pirogues & quatre cens maiſons. Il ruina auſſi un champ de padi de douze toiſes de longueur & de quatre de largeur, ſans avoir perdu un ſeul homme, malgré la réſiſtance des Javânois, qui avoit d'abord été aſſez vive. Huit jours après, le Préſident *Wagensveld*, parti de Batavia à bord du Navire le *Saumon*, pour relever le Commandeur Blok, brûla en paſſant un gros Village près de Tſieribon, & détruiſit encore une quantité conſidérable de padi dans les environs.

Arrivée de l'armée de l'Empereur devant Batavia.

Ces heureux commencemens répandirent une telle frayeur ſur toute cette Côte, qu'aucuns Bâtimens n'oſoient plus y paroître, tandis que les principales Rivieres, ſur-tout celles de *Karawang*, de *Pamanoekan*, d'*Indrapoera*, & quelques autres, ſe trouvoient preſque entiérement fermées par les Hollandois. Cependant rien ne fut capable de détourner l'Empereur de ſon entrepriſe, ni de l'empêcher d'envoyer ſon Armée à Batavia, où l'on recevoit chaque

jour des nouvelles de ſa marche. Enfin le 22 d'Août, elle arriva devant la Ville.

II SIEGE DE BATAVIA. 1629

On avoit eu tout le tems de s'y mettre en bon état de défenſe, de renforcer les poſtes, & de garnir d'artillerie les batteries & les baſtions. On y avoit conſtruit cinq nouvelles fortereſſes de cocotiers entiers, élevés les uns ſur les autres, outre une redoute, nommée l'*Etoile*, entre celles de *Hollande* & de *Gueldre*. L'Angle d'*Utrecht* avoit été conſidérablement élargi & muni de deux pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, & les quatre autres Angles, au Sud-Oueſt de la Ville, venoient d'être achevés. Les Chinois amenoient quantité de cocotiers, que les Matelots dreſſoient de tous côtés pour ſervir de retranchemens aux Soldats.

Etat de cette Ville.

L'ennemi ne fit aucuns mouvemens conſidérables juſqu'au dernier jour du mois, qu'on vit paroître une multitude d'Infanterie & de Cavalerie, avec quantité de drapeaux & d'étendarts & un train de quelques éléphans; mais le tout ſe réduiſit à ce ſimple ſpectacle. Le Camp s'étendoit

Premiers mouvemens des ennemis.

II. SIECLE DE BATAVIA. 1629.

Eſt, Sud & Oueſt de la Ville, hors de la portée du canon. Quelques Eſclaves & Chinois, qui avoient été faits priſonniers par les ennemis, s'étant échappés de leurs mains, rapporterent qu'ils avoient un nombre extraordinaire de gens, de chevaux & de chariots; mais que la diſette de ris commençoit déja à ſe manifeſter dans leur Armée. Un Chinois dont ils s'étoient ſaiſis & à qui ces furieux avoient coupé les mains, les lévres, le nez & les oreilles, fut renvoyé vivant dans cet horrible état aux Hollandois, & le même jour, ils firent flotter vers la Ville, le cadavre d'un autre Chinois, dont tous les membres avoient été diſſequés & rejoints enſemble avec des *rottangs* (35), apparemment dans la vue d'épouvanter ceux de cette Nation, & de leur faire quitter le parti des Hollandois; mais ces cruautés ne ſervirent au contraire qu'à les animer davantage à la vengeance.

Leurs cruautés envers les Chinois.

L'armée s'avance vers la Ville.

Après s'être tenue tranquille juſqu'au 4 de Septembre, par la difficulté de ſe procurer les vivres né-

(35) Ce ſont des cordages faits de brou de noix de cocos, dont l'uſage eſt aſſez connu aux Indes.

ceſſaires pour avancer ſes ouvrages, toute l'Armée ſe mit enfin en mouvement & s'approcha de la Ville juſqu'à la portée du canon. On crut s'appercevoir qu'elle manquoit de groſſe artillerie, & tous les avis confirmoient la diſette de riz où ſe trouvoient les ennemis, ſans eſpérance de recevoir aucuns tranſports, les Vaiſſeaux Hollandois continuant de tenir les Rivieres ſi bien fermées, que perſonne ne pouvoit plus échapper à leur vigilance. Depuis que l'Armée étoit partie de Karawang, pour ſe rendre devant Batavia, la plûpart des Chevaux n'avoient plus reçu de riz, ce qui avoit fait déſerter beaucoup de monde, cauſé la mort d'un grand nombre de bufles, & obligé par-là l'ennemi, de laiſſer la meilleure partie de ſon artillerie en arriere.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Les travaux des Javanois ſe faiſoient ordinairement pendant la nuit, mais de jour, le canon de la Place en détruiſoit toujours quelques-uns. Trois cens Soldats qu'on fit paſſer le 8, de l'autre côté de la Riviere, ruinerent un nouvel ouvrage qui avoit été élevé à la portée du piſtolet de

Approches des ennemis.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

l'Angle *Hollandia*, & en chaſſerent l'ennemi avec perte de quinze ou vingt hommes. Cela ne l'empêcha pas de réparer ce dommage les nuits ſuivantes, & même d'étendre ſes approches tant à l'Oueſt qu'au Sud autour de la Ville. La nuit du 12, les Javanois au nombre de deux cens, donnerent l'aſſaut à l'Angle de *Bommel* & ſe préparoient à monter; mais ils furent encore repouſſés avec perte. Cependant comme ils ſe rétabliſſoient bientôt, & que leurs ouvrages ſous cet Angle & ſous celui de *Weeſp*, recevoient chaque jour un nouveau dégré d'accroiſſement, le Gouverneur Général Coen, voyant que ces deux Angles étoient ſur le point d'être coupés, y fit paſſer ſecrettement trois cens cinquante hommes, & dès que le vent de mer eut commencé à ſouffler l'après-midi, vingt-cinq à trente Matelots ſortirent de chaque Angle, ſoutenus par ſoixante Soldats, trente Javanois & quelques Mardicres & Chinois, pour mettre le feu aux ouvrages de l'ennemi, qui après une vigoureuſe réſiſtance, fut enfin contraint de les abandonner aux flammes. Les Java-

Leurs ouvrages ſont brûlés.

nois perdirent à cette occaſion deux ou trois cens hommes, & les Hollandois n'eurent que trente bleſſés, dont quatre moururent enſuite. Ils s'emparerent d'un grand nombre de piques, de poignards & d'un pierrier de bronze. Le vent qui diminua trop tôt, les empêcha de tirer, de cette ſortie, tout l'avantage qu'ils s'en étoient promis. A peine ſe furent-ils retirés, que les ennemis reparurent, & firent des efforts extraordinaires pour arrêter les progrès de l'incendie. Quoiqu'on ne ceſſât de tirer ſur eux, ils parvinrent enfin à éteindre le feu ſous l'Angle de Bommel, où il ne fit pas de dommage conſidérable. Du côté de l'Angle de Weeſp, les flammes conſumerent un grand amas de bois qui continua de brûler juſqu'au ſoir; mais une forte pluie qui ſurvint, acheva ce que les Javanois n'avoient pû faire. Les deux nuits ſuivantes furent employées à rétablir leurs ouvrages, & à former deux batteries, d'où ils tirerent leur premier coup de canon le 20, après avoir paſſé un mois entier devant la Ville.

H. HELE. BATAVIA. 1629.

Perte de part & d'autre.

Cette même nuit, le Gouverneur Général Coen mourut après une lon-

Mort du Gouverneur Général Coen.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

gue maladie, qu'on n'avoit pas crue dangereuſe, puiſque le ſoir il s'étoit encore trouvé à table & paroiſſoit ſe porter aſſez bien. La perte de ce grand Homme fut un coup de foudre pour les Hollandois de Batavia, qu'il laiſſoit dans les circonſtances les plus critiques. Ses funérailles ſe firent le 22, avec une pompe extraordinaire. On tira à cette occaſion tout le canon qui pouvoit porter en même-tems ſur les ennemis.

Jâques Specxs eſt établi à ſa place.

Le lendemain de cette lugubre cérémonie, Jâques *Specxs*, revêtu de la qualité de Conſeiller des Indes, arriva de Hollande. Il trouva Batavia aſſiégée comme on vient de voir, par une Armée de cent vingt mille Javanois, & dans l'état où le Plan de cette Ville nous la repréſente. L'embarras d'une pareille ſituation ne l'empêcha pas d'en accepter proviſionnellement le Commandement, qui lui fut déféré d'une commune voix.

Attaques ultérieures des ennemis.

Dans ces entrefaites, l'ennemi avoit commencé de faire grand feu de ſon artillerie. On comptoit qu'il avoit, tant au Sud-Oueſt qu'à l'Oueſt, neuf ou dix pieces de canon, dont quatre ou cinq étoient de vingt-qua-

tre livres de balles, & les autres de moindre calibre, ſans compter beaucoup de plus petites. Quantité de coups qui porterent ſur l'Angle Hollandia, y firent quelque dommage, mais on n'y perdit perſonne. Ceux du Sud en vouloient principalement aux Champans, qui eſſuyerent pluſieurs décharges de quelques pieces de vingt-quatre livres, dont les Hollandois eurent un homme tué & quatre bleſſés. A l'Eſt, les Javanois avoient deux ou trois groſſes pieces & quelques petites qui tiroient ſur le Château, & qui étoient aſſez bien adreſſées. La plûpart de cette artillerie leur avoit été autrefois donnée en préſent par les Hollandois. Ils s'en ſervoient cependant avec peu de ſuccès; mais ils avoient l'art de maſquer leurs pieces de façon qu'elles étoient à l'abri de toute atteinte de la part des Aſſiégés. La nuit du 29, ils tenterent de mettre le feu à l'Angle de Weeſp, ſous lequel ils avoient fait un amas prodigieux de matieres combuſtibles. En l'allumant, les ennemis jetterent de grands cris, mais ils furent auſſi-tôt repouſſés avec perte de cent quarante hommes.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

II. SIEGE DE BATAVIA.

1629.

La famine désole leur camp.

On amenoit chaque jour dans la Ville des priſonniers, dont la maigreur & la débilité vérifioient les rapports. Ils diſoient que l'Armée ſe trouvoit abſolument dépourvue de vivres, & qu'il étoit impoſſible qu'elle tînt plus long-tems contre la miſere & la famine. Le 2 d'Octobre, on entendit beaucoup travailler de toutes parts pendant la nuit, ce qui fit juger que l'ennemi étoit occupé à renvoyer ſon artillerie. Un priſonnier qu'on fit le matin, confirma la choſe; ajoutant que l'Empereur avoit rappellé ſes Troupes, & que toute l'Armée décamperoit dans cinq ou ſix jours. Cependant, quoique les motifs en paruſſent d'autant plus preſſans qu'ils étoient très-réels, on vit, peu de jours après, qu'on s'étoit bercé de vaines eſpérances.

Sortie malheureuſe des aſſiégés.

Environ le même-tems, les Aſſiégés firent une ſortie ſur les ouvrages des Ennemis, & leur ruinerent quelques batteries. Mais dix ou douze grenades ayant crevé entre les mains des Soldats, qui ſe préparoient à les jetter, en tuerent deux ou trois, & emporterent les bras & les mains à ſept ou huit autres. On reconnut

que c'étoit la faute de l'Ingénieur qui n'avoit pas bien pris ſes meſures. Ce petit accident cauſa beaucoup de déſordre parmi les Hollandois, qui ſe retirerent avec quelque perte, quoique de leur côté les Ennemis en euſſent fait une bien plus conſidérable. II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Le 6, les Aſſiégeans firent un feu continuel ſur la Ville. Comme le nombre de leurs morts s'augmentoit chaque jour, ils s'aviſerent de faire dans la Riviere, au-deſſus de la Place, de doubles eſtacades pour y jetter ces cadavres, afin qu'étant retenus dans l'eau, ils la corrompiſſent: ce qui arriva en effet, & cauſa d'abord de grandes incommodités dans la Ville; mais les Hollandois creuſerent des puits qui leur fournirent de l'eau en abondance.

La nuit du 20, les Ennemis firent une vive attaque contre la Ville: mais ils furent ſi bien reçus, qu'après un combat de trois heures, ils ſe retirerent pour aller environner, avec toutes leurs forces, la Redoute de *Maegdelin*, qui étoit à l'extrêmité de la Ville. Il ne s'y trouvoit que quinze à ſeize hommes qui la défendirent courageuſement, tant qu'ils eurent de

Moyen ſingulier dont on ſe ſert pour chaſſer l'ennemi.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

la poudre & du plomb. Leur proviſion finie, ils eurent recours aux tuiles & pierres du Bâtiment. Enfin, voyant qu'ils en étoient preſque à bout, un des Soldats dit à ſes Compagnons, qui ne ſavoient ce qu'il vouloit faire : *Attendez, mes amis, je vais dans le moment chaſſer d'ici tous ces chiens de Javanois.* Auſſi-tôt courant aux lieux, il en rapporte un plein pot d'excrémens, qu'il jette ſur les corps nuds de ceux qui étoient les plus proches, & qui ne pouvant ſupporter cette puanteur ſe retirerent. Une partie de ſes Compagnons, imitant ſon exemple, employa ce nouveau moyen de défenſe avec le même ſuccès, tandis que le ſecours qui leur fut envoyé, de l'autre extrêmité de la Ville, acheva de mettre en déroute les Ennemis. Ils prirent la fuite, en criant à haute voix. *Fi ! de ces chiens de Hollandois, qui ſe battent avec de la m.....* (36). On conçoit à peine, comment une quinzaine d'hommes avoient pû réſiſter ſi long-tems à tant de forces, dans une Redoute ſi foible & ſi peti-

(36) Valentyn rapporte les propres termes en langage Javanois. Les voici : *Tsjeh andjing Hollanda jang bakalay dengan tahi.*

te, que les Ennemis avoient même tenté de la renverſer au moyen d'une corde, ce qui ne leur avoit cependant pas réuſſi. II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Le ſoir du premier Novembre, on vit les flammes s'élever de trois endroits du Camp des Ennemis, ce qui ſurprit extrêmement les Hollandois, ne ſachant ce que cela vouloit dire. Cependant ils jugerent à propos de ne faire aucun mouvement, & de ſe tenir ſimplement ſur leurs gardes; mais le lendemain le Général Specxs ayant envoyé de la Cavalerie & quelques Compagnies d'Infanterie à la découverte, on trouva que les Ennemis avoient brûlé leur Camp, & qu'ils s'étoient retirés, laiſſant ſept à huit cens de leurs propres gens qu'ils avoient fait mourir, & dont les corps étoient étendus par ordre en rangs & en files dans la plaine. Les uns avoient été décapités, & les autres percés de coups de poignards. Au bout de quelques jours, l'air fut tellement infecté par la puanteur de ces cadavres, qu'on n'oſoit approcher de ce lieu là. Voici ce qu'on raconte du ſujet de cette Tragédie. L'armée leve le ſiége. Exécution dans le camp. Ce qu'on raconte de ſon ſujet.

On dit que le Prince de Madure,

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

ayant fait de grandes railleries du Général Boerakſa, & de tous les Princes qui avoient été obligés d'abandonner la Place l'année précédente, s'étoit vanté que s'il eût été à la tête d'une telle Armée, il auroit réduit Batavia au péril de ſa vie; & que dans la paſſion où étoit l'Empereur de ruiner cette Ville, il avoit cru devoir ſe ſervir de ce Prince, & l'engager à une entrepriſe qu'il ſe promettoit d'exécuter avec tant de facilité. Le nouveau Général n'ayant pas été plus heureux que l'autre, l'Empereur à qui la plupart de l'Armée obéiſſoit, outré de recevoir ce ſecond affront, avoit donc fait tuer le Prince de Madure, avec tous ceux qui étoient de ſon parti. Mais on n'a aucune certitude de ce fait, & même on y ajoute d'autres circonſtances, qui, étant manifeſtement fauſſes, peuvent faire douter du reſte.

Perte du Mataram.

Telle fut la fin de ce fameux Siége, qui coûta à l'Empereur de Mataram, environ la moitié de ſes Troupes, dont on faiſoit monter le nombre à cent ou cent vingt mille hommes, tandis que les Hollandois, qui étoient ſi inférieurs aux Enne-

mis, n'en perdirent qu'une vingtaine, y compris les Chinois, Japonnois & Mardieres, outre quelques bleſſés. Si ce Prince avoit échoué, pour la ſeconde fois, dans une entrepriſe qui paroiſſoit preſque immanquable, on lui en vit exécuter une qu'on n'auroit jamais crue poſſible. C'étoit d'avoir fait tranſporter, devant Batavia, ſa groſſe artillerie à travers tant de hautes Montagnes qui regnent dans les environs. Il y fut occupé pendant près de quatre mois, & il y perdit quantité de bufles & de chariots, ſans que tous ces obſtacles fuſſent capables de lui faire renoncer à un deſſein ſi téméraire.

II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

1631. Bruit d'un troiſiéme ſiége.

Deux ans après, les Hollandois ſe crurent menacés d'un troiſieme Siége de la part du Mataram, & pour le prévenir, ils envoyerent à Japara, une Flotte de huit Vaiſſeaux, ſous les ordres du Commandant *Vlak*; mais ces bruits n'eurent point d'autres ſuites. Enfin les meſures que les Hollandois continuerent de prendre pour pourvoir à leur ſureté, firent abandonner à l'Empereur tous ſes vaſtes projets ſur Batavia; & quoiqu'il

II. SIEGE DE BATAVIA. 1631.

reſtât toujours leur ennemi, il ſe tint néanmoins tranquille juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1645. Ses Succeſſeurs n'ont pas été plus heureux que lui dans les guerres qu'ils ont eues avec les Hollandois. Mais ce ſont des détails que nous renvoyons aux Volumes ſuivans (37).

(37) Valentin, IV. Part. pag. 82 & ſuiv.

SUPPLÉMENT

POUR LA DESCRIPTION DES ISLES MOLUQUES,

Tiré du Tome XI de l'Edition Hollandoiſe.

LES Etabliſſemens Hollandois ayant pû recevoir naturellement quelque illuſtration des Editeurs de la Haye, par la facilité qu'ils ont eue à ſe procurer de nouveaux Mémoires, & des éclairciſſemens ſur les premieres Relations, on ne fera pas difficulté d'emprunter d'eux ce qu'ils ont ajouté d'utile aux articles qui concernent cette Nation. Tels ſont particulierement, celui des Iles compriſes ſous le nom de Moluques & celui de Batavia, pour leſquels on n'a guères eu que les anciens Voyageurs à conſulter, & qui ſe trouvent enrichis, dans l'Edition de Hollande, par quelques deſcriptions plus modernes. L'article des Moluques offre d'aſſez curieux détails ſur l'Iſle d'Amboine, ſans autre défaut qu'un excès de longueur, auquel il eſt aiſé de remédier.

SUPPLÉM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Il fournit auſſi, ſur notre Deſcription générale (1), quelques remarques critiques qui ne ſont pas ſans utilité, & que la même raiſon nous fait adopter.

Volcan de Ternate.

A l'occaſion, par exemple, du Volcan de Ternate, obſervé en 1538 par Antoine Galvam (2), mais dont un Voyageur Hollandois ne pouvoit ſe perſuader, en 1686, que le ſommet pût jamais avoir été viſité, les Editeurs Hollandois rapportent: » Que » quelques mois après le départ de » Graaf, dont on a cité le témoignage » ſur ce point, un Lieutenant, nom- » mé *Meindert de Roi*, accompagné » de trois autres perſonnes & de cinq » Eſclaves, entreprit néanmoins de » monter juſqu'au ſommet de la

(1) Au Tome XXXI de l'édition in-12. pag. 143.

(2) Page 156. ſuivant la remarque des Editeurs, on lit dans la relation du ſecond voyage de Van Caerden, en 1608, les circonſtances d'une éruption de ce Volcan, dont les Hollandois eurent l'effrayant ſpectacle. Ses flammes s'éleverent de nouveau en 1635, & environ l'année 1654, avec le même fracas; mais en 1673, les effets en furent bien plus terribles. Le volcan jetta tant de cendres & de pierres brûlées, à un ſi grand éloignement, que les traces en furent vûes juſqu'à Amboine, & les exhalaiſons qu'il pouſſoit infecterent tellement l'air, qu'il en mourut quantité de monde. Depuis ce tems, la montagne a repris ſa verdure, & le Volcan ne vomit plus de fumée.

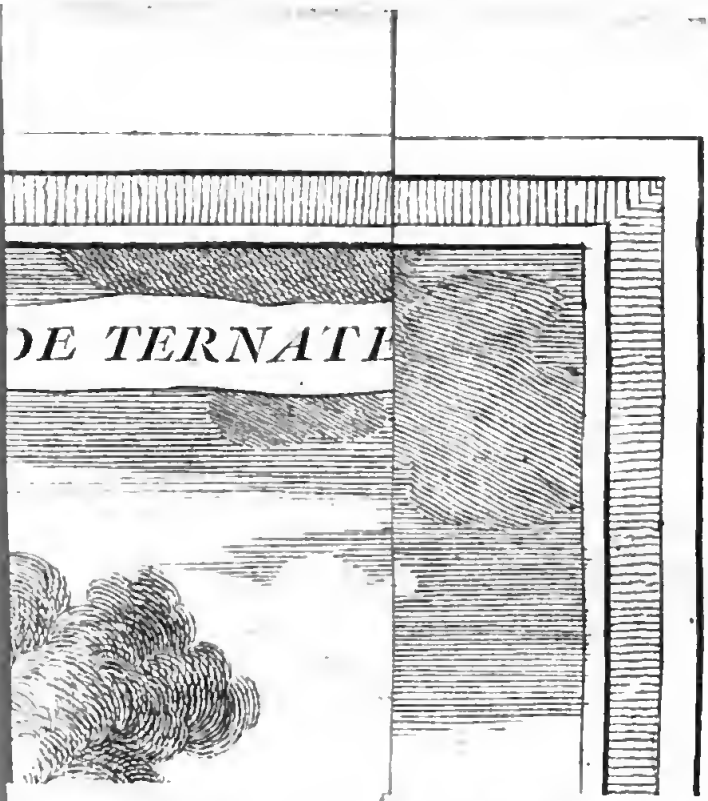
DE TERNATE

» Montagne, & qu'il y réuſſit. Mais
» ce ne fut pas ſans des peines in-
» croyables, & ſouvent même au
» péril de la vie. Il avoit tenté déja
» ce deſſein pluſieurs fois, de diffé-
» rens côtés, & s'étoit toujours trouvé
» arrêté par des obſtacles invincibles.
» La derniere fois, il prit ſa route
» au Nord-nord-Oueſt; & ayant ga-
» gné, le ſecond jour, un grand ro-
» cher, dont l'élévation ſurpaſſoit,
» de ce côté-là, le bord extérieur
» de l'ouverture, il remarqua aſſez
» diſtinctement les matieres embra-
» ſées, qui pouſſées du fond de la
» Caverne, s'attachent de toutes parts
» à ſes pans intérieurs, & ſont quel-
» quefois jettées avec impétuoſité en
» dehors, où elles achevent de ſe
» conſumer. Sa curioſité n'étant pas
» encore ſatisfaite, il ſuivit ce même
» rocher pour ſe mettre au deſſus du
» vent, &, tournant autour de l'ou-
» verture, s'en approcha de ſi près,
» que la fumée venant tout-à-coup
» à ſe diſſiper, lui laiſſa voir à dé-
» couvert cet affreux gouffre, qui ne
» lui préſenta qu'un braſier ardent
» dans ſes diverſes concavités. Ce fut
» à la ſeconde fois que *de Roi* s'étoit

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» transporté au même endroit, pour » y amener ceux de sa Compagnie, » que la frayeur avoit fait rester en » arrière; car, dit-il, le bruit épou- » ventable qui frappe l'oreille est tel, » qu'on croiroit que c'est l'abîme im- » mense du feu éternel, & l'imagi- » nation doit suppléer ici au défaut » de l'expression, qui est trop foible » pour en dépeindre toutes les hor- » reurs.

» L'ouverture du Volcan est sur la » croupe de la Montagne, qui se ter- » mine à son bord, du côté du Nord. » Trois Collines, dont l'une est à » l'Oueſt, tirant vers le Nord, l'autre » à l'Est, tirant vers le Sud, & la » troisieme au Sud, s'élevent au-des- » sus de ce bord, & sont toutes cou- » vertes de Cannacannas. C'est au Sud » de la premiere de ces collines, que » *de Roi* monta avec sa Troupe De » l'endroit où il s'étoit avancé, on » ne pouvoit pas découvrir la col- » line méridionale; mais il croit que » c'étoit la plus haute. Le bord de » l'ouverture offre un espece d'Am- » phithéâtre en rond, composé de plu- » sieurs étages, dont les trois pre- » miers, comme les plus proches de l'ouver-

» l'ouverture, ne ſont qu'un amas de
» pierres brûlées, ſans la moindre
» verdure; mais, en deſcendant, ce
» ne ſont plus que de gros roſeaux,
» à travers deſquels il eſt bien diffi-
» cile de s'ouvrir un paſſage.

» De Roi rapporta pluſieurs mor-
» ceaux de cette matiere, que le Vol-
» can jette en abondance ſur ſes
» bords, dans le tems de ſes irrup-
» tions. On y en trouve de groſſes
» pieces, parmi une multitude de pe-
» tites, de différentes eſpeces, toutes
» plattes. Une autre obſervation, qui
» prouve encore mieux la molleſſe
» de la matiere quand elle tombe,
» c'eſt qu'elle prend la forme des ob-
» jets qu'elle rencontre, & qui pa-
» roiſſent comme enduits de pâte.
» De Roi eut lieu de s'en convain-
» cre, en détachant pluſieurs de ces
» pieces, de deſſus les pointes &
» les inégalités des rochers. Leur ſu-
» perficie préſente auſſi une croûte
» verdâtre, pleine de crevaſſes, qui
» vraiſemblablement leur ſont venues
» en ſe ſéchant; car celles qu'on
» voyoit alors étoient entiérement
» pétrifiées, ſpongieuſes & noires en
» dedans, avec de petites tâches blan-

SUPPLEM POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» ches. De Roi fit préſent de quel-
» ques-uns de ces morceaux au Gou-
» verneur Tim, en lui remettant une
» ample relation de ſon expédition,
» dont nous avons tiré cet extrait :
» elle étoit datée du 15 d'Octobre.
» Douze jours après, on ſentit à
» Ternate une violente ſecouſſe de
» tremblement de terre, & le 10 de
» Mai de l'année ſuivante, il y tomba
» une grande quantité de cendres.
» Mais, depuis, tout eſt reſté fort
» tranquille ſur la Montagne «.

Il paroît peu important de remarquer avec les Editeurs, quelques noms de Forts & de Baſtions, qui ne ſubſiſtent plus. Mais voici la deſcription qu'ils donnent du Palais des Rois de Ternate.

Principal Palais du Roi de Ternate.

» Le Palais principal du Roi eſt
» dans un enclos d'arbres, où l'on
» entre par une aſſez belle allée, de
» chaque côté de laquelle ſe voient
» deux Parterres magnifiques, dont
» les compartimens de gazon, ou
» plantés d'arbriſſeaux, ſont entrete-
» nus avec beaucoup de ſoin, & dans
» une extrême propreté. A gauche
» en entrant, on trouve un Cabinet
» de plaiſance, où le Roi a coutume

» de recevoir ceux qu'il ne veut pas
» conduire dans la Cour intérieure.
» Vis-à-vis, il y a un quarré d'é-
» gale grandeur, & au côté droit,
» une porte qui mene à une autre
» Cabinet de plaiſance ſur le rivage,
» où eſt la Galliote du Roi. Le Pa-
» lais, qui eſt bâti ſur le roc, n'eſt
» que de bois, un peu blanchi en
» dehors. On y monte par douze ou
» quatorze degrés de pierre. Le de-
» dans n'offre rien de plus remarqua-
» ble qu'un petit Navire d'argent,
» qui pend au milieu du plancher de
» l'appartement du Roi, quelques
» luſtres, & quelques autres piéces
» ces d'argenterie. Son tréſor eſt ren-
» fermé dans une cave ſouterraine.
» En 1692, il pouvoit avoir quatre
» à cinq cens mille réales en eſpe-
» ces, ſans compter quelques quin-
» taux d'or & d'argent mis en œu-
» vre. La Compagnie lui donne une
» garde de douze hommes, avec un
» Sergent & un Caporal, ſous pré-
» texte de lui faire honneur, mais
» au fond pour épier ſes actions. Cet-
» te garde l'accompagne par-tout,
» excepté lorſqu'il ſe rend au Châ-
» teau d'Orange. Aucun Hollandois

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» ne peut entrer au Palais, quand » même le Roi l'en prieroit, à moins » d'une permiſſion expreſſe du Gou- » verneur ou du Conſeil, qui ne la » refuſe guère, pourvû que la per- » ſonne ſoit connue, ou que des rai- » ſons politiques ne s'y oppoſent pas. » Outre ce Palais, le Roi a une Mai- » ſon de Campagne, aſſez bien pein- » te, avec un Jardin de plaiſance, » où il va ſe divertir ſouvent. C'eſt » la plus agréable promenade de tou- » te l'Iſle.

» Les forces des Hollandois de Ter- » nate étant concentrées dans le Châ- » teau d'Orange, qui eſt plus que ſuf- » fiſant pour tenir en reſpect les Ha- » bitans de cette petite Iſle, ils ont » démoli tous les anciens Forts des » Eſpagnols.

Tidor. » La forme de l'Iſle de Tidor eſt » preſque la même que celle de Ter- » nate, dont elle n'eſt qu'environ à » 3 quarts de lieue. La petite Iſle de » Mitarra, nommée par les Hollan- » dois Norwegue, les ſépare. Elle » eſt ſous la domination du Roi de » Tidor, quoique la poſſeſſion lui » en ſoit conteſtée par le Roi de Ter- » nate. Mais elle ne mérite pas d'au-

» tre deſcription, que la place qu'elle » occupe ſur la Carte.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» Au milieu du Détroit qui ſé- » pare l'Iſle de Motir de celles de » Tidor, eſt l'Iſle Pottebaker, autre- » ment nommée *Pulo Cavali*, fort » petite & de peu d'importance.

» De vingt-trois Bourgs ou Villa- » ges qu'on a repréſentés (à la page » 161 du Tome 31 in-12,) dans » l'Iſle de Bachian, on n'en connoît » plus que quatorze. Le nombre des » Habitans eſt auſſi diminué depuis » par les tremblemens de terre dont » cette Iſle a été affligée. En 1646, » une terrible ſecouſſe entr'ouvrit la » Montagne, abîma pluſieurs Villa- » ges, & fit périr quantité d'Habi- » tans & de Beſtiaux, qui furent en- » glouris ou dévorés par les flammes » qui ſortoient de ce Volcan. On en » voit encore les ouvertures, qu'on » appelle les ornieres de Bachian, » parce qu'elles forment de larges » fentes paralleles, qui deſcendent » du haut en bas de la Montagne. » Le reſte de l'Iſle eſt fort montueux, » & les Habitans ſont en tout ſem- » blables aux Ternatois, dont ils ſui- » vent aveuglément les ſentimens.

Bachian.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Deux Iſles dont Bachian eſt compoſé.

Remarquons avec les Editeurs, pour la page 161 du Tome 31 in-12, que » ſous le nom de Bachian, on » comprend deux Iſles, à la portée du » canon l'une de l'autre, *Ombachian* » & *Labova* (3), dont chacune avoit » autrefois ſon Roi particulier. C'eſt » à Labova que les Hollandois abor- » derent, pour la premiere fois, en » 1609, ſous la conduite du Vice- » Amiral *Hoën*, qui après avoir fait » la paix avec les Bandanois, renou- » vellé les Traités d'Amboine, & » bâti le Fort de Willenſtad, ſe ren- » dit encore maître de celui que les » Eſpagnols avoient à Labova, auquel » il donna le nom de Barnevelt. La » Compagnie Hollandoiſe y a tou- » jours entretenu Garniſon juſqu'à » l'année 1696, qu'elle céda ce Fort » au Roi de Bachian, y laiſſant néan- » moins un Sergent avec ſix Soldats, » qui ont leur poſte ſur le derriere, » dans une Loge ſéparée, pour ſer- » vir de garde à ce Prince, & pour

(3) Les Editeurs n'auroient pas mis ici, ſuivant leur uſage, deux fautes d'impreſſion, ſur le compte de M. l'Abbé Prevoſt, s'ils avoient jetté les yeux ſur ſa Carte, où ils trouveront *Labova*, & non Labocca, qui ne laiſſe pas d'être dans le texte. *Lambaco* eſt dans l'original.

» observer toutes ſes actions.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» L'Iſle de Bachian, qui eſt au Sud » de la Ligne, peut avoir environ » vingt lieues de tour. Le Roi qui » y regnoit avant l'arrivée des Hol- » landois, avoit bien douze mille » hommes ſous ſes ordres; mais, » en 1707, on compte qu'il en per- » dit plus de dix mille, tant par la » petite vérole que par d'autres diſ- » graces. Sa puiſſance eſt encore dé- » chue, depuis qu'il s'étoit brouillé » avec la Compagnie: il y a eu des » tems, où il n'avoit pas plus de » deux cens hommes. Le titre de ce » petit Prince eſt *Colano Mâdehe*, » qui ſignifie *Roi du bout*, parce que » l'Iſle de Bachian eſt la derniere des » Moluques, du Nord au Sud ».

Ancienne puiſſance du Roi de Ternate.

On a remarqué à la page 161 du Tome 31 in-12, pour relever l'idée des Moluques, que le ſeul Roi de Ternate a poſſédé juſqu'à ſoixante-douze Iſles. Les Editeurs font monter ce nombre » à quatre-vingt-douze, » toutes connues, diſent-ils, par leurs » noms; ſans compter encore une » centaine de petites Iſles, ſituées au- » tour de Bangay, & un grand nom- » bre de celles qu'on range ſous les

SUPPLEM. POUR LA DESCR DES ISLES MOR.

» Isles des Tortues, non plus qu'une » vingtaine de moindres Isles qu'on » rencontre de côté & d'autre dans » ces Mers. Voici les noms des qua- » tre-vingt-douze Isles que se trou- » voient encore, en 1680, sous la » domination du Roi de Ternate «.

» *Mindanao*, sur laquelle il a droit » pour une partie. *Sarangani*, & deux » autres de même nom. Les Isles de » *Talaut*, au nombre de treize, mais » dont on ne compte ici que les six » principales, qui sont *Lirong*, *Kabrou-* » *wang*, *Karkalang*, *Karkarottang*, » *Nousſa* & *Karrotta*. Ensuite viennent » celles de *Limpang*, de *Caboulousou*, » de *Memanou*, de *Cabiou*, de *Cam-* » *bole*, de *Mohore* & de *Memomou*. » La grande Isle *Sangir*, *Batou*, » *Wingko*, *Noessa*, *Toghan*, *Bou-* » *kit*, *Tomane*, *Beeng*, *Torrang*, » *Batouinko*, *Lavesang*, *Bellande*, *Bing*, » *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, » *Nitousaha*, *Salangkere*, *Masape*, » *Keama*, *Marouma*, *Sjauw*, *Makelehe*, » *Bougiassou*, *Pondang*, *Labeang*, » *Massare*, *Mahono*, *Pangasare* ou » *Tagulanda*, *Roang*, *Passigi*, *Biaro*, » *Banca*, *Talisse*, *Lembe*, *Ganga*, » *May-in*, *Piso*, & *Oud-Manado*;

» outre une grande partie de l'Isle *Cele-*
» *bes*, depuis Manado jusqu'aux golfes
» de Cajeli & de Tomini : les *Togias*,
» ou Isles des Tortues, qui sont en
» grand nombre ; *Belet*, *Bangay*, & une
» centaine d'Isles qui en dépendent ;
» *Gabe*, *Saboubou*, *Xoula*, *Taljabo*,
» *Xoula-Mangoli*, *Xoula-Besi*, *Hala-*
» *mahera* ou *Gilolo*, en grande partie ;
» *Ceram*, aussi en partie ; *Bouro*,
» *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Boano*,
» *Oma*, en partie, de même qu'*Honi-*
» *moa*, *Amboine*, ou la côte de *Hitou*,
» *Solor*, ou quelques Villages de cette
» Isle; *Botton*, *Pantsjam*, *Saleyer*, *Pan-*
» *gasane*, *Majau*, *Taffouri*, *Gommon*,
» *Liesge-Matulla*, *Cajou*, *Gano*,
» *Coubi*, *Saketta*, *Ismola*, *Machian*,
» *Motir*, *Cavali*, *Mitarra* ou *Norwe-*
» *gue*, *Ternate* & *Hieri*.

» Les Rois de Tidor possédent en
» partie les Isles des *Papous*, & sont
» maîtres d'une étendue considérable
» de Pays dans l'Isle de *Gilolo*, le
» long des Côtes Orientales de *Ma-*
» *ba*, de *Patani*, de *Weda*, sans
» parler des prétentions qu'ils for-
» ment sur quelques Villages de l'Isle
» de Ceram & sur d'autres lieux.

» Les Isles d'*Oubi*, d'*Oubi-Latou*,

SUPPLEM. POUR LA DESCR DES ISLES MOL.

SUPPLEM POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

» de *Magatapi*, de *Bilang-blang*, de » *Gommono*, & toutes les petites Iſles » à trois ou quatre lieues à la ronde, » ont été autrefois de la dépendance » du Roi de Bachian, qui a auſſi des » droits ſur quelques-unes des Iſles » des *Papous*, & ſur neuf Villages » dans celle de *Ceram*, dont la poſ- » ſeſſion lui fut accordée en 1708 par » la Compagnie, pourvu que les Ha- » bitans y conſentiſſent; mais ils n'ont » jamais voulu reconnoître l'autorité » de ce foible Prince.

» La Souveraineté de toutes les » Iſles & des autres lieux du reſſort » de Ternate, appartient aujourd'hui » à la Compagnie Hollandoiſe, en » vertu du tranſport que le Roi *Am-* » *ſterdam* lui en fit le 3 de Mars 1678. » Le Roi de Bachian lui a auſſi ven- » du, en 1683, les petites Iſles qu'il » poſſédoit aux environs, pour la ſom- » me de huit cens réales ».

Tous ces droits des anciens Souverains de Ternate, de Tidor & de Bachian, ſont expliqués fort au long, ajoutent les Editeurs, dans les Mémoires qu'ils font profeſſion de ſuivre; & l'Auteur entre, à cette occaſion, dans divers détails, concernant

les lieux dont les Editeurs ont détaché ſeulement ce qui regarde la Géographie, & la connoiſſance de cette multitude d'Iſles qu'on peut ranger ſous le Gouvernement des Moluques, ſans s'arrêter aux deſcriptions des deux grandes Iſles de Mindanao & de Celebes, parce qu'elles ſe trouvent dans d'autres parties de ce Recueil. Ainſi, commençant au Sud de la premiere de ces Iſles, & continuant de deſcendre vers le Midi, le long des Côtes Orientales de la ſeconde, à l'Oueſt des Moluques, ils achevent leur courſe par Gilolo, qui eſt à l'Eſt de ces cinq Iſles.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

La premiere Iſle Méridionale, qu'on trouve au Sud-Eſt de Mindanao, à ſix degrés de latitude Nord, eſt celle de *Sarangani*, ou *Carongan*, qui en eſt éloignée de quatorze à quinze lieues, & d'environ quatre-vingt-deux de Ternate. C'étoit anciennement la réſidence du Roi de Bouwiſſang, qui l'eſt en même-tems de Candahar, & qui fait aujourd'hui ſon ſéjour dans l'Iſle de Sangir. Seiſt conſeilloit aux Hollandois de vivre en bonne intelligence avec ce Prince. Les Eſpagnols ont ſouvent formé le

Iſles du reſſort des Moluques.

SUPPLEM POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

deſſein de s'établir à Sarangani, parce que c'eſt un excellent lieu de rafraîchiſſement pour les Vaiſſeaux. L'Iſle eſt au reſte peu conſidérable : ſes principales productions ſont la Cire & le Caret. On prétend néanmoins qu'il ſe trouve de l'or dans la Riviere ; mais la proximité du Sultan de Mindanao, qui exerce un pouvoir tyrannique ſur la plupart des Iſles circonvoiſines, tient le Peuple dans une ſi grande ſujettion, qu'il n'oſe faire aucun Commerce avec les Etrangers. L'Iſle entiere peut mettre ſous les armes environ ſept cens hommes ; & le nombre des Habitans eſt compté à près de trois mille. Entre cette Iſle & celle de Sangir on en rencontre deux autres, qui portent auſſi le nom de Sarangani, outre pluſieurs petites, dont quelques-unes ne ſont proprement que des rochers.

Iſles de Talaut,

(4) Les Iſles de Talaut ſont un peu plus à l'Eſt que Sarangani, dont elles peuvent être éloignées d'environ douze lieues, & ſoixante-dix de Ternate : ce qui s'entend de la plus méridionale, ſituée ſous le cinquiéme dé-

(4) Après avoir fait profeſſion d'emprunter tous ces ſupplémens des Editeurs Hollandois, on croit pouvoir ceſſer d'y mettre des guillemets.

gré de latitude. On en compte treize, tant grandes que petites; les deux *Nouſſa*, *Karotta*, *Karkarottang*, *Karkalang*, *Lirong*, *Kabrouvvang*, & ſix ſans noms. Il n'y en a que ſix qui ſoient habitées, encore ſont-elles peu connues, & l'on ſe met d'autant moins en peine d'y faire des découvertes qu'elles ſont fort pauvres. On n'y trouve aucuns cocotiers; ce qui eſt aſſez ſurprenant. Les Habitans manqueroient même du néceſſaire, s'ils n'étoient accoutumés à s'en paſſer, en vivant comme les Brutes, dont ils ne différent guères que par la figure. Leur principale nourriture ſe tire d'une plante ſauvage, nommée *Foutou-foutou*, dont le fruit eſt fort mal ſain. Ils ont peu de riz, parce qu'ils ne ſavent ce que c'eſt que de cultiver les terres. On compte juſqu'à vingt & trente familles de ces Inſulaires dans une même Maiſon. Leur caractère n'eſt pas féroce, quoiqu'ils ſoient d'une grande ſimplicité. Chaque Iſle a ſon idiome, & un Démon particulier auquel elle eſt conſacrée. Les Habitans de Kabrouwang, la plus Méridionale de ces Iſles, ſe diſent cependant Chrétiens;

SUPPLÉM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

mais ils ne le ſont tout au plus que de nom. On y trouve deux Villages & quelques Maiſons autour de l'Iſle, qui dépend du Roi de Sjauw, & qui peut avoir environ dix lieues de circuit. Les Rois de *Taboucan*, de *Tarouna* & de *Mangenitou*, qui font leur réſidence à Sangir, & celui de *Tagulanda*, dont le ſéjour eſt à Pangaſare, partagent entr'eux les Iſles de Lirong ou *Talani*, de Karkalang ou *Pulortang*, & de Noüſſa ou *Nounouſſa*. La premiere a cinq lieues de long, ſur une demie de large. On y compte huit Villages, & dix dans la ſeconde, qui eſt la plus grande. Elle forme comme un triangle. Sa longueur, du Nord-Oueſt à l'Eſt, eſt de ſept lieues, & l'on en compte huit de cette Pointe à celle du Sud-Oueſt. Dans ſa plus grande largeur, de l'Oueſt à l'Eſt, où l'on voit de fort hautes Montagnes, elle a environ quatre lieues; mais elle va toujours en rétréciſſant vers ſes bouts: Nouſſa, qui eſt la derniere de ces deux Iſles au Nord-Eſt, a une demi-lieue de long, ſur autant de large, & contient ſeulement trois Villages. Le nombre des Habitans de ces ſix Iſles monte à huit

mille, dont deux mille ſix cens capables de porter les armes.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Ne quittons pas les Iſles de Talaut, ſans dire un mot de celles de Lalouga, quoiqu'on n'en connoiſſe ni le nombre, ni les propriétés, ni même la ſituation. Des hommes ſauvages, d'une figure étrange, ayant été pouſſés vers les Iſles de Talaut, & de-là tranſportés à Ternate, firent naître aux Hollandois l'envie de chercher leur Pays. Un Commiſſaire, nommé David Haack, le découvrit en 1694, ſans en rapporter d'autres éclairciſſemens. Quelques années après, ces Sauvages, qui avoient appris à s'expliquer en Langue Malaye, furent renvoyés dans leur Patrie : mais un de leurs Conducteurs s'étant obſtiné à ſe rendre à terre avec eux, contre le conſeil des autres, ne fut pas plutôt deſcendu ſur le rivage, que les Habitans le mirent en piéces, & le mangerent à la vûe de ſes Compagnons.

Iſles de Lalouga, & leur découverte.

Au Sud des Iſles de Talaut eſt la grande Iſle de Sangir, qui s'étend depuis le quatriéme juſqu'au troiſiéme dégré de Latitude. Entre ſa Pointe Septentrionale & les Iſles de Talaut, qui en ſont

Iſles de Sangir.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

éloignées de dix-huit lieues, on en paſſe ſept autres, connues ſous les noms de *Cabiou*, *Mohore*, *Memanou*, *Cambole*, *Memounou*, *Caboulouſou* & *Limpang*, petites Iſles, qui n'ont rien de remarquable, ſi ce n'eſt que les Inſulaires s'en ſervent pour y relâcher & y attendre le beau tems, afin de pouvoir continuer leur voyage avec plus de confiance; car outre qu'ils qu'ils ſont mauvais Mariniers, ils ſe perſuadent qu'ils ſeroient infailliblement malheureux, s'ils manquoient de ſe rendre à l'une ou l'autre de ces Iſles, ſur-tout à Caboulouſou, qu'ils regardent comme un lieu ſaint, pour y offrir leurs Sacrifices, ſoit au Démon, qu'ils craignent beaucoup, ſoit à quelque autre Divinité imaginaire. On conçoit que ce Culte a dû inſenſiblement s'établir ſur la Coutume, dont on s'eſt d'abord bien trouvé, de relâcher dans cette Iſle, & de s'y arrêter juſqu'à ce que le danger ſoit paſſé, ou que l'on ait des indices certains de calme, parce que la Mer étant ici fort orageuſe au moindre vent, leurs chétifs Bâtimens courroient trop de riſque en s'y expoſant ſans cette précaution.

A l'Eſt de Sangir on a les Iles *Batou*, *Wingko*, *Noeſſa*, *Toghan*, *Boukir*, *Beeng*, *Tomare*, *Torrang*, *Batouinko*, *Laveſang*, *Bing* & *Bellande*. Au Sud-Oueſt, *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, *Nitouſaba*, *Salengkere*, *Babondeke*, *Maſape*, *Keama*, & *Marouma*; en tout vingt-huit Iſles, outre dix-huit ſans noms, tant grandes que petites, parmi leſquelles il s'en trouve qui ſont aſſez conſidérables.

Sangir, qu'on nomme auſſi Sangi, a environ quinze lieues d'étendue du Nord au Sud, mais ſa largeur eſt fort inégale. Au bout ſeptentrional, elle eſt de cinq lieues; ailleurs, tantôt de trois, tantôt de deux. & dans quelques endroits, ſeulement d'une lieue & demie. Cette Iſle étoit autrefois ſoumiſe à deux Rois; mais vers les années 1670 & 1680, on en a vu juſqu'à huit qui uſurpoient tous ce titre. Aujourd'hui ils ſe trouvent réduits à quatre, qui ſont les Rois de *Candahar*, de *Tarouna*, de *Taboucan* & de *Mangenitou*, ſans compter un cinquieme, qui eſt celui de *Tamaco*, mais qui releve du Roi de Sjauw, autre Iſle voiſine. Leurs Etats

SUPPLEM POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

n'offrent qu'une deſcription aſſez ſeche de Bourgs & de Villages, diſperſés autour de l'Iſle. Ils peuvent mettre enſemble environ quatre mille hommes ſous les armes; & le nombre des Habitans de Sangir va à près de treize mille. Ils ſont tous profeſſion du Chriſtianiſme, à l'exception des Sujets du Roi de Candahar, qui ſont moitié Mahométans. En 1709, les Hollandois y avoient onze Ecoles publiques. Candahar eſt à l'Oueſt de la pointe ſeptentrionale de l'Iſle. On trouve enſuite les Royaumes de Tarouna, Mangenitou & de Tamaco. A l'Eſt eſt Taboucan, où les Hollandois ont une Loge. La Rade n'y eſt pas ſi bonne qu'à Tarouna; c'eſt là que les Vaiſſeaux vont ordinairement mouiller dans une Anſe profonde, entre ce Bourg & celui de Mangenitou. La Compagnie tenoit autrefois ici une Garde de quelques Soldats ſous les ordres d'un Sergent; mais elle en a été retirée, après la mort du Roi de ce nom, arrivée en 1694. C'étoit un Prince dangereux, & qui a ſouvent cauſé de l'inquiétude aux Hollandois par ſes intelligences ſecretes avec les Eſpagnols

des Manilles, qu'il cherchoit à attirer dans l'Isle. Ces Roitelets de Sangir sont toujours en différend les uns avec les autres, & donnent beaucoup d'embarras aux Commissaires, qui vont chaque année faire la visite des Quartiers Septentrionaux.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

L'Isle produit une abondance de Sagu & de Noix de cocos. Le terrein en est assez plat du côté de l'Est; mais l'Ouest est rempli de Montagnes. On y découvre celle d'Abou qui est d'une hauteur prodigieuse, & du sommet de laquelle il sort continuellement de la fumée. Une éruption de ce Volcan fit périr, en 1711, le Roi de Candahar avec tous ses Sujets, tant Chrétiens que Maures, au nombre de deux mille trente, y compris Femmes & Enfans. Il n'étoit resté qu'une petite Négrerie, nommée Talawit, située au Nord de Candahar, où l'on comptoit environ cent soixante Hommes. Ces heureux Rechappés de la destruction de leur Patrie trouverent, le lendemain, le corps de leur Roi, qui étoit expiré tenant un de ses Enfans entre ses bras. A Calongan, autre Négrerie au Sud de Candahar, & de la dépendance

Volcan de Sangir & ses ravages.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

du Roi de Tarouna, il étoit mort ſoixante-dix perſonnes, ſans compter les bleſſés. Le reſte avoit pris la fuite vers Tarouna, où le déſaſtre n'étoit pas moins grand, puiſque plus de quatre cens Habitans y avoient perdu la vie. Ces Infortunés furent contraints de chercher leur ſalut à Mangenitou, à une lieue de-là, où il étoit tombé quelques pierres, mais ſans y cauſer de dommage conſidérable. Du côté de l'Eſt, les Négreries de Brae & de Matane, avoient perdu au-delà de deux cens ſoixante perſonnes. Les autres Habitans de cette Côte vinrent ſe refugier à Taboucan, quoiqu'on n'y fût pas fort en ſûreté, y ayant eu une trentaine de Morts dans les Jardins les plus expoſés; & ſi le vent, qui étoit d'abord Nord-Oueſt n'eût tourné au Nord, & porté les matieres embraſées d'un autre côté, cette Négrerie ne pouvoit manquer d'être auſſi entiérement abîmée. Le troiſieme jour, la Montagne ayant ceſſé de jetter des flammes, le Chef de la Loge Hollandoiſe de Taboucan envoya un Soldat, avec quelques Inſulaires, pour viſiter les Négreries de l'Oueſt, & s'aſſurer de la vérité

des rapports qu'on en avoit reçus les deux jours précédens. Leur retour confirma ces triſtes nouvelles. Le chemin, par où ils paſſerent, étoit jonché de morts. Ils en compterent plus de quatre cens, que la chaleur avoit étouffés, & dont les corps étoient encore entiers. On voyoit l'eau bouillonner ſur le rivage, & pluſieurs Habitans montroient leurs pieds qui en avoient été brûlés. A Candahar, il n'étoit pas reſté debout une ſeule maiſon, grande ni petite. Tout, juſqu'aux arbres, avoit été renverſé ou conſumé, tant par l'orage & les ſecouſſes de tremblement de terre, dont cette éruption fut accompagnée, que par les flammes & les pierres, que le Volcan pouſſoit du fond de ſes entrailles, avec des coups épouvantables. Dans la Négrerie Chrétienne de Candahar, ils trouverent une petite fille d'environ dix-huit mois, qui étoit entre deux cadavres. Leur ſurpriſe fut extrême de l'entendre pleurer & demander à boire à ſa maniere. Ils l'emporterent à Taboucan, & la mirent auprès d'un de ſes parens, dont elle fut reconnue. Selon toute apparence, elle avoit vécu dans cet état depuis trois jours.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Isle de Sjauw. Son Volcan.

Quand on a passé les petites Isles méridionales de Sangir, qui sont toutes désertes, on vient à celle de Sjauw, située à quarante lieues de Ternate, sous deux dégrés & demi de latitude septentrionale. Elle a environ huit lieues de circuit. Sa forme est à peu près la même que celle de l'Isle de Ternate. Le terrein en est fort élevé, & il y a aussi un Volcan qui brûle toujours. On en voit souvent sortir de l'eau, des cendres & de grosses pierres, qui sont la plûpart rondes comme des boulets. Il n'y a presque point de jour qu'on n'y remarque quelque chose de nouveau. Avec certains vents, il fait un bruit terrible, mais jamais il n'est plus agité que durant les deux premiers mois de l'année. Au mois de Janvier 1712 cette montagne, s'étant fendue, parut toute en feu; & le coup en fut entendu jusqu'à Ternate. On y trouve de fort bon soufre, quoiqu'en petite quantité. Il y a quatre Villages dans l'Isle, l'un à l'Est, & les trois autres à l'Oueſt, dans chacun desquels les Hollandois ont une Ecole. On y comptoit, en 1705, trois mille trois cens habitans, dont mille soixante-dix étoient en état de porter les armes. Le pays

eſt pauvre, & ne produit que des noix de cocos, de l'huile & quelques racines. Au défaut d'autres poiſſons, les Inſulaires ſéchent des requins, qu'ils trouvent excellens, quoique ce ſoit une mauvaiſe nourriture. Le Roi vit lui-même dans une grande indigence. Cette Iſle a été autrefois ſous la puiſſance des Eſpagnols. Le Roi de Ternate s'en étant rendu maître, en 1677, avec le ſecours des Hollandois, en fit ceſſion à la Compagnie. Le Fort Eſpagnol fut pourvû de ſix pieces de canon, & l'on y laiſſa douze hommes en garniſon. Cinq ans après, les Hollandois y bâtirent un nouveau Fort au côté de l'Eſt, qu'ils nommerent *Doornenburg*, & dont le Roi de Sjauw fit la cérémonie de poſer la premiere pierre. En 1696, il y avoit encore une garde de dix ſoldats, qui a été retirée depuis.

Autres Iſles.

A l'Eſt de Sjauw, on trouve encore les Iſles de *Bougiaſſou*, de *Pondang*, de *Labeang*, de *Maſſare* & de *Mahono*, qui forment ſur un demi-cercle une baie ſpacieuſe du Sud au Nord, au-devant de la côte orientale de Sjauw, où les Vaiſſeaux ſont à l'abri de toutes tempêtes. A l'Oueſt de Sjauw

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

est l'Isle de Makelehe, dans la distance d'environ trois lieues en mer. Elle en a deux de circuit ; mais on n'y sauroit aborder qu'à son côté occidental. On voit, au milieu de l'Isle, un lac d'eau douce, autour duquel les terres s'élevent un peu en talus sur un bord des plus charmans, tout planté de cocotiers & d'autres arbres fruitiers. Le Roi de Sjauw y nourrit du bétail, dont il fait, de tems en tems, quelque présent aux Hollandois.

Isle Pangasare.

Au sud de Sjauw est l'Isle *Pangasare*, située un peu au-delà du deuxiéme dégré de latitude, à environ dix lieues de Sangir & vingt-deux de Ternate. On l'appelle aussi *Tagulanda*, du nom de son principal Bourg, où le Roi de l'Isle fait sa résidence. Il y a encore un autre Bourg éloigné de trois lieues du premier, sans compter plusieurs petites habitations dispersées le long du rivage. En 1705, le nombre des Insulaires montoit à mille neuf cens dix, dont seulement six cens pouvoient porter les armes. Ces peuples sont des plus dévoués aux Hollandois. Ils ont souvent demandé la permission de pouvoir se transplanter à Amboine ou ailleurs ; mais on leur donnoit une garde.

Garde, pour les empêcher de s'en aller d'eux-mêmes, ce qui prouve que leur Isle n'est pas de trop bon rapport. Elle produit néanmoins quantité de noix de cocos. Il y a deux Ecoles à Tagulanda. Le Roi est fort zélé pour la Religion Chrétienne, & la docilité de ses sujets les porte à suivre son exemple. Ce sont d'excellens mariniers, toujours prêts à s'exposer généreusement, avec autant de bravoure que de prudence, pour sauver les Bâtimens qu'ils voient en danger; en quoi ils sont bien différens des habitans de la plûpart des autres Isles. Au besoin, les Rois de Sangir, de Sjauw & de Tagulanda, ont coutume de fournir, aux ordres du Gouverneur des Moluques, une petite flotte de vingt-cinq Corracores, armés de mille deux cens cinquante hommes. Ce sont de méchans soldats pour l'attaque; mais ils sont admirables quand il s'agit de faire des courses sur les ennemis, dans les bois, & de ravager la campagne. Autrefois les Pangasarois étoient de grands pirates; mais, peu à peu, les Hollandois leur en ont fait perdre l'habitude.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

A l'oueſt de Pangasare sont deux Autres Isles.

SUPPLEM POUR LA DESCR DES ISLES MOL.

petites Iſles nommées *Roang* & *Paſſigi*; la premiere eſt aſſez haute, l'autre eſt baſſe & le terrein plat. Un grand banc de rochers s'étend de cette derniere vers l'eſt; mais il n'empêche pas qu'on ne puiſſe paſſer aiſément entre les deux Iſles. Plus loin au ſud, on trouve celle de *Biaro*, qui eſt compoſée de pluſieurs petites Iſles ſéparées, toutes déſertes, de même que celles qu'on rencontre de-là juſqu'à la côte de Celebes. *Taliſſe*, ſituée un peu plus à l'oueſt que Banca. *Ganga*, *May-in* & *Piſo*, nommées auſſi les trois Iſles *Waſſi*, ou les Iſles de Fer, ſont au ſud-oueſt de Taliſſe, ſur la côte de Celebes. Elles ont, au ſud, la petite Iſle *Oud-Manado*, & deux autres ſans noms. A l'eſt de la pointe ſeptentrionale de Celebes, on a encore l'Iſle *Lembe*, de forme longue & étroite. Elle donne ſon nom au détroit qui la ſépare de la côte orientale de Celebes, & qui eſt reſſerré par un banc & par quelques pointes de rochers vers le milieu. Cependant les Vaiſſeaux ne laiſſent pas d'y paſſer en toute ſaiſon. Cette Iſle, ainſi que celles de *Tajom*, de *Datahans* & pluſieurs autres, diſperſées dans les environs, ne ſont

remarquables que par leurs beaux bois d'ébene. On y trouve auſſi quantité de ces nids d'oiſeaux, qui ſont un manger des plus délicieux des Indes.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Ce ſeroit ici le lieu de parler de la partie ſeptentrionale de Celebes, qui eſt du reſſort de Ternate : mais nous ne voulons point anticiper ſur la deſcription particuliere de cette Iſle, qu'on donnera dans la ſuite. Il ſuffit de dire que les Hollandois ont à Manado une fortereſſe, nommée *Amſterdam*, qui eſt le Comptoir général de tous les Villages de cette contrée. On y entretient conſtamment une Garniſon de trente hommes, ſous les ordres d'un Chef qui eſt quelquefois Militaire, mais le plus ſouvent ſous-Marchand, parce que le commerce qui ſe fait en cet endroit eſt aſſez conſidérable.

Fort Hollandois au nord de Celebes.

En ſuivant la côte orientale de Celebes, on trouve, au ſud de la Ligne, un grand nombre d'Iſles connues ſous le nom de *Togias*, ou Iſles des *Tortues*, qui ſont toutes déſertes, à l'exception de deux, la *grande Togia* & *Belet*, chacune deſquelles eſt gouvernée par un Roi particulier. Les Iſles *Bangay*, *Gape*, *Saboubou*, dont les habitans ont été tranſportés ſur la côte de Cele-

Iſles des Tortues.

Iſles de Bangay.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

bes, en ont plus de cent autres petites, au nord de celles de *Xoula* & au ſud de *Bangay*. On les comprend ordinairement ſous ce dernier nom. Elles cauſent beaucoup d'embarras aux mariniers, par la quantité de bancs & de rochers qu'on rencontre entre deux, & qui ſont encore peu connus. Pulo-Sagu, qui eſt la plus méridionale de ces Iſles, fournit de bonne eau & du Sagu en abondance.

Iſles de Xoula.

A l'Eſt des Iſles de Bangay ſont celles de Xoula, au nombre de trois; *Xoula-Taljabo*, *Xoula-Mangoli* ou *Sapelulle*, & *Xoula-Beſi*. On compte dans la premiere, huit Villages & quelques Habitations diſperſées. Le caractère des Inſulaires les porte à la cruauté & à la perfidie. Ils ſont d'ailleurs poltrons & fainéans. Les Hommes ne s'embarraſſent que de boire & de manger, tiennent leurs Femmes dans un dur eſclavage, & ce ſont elles qui font tout l'ouvrage, tant aux champs qu'à la maiſon. L'Iſle produit beaucoup de Sagu. Elle a une bonne Baie du côté du Nord, où les Chaloupes peuvent ſe mettre à l'abri de toutes ſortes de vents. La ſeconde de ces deux Iſles en comprend trois,

preſque contiguës, dont deux ſeulement ſont habitées. Elle eſt au Nord de la premiere, & ſéparée par un petit Détroit, que les tournans & les pointes de rochers rendent fort dangereux. On y découvre une de ces pointes, qui a préciſément la figure d'un homme. Les Inſulaires qui paſſent auprès, ont coutume de lui jetter quelques fruits en offrande pour ſe concilier ſes faveurs. Xoula-Beſi, ſituée à l'Oueſt de Taljabo, eſt la plus peuplée de ces trois Iſles. Elle a dix Villages, & un Fort nommé le *Klaverblad*, où les Hollandois tiennent une Garde de quelques Soldats ſous les ordres d'un Sergent, cette Iſle étant reſtée en poſſeſſion de la Compagnie. Au Sud-Eſt de Taljabo, on trouve l'Iſle *Gommon*, qui a une belle Riviere; & à l'Eſt, une autre petite Iſle, nommé *Liefje-Matulla*, peu conſidérable. Ces Iſles ſont toutes fort fertiles. On en tire beaucoup de riz, d'huile de cocos, & de bois d'ébene bâtard, d'une eſpece très-eſtimée.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

On a encore, aux environs de Bachian, la grande Iſle Oubi, que le Roi de Bachian a vendue à la Compagnie,

Iſles aux environs de Bachian.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

avec toutes les autres petites Iſles ſituées dans l'eſpace de trois lieues à la ronde. Les principales ſont *Oubi-Latou*, *Magatapi*, *Bilang-bilang* & *Gommomo*. La grande Oubi eſt remplie de Montagnes. Il y avoit autrefois un petit Fort au côté occidental, où l'on entretenoit une Garniſon de vingt-quatre Soldats; mais on en a fait, depuis, une ſimple Redoute, qui n'eſt gardée que par deux hommes. Plus loin à l'Eſt, ſont les Iſles de *Gano*, de *Coubi*, & quelques autres ſans noms. De-là vers le Nord, en approchant de Bachian, on rencontre les Iſles *Saketta* & *Iſmola*, qui forment, avec la Côte orientale de Bachian, le Détroit qu'on nomme *Détroit de Patience*.

Iſle de Gilolo.

Gilolo eſt une grande Iſle, qui s'étend à deux degrés au Nord & à un dégré au Sud de l'Equateur. Elle a près de quatre-vingt lieues en longueur, mais ſa largeur eſt fort inégale. On la diviſe en trois grandes parties, qui forment comme autant de branches; l'une au Nord, qu'on nomme la Côte de Moro, l'autre à l'Eſt vers le Pays des Papous, & la troiſieme au Sud. La partie occiden-

tale de l'Isle, qui est appellée *Batochina*, fait face à toutes les autres Isles Moluques, qui ne sont éloignées que de six à sept lieues. Les Ternatois lui donnent le nom de *Halamahera*, qui signifie Terre-ferme, parce qu'ils ont ignoré long-tems que ce fût une Isle. Les Rois de Gilolo tenoient anciennement le premier rang entre les Princes des Moluques. On les désignoit sous le titre de *Gicoma Colano*, c'est-à-dire Roi du Golfe, parce qu'ils faisoient leur résidence près du Golfe de Gilolo, vis-à-vis de Ternate, ou un peu plus au Nord, sur la Côte de Batochina. Toute cette partie septentrionale est aujourd'hui sous la domination du Roi de Ternate, mais les guerres en ont presqu'entiérement dépeuplé le Pays. La partie orientale, qui n'est pas la moins considérable, appartient au Roi de Tidor, & comprend les Côtes de Maba, de Patani & de Weda. Ces deux Princes possedent en commun l'Isle de Moroay, située au Nord de Gilolo. Ils se disputent la propriété de quantité d'autres endroits de cette derniere Isle, dont il est inutile de parler, la Compagnie Hollandoise

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

devant toujours être conſidérée, ajoutent les Editeurs, non-ſeulement comme l'Arbitre des différends de ces Princes, mais comme la Souveraine de tous leurs Pays, qu'ils ne tiennent qu'à titre de Vaſſaux, particuliérement les Rois de Ternate, quoique les plus puiſſans.

Forts Eſpagnols.

Les Eſpagnols ont eu autrefois pluſieurs Fortereſſes dans cette Iſle. *Sabougo*, qu'ils enleverent aux Hollandois en 1611, avoit quatre Baſtions & une demi-lune à l'entrée de la riviere. Ce Fort étoit bien pourvu de gros canons. La Garniſon étoit de ſix Caſtillans & de cinquante Pampangres. Un ſecond Fort, qu'ils prirent de même ſur les Hollandois, ſe nommoit Gilolo, & l'on y tenoit cinquante à ſoixante Eſpagnols. Ces deux Forts étoient ſur la Côte occidentale de l'Iſle, à ſept lieues du Château d'Orange. Vis-à-vis de Machian, ils avoient le Fort *Aquilamo*, ſitué au bord d'une petite Riviere, & environné de murailles, avec un Baſtion défendu par deux pieces de canon. Sa Garniſon ne conſiſtoit qu'en un petit nombre d'Eſpagnols, & en quarante Inſulaires de Tidor. Ils avoient

encore ſur la côte de Moro, à l'Orient de Gilolo, trois autres Forts, dont les Garniſons étoient formées par quarante-cinq Eſpagnols, & par un grand nombre de Naturels du Pays, la plupart Chrétiens. Les Eſpagnols ont abandonné toutes ces Places, dans le tems qu'ils quitterent Ternate pour ſe retirer aux Manilles.

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

Après leur départ, les Hollandois, qui s'étoient fortifiés à Gammacanorre, à la priere des Habitans de Sabougo, n'ayant plus d'ennemis à craindre de ce côté-là, démolirent cette Place en 1616. On ne parle point d'un autre Poſte, de moindre importance, nommé Bobane, qu'ils ont également abandonné, parce qu'il leur étoit inutile. Ils n'ont plus qu'un petit lieu fortifié, à Toſeho, ſur la même Côte, où eſt le bois de Pinang de la Compagnie. L'Areca, qu'on en tire, paſſe pour le meilleur de toutes ces Contrées. L'Iſle fournit auſſi beaucoup de Sagu, mais elle eſt peu renommée pour ſes autres productions. On n'en connoît guère l'intérieur, qui eſt rempli de Déſerts & de Montagnes.

Fort Hollandois.

Volcan de Gammacanorre.

A Gammacanorre, où les Hollan-

SUPPLEM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

dois ont eu leur établiſſement, il y a une haute Montagne, qui, en 1673, ſauta la veille de la Pentecôte, par un tems fort calme & fort beau. Il y eut d'abord un grand tremblement de terre, qui renverſa les Villages d'alentour, où pluſieurs milliers de perſonnes furent enſevelies ſous les monceaux de pierres. Le lendemain, l'air étoit tellement obſcurci, à une diſtance d'environ treize milles, qu'à peine pouvoit-on diſcerner les objets près de ſoi. Toutes les Iſles voiſines, à plus de cent lieues à la ronde, furent couvertes d'un pied de cendre. La quantité qui en tomboit, arrêtoit les Vaiſſeaux en pleine Mer, & les empêchoit de ſe ſervir de leurs voiles. La Mer, qui étoit fort haute, inonda le plat pays, & força, tant les Hommes que les Animaux, à chercher leur ſalut ſur les hauteurs. Anciennement, il y a auſſi eu un Volcan dans l'Iſle de *Morotay*, au Nord de Gilolo. C'eſt-là tout ce qu'on ſait de remarquable de cette grande Iſle. On en compte une quarantaine de petites, diſperſées de côté & d'autre le long de ſes Côtes.

Iſle de Morotay.

A l'Oueſt de Ternate, dans la diſ-

tance d'environ onze lieues, on a encore les Iſles de *Majauw* ou *Meau*, & *Taffouri*, dont on trouve les noms dans quelques Voyageurs. C'eſt dans la premiere de ces Iſles, que le Roi de Ternate faiſoit conſtruire ſes Caracores, & préparer toutes choſes pour leur armement. L'autre Iſle a une bonne Baie, du côté du Nord. Les Eſpagnols y avoient un Fort, ſur une Montagne eſcarpée. Les Hollandois le firent démolir en 1695. La petite Iſle *Hieri* eſt au Nord, proche de Ternate.

SUPPLÉM. POUR LA DESCR. DES ISLES MOL.

A ce Supplément pour la Deſcription générale des Moluques, on peut joindre ce que les mêmes Editeurs ont ajouté ſous le titre d'Eclairciſſemens aux obſervations de M. l'Abbé Prevoſt, (pages 5, 147 & ſuiv. du Tome 31 in-12,) ſur les mœurs & les uſages des Moluques. *Valentyn*, qu'ils croient pouvoir citer avec confiance, ne trouve pas, aux Habitans de ces Iſles, la moindre reſſemblance avec les Chinois, dont quelques-uns prétendent les faire deſcendre. On doit plutôt les tenir pour un mélange de diverſes Nations. Les Rois de Ternate, de Machian & de Bachian,

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

se disent sortis d'un même Dragon ; mais de trois œufs différens, trouvés entre des rochers qu'on montre encore aux environs de Bachian. Les loix, qui permettent la pluralité des Femmes, en fixent le nombre à quatre légitimes, & autant de concubines qu'on en peut entretenir. Mais la premiere Femme du Roi ne donne aucune prérogative à ses Enfans, qui sont en tout égaux à ceux des autres Femmes & même des Concubines. D'ailleurs le droit de succession passe aux Collatéraux, & non aux Descendans en ligne directe. La Couronne n'en est pas moins élective ; & l'on choisit, parmi ces Collatéraux, celui qu'on juge à propos, sans égard à la primogéniture. On préfére ordinairement les Enfans dont les Meres sont de la plus illustre naissance. S'il y a des exemples contraires, c'est la violence qui a enfreint ces loix. Le titre de *Djouvv Poutry*, signifie simplement Madame la Princesse. Sur quoi il est à remarquer, que de toutes les Femmes du Roi de Ternate, il n'y en a qu'une que la Compagnie Hollandoise reconnoisse comme Reine, & à qui elle fasse rendre des

honneurs. On ne trouve rien, dans les Relations Hollandoiſes, qui ait rapport à la fonction particuliere de ces Miniſtres publics, dont on parle au premier article ſur le témoignage d'Argenſola. Quoique la chaſteté ne ſoit pas la vertu des Ternatois, un homme, qui n'auroit pas une Maîtreſſe particuliere, ne ſeroit pas eſtimé, & paſſeroit pour un Ruſtre qui ne ſait pas ſon monde. Les Hollandois ne ſont guère plus ſcrupuleux, ſur ce point, que les Inſulaires. On voit peu de gens, à Ternate, qui ne tiennent une Fille en chambre, & ce déſordre eſt porté ſi loin, que ceux même qui devroient par état l'empêcher, ſont ſouvent les premiers qui en donnent l'exemple.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Il n'y a pas de Pays au monde, où les Femmes emploient plus d'art pour ſéduire les hommes. Peu capables d'inſpirer de l'amour par leurs attraits naturels, elles les relevent par des graces empruntées de leur habillement, de leurs manieres, de leurs minauderies & de leurs danſes laſcives. On en a même entendu, qui ſe vantoient de pouvoir, en tournant une fleur d'or qu'elles portoient

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

dans leurs cheveux, amener, quand elles voudroient, l'Homme le plus indifférent à ſervir leur paſſion. On parle beaucoup auſſi de leurs philtres, ou plutôt de leurs poiſons, qu'elles ne manquent pas de faire prendre à leurs Amans dans un *Pinang*, ou de quelqu'autre façon, lorſqu'elles s'en voient abandonnées. S'ils reviennent, elles ſavent les guérir; mais s'ils partent, le poiſon produit tôt ou tard ſon effet. Ceux qui en ſont atteints tombent dans une eſpece de délire, ou dans une maladie de langueur qui leur cauſe enfin la mort. Cependant Valentyn ne croit pas qu'elles puiſſent y attacher la vertu de ſe faire aimer; ou du moins, il ajoute qu'il n'en a jamais vu l'expérience.

Habillement du Roi de Ternate.

Pour donner une idée plus juſte (5) de l'habillement des Inſulaires de Ternate, les Editeurs Hollandois commencent par celui du Roi, qui ſert communément de modéle à la plupart de ſes Courtiſans. Ce Prince eſt vêtu à l'Hollandoiſe, mais ajuſté d'une maniere ſi bizarre, qu'on le

(5) *Plus juſte*, c'eſt-à-dire apparemment, plus conforme à l'uſage préſent; car il peut avoir changé depuis l'établiſſement des Hollandois.

prendroit plutôt pour un Charlatan que pour un Roi. Il porte, tantôt un Turban, tantôt un large bandeau, ouvert par le haut, & orné de plumes blanches ſur le derriere, en forme de Couronne, avec des boucles de perles & de diamans, d'eſpace en eſpace. Quelquefois on lui voit un bonnet de velours, fait comme celui d'un Grenadier, & enrichi de pierres précieuſes. Son habit eſt de velours, verd ou rouge, ou de quelqu'autre riche étoffe de différentes couleurs, le plus ſouvent à boutons d'or, avec de larges galons de même. Sur cet habit, il porte un baudrier, & une épée à garde d'argent; mais ce n'eſt que pour les grands jours; autrement, le crit eſt ſon arme familiere. Quand il veut paroître magnifique, il prend encore une ceinture, avec une chaînette de diamans, ſurmontée d'une autre d'or, qui lui pendent au devant du corps. Sa chauſſure eſt une eſpece de petites bottines de drap rouge, avec des galons d'or en deux ou trois endroits; mais il ſe ſert de ſouliers comme les Hollandois.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Les autres Inſulaires vont légerement vêtus, à cauſe de la chaleur du

Habillemens des hommes.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

climat, la plûpart n'ayant qu'un *Badjou*, ou pourpoint de toile de coton aſſez large, ouvert par devant, & qui leur va juſqu'aux genoux. Quelques-uns l'ont de *Chits*, ou d'autre fine étoffe de ſoie. Ils portent des hauts-de-chauſſes de coton, & n'ont, ni chapeau, ni manteau, ni bas, ni ſouliers. Leur habillement de tête eſt un *Boulan-boulan*, ou une bande de toile rouge ou blanche, ou d'autre étoffe de ſoie, & quelquefois un ſimple bourrelet blanc. L'uſage du Diſtar, qui eſt un beau Turban, eſt moins commun : il n'appartient qu'aux Princes, & aux Grands du Royaume, d'y ajouter des houppes d'or & d'argent. La plûpart vont pieds nuds. Les principaux ſe ſervent de ſandales de bois, qu'ils nomment Cheripous, & qui ont un petit bouton rond, paſſé entre les deux premiers doigts du pied; mais il ne leur eſt pas permis de porter ces ſandales en préſence du Roi.

Habillemens des femmes, & leur figure.

L'habillement des Femmes du commun differe peu de celui des Javanoiſes, & ne conſiſte qu'en un morceau de toile de coton, dont elles s'enveloppent le corps, depuis la ceinj

ture en bas, ſans s'embarraſſer de ſe couvrir le ſein, d'autant moins que cet état favoriſe leur incontinence. Les Femmes d'une certaine qualité affectent, ſur ce point, un peu plus de modeſtie, & mettent un mouchoir, mais d'une gaze ſi fine & ſi claire, que loin de rien dérober à la vue, elles croient même en tirer plus d'avantage, ſur-tout dans leurs danſes, qu'elles exécutent avec beaucoup de grace & d'adreſſe. Elles ſont paſſionnées pour ce divertiſſement, qui leur procure l'occaſion de ſe faire voir; parce qu'il eſt rare qu'elles ſe montrent dans les rues. Lorſqu'elles paroiſſent en compagnie, ce qui ne leur arrive pas ſouvent, elles ſont richement parées. Un de leurs principaux ornemens, outre les mouchoirs brodés, eſt le *Salindang*, eſpece d'écharpe pliſſée, d'une belle étoffe de ſoie, bordée de dentelles ou de franges d'or, qui leur deſcend de l'épaule gauche juſqu'à la ceinture, & qu'elles étalent ſur leurs genoux lorſqu'elles ſont aſſiſes. Les plus conſidérables, à l'imitation des Femmes Meſtices, portent une ſorte de Badjous, ou de demi-chemiſe de gaze blanche, par-

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

dessus une *Chiole*, ou Camisole de toile fine, garnie de petits boutons d'or, dont elles se servent pour relever leur gorge & la tenir dans cet état, tandis que la gaze qui la couvre semble lui prêter de nouveaux agrémens. Pour leurs robbes, elles emploient des morceaux de diverses étoffes de soie, rayées d'or ou d'argent, & à fleurs, dont elles s'enveloppent deux ou trois fois autour d'un *Tapi*, ou petit habit de dessous, qui les serre si fort sur le derriere, que pour la forme du corps, c'est comme si on les voyoit nues; ce qui paroît d'abord assez étrange; mais on s'y accoutume avec le tems. On ne leur voit point de pendans d'oreilles, ni de colliers de diamans, de perles ou d'autres pierreries, si l'on excepte la Famille Royale & quelques Dames de la premiere qualité, qui ont de belles bagues & des poinçons de tête, faits en forme de grandes roses, de diamans ou de rubis, à la place desquels d'autres se servent de fleurs d'or artistement travaillées, pour nouer leurs cheveux sur le derriere de la tête. On ne parlera point ici de leurs brasselets, & de leurs pendans d'oreilles

d'or, qui leur ſont communs avec d'autres Femmes de l'Orient. Celles qui ſont de baſſe condition vont pieds nus; mais pour peu qu'elles ſoient diſtinguées, elles portent des pantoufles, comme les Meſtices; & quelques-unes même des bas de ſoie de différentes couleurs, quoique la rouge ſoit la plus eſtimée & la plus ordinaire.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Les Femmes des Ternatois ſont bazannées comme les Hommes. A la couleur près, elles ont le viſage agréable, l'air doux & careſſant, les manieres polies & engageantes. Elles ont un ſoin particulier de leurs dents, qui ſont, ou blanches, ou d'un noir luiſant, & toujours extrêmement propres.

Ce ſont les Femmes qui travaillent dans ce Pays. Les Hommes menent une vie fort fainéante. Il y en a très-peu qui veuillent s'appliquer aux Arts ou aux Sciences. Quand ils ont le néceſſaire, ils ne cherchent pas le ſuperflu. Rien ne leur paroît plus ridicule que de voir les Chrétiens prendre tant de peines, eſſuyer tant de fatigues & s'expoſer à tant de dangers, ſouvent pour ſatisfaire une chimere, qui

Vie oiſive des hommes.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

est leur ambition. Les choses vont tout autrement à Ternate. Chacun y est l'Architecte de sa propre Maison; chacun fait ses habits, se creuse un Canot d'un gros tronc d'arbre, pêche du Poisson dans la Mer, ou va chasser, dans les Bois, le Gibier dont il a besoin pour sa nourriture.

Leurs maisons & leurs ameublemens.

Leurs Maisons ne sont faites que de branches de Sagu, ou de Bambous fendus, qu'ils crépissent de fumier & de chaux. Il est rare d'en trouver quelques-unes qui soient construites de bois. Pour couverture, il se servent d'*Atap*, ou de feuilles de Cocotiers jointes ensemble. Leurs fenêtres sont de roseaux. Ils ne ferment point leurs portes de nuit, parce que n'ayant pas grand-chose à perdre, ils craignent peu les Voleurs. D'ailleurs s'ils ont quelque argent, ils l'enfouissent en terre. Mais la plûpart sont pauvres, sur-tout depuis qu'on leur a ôté le Commerce des clous de girofle, qui étoit autrefois la source principale de leurs richesses. La passion pour les meubles ne les domine pas : ils les regardent comme un embarras. Une ou deux petites nattes leur tiennent lieu de tables, de bancs,

de chaiſes, & le plus ſouvent même de lits. Ils ſe couchent deſſus pour dormir, s'enveloppent le corps d'un drap, & repoſent leur tête ſur le coude. Les plus diſtingués ont une eſpece de Canapé, avec un petit matelas. Ils n'ont, ni coffres, ni armoires; & pour ſerrer leurs habits, s'ils en ont de rechange, ils ne ſe ſervent que de gros roſeaux enfumés. Les feuilles du *Piſang* ſont à la fois leurs aſſiettes, leurs nappes & leurs ſerviettes. Leur Batterie de Cuiſine ſe réduit à quelques méchans couperets, quelques pots à cuire, & quelques écuelles de porcelaine pour boire; encore la plupart y ſubſtituent-ils les coques de noix de Cocos, ou les Bambous; ajoutez-y une hache rouillée, pour couper du bois, de vieux filets pour pêcher, quelques inſtrumens pour préparer le Sagu; c'eſt tout ce qui compoſe leur ménage.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

La même ſimplicité regne dans leurs repas. L'eau eſt leur boiſſon commune; mais lorſqu'ils veulent ſe réjouir, ils y mêlent quelques liqueurs, qui ont la vertu de les enivrer, étant bues avec excès. Le Sagu eſt leur pain ordinaire. Le riz n'eſt guère en uſage

Leurs alimens.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

que dans leurs feſtins. Ils font peu de cas des légumes. La volaille, ou le gibier, n'eſt que pour les jours de Fête. Le Poiſſon eſt leur principale nourriture. Ils le mangent frais, ſec ou ſalé, & le font frire à l'huile, ou l'aſſaiſonnent de beaucoup d'épiceries.

Leur pêche. Leur maniere de pêcher eſt aſſez remarquable. Ils prennent d'abord de petits Poiſſons avec diverſes ſortes de filets. Enſuite pour en avoir de plus gros, ils mettent debout, à l'avant du Bâtiment, un grand roſeau, où ils paſſent une corde, au bout de laquelle eſt attaché un hameçon, ſurmonté d'une feuille, que le vent peut faire voltiger en avant. Sur l'arriere du Bâtiment eſt aſſis un homme, qui jette les petits Poiſſons à l'avant, pour attirer les gros & les prendre. Ils ſe ſervent auſſi d'un panier, qu'ils font deſcendre à fond; & après l'y avoir laiſſé quelque-tems, ils regardent s'il y a du Poiſſon pris: s'il y en eſt entré, un des gens, qui ſont dans le Bateau, plonge, & ramene le panier au-deſſus de l'eau, qui eſt ſi claire dans ces Parages, qu'on y peut voir nager les Poiſſons.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

Les Mariages des Moluquois ſont peu différens de ceux des autres Peuples Orientaux qui font profeſſion du Mahométiſme. Un homme qui veut ſe marier, ne voit jamais la Femme qu'il recherche, avant le jour qu'il l'épouſe. Il doit s'en rapporter au témoignage de quelques-unes de ſes Parentes, qui la connoiſſent, & qui lui ſervent d'Entremetteuſes. Après le Mariage, ſi la Femme ne plaît pas au Mari, comme il arrive ſouvent, il lui eſt permis d'en prendre une ſeconde, une troiſieme, enfin autant qu'il en peut nourrir. On ne fait pas long-tems l'amour dans ce Pays. Au lieu de billets doux, les Inſulaires, à l'exemple de pluſieurs autres Peuples des Indes, expriment leur paſſion par des fleurs, des fruits, & d'autres choſes, qu'ils ſavent diſpoſer de maniere à faire comprendre juſqu'à leurs plus ſecretes penſées. Ils emploient même quelquefois cette méthode dans les affaires d'Etat de la plus grande importance.

Les Editeurs, dans la vûe, diſent-ils, d'éviter d'inutiles répétitions, renvoient à la Deſcription de l'Iſle de Java; parce que leurs Mémoires,

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOL.

apparemment, leur ont fait trouver de la reſſemblance entre les autres uſages des Moluques & ceux de cette Iſle.

SUPPLÉMENT POUR LA DESCRIPTION DE L'ISLE D'AMBOINE.

ON reconnoît volontiers que la partie Géographique des Additions Hollandoiſes à cet article (6), mérite de n'être pas négligée (7). Mais le reſte eſt d'une exceſſive longueur, qu'on peut raccourcir, ſans en retran-

(6) Tome XXXI, pages 162 & ſuivantes.

(7) Les Editeurs Hollandois remarquent que M. l'Abbé Prevoſt a placé la relation de Seiſt après celle de Graaf; trompé par l'erreur de date qui s'eſt gliſſée entre ces deux relations, dont la premiere porte 1677 au lieu de 1627, & la derniere 1606 pour 1687. Ils corrigent auſſi, d'après Valentyn, la ſucceſſion des Gouverneurs Hollandois juſqu'en 1687, & la continuent juſqu'en 1735. Ainſi, la voici d'après eux. Après Houtman, ſuivent Gaſpard *Janſzoon*, Adrien *Maartenſz Blok*, Herman *Van Speult*, Jean *Van Gorcum*, qui prit enſuite le nom de *Van Broekom*, Philippe *Lucaſzoon*, Artus *Gyſels*, Antoine *Van den Heuvel*, Joachim *Roelofzoon Deutecom*, Jean *Ottens*, Antoine *Caan*, Gerard *Demmer*. Arnold de *Vleming d'Outshoorn*, Guillaume *Verbeek*, Jacob *Huſtaart*, Simon *Cos*, Jean *Vandam*, Philippe *Marville*, Jacob *Cops*, Antoine *Hurdt*, Robert de *Vicq*, Robert *Padbrugge*, Dirk de *Haas*, Nicolas *Schaghen*, Guillaume de *Wyngaarden*, Baltaſar *Coyet*, Adrien *Van den Stel*, Pierre *Gabri*, & Etienne *Verſluys*.

cher

Biblioteca Nazionale
FONDO
PALATINO
Napoli

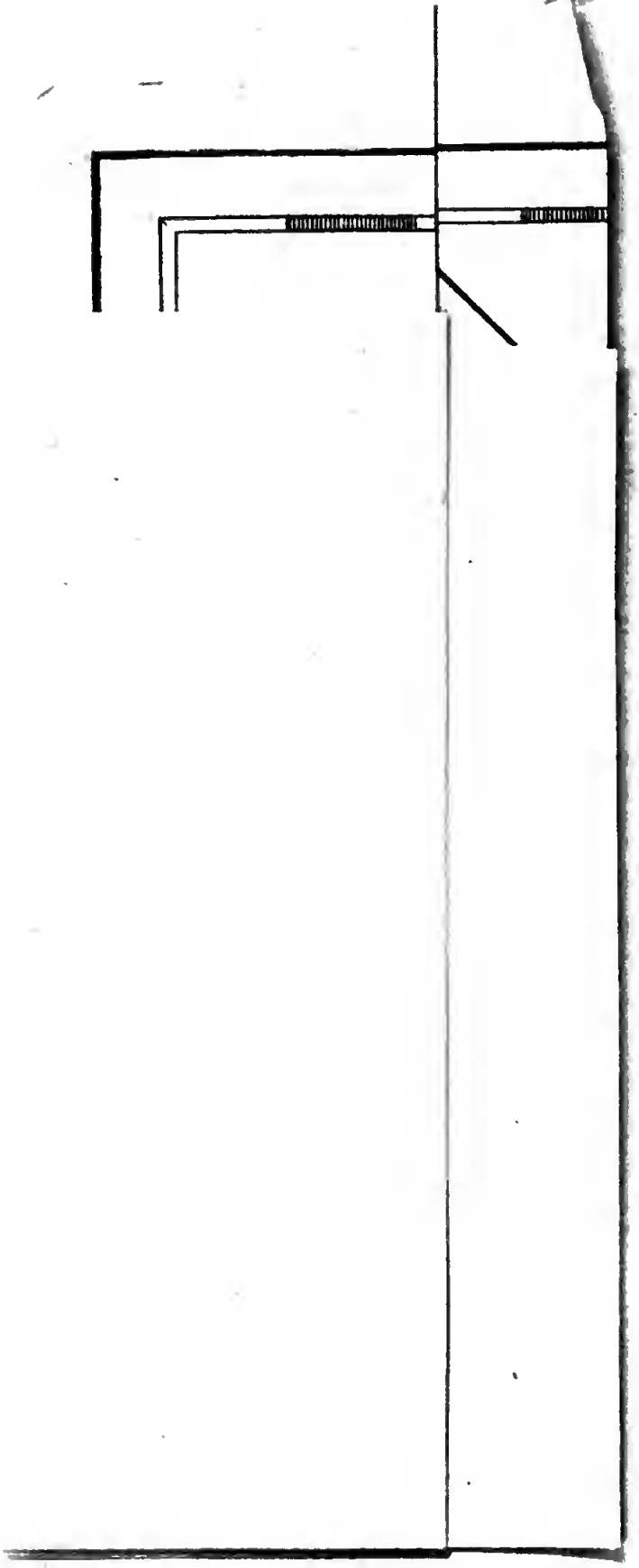

cher rien d'utile. Partons d'après les Editeurs Hollandois.

SUPPLEM. POUR LA DISCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOINE.

De tous les Voyageurs qui ont écrit d'Amboine, Valentyn, diſent-ils, eſt celui qui a traité cette matiere avec le plus d'ordre, d'exactitude & de netteté. Un ſéjour de pluſieurs années dans cette Iſle, une connoiſſance parfaite des Langues Orientales, un libre accès auprès des perſonnes en place, les ſecours d'un grand nombre d'amis conſidérables, joints à ſes propres recherches, répondent de la bonté de ſon Ouvrage. Mais parmi tant de détails, dont il a compoſé deux gros volumes *in-folio*, il s'en trouve quantité, qui doivent paroître aſſez indifférens. Un extrait raiſonnable peut quelquefois apporter plus d'utilité. Celui que nous allons tirer contiendra d'abord quelques éclairciſſemens ſur la Géographie d'Amboine. Enſuite nous paſſerons à la deſcription particuliere des autres Iſles de ſa dépendance.

L'Iſle d'Amboine eſt ſituée entre le troiſiéme & le quatriéme degré de Latitude méridionale, par le cent quarante-cinquiéme degré de Longi-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

tude des Iſles Canaries. Son circuit eſt d'environ vingt ou vingt-une lieues. Elle ſe diviſe en deux parties. Celle du Nord, ou la Côte *Hitto*, qui eſt la plus grande, a huit lieues & demie de long ſur deux & demie de large. La petite partie, qui eſt au Sud-Eſt, ſe nomme *Leytimor*, & peut avoir en longueur près de cinq lieues. Sa largeur n'eſt au plus que de deux lieues.

Situation, grandeur, & diviſion de l'Iſle d'Amboine.

Sept Cantons de la Côte Hitto.

La Côte Hitto, proprement dite, comprend ſept *Oulis*, ou Cantons, chacun deſquels eſt ordinairement compoſé de cinq Villages ou Habitations. Les noms de ces ſept Oulis ſont *Helavvan*, *Sayleſſi*, *Savvani*, *Hatounoukou*, *Ala*, *Nau-binau* & *Solematta*. Anciennement chaque Village étoit commandé par un Orancaie ou Officier ſubordonné au Chef du Canton. Ces Chefs avoient rang de Conſeillers dans l'Aſſemblée générale du Pays. Toute cette Côte étoit partagée entre quatre Princes Souverains, qui avoient établi leur réſidence à Hitto-lama, ou *Vieux Hitto*, lieu célébre du tems des Portugais, parce que c'étoit-là que ſe faiſoit le principal Commerce du Clou de Gi-

Premier Canton. Hitto-lama.

roſle. Hitto-lama eſt au Nord de la Côte Hitto, ſur un grand Golfe, au pied d'une haute Montagne, au travers de laquelle les Hollandois ont pratiqué deux chemins, pour ſe rendre ſur la Côte méridionale. Ils y ont bâti un Fort de pierre, qui porte le nom de Leyde, & qui eſt gardé par vingt Soldats, ſous les ordres d'un Sergent, dont l'Office eſt d'expédier les Lettres, & de pourvoir de Porteurs de chaiſes ceux qui en demandent pour paſſer les Montagnes. Ce poſte releve du Commandant en chef de cette Côte, qui fait ſon ſéjour à Hila, à deux lieues du Vieux Hitto, où il y a une bonne Forteresſe nommée Amſterdam, & défendue par ſeize pieces de canon. Sa Garniſon conſiſte en un Sergent & quarante Soldats. C'eſt le Comptoir général de cette Côte, & en même-tems le plus agréable de l'Iſle. Le ſecond Canton, qui eſt au Nord-Eſt du premier, contient quelques Villages peu remarquables; mais on y découvre deux Montagnes preſqu'inacceſſibles, dont l'une, nommée *Tanita*, eſt la plus haute de l'Iſle. Suivant le témoignage de quelques per-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Second Canton.

Mont-Tanita.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

sonnes, qui sont parvenues au sommet, il y fait un froid extrême : aussi n'y trouve-t-on aucune espece d'Animaux, si ce n'est quelques Lézards noirs, dans une mousse fort épaisse dont la terre est toute couverte. Les arbres mêmes en sont chargés, & cette mousse est si humide, que l'eau en découle, pour peu qu'on la presse.

Troisiéme Canton. Le troisiéme Canton se prend à l'Oueſt de Hitto-lama, & s'étend à quelque distance le long du rivage.

Quatriéme Canton. Ensuite vient le quatriéme Canton, où les Hollandois ont eu leur premiere Forteresse, nommée le Château de *Verre*. Une lieue & demie au-dessous

Cinquiéme Canton. de Hila, dans le cinquiéme Canton, est un petit Fort de pierre, sans nom, bâti sur le bord d'une Riviere, défendu par six pieces de Canon. On y tient un Sergent, avec vingt hommes, à cause de la quantité de Girofle qui s'y recueille. Le sixieme

Sixiéme Canton. Canton est formé par cinq Habitations, auxquelles on donne communément le nom de *Negri-Lima*, parce qu'elles sont fort proches l'une de l'autre. Le Fort de Haerlem, qu'on y a construit, est plus grand que le précédent ; mais sa Garnison est la

même. Derriere le Fort s'éleve une haute Montagne, dont l'accès eſt très-difficile. Le ſommet offre une belle Plaine, couverte d'Arbres fruitiers. Le Pays, entre Hila & Negri-Lima, eſt arroſé par onze Rivieres, parmi leſquelles, il s'en trouve pluſieurs d'aſſez conſidérables. Le département du Commandant de Hila ſe borne à ce Canton. Le ſeptiéme eſt à la pointe Sud-Eſt de la Côte Hitto. On n'y compte que trois Villages, qui ſont auſſi ſous la Juriſdiction de Hila, mais dont les Habitans, à cauſe de l'éloignement, portent leur Giroſle au Comptoir de l'Iſle d'Oma, qui eſt beaucoup plus proche.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOINE.

Septiéme Canton.

Du côté de l'Oueſt, au-delà de Negri-Lima, il y a encore quelques Villages, qui dépendent d'un autre poſte, & qui n'ont jamais fait partie du Domaine des quatre anciens Chefs de la même Côte. Les noms de ces Villages ſont *Ourien*, *Aſſaloulo*, *Larike* & *Wackaſihou*. Ourien n'eſt qu'à une petite lieue de Negri-Lima. On y avoit autrefois un Fort de bois, muni de deux pieces de canon, & gardé par quatorze Soldats ſous les ordres d'un Sergent; mais cette Gar-

Pluſieurs Villages d'un autre lieu qui releve d'un autre poſte.

SUPPLEM. POUR LA DISCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

niſon a été retirée depuis, & l'on n'y tient plus qu'un ſeul homme. Près-delà eſt le Village d'Aſſaloulo, où les Portugais aborderent pour la premiere fois en 1511. Vis-à-vis ſont trois petites Iſles, que les Hollandois nomment les trois Freres, ou *Noord-ſen-Tel*, par corruption pour *Nouſſa-Telo*, qui, en langage du Pays, ſignifie les trois Iſles. Dans la plus Occidentale, qui eſt auſſi la plus grande, il y a un Fort de pierre nommé *Fliſſingue*, avec une garde de neuf hommes, pour couvrir les Bateaux pêcheurs, empêcher la fraude, & donner avis de l'arrivée des Vaiſſeaux qu'ils apperçoivent en Mer. Cette Iſle eſt à une bonne lieue du rivage. Les deux autres ſont plus proche, mais inhabitées & ſans eau douce. Deux lieues au-deſſous d'Aſſaloulo, vers le milieu de la pointe Sud-Oueſt, de la grande partie d'Amboine, on a le Village de Larike, ſitué ſur le bord d'une grande Riviere. Son Fort, qui eſt bâti de pierre, porte le nom de *Rotterdam*. On y entretient une Garniſon de trente Soldats, avec un Sergent, aux ordres du Sous-Marchand, qui eſt le Chef de ce Comp-

Iſles Nouſſa-Telo.

La Ville & Fort de Rotterdam.

toir, & qui reçoit le Girofle des environs. Wackaſihou n'eſt qu'à une petite diſtance de Larike, dont la Juriſdiction s'étend environ une lieue de ce côté-ci, juſqu'à la Baie de *Tapi*, à une demi-lieue de la pointe Sud-Oueſt de la grande partie de l'Iſle d'Amboine.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Il ne reſte, de la Côte Hitto, que les Villages de Way, Souli & Baguval, ſitués à l'autre bout de l'Iſle, à l'Eſt & Sud-Eſt de cette Côte. On les a paſſés dans la deſcription qu'on vient de faire des principaux lieux de Hila & de Larike, parce qu'ils ne dépendent point de l'un de ces deux Comptoirs, mais qu'ils ſont ſous la Juriſdiction immédiate du Château *la Victoire*. Anciennement il y avoit à Way un petit Fort, nommée *Amisſoort*, qu'on a réduit depuis à une ſimple Loge, environnée de paliſſades. Le Gouverneur d'Amboine y tient un Caporal avec quelques Soldats, pour fournir ſa cuiſine de venaiſon. Le Pays entre Way & Hitto-lama, à l'Oueſt, eſt le plus élevé de l'Iſle. On y voit pluſieurs Montagnes, dont le ſommet ſe perd dans les nues. De Souli

Autres lieux.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

à Baguval, dans la distance d'une petite lieue, le terrein est assez plat, & va toujours en rétréciſſant jusqu'au Pas, ou Isthme, qui joint la Côte Hitto à Leytimor, & par-dessus lequel tous les Vaisseaux, grands & petits, se font tirer de l'un dans l'autre golfe, sur des rouleaux, l'espace de deux ou trois cens pas. Cette manœuvre étoit beaucoup plus pénible avant que le Gouverneur Padbrugge y eût fait creuser le canal de *Mata-Passo*, qui a près d'un quart-de-lieue de long. Il y a ici un Fort de pierre, nommé *Middelbourg*, dont la garnison consiste en un Sergent & vingt hommes. De cet endroit, en suivant le rivage intérieur de la Côte Hitto, on trouve encore quelques habitations peu considérables; mais on y compte une quarantaine de rivieres, la plûpart assez grandes. A une petite distance en-deçà de la pointe d'Alang, au Sud-Oueſt de l'Isle, où nous en étions restés, il y a une Garde, composée d'un Sergent & de seize hommes, qui ont ordre de veiller sur le commerce clandestin, & de faire faction au sommet de cette pointe, qui est fort haute, pour avertir le Château, par autant de coups

Pays de Baguval.

Fort de Middelbourg.

de canon, du nombre des Vaiſſeaux qu'ils voient venir vers Amboine.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOINE.

La petite partie de l'Iſle, qui porte le nom de Leytimor, ſeroit peu conſidérable, ſans la Ville & la Forteresſe qui en font l'ornement. On y compte ſix Villages ſur les montagnes, dont tout le pays eſt rempli, & onze dans les vallons, ou le long du rivage. Cette partie eſt fort étroite vers ſon extrêmité, qui s'appelle la pointe de *Nouſſa-nivel*, & que les mariniers nomment mal *Roſenive*. Il y a, près de-là, à l'entrée du golfe, un corps-de-garde, où l'on envoie un Caporal avec quelques Soldats.

Leytimor.

La Ville d'Amboine eſt ſituée à deux lieues & demie de cette pointe, au Nord de Leytimor, dans une belle plaine ſur le bord du golfe. Elle eſt environnée au Sud-Oueſt, par la montagne de *Soya*, à l'Oueſt par la grande riviere de l'*Eléphant*, & à l'Eſt par celle de *Way-Tomo*; quoiqu'à parler proprement, les Villages de *Nouſſanivel*, *Latou-halat*, *Ourimeſſen*, *Mareidheika*, *Soya* & *Halong*, qui ſont de l'autre côté de ces deux rivieres, ne puiſſent pas trop bien être ſéparés de la Ville. Son étendue, du Nord-Eſt, au

Ville d'Amboine, & ſa deſcription.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Sud-Oueſt, le long du rivage, eſt d'un petit quart-de-lieue ; & ſa largeur, du Nord au Sud, d'environ quatorze cens pas. La Ville n'eſt défendue que par un rempart de terre, ouvert en pluſieurs endroits. Elle n'a point de portes. Les rues en ſont régulieres & aſſez ſpacieuſes. Quoiqu'elles ne ſoient pas pavées, les groſſes pluies y cauſent peu de dommages, & l'eau s'imbibe d'abord, parce que le terrein eſt fort ſpongieux. On y compte onze rues principales, qui ſont diviſées en une trentaine de grands quartiers, dans leſquels il y a plus de mille maiſons, ſans les édifices publics. Parmi ces derniers ſont le Château, le *Paſſar* ou Marché, l'Egliſe des Malais, deux Corps-de-garde des Bourgeois, la Maiſon-de-Ville, l'Hôpital, la Maiſon des Orphelins, l'Hôtel du Gouverneur, la vieille & la nouvelle Egliſe Hollandoiſe, & le Magaſin aux toiles de la Compagnie.

Château de la Victoire.

Le Château, nommé *la Victoire*, occupe à-peu près le milieu de la partie ſeptentrionale de la Ville, ſur le rivage, où la Riviere Way-Tomo ſe jette dans le Golfe. Il y a deux portes, l'une qui regarde les terres, &

l'autre qui aboutit à un Mole, long & large, contre lequel les Vaiſſeaux mouillent, à vingt braſſes d'eau, ſur un fond de bonne tenue. En dehors de la Fortereſſe on avoit conſtruit, depuis quelques années, un mur de dix à douze pieds de haut, & aſſez épais, qui l'environne à une grande diſtance, & qui a ſon foſſé extérieur. La Garniſon du Château eſt ſous les ordres d'un Capitaine, d'un Lieutenant & d'un Enſeigne. Sur l'un des Baſtions on a élevé une Tour, où il y a deux cloches, les ſeules qui ſoient dans la Ville. Une Sentinelle y ſonne les heures & les demi-heures. Au Nord-Eſt du Château, dans l'enceinte de ſes murailles, on trouve le Chantier, où le Maître d'Equipage fait ſa demeure, avec quantité d'Ouvriers au ſervice de la Compagnie.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOINE.

Le *Paſſar*, ou Marché, qui ſe fait remarquer à l'Occident du Château, près du rivage, eſt un des plus beaux Edifices de la Ville : il repoſe en longueur ſur dix-neuf piliers, en largeur ſur ſix, à dix pieds de diſtance l'un de l'autre, & l'on peut y entrer

Edifices publics.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

de tous côtés. Le toît, qui eſt à la hauteur de trente pieds, eſt couvert de tuiles. L'intérieur eſt bien pavé, & l'on a ſoin qu'il ſoit tenu propre en tout tems. Les Femmes y apportent journellement leurs Poules, leurs fruits & leurs herbes potageres. La Poiſſonnerie eſt à l'un des bouts. Quelque vaſte que ſoit cette Place, elle eſt toujours remplie de monde. C'eſt un des principaux ornemens de la Ville, & en même-tems celui dont elle tire le plus d'utilité. Un peu plus loin, du côté de l'Oueſt, entre la rue des Chinois & le rivage, on a l'Egliſe des Malais, autre bel Edifice de bois, dont les fondemens ſont de pierres. Sa longueur eſt de cent pieds, & ſa largeur de ſoixante. Le toît porte ſur deux rangées de colomnes, qui traverſent l'Egliſe, où elles forment dans le milieu un eſpace de trente pieds de large, environné de grandes galeries. Il y a des chaiſes & des bancs fort propres, pour le Gouverneur, pour les membres des divers Colleges, & les autres principaux Officiers, tant Civils que Militaires. A peu de diſtance de cette Egliſe, on trouve un grand Bâtiment de pier-

re, ſervant de Corps-de-garde à la Bourgeoiſie Hollandoiſe, qui a coutume d'y veiller toutes les nuits. Les Bourgeois Meſtices, qu'on nomme les *Gueux-verds*, ont un pareil Corps-de-garde, au bout du chemin qui conduit le long du rivage, près de l'endroit où la Riviere de l'Eléphant ſe jette dans le Golfe.

Le vieil Hôpital, qu'on a tranſformé en Maiſon-de-Ville, eſt auſſi un bel Edifice de pierre, conſtruit près de la Riviere de Way-Tomo. Il a quatre-vingt-dix pieds de large, & vingt-quatre de haut juſqu'au toît. Le bas ſert de logement au Chirurgien, & le ſecond étage eſt affecté aux Aſſemblées de la Chambre de Juſtice, du Conſeil d'Etat, de la Chambre des Orphelins, & à celles des Commiſſaires pour les affaires matrimoniales. L'échaffaud eſt vis-à-vis, de l'autre côté de la rue. Le nouvel Hôpital eſt ſitué au-delà de la même Riviere, un peu plus haut, ſur un chemin planté d'arbres. C'eſt un magnifique Bâtiment de forme quarrée, dont chacun des côtés a cent cinquante pieds de large, la façade a quatorze pieds de haut, & autant

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

pour le toît. Le Chirurgien Major, qui en eſt auſſi le Gouverneur, a ſon logement ſur la droite. Les Malades ſont répartis dans les trois autres aîles. Au milieu de ce quarré eſt une grande Cour, & des deux côtés un beau Jardin, avec un vaſte Cimetiere.

La Maiſon des Orphelins, où l'on reçoit auſſi les Vieillards indigens, eſt un grand Edifice, qui n'a guères moins de trois cens pieds en quarré, mais plus long que large. Il y a un beau logement pour le Maître, un autre pour la Maîtreſſe d'Ecole, & tout autour pluſieurs petites Maiſons fort proprement bâties, habitées par de pauvres vieilles gens. L'intérieur offre une vaſte Cour quarrée, qui a plus de deux cens pas. Une des portes de ce Bâtiment donne dans la rue des Gueux-verds, & l'autre mene ſur le rempart, au Sud-Eſt de la Ville.

L'ancien Hôtel du Gouverneur, qui fait à préſent ſa demeure au Château, où il eſt logé en Prince, eſt ſitué à l'Orient, vis-à-vis de la vieille Egliſe Hollandoiſe. C'eſt une fort grande Maiſon, rebâtie de planches

en 1689, & ſur le derriere de laquelle regne une belle Galerie, qui a plus de cent pieds de long, & environ vingt de large, avec pluſieurs vaſtes appartemens. A côté de cette Maiſon, eſt le Corps de-Garde du Gouverneur, & au-delà un Jardin magnifique, de deux ou trois arpens; où l'œil ſe promene entre une variété d'objets qui le ravit & qui étonne. On y voit une petite Iſle, formée par les eaux du Way-Tomo, & au milieu un Cabinet de verdure, orné de fleurs de toutes eſpeces, d'où l'on a les plus charmantes perſpectives qu'il ſoit poſſible de s'imaginer, vers les différens côtés de la Montagne.

Vis-à-vis de cette Maiſon, on a la vieille Egliſe Hollandoiſe, longue d'environ cent pieds, large de ſoixante, bâtie ſur une muraille de ſept à huit pieds de haut, mais le reſte de bois, très-proprement travaillé en dedans & en dehors. C'eſt dans cette Egliſe qu'on voit les Armes de tous les Gouverneurs Hollandois, qui en font le principal ornement. A côté, ou ſur le derriere, eſt l'Egliſe neuve, conſtruite de pierre & de forme octogone. Chacun de ſes pans a vingt-cinq

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

pieds de large; ce qui fait deux cens pieds de tour. Sa hauteur eſt de ſoixante-ſeize pieds, dont trente pour la muraille juſqu'au toît, qui eſt couvert de tuiles & ſurmonté par deux Anges maſſifs, & par d'autres ouvrages de fer, d'un poids trop lourd pour que le Bâtiment puiſſe longtems réſiſter aux ſecouſſes de tremblemens de terre, dans un fond marécageux. On regrette que cette Egliſe ſoit ſituée trop à l'écart. Elle eſt parfaitement belle, bien éclairée, & toute la charpente intérieure eſt d'un travail auſſi exquis que le bois.

Le Magaſin aux Toiles de la Compagnie eſt dans le meilleur endroit de la Ville, vis-à-vis du Château. Il eſt iſolé au milieu d'une Place, pour le garantir des accidens du feu, quoiqu'il ſoit d'ailleurs entiérement bâti de pierre. C'eſt une grande Boutique, où la Compagnie fait vendre ſes toiles & ſes étoffes, par un Adminiſtrateur qui y a ſon logement.

Maiſons d'Amboine.

Les Maiſons de la Ville ſont commodes. On y reſpire une grande fraîcheur, quoiqu'elles ſoient toutes de bois, & ſeulement d'un étage, à cauſe des fréquens tremblemens de terre.

Les incendies ont cependant appris à ſe ſervir de tuiles, au lieu d'atap, dont il n'y a plus que les Maiſons des Inſulaires qui en ſoient couvertes. Leurs fenêtres ſont de roſeaux, & l'uſage des vitres y eſt peu commun.

On fait monter le nombre des Habitans de la Côte Hitto à près de quinze mille ames, dont plus de quatre mille ſont capables de porter les armes, & environ deux mille *Datis*. On nomme ainſi ceux que le Gouvernement emploie, ſoit à ramer, ou à quelques corvées publiques. Chaque Famille eſt obligée de fournir pour cet uſage un Homme à ſes frais. Les Peuples de cette Contrée ſont Maures ou Mahométans, à la réſerve de cinq ou ſix petits Villages, qui ont embraſſé le Chriſtianiſme. Tous les Habitans de Leytimor en font profeſſion, ſi l'on en exempte quelques Maures qui ſont établis ſur la Montagne rouge. On compte, dans cette partie de l'Iſle, ſix mille cinq cens ames, dix-huit cens hommes de l'âge militaire, & ſix cens ſoixante *Datis*. Parmi les dénombremens de chaque année, depuis 1688 juſqu'en 1708, il paroît que le nom-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

bre des habitans d'Amboine a été ordinairement entre ſoixante-dix & quatre-vingt mille ames, dont les Européens ne forment guère que la quatre-vingt-quinziéme partie.

Autres Iſles de ce Gouvernement.

Sous le Gouvernement d'Amboine on comprend dix autres Iſles, qui ſont de l'Oueſt à l'Eſt, *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Bonoa*, *Ceram*, *Ceram-Laout*, *Nouſſa-Laout*, *Honimoa* ou *Liaſe*, & *Boang-Beſi* ou *Oma*.

Iſle de Bouro.

I. Bouro, qui eſt à douze ou quatorze lieues de la pointe de Larike, à l'Oueſt d'Amboine, peut avoir dix-huit lieues en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, & treize en largeur, ou même plus, puiſqu'on lui en donne environ ſoixante-quatre de circuit. Cette Iſle n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue. On n'y comptoit, du tems de l'Auteur, que quatorze habitations d'Inſulaires, dont une ſeule étoit compoſée de Chrétiens, leur nombre n'alloit qu'à environ treize cens hommes de Milice, & ſix cens Datis. Tous ces Villages, qui étoient autrefois diſperſés en divers endroits de l'Iſle, ont été obligés de venir s'établir ſous le Fort Hollandois, où ils

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

se sont réunis dans un grand Bourg, nommé *Cajeli*, & situé sur le golfe de ce nom. Cependant chaque Village a conservé son propre Orancaie, c'est-à-dire, un Chef qui y commande. Ces peuples ont été longtems soumis aux Ternatois, & formoient anciennement une Nation assez puissante; mais leur révolte, sous le regne de Mandarsjah, ayant attiré chez eux les Hollandois, alliés de ce Prince, qui les ont abaissés au point où ils sont encore aujourd'hui, toutes les autres parties de l'Isle se trouvent désertes, à la réserve des Alfouriens, ou Montagnards sauvages, qui occupent les hauteurs. Le premier Fort, que les Hollandois ont eu ici en 1657, n'étoit que de bois. Sept ans après, le Gouverneur d'Amboine y en fit construire un de pierre, nommé d'abord *Cosburg*, & ensuite *Oostburg*, qu'un accident, que les Editeurs n'expliquent point, fit sauter en 1689; & depuis ce tems on s'est contenté d'enfermer la Loge de bonnes palissades. Cette Loge porte le nom de *la Défense*. On y tient un Sergent & trente soldats. Le Chef est un Teneur de livres, qui est parfaitement bien

Forts Hollandois.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

dans ce poſte ; mais la Compagnie en tire peu de profit. Le principal commerce qui s'y fait eſt en pady & en bois. *Cajeli* eſt dans une plaine marécageuſe, qui s'étend, plus d'une bonne lieue, entre les rivieres *Way Souweill* & *Way Abbo*. Cette derniere riviere eſt la plus grande de l'Iſle ; ſes eaux ſont fort troubles, mais paiſibles, ſi ce n'eſt dans la ſaiſon des pluies. Elle ſort d'un lac interne, ſitué au haut d'une montagne, d'où elle deſcend par trois cens quatre-vingt-huit ſinuoſités ſur le rivage. On peut la remonter pendant trois journées, ſans y toucher fond. Il y a beaucoup de crocodiles dans cette riviere, dont les bords ſont preſque par-tout couverts d'arbres fort touffus.

Golfe de Cajeli.

Le golfe de Cajeli, qui s'enfonce environ deux lieues dans les terres, peut avoir une lieue & demie de largeur à ſon embouchure, formée du côté de l'Oueſt par la pointe de Liſſatetto, & par celle de Rouba à l'Eſt, d'où l'on vient à la pointe la plus orientale au Nord de l'Iſle, nommée *Pela*, dont la diſtance du golfe de Cajeli eſt comptée à quatre lieues. Il y en a bien deux, avant qu'on ait

doublé cette pointe. Depuis quelques années on y a établi de grandes ſcies pour le bois ; ce qui y attire quantité de Bâtimens. L'autre pointe orientale, au Sud, s'appelle *Batou-rea*. Elle eſt environnée d'un banc de rochers, de plus d'une lieue en rond, qui la couvre comme une eſpece de demi-lune. Depuis cette pointe toute la Côte méridionale eſt coupée par une infinité de rivieres, dont quelques-unes ſont très-conſidérables. Au bout occidental, on a le mont *Tomahou*, qui, par ſa hauteur, ſe fait remarquer de fort loin en mer ; c'eſt le premier objet qu'on découvre dans l'Iſle, en venant de Batavia. Les Hollandois le nomment communément *Mont de la Table*, parce qu'il eſt plat ſur ſon ſommet. On le tient pour inacceſſible d'un de ſes côtés. Entre ce mont & la pointe Nord-Oueſt, nommée *Balatteto*, on trouve encore quelques rivieres ; dont celle de *Way Nitou*, ou du Diable, qui ſort auſſi du lac intérieur, eſt la principale. A l'Oueſt ſont deux petites Iſles déſertes, nommées *Moamkou* & *Noambgul*, environnées de bancs de rochers. Tous ces parages en ſont remplis. Le rivage ſepten-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

trional eſt auſſi arroſé par une prodigieuſe quantité de rivieres. Way Tima & Way Ila ont leur ſource dans un lac intérieur. Le reſte de cette Côte n'offre rien de plus remarquable, juſqu'à la pointe de Liſſatetto, où il y a un chantier fort commode pour les Vaiſſeaux. En général, le rivage eſt des plus rians. Ce grand nombre de rivieres, qu'on fait monter à plus de cent cinquante, y entretient une verdure continuelle, & d'eſpace en eſpace, on trouve par-tout d'épais bocages, qui donnent de la fraîcheur & de l'agrément aux environs.

Beaux bois & pâturages de Bouro.

L'Iſle eſt renommée pour ſes beaux bois, entre leſquels on diſtingue deux ſortes d'ébénier, noir & blanc, & une troiſiéme eſpece bâtarde, qui tient de la nature des deux autres. La pointe de Balatetto en fourniſſoit anciennement, qui avoient juſqu'à cent pieds de hauteur. L'arbre Baſa, dont les Inſulaires formoient leurs piques de bois, croiſſoit principalement ſur cette pointe, qui en a retenu le nom. Les Hollandois s'en ſervent pour faire du charbon. On y trouve encore diverſes autres ſortes de bois, fort eſtimés pour les ouvrages de Menuiſerie. On

en conſtruit auſſi quantité de beaux orembaies.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Les pâturages y ſont excellens ; & le beurre, qu'on y fait, paſſe pour le meilleur de ces contrées. Le Chef de la Loge Hollandoiſe a juſqu'à ſoixante & ſoixante-dix vaches, qui lui en fourniſſent, & dont le Gouverneur d'Amboine tire auſſi ſa part. Le riz s'y cultive avec beaucoup de ſuccès. Il y croît une fort bonne eſpece d'orge, nommée *Ottong*, & le *Sago Borneo*, petite graine dont on fait une bouillie délicieuſe.

Intérieur de l'Iſle.

On ne connoît guère l'intérieur de l'Iſle, qui eſt rempli d'affreuſes montagnes & de vaſtes forêts, inacceſſibles en pluſieurs endroits. Elles ſont le repaire de quantité de gros ſerpens & d'autres bêtes venimeuſes. Les bords des rivieres ſont infeſtés de crocodiles ; mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt un grand lac interne, au ſommet d'une montagne, qui occupe environ le milieu de l'Iſle. Ceux qui l'ont viſité ont laiſſé des relations fort curieuſes de leur pénible voyage.

Grand lac viſité par quelques Voyageurs.

Voyage de Leipſig au lac intérieur de Bouro.

Le premier fut Jean *Leipſig*, Chef de Bouro, qui s'y rendit au mois de

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Janvier 1668, dans un orembaie, accompagné de quatre ſoldats, & de quelques Orancaies du pays. Ils partirent de Liſſela, du côté du Sud, en remontant la grande riviere Way Ila, qui coule le long d'une vaſte forêt, ſi épaiſſe & ſi touffue, qu'il falloit comme percer à travers. La premiere nuit qu'ils paſſerent dans cet affreux déſert, fut ſi froide, qu'à peine pouvoit-on faire du feu, & qu'étant allumé, on le voyoit preſqu'auſſi-tôt s'éteindre. Des arbres, qui paroiſſoient de la groſſeur d'un homme, n'avoient qu'un ou deux pouces d'épaiſſeur, tant ils étoient chargé de mouſſe, & ſi frêles, que ſouvent lorſqu'on vouloit s'appuyer contre, ils venoient tout-à-coup à ſe rompre. On n'y apperçut aucune eſpece d'animaux, mais ſeulement un grand nombre de pourceaux qui s'y étoient fort multipliés, parce que les Maures n'en mangent pas la chair. Le lendemain, ils continuerent leur route dans ce bois, en ſuivant la même riviere, qu'ils laiſſerent ſur la gauche le troiſiéme, pour entrer dans une belle vallée, où ils s'arrêterent cette nuit là, & ſe repoſerent un peu de leurs fatigues. Après avoir encore

employé

employé deux jours à monter & deſcendre de fort hautes montagnes, avec beaucoup de peines & de dangers, au travers d'une multitude de ſangſues, de la groſſeur du petit doigt, & dont ils étoient cruellement tourmentés, ils arriverent le ſixiéme jour près d'une grande plaine, qui s'étend juſqu'au bord du lac, dont l'éloignement de la Côte Septentrionale ne leur parut que de cinq à ſix lieues : auſſi n'avoient-ils guère fait plus de chemin, retardés par les obſtacles qu'ils avoient eus ſans ceſſe à ſurmonter. Ils virent, dans cette plaine, quelques vergers plantés d'arbres fruitiers comme ceux d'Amboine, & des cabanes diſperſées, dans une deſquelles ayant paſſé cette derniere nuit, ils trouverent une quantité de piſang, & des troupeaux de pourceaux : mais les Alfouriens, ou Montagnards Sauvages, avoient pris la fuite à leur approche. Cependant ils revinrent le lendemain & leur montrerent l'uſage qu'ils faiſoient de ces porcs, pour prendre des ſangliers. Ils offrirent aux Hollandois du *Saguvveer* à boire. Ces bonnes manieres les engagerent à paſſer deux autres nuits dans la cabane ; après quoi,

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

ils eurent une demi-journée de marche pour se rendre au lac, dont les bords étoient par-tout fangeux, & couverts de roseaux en quelques endroits. Selon leur estime, il peut avoir une bonne lieue & demie de large. Ses eaux sont pures, au rapport de Leipsig, qui n'étoit pas d'accord sur ce point avec les soldats. On y trouva beaucoup de canards sauvages & de plongeons, mais pas d'autre poisson que des anguilles. Un méchant canot, fait d'un tronc d'arbre, faillit de renverser un soldat, qui s'y étoit hasardé. Les Hollandois crurent remarquer, au milieu du lac, une petite Isle, où croissoient quelques broussailles. On leur fit entendre que pendant les ouragans il s'y élevoit des vagues comme en pleine mer. Leur dessein étoit de mettre à flot quelques pieces de bois, pour pénétrer plus avant; mais les Alfouriens s'y opposerent. En vain Leipsig s'efforça de les y faire consentir, par toutes sortes de politesses; il ne put en persuader que huit, qui l'avoient accompagné depuis le dernier gîte, encore étoient-ils si farouches, & si peu versés dans la langue du pays, qu'on ne pouvoit en tirer de grands éclairciſſe-

mens. Ils ne faiſoient aucun cas des vêtemens qu'on leur offroit, & l'argent ne les flattoit pas plus. Accoutumés, dès leur plus tendre jeuneſſe, à la rigueur du climat, ils n'en reſſentoient pas les incommodités, & marchoient nuds, à la réſerve d'une ceinture d'écorce d'arbre, qui leur couvroit les parties naturelles. On leur vit des ſabres & des couperets; preuve qu'ils vivoient en bonne intelligence avec les habitans du rivage, puiſqu'ils ne pouvoient ſe procurer ces armes d'ailleurs, encore moins les fabriquer eux-mêmes. Ils inviterent Leipſig à boire avec eux le matakau, ce qu'ils regardent comme une eſpece de ſerment, par lequel ils vouloient s'aſſurer que les Hollandois étoient venus dans de paiſibles intentions, & non pour obſerver leur pays. Ils ſe défioient que leur but ne fût de les réduire à la ſervitude, qu'ils craignoient plus que la mort.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Le même jour, les Hollandois ſe remirent en marche pour leur retour, & traverſerent d'abord pluſieurs vergers des Alfouriens, le long du lac, en tirant vers l'Eſt, juſqu'à une riviere fort rapide, qui, ſelon toute appa-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

rence, va ſe jetter dans le golfe de Cajeli, & ſur le bord de laquelle ils camperent cette nuit. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils ſe virent abandonnés de tous les Alfouriens, ce qui les mit dans le dernier embarras. Les guides qu'ils avoient toujours eus près d'eux, les conduiſirent le lendemain par des montagnes affreuſes, des rochers eſcarpés & des chemins épouvantables, inacceſſibles pour des Hollandois. On s'apperçut trop tard qu'on étoit fort mal mené, peut-être à deſſein; mais, dans l'impoſſibilité de retourner en arriere, il fallut faire de néceſſité vertu, & tâcher de s'ouvrir un paſſage cent fois au péril de la vie, ſi l'on ne vouloit périr de faim & de miſere dans les bois. Le ſoir, on ſe trouva au bord de la riviere Way Nipel; qui prend auſſi ſa ſource dans le lac. Les deux jours ſuivans, ils ne purent avancer dans ces montagnes, à cauſe des groſſes pluies & de l'indiſpoſition de Leipſig, qui étoit d'une extrême foibleſſe; mais ils firent encore trois journées d'une marche ſi forcée, à travers des bois épais, qu'ils ſe retrouverent enfin ſur le rivage ſeptentrional, près de l'embouchure du Way Nipel,

d'où prenant un Champan de Liſſela, ils ſe rendirent à Cajeli, après vingt jours d'abſence.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

Les ſuites de ce Voyage furent ſi malheureuſes pour eux, que pluſieurs en demeurerent perclus, & que pendant long-tems il ne ſe trouva plus de Curieux qui vouluſſent l'entreprendre, juſqu'en 1710, qu'Adrien Van der Stel, Gouverneur d'Amboine, réſolut de le faire en perſonne. La Flotte des Corracores, ſur laquelle il faiſoit ſa tournée étant arrivée à Bouro, il chercha des informations, ſur la route qu'il falloit tenir pour ſe rendre au Lac interne; mais les Habitans, même les plus âgés, n'étoient pas capables de lui donner les éclairciſſemens qu'il déſiroit. Après bien des perquiſitions inutiles, on lui amena un *Orang Toûha* de Liſſela, qui déclara avoir entendu dire que le chemin commençoit à la Riviere Way Nipel ſur le rivage de Liſſela, d'où l'on ſe rendoit en deux journées, à une petite Négrerie d'Alfouriens nommée *Fnabo*, & que de-là il y avoit encore deux bonnes journées juſqu'à *Wakaholo*, Habitation des Alfouriens voiſins du Lac, qui com-

Le Gouverneur Van den Stel tente le même voyage.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

merçoient avec ceux de Fnabo, & ces derniers avec les Alfouriens du rivage ; ajoutant qu'un de ceux-ci, nommé *Wanebo*, qui alloit ſouvent de Liſſela à Fnabo, pourroit leur en apprendre davantage. Le Gouverneur ayant ordonné qu'on fît avertir cet Alfourien, tandis que la Flotte s'avanceroit de ce côté-là, Wanebo vint à ſa rencontre, près de la Riviere *Way Pouteh*, du reſſort de Tagaliſſa, & promit au Gouverneur de lui montrer le meilleur chemin juſqu'au Lac. On paſſa la nuit dans cet endroit; & le lendemain matin premier Novembre, la Flotte continua ſa route vers Liſſela, aux environs de la Riviere Way Nipel, où le Gouverneur, ayant fait mouiller, deſcendit à terre, dans l'opinion qu'on alloit ſe mettre en marche. Mais il fut ſurpris d'entendre dire ici à Wanebo, que le chemin le long de cette Riviere, étoit trop pénible pour des Européens, & qu'il conſeilloit de retourner avec la Flotte juſqu'à la Riviere de Way Pouteh, d'où l'on étoit parti le matin, où l'on trouveroit un chemin beaucoup plus commode & tout auſſi court. On lui demanda pourquoi il

ne l'avoit pas fait connoître la veille, au lieu de fatiguer ſans néceſſité les Rameurs? ſa ſéche réponſe fut qu'il n'y avoit pas penſé. Cependant le Gouverneur jugeant à propos de ſuivre ſon conſeil, les Corracores revirerent de bord, & revinrent à Way Pouteh où l'on dîna; & pour animer l'Alfourien, Van den Stel le fit aſſeoir à table à ſon côté. Vers cinq heures, tout le cortége ſe mit en marche, à une portée de mouſquet de la Riviere, qu'ils paſſerent pluſieurs fois. Après s'être avancés environ une lieue & demie, la nuit les obligea de faire halte. Le lendemain, il fallut encore traverſer à tous momens la même Riviere, qui coule en ſerpentant juſqu'au rivage. A une lieue de l'endroit où l'on avoit paſſé la nuit, on trouva une Cabane d'Alfouriens, mais déſerte. On en avoit vu deux la veille, qui n'étoient pas ſi bien bâties. Il y avoit, près de la derniere, un Jardin, abondamment pourvu de diverſes ſortes de plantes. Une demi-lieue plus loin, on quitta la Riviere Way Pouteh, pour ſuivre celle de *Roang*, ſur la droite, où l'on rencontra une infinité de rochers qu'on ne franchit

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

qu'avec beaucoup de peines & de danger. Enfin l'on ſe rendit au pied d'une Montagne fort roide, nommée *Flehit* par les Alfouriens, dont l'accès parut d'autant plus difficile que c'étoit une eſpèce de ſable mouvant, entremêlé de petits cailloux, qui, venant à ſe détacher au moindre choc, en entraînoient quantité d'autres juſqu'au bas. Cependant on entreprit de monter : mais lorſqu'on fut parvenu à certaine hauteur, comme le chemin empiroit toujours, que les bagages reſtoient en arriere, & que le Guide rioit d'un embarras, qu'il comptoit pour rien au prix des obſtacles qu'on auroit à ſurmonter dans le trajet d'une autre Montagne voiſine, le Gouverneur crut que ce ſeroit tenter l'impoſſible que de vouloir pouſſer plus loin ce Voyage, & les ordres furent auſſi-tôt donnés pour la retraite. Cependant un Sergent nommé Conrard *Keller*, à la tête de ſix autres Hollandois & de quelques Inſulaires, obtint la permiſſion de paſſer outre, & c'eſt ſa Relation qu'on va ſuivre.

Van den Stel eſt obligé d'abandonner ſon deſſein.

Rapport d'un Sergent de ſa ſuite.

» Depuis notre ſéparation du Gou-
» verneur, nous avons trouvé le reſte
» du chemin incomparablement plus

» pénible. Souvent il nous a fallu grim-
» per des rochers, où il ne pouvoit
» paſſer qu'un Homme de front. Cette
» redoutable Montagne que nous
» avions à traverſer, nous avançoit
» de deux jours.

» Le ſix, nous arrivâmes près du
» Lac. Quand nous manquions d'eau,
» les Maures coupoient un Bambou,
» & nous préſentoient ſa liqueur, qui
» ſert de boiſſon ordinaire aux Habi-
» tans. Nous n'avons vû, ni champs
» de riz, ni marécages; & les arbres
» n'étoient pas chargés de mouſſe com-
» me du tems de Leipſig, parce que
» nous étions dans la Mouſſon ſeche,
» ce qui fait d'abord une grande dif-
» férence. Les nuits étoient auſſi plus
» tempérées. Ce que nous trouvâmes
» de plus remarquable ſur notre rou-
» te, fut deux petites Collines, de
» la forme d'un Canal, remplies d'eau
» en dedans, & revêtues en dehors
» d'une mouſſe épaiſſe, qui, conti-
» nuellement humectée, produiſoit
» un effet charmant par la variété de
» ſes couleurs. Certains Oiſeaux,
» d'une beauté parfaite, qui ont le
» corps de la groſſeur des Serins de
» Canarie, la tête noire, le col rou-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOIN.

» ge, avec un cercle blanc autour, &
» les plumes d'un jaune d'or éclatant,
» nous firent entendre un ramage des
» plus délicieux. Le Lac a environ
» trois lieues & demie de large. Il
» eſt preſque par-tout rond, & peut
» avoir quinze à ſeize braſſes de pro-
» fondeur vers le milieu. On n'y pê-
» che que des anguilles groſſes com-
» me la cuiſſe d'un Homme. Je m'é-
» tois mis dans un petit Canot, pour
» en reconnoître mieux la ſituation;
» mais le vent m'obligea bien-tôt de
» revenir au rivage. Le Lac eſt ſur la
» pente d'une Montagne, & l'eau y
» entre par la Riviere *Rey-Sale*, avec
» plus de rapidité qu'elle ne s'écoule
» dans celle de *Way-Nipel*. J'avois
» envie de remonter la premiere de
» ces deux Rivieres, d'autant plus que
» l'Orancaie, qui y commande, étoit
» deſcendu vers nous; mais les Al-
» fouriens refuſerent de m'y conduire,
» ſous prétexte qu'il pourroit m'arri-
» ver quelque cataſtrophe. Ces Ha-
» bitans nous parurent doux & ſocia-
» bles. Ils ne vivent que d'Anguilles,
» de Piſang & de racines Nous n'y
» vîmes point d'Arbres fruitiers. Ils
» n'avoient, ni Bétail, ni Poules,

» mais ſeulement quelques Porcs. » Nous en achetâmes deux, dont nos » Guides ne voulurent pas goûter, » parce qu'il n'étoit pas raiſonna- » ble, dirent-ils, qu'ils mangeaſ- » ſent d'une choſe qui leur avoit été » payée. Leurs Maiſons ſont diſper- » ſées, & l'on n'en trouve jamais » plus de trois ou quatre enſemble. » La principale Habitation, qui eſt » ſur le bord du Lac, ſe nomme » *Wakaholo*. Après y avoir paſſé la » journée du lendemain, nous en » partîmes le 8 au matin, & nous » arrivâmes heureuſement, le quatriè- » me jour, au rivage. On craignoit » qu'il n'y eût des Girofles ſur la Mon- » tagne; mais nous n'y en avons » point apperçu. Il faut néanmoins » qu'il y ait quelque choſe que les » Habitans ne veulent pas nous faire » connoître.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOINE.

Mars, Maître d'Equipage, qui fit ce Voyage la même année, avec le Chef de la Loge de Bouro, en a fait le récit ſuivant à l'Auteur. Le premier jour étant parti de Cajeli dans un Bateau, il vint juſqu'à Way-Nipel, d'où il ne mit que quatre jours à faire le reſte du chemin. A ſon arri-

Autre relation.

SUPPLEM POUR LA DESCRIPT DE L'ISLE D'AMBOIN.

vée dans les environs de Wakaholo, il y trouva encore l'Orancaie de cette Habitation, Vieillard aux cheveux gris, qui, trente-deux ans auparavant, avoit accompagné Leipſig ſur le bord du Lac. Selon Mars, ce Lac eſt ſitué deux lieues plus au Sud que dans la Carte, & ſa diſtance du rivage ſeptentrional, ne va pas même à trois lieues. Il lui en donne ſix de circuit, deux de longueur, & une & demie de large: ſa profondeur vers le milieu eſt de vingt braſſes. Mars n'y vit pas cette petite Ile, dont les Inſulaires racontoient des merveilles; mais on voulut lui perſuader qu'elle étoit alors inondée. L'Anguille eſt le ſeul Poiſſon que ce Lac nourriſſe. Les Cercelles & les Canards ſauvages y paroiſſoient en grande troupe, & les Hollandois de la ſuite de Mars en tuerent pluſieurs à coups de fuſil, ſans égard aux repréſentations des Alfouriens, qui ſembloient craindre que cette hardieſſe ne fût punie par quelque violent orage. Les Orancaies des Alfouriens & ceux du rivage, enfoncerent chacun une baguette dans l'eau, en ſigne de paix & d'amitié. Tous les Habitans des environs étoient

accourus pour jouir du ſpectacle. Leur nombre pouvoit monter à cent ſoixante Hommes, quatre-vingt Femmes, & une cinquantaine d'Enfans. Leurs Cabanes diſperſées autour du Lac, forment divers petits Hameaux, dans chacun deſquels on ne comptoit que quinze à vingt perſonnes. Ce ne ſont par-tout que hautes Montagnes, dont le pied commence immédiatement au bord du Lac, ſans laiſſer aucune Plaine entre-deux. Le froid extrême qui regnoit dans ce triſte ſéjour, en augmentoit encore les horreurs. Enfin Mars, n'ayant trouvé que des ſujets de regretter ſes peines, eut du moins la ſatisfaction de regagner le rivage au bout de deux jours, en deſcendant par le Sud ; mais il eut à faire une route d'autant plus longue par Mer, pour revenir à Cajeli de l'autre côté de l'Iſle.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMBOINE.

II. L'Iſle d'*Amblau*, nommée auſſi *Belauw* par les Habitans du Pays, eſt la ſeconde en même ordre, du Département d'Amboine. Elle eſt ſituée au Sud de la Pointe orientale de Bouro, dans la diſtance de deux bonnes lieues, & paroît un peu tournée au Sud-Oueſt & au Nord-

Iſle d'Amblau.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Eſt. Sa figure eſt à-peu-près ovale. On lui donne une lieue & demie de longueur, ſur une de large. Anciennement cette Iſle étoit fort peuplée, & contenoit juſqu'à quinze Villages, qui par la ſuite des tems ont été réduits à neuf, dont les Habitans montoient à dix-huit cens quinze ames, quatre cens dix-neuf Hommes de Milice, & cent quatre-vingt-trois Datis.

Les Hollandois ont eu en divers tems, à Amblau, pluſieurs Redoutes, pour tenir en bride les Inſulaires, qui en ont ſouvent maſſacré les Garniſons. Mais depuis bien des années, on s'eſt contenté d'y envoyer une ſimple Garde, d'un Caporal & de trois ou quatre Hommes, qui n'y font pas même un ſéjour conſtant, & qu'on en retire dès qu'on ne les y croit plus néceſſaires.

Le Pays eſt pauvre, & ne produit pas aſſez de Sagu pour fournir aux beſoins des Habitans, qui ſont obligés de faire venir de Bouro leur principale ſubſiſtance. L'Iſle eſt remplie de Montagnes, cependant il y a quantité de Rivieres, toutes fort petites. On en connoît onze par leurs noms,

& peut-être s'y en trouve-t'il davantage. La Pointe du Sud-Oueſt, que les Hollandois nomment le *Capuchon de Moine*, paroît de loin comme une Iſle ſéparée, fort étroite, haute & pierreuſe. Toute la Côte eſt bordée d'une chaîne de rochers.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

III. *Manipa*, *Herrea*, *Baſia* ou *Condea*, troiſieme Iſle du Gouvernement d'Amboine, a près de quatre lieues en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa largeur eſt d'environ une lieue & demie. Sa ſituation, entre Ceram, à l'Orient, & Bouro, au Couchant, la met à une égale diſtance de ces deux Iſles, qui en ſont l'une & l'autre éloignées de cinq lieues. On comptoit anciennement dans cette Iſle, pluſieurs gros Villages, qui pouvoient mettre quatre cens dix Hommes ſous les armes, & fournir deux cens cinquante-ſix Datis. Le nombre des Habitans étoit d'environ ſeize cens; mais les guerres qu'ils ſe ſont attirées par leur perfidie pour les Hollandois, les ont preſque réduits à rien, & ce qui en eſt reſté, a été obligé de venir s'établir ſous le canon de la Redoute *Wantrow*, ou *la Défiance*, dont la Garniſon conſiſte

Iſle Manipa.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

en vingt Hommes aux ordres d'un Sergent, qui eſt en même-tems Chef de ce poſte. La Compagnie n'en retire aucun profit, depuis que les Girofles ont été détruits; mais il eſt toujours de ſon intérêt d'empêcher que les Inſulaires ne ſe mêlent de ce Commerce. On découvre, dans l'Iſle, quatre grandes Montagnes, qui leur ſervoient autrefois d'aſyles, & où ils s'étoient bien fortifiés. La redoute *Wantrovv* eſt ſituée au Sud de l'Iſle. Une lieue plus loin à l'Eſt, on entre dans une Baie, devant laquelle, à une demi-lieue du rivage, eſt la petite Iſle *Pulo Touhan*, ou des *Pigeons*, ainſi nommée, par la quantité de ces oiſeaux qu'on y trouve. Le terrein en eſt bas, & environné d'un grand banc de rochers, à l'exception de ſon côté ſeptentrional, où il y a une Anſe toute bordée d'arbres. Au Nord de Manipa eſt une autre Baie, qui répond à la premiere, & à quelque diſtance en Mer une ſeconde Iſle, plus petite que l'autre, nommée l'Iſle des *Patates*, parce que cette eſpece de racines y croît fort abondamment. Le bout oriental de Manipa, au-delà de ces deux Baies,

Iſle des Pigeons.

Iſle des Patates.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

ſe termine par une Pointe étroite, nommée *Ouvvane*, qui s'étend à une lieue & demie, & qui eſt auſſi toute environnée de rochers. Au Nord-Oueſt on a encore la petite Iſle *Muskite*, ou des *Moucherons*, qui eſt fort baſſe, & deux autres à l'Oueſt, dont l'une n'eſt qu'un roc eſcarpé, auquel on a donné le nom d'*Iſle du Diable*. La pointe occidentale de Manipa, qui eſt à l'oppoſite, porte celui de *Sieel*, ou de *Nourou*. De côté & d'autre de la Redoute regne un grand banc de rochers ; ce qui fait que les Vaiſſeaux ſont obligés de mouiller à une lieue du rivage.

Iſle Muskite.

Iſle du Diable.

IV. *Kelang*, quatrieme Iſle du Gouvernement d'Amboine, eſt ſituée à deux lieues au Nord de Manipa. Sa forme eſt preſque quarrée. On lui donne une lieue & demie d'étendue ; mais à l'un de ſes bouts, elle eſt plus large que longue. On y comptoit autrefois huit gros Villages, qui pouvoient contenir environ ſept cens ames, dont cent quatre-vingts Hommes de Milice, & quatre-vingt-dix Datis. Ils dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Hatapouteh*, *Salatti* & *Kelang*. Leur ſituation avan-

Iſle Kelang.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

tageuſe ſur des rochers eſcarpés & des Montagnes inacceſſibles, où les Habitans s'étoient fortifiés, les rendoit formidables aux Hollandois. Ils ſont cependant venus à bout de les réduire. Leurs Chefs ont été envoyés à Batavia, & la plupart des Inſulaires tranſportés à Manipa. Cette Iſle eſt pauvre, & ne produit que peu de Sagu; mais en échange, on en tire de bon bois de conſtruction, ſurtout des ſapins, dont les Habitans vendent la réſine. Le Pays eſt arroſé par une belle Riviere, qui coule au pied d'une haute Montagne. L'entrée en eſt formée par divers bancs de rochers. On y voit auſſi une eau interne, nommée *Ala*, qui, de même que la Riviere, ſervoit aux Inſulaires pour y retirer leurs Bâtimens & ceux des Ennemis des Hollandois.

Entre cette Iſle & celle de Ceram, ou *Houwamohel*, eſt une autre petite Iſle, d'une lieue de longueur ſur un quart-de-lieue de large, nommée *Pulo Bahi*, ou l'*Iſle des Porcs*, qui n'eſt peuplée que de ces animaux, parce qu'on n'y trouve pas d'eau douce. Elle eſt remplie de hautes Montagnes & de Bois. Le petit Détroit,

Iſle des Porcs.

qui la ſépare de la Côte de Houwamohel, a environ un quart-de-lieue de large. Les Hollandois l'ont nommée *la Paſſe de Naſſau*, parce que la Flotte de Naſſau y paſſa en 1623, pour ſe rendre à Amboine. Le courant y eſt ſi rapide, que les petits Bâtimens ne ſauroient y tenir par le moindre vent, ſans ſe mettre en danger d'être briſés contre le rivage. Du côté de Kelang, il y a auſſi une petite Paſſe, beaucoup plus étroite que la premiere.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

V. *Bonoa*, cinquiéme Iſle du même Gouvernement, eſt ſituée à trois lieues au Nord de Kelang, & deux à l'Oueſt de Ceram. Elle a trois lieues de long, ſur environ la même largeur. Toute l'Iſle eſt remplie de Montagnes & de rochers, principalement du côté de l'Oueſt, où l'on trouve une grande Baie, au travers de laquelle eſt une petite Iſle, nommée *Nouſſa Boan*, dont le terrein eſt auſſi fort élevé & montueux. Ce rivage offre une eau interne, & deux petites Rivieres, dont les bords étoient autrefois fort peuplés; on comptoit dans l'Iſle juſqu'à treize Villages, qui pouvoient fournir trois cens trente

Iſle Bonoa.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

hommes de Milice, & cent trente Datis. Le nombre des Habitans montoit à douze cens, dont cinq cens avoient embraſſé le Chriſtianiſme. Ces Inſulaires, à l'exemple de ceux de Kelang, ayant levé l'étendard de la révolte, ont été tranſportés auſſi ſous le canon de Manipa, & leurs Chefs envoyés à Batavia ou ailleurs. Un ſeul Capitaine, dont la fidélité étoit reconnue, obtint la permiſſion de reſter dans l'Iſle avec les Chrétiens de ſon diſtrict, & quelques Payſans qui occupoient les hauteurs. Le Pays eſt pauvre, & les Habitans ne vivent que de la culture de leurs terres.

Iſle Louhou. Quoique les Hollandois aient été ſi long-tems en poſſeſſion de Bonoa, ce n'eſt que depuis peu d'années qu'ils ont découvert avec beaucoup de ſurpriſe, que cette Iſle eſt diviſée par un bras de mer en deux parties; dont la plus conſidérable, ſituée du côté de Houwamohel, porte le nom de *Louhou*, & l'autre eſt proprement l'Iſle de *Bonoa*, qui n'a jamais été habitée, parce que le terrein en eſt fort pierreux. Mais elle ſervoit de retraite aux Inſulaires, qui, par cette raiſon, tenoient la choſe ſecrette.

Tandis que les Hollandois faiſoient la garde d'un côté, les Bâtimens de leurs Ennemis s'échappoient entre ces deux Iſles; ce qu'on ne comprenoit pas autrefois.

VI. *Ceram*, la ſixiéme & la plus grande de toutes les Iſles du Gouvernement d'Amboine, a ſoixante lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt, & douze à quinze lieues de large en quelques endroits. On la diviſe en grande & petite Ceram. L'ordre de la Deſcription demande que nous commencions par cette derniere partie, qui eſt la plus occidentale. On lui donne communément le nom de *Houwamohel*; mais, dans les Auteurs Portugais, elle eſt connue ſous celui de *Verânola*. Son étendue, du Nord au Sud, eſt d'environ dix lieues, & ſa plus grande largeur de quatre à cinq lieues. C'eſt une Preſqu'Iſle, qui tient à Ceram par une langue de terre d'une petite lieue de large, qu'on nomme le *Pas de Tanouno*. La pointe méridionale de Houwamohel, appellée *Sihel*, & par les Hollandois *de drooge ryſthoek*, n'eſt qu'à deux lieues de la Côte Hitto. L'abord en eſt dangéreux, à cauſe des rochers dont cette

Iſle de Ceram.

Houwamohel.

Pas de Tanouno.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

pointe eſt compoſée, & qui paroiſſent comme une muraille, de ſes deux côtés, ſans aucun mouillage à une bonne diſtance. On ne trouve point d'eau dans les environs. On comptoit anciennement, dans cette Preſqu'Iſle, une quarantaine de Villages, qui dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Cambello*, *Leſſidi* & *Louhou*. Les deux premiers étoient ſitués à l'Oueſt, & le dernier à l'Eſt. Cambello fut d'abord le centre du Commerce des Clous de Girofle, que les Habitans de ce Bourg ſe vantoient d'avoir apporté, les premiers, des Iſles Moluques dans celle d'Amboine. Les Nations étrangeres, attirées par cette précieuſe marchandiſe, y abordoient en foule, malgré les incommodités de la Rade. Avant ce tems, Leſſidi l'emportoit beaucoup ſur Cambello; mais Louhou étoit, à divers égards, le plus conſidérable des trois; & c'eſt-là que les anciens Gouverneurs pour le Roi de Ternate avoient établi leur réſidence ordinaire, juſqu'en 1620, qu'ils ſe retirerent à Lucielle, pour s'y fortifier contre les Hollandois. Cependant, en ayant été chaſſés en 1637, ils re-

Cambello.

Leſſidi. Louhou.

vinrent occuper leur premier poſte.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Les Hollandois ont eu, à Cambello, un Fort de pierre, nommé *Hardenberg*, un autre à Leſſidi, un troiſiéme à Louhou, nommé *Ouverburg*, & un quatrieme entre Cambello & Leſſidi; ſans compter trois Forts de bois, ou Loges enfermées de paliſſades, dans d'autres endroits plus éloignés. Après le maſſacre général de leurs Garniſons, arrivé en 1651, & le dépeuplement de Houwamohel dont il fut ſuivi en 1655, il n'eſt reſté de toutes ces Places que la Fortereſſe d'Overburg, qui occupe un eſpace de cinquante-quatre pieds en quarré, & où la Compagnie entretient une Garniſon de vingt Soldats, ſous les ordres d'un Sergent qui releve du Commandant de la Côte Hitto. Cette Garde eſt chargée de viſiter continuellement le Pays, pour détruire tous les arbres d'Epiceries, qui s'y trouvent encore en grand nombre. Elle doit auſſi donner une attention particuliere aux entrepriſes du dehors, & veiller ſur le bois de Sagu de la Compagnie, qu'on a coutume d'affermer, pour trois ans, à quelques Bourgeois d'Amboine.

Forts Hollandois.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Côte orientale d'Houwamohel.

De Louhou relevoient tous les Villages de la Côte Orientale de Houwamohel, au nombre de dix-ſept, qui y portoient leur Girofle à vendre au Nord de ce Bourg; la Négrerie de *Serolauw* avoit dans ſon diſtrict des arbres dont on recueilloit juſqu'à un Bahar, ou cinq cens cinquante livres de Clous. Laala, où les Hollandois avoient élevé un Fort de bois, étoit renommé par ſes Forêts de Sagu, qui s'étendoient au-delà de Locki, autre lieu célebre, dont les Gouverneurs de Ternate avoient fait une de leurs plus fortes Places. Luciela ne l'étoit pas moins, par ſa ſituation avantageuſe. Depuis le Cap de ce nom, qu'on appelle auſſi *Houlong*, la Côte tourne au Sud-Oueſt, & ſe rétrécit d'une lieue en largeur vers Louhou, d'où elle court au Sud juſqu'à la Pointe de Sihel, dans la diſtance d'environ quatre lieues, & forme encore quelques autres petites Pointes & Baies, dont la principale eſt celle de *Pica*, que les Hollandois ont nommée la Baie de *Coeſcoes*, & qui étoit autrefois le rendez-vous de la Flotte des Coracores.

Quand on a paſſé la Pointe de Sihel,

Sihel, à deux lieues & demie au Nord ſur la Côte Occidentale, le premier objet digne d'attention que préſente le rivage, eſt un grand roc, connu ſous le nom de *Batou-Loubang*, au pied duquel la Nature ſemble avoir pris plaiſir à former divers Antres, fort profonds, dont l'extérieur reſſemble aſſez aux portes d'une Ville avec ſes murailles. Ces grottes ſervent à ceux qui, ſurpris par la nuit, ne trouvent pas d'autre retraite pour attendre le retour de la lumiere, quoique le ſéjour en ſoit affreux, & dangereux même, par les Serpens & autres Bêtes venimeuſes qui s'y trouvent. Deux petites lieues plus loin, on arrivoit au fameux Bourg de Cambello, ſéparé de celui de Louhou par une haute Montagne, au travers de laquelle les Habitans ſe rendoient, en moins de deux heures, de l'un à l'autre rivage. De la Pointe de Sihel, juſqu'ici, dans l'étendue d'environ quatre lieues, le Pays même n'en a pas tout-à-fait une de largeur; mais, au-delà de Cambello, la Côte s'avance bientôt de deux, de trois, & enfin d'environ quatre lieues à l'Oueſt. Une lieue & demie au-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

delà de ce Bourg, étoit ſitué Leſſidi, derriere deux grandes Montagnes. A même diſtance, au Nord de Leſſidi, étoit le Bourg d'*Erang*, dans une contrée dont les charmes naturels retracent l'idée d'un Paradis terreſtre. La belle Riviere Ajer-Mira, n'en eſt éloignée que d'une demi-lieue. Le Pays continue de s'élargir à l'Oueſt, pendant une lieue & demie, vers la Pointe qui forme la Paſſe de Naſſau, entre Houwamohel & l'Iſle des Porcs. Après cette Pointe, la Côte court à l'Eſt, & les terres vont toujours en rétréciſſant, par quantité de petites Baies & Pointes, juſqu'au Pas de Tanouno. A trois lieues d'Ajer-Mira, au Nord-Eſt, on trouvoit *Aſſahoudi*, Village dont les Habitans s'étoient rendus redoutables à leurs voiſins par leurs Pirateries. Les Hollandois ne ſont parvenus à les détruire, qu'après bien des peines & des pertes, autant à cauſe des ſecours qu'ils recevoient des Macaſſars, des Malais, des Ternatois, &c. que par la quantité de Forts dont ils s'étoient couverts, & par la difficulté qu'il y avoit à les ſuivre dans leurs retraites ſouterraines & imperceptibles, au

pied de la Montagne, d'où ils faiſoient des ſorties continuelles ſur leurs Ennemis, & toujours avec quelque nouvel avantage. Au devant de cette Montagne, on a en Mer pluſieurs petites Iſles, dont la principale porte le nom de *Nouſſa-Nitou*, Iſle du Diable, autrefois défendue par un Fort. Les autres ſont plus au Nord-Eſt, vers la pointe de Tapi, qui eſt entre deux Baies aſſez profondes, nommées *Gyſels* & *Hatahouli*, dont la derniere forme, dans les terres, pluſieurs mares d'eau ſingulieres, au-delà deſquelles eſt un grand Lac interne, nommé *Tehoumina*, qui s'écoule dans la Mer par des Canaux ſouterrains, à travers quelques rochers. Toutes ces eaux ſont remplies de Caymans. Le terrein, juſqu'au Pas de Tanouno, eſt fort marécageux, & n'offre rien de plus remarquable.

On prétend que le nombre des Habitans de Houwamohel montoit autrefois à douze mille, dont deux mille trente hommes de Milice & mille quarante-cinq Datis. Leurs débris ont été tranſportés à Amboine, & dans d'autres Iſles voiſines; de ſorte que le Pays eſt entiérement dé-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

sert, quoique ce soit une des plus fertiles Contrées des Indes.

Grande Ceram.

La grande partie de Ceram se divise aussi en Côte Septentrionale & Méridionale. Sa longueur est de cinquante lieues, sur environ quinze de large. Au Nord du Pas de Tanouno, la Baie, qui le forme du côté de l'Oueſt, est toute parsemée de Bancs de rochers & de petites Isles, dont la

Isle Nouſſa Ela.

principale, nommée *Nouſſa Ela*, n'a pas moins d'une lieue d'étendue; mais elle est sans eau & sans Habitans. Son rivage extérieur est garni d'un Banc de rochers. A l'Orient, le Canal qui la sépare de la Côte de Ceram, se trouve resserré par un autre Banc, d'une lieue de largeur, qui regne devant une Pointe étroite & longue de cinq quarts-de-lieue du Nord au Sud, derriere laquelle est une petite Anse, qui en fait comme une Presqu'Isle. Au-delà de ce Banc, que les Insulaires nomment *Hatouaſſa*, on entre dans une Baie qui s'étend du Sud-Est au Nord-Oueſt, à la distance d'une petite lieue en quarré, terminée par une Pointe droite à l'Oueſt; & lorsqu'on a passé cette petite Pointe, on rencontre la Baie de *Cayya*, qui est

fort ſpacieuſe. La petite Iſle *Toppers Hoedje*, ou *Nouſſa-Camou*, n'en eſt guère éloignée. On voit dans tous ces parages, quantité de *Doujongs*, ou Vaches Marines, que quelques-uns prennent pour des Sirennes. Entre la Riviere de *Cavva* & celle de *Wayholo*, à une lieue l'une de l'autre, on trouve encore une Baie, à peu près de la même forme que la précédente, & ſuivie auſſi d'une Pointe fort étroite. Celle qui ſuit eſt nommée la Pointe de *Calouvvay*; & c'eſt ici que commence la Côte ſeptentrionale de Ceram. Elle eſt ſi peu fréquentée, qu'il ſuffit d'en indiquer les principaux lieux.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Iſle Nouſſa-Camou.

Deux lieues à l'Eſt de la Pointe de Calouway, on trouve *Nuniali*, Village fort peuplé, ſur la pente d'une Colline, à quelque diſtance du rivage. Ses Habitans ſont d'une extrême arrogance & ne veulent dependre de perſonne. Leur Orancaie prend le titre de grand Adminiſtrateur, & préſide à une des Aſſemblées générales du Pays. *Bolela* eſt à une lieue de Nuniali, près d'une petite Baie, entre deux grandes Rivieres, au pied d'une haute Montagne qui reſſemble

Côte ſeptentrionale de Ceram.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

à un Château ruiné, & ſur laquelle on voit pluſieurs Habitations des Alfouriens, qui s'étendent encore, par quelques Hameaux diſperſés, dans l'eſpace d'environ deux lieues ; mais pendant cinq autres lieues, on ne trouve plus qu'un rivage déſert juſqu'à Louhou, où la Côte forme une grande pointe, nommée *Cara*, au-devant de laquelle ſont les cinq petites Iſles *Nouſſa-lima*. Au Nord-Oueſt on a encore celle de Nouſſa Ela, qui eſt un peu plus conſidérable.

Pointe de Cara.

A l'Eſt de la pointe de Cara, au-delà d'une grande riviere, eſt le Village de *Paa*, qui donne ſon nom à toute cette contrée. Enſuite vient la baie de *Hatouvve*, qui a quatre ou cinq lieues de long, & deux de profondeur dans les terres. A droite, en y entrant, on trouve la petite Iſle *Calecale* ; & une lieue plus loin à l'Eſt, deux autres nommées *Soynomi* & *Moti*, peu éloignées du rivage. *Hatouvve* & *Liſſabatta*, les deux principales Négreries de cette Côte, ſont ſituées à une lieue de-là, dans un des plus beaux diſtricts de l'Iſle. Hatouwe eſt renommée par ſon grand commerce de ſagu, dont quantité de Bâtimens viennent

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

chaque année y faire leur charge. Les habitans de Liſſabatta, qui conſiſtent dans un mêlange de différens Peuples étrangers, ont donné de tout tems beaucoup d'embarras aux Hollandois. Ils ont ſouvent changé de ſéjour, exerçant une tyrannie inſupportable ſur les Villages voiſins. *Savvay*, autre Négrerie conſidérable, eſt éloignée d'une lieue à l'Eſt d'Hatouwe. Après la pointe qui eſt au-delà, on rencontre deux petites Iſles, nommées *Nouſſa-Oulat*, & deux bancs de ſable au-delà de la baie de *Salouvvay*. Deux lieues plus loin, toujours à l'Eſt, coule le fleuve *Sapalevva*, fameux par l'Aſſemblée générale qui ſe tient aux environs, & dont l'Orancaie de Nuniali eſt le Préſident, ou le principal des Chefs Alfouriens de cette Côte. Près de la pointe orientale de la baie de Salouway, nommée *Hatou Alau*, on a la Négrerie de *Purmata*, entre celles de *Toulouſey* & de *Hatilen*, qui en dépendent, de même que deux autres, plus loin dans les terres. Toutes ces Négreries ſont en poſſeſſion d'un grand commerce de ſagu, principalement Touloufey, où la rade eſt fort bonne. Purmata fait auſſi un trafic conſidérable avec les

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Papous de Miſſoval, qui y viennent vendre des eſclaves, de beaux oiſeaux de paradis, & d'autres marchandiſes. Leur rendez-vous eſt à Hote, à quinze lieues de la pointe de Hatou Alau. Il y a ici une grande riviere, qu'on peut remonter pluſieurs milles dans l'intérieur du pays. Elle ſort d'une haute montagnee, qu'on nomme le *Capuchon de Moine*, parce qu'elle en a preſque la figure. Ce Diſtrict fut donné en 1699, par la Compagnie Hollandoiſe, au Roi de Tidor, qui n'en prit cependant poſſeſſion que dix ans après. A deux lieues & demie en mer, au Nord-Nord-Eſt de la riviere de *Hote*, on a le banc de Louwarde, qui eſt redoutable pour les Mariniers. Trois lieues à l'Eſt de Hote, la Côte commence à tourner au Sud-Eſt & enſuite au Sud, où dans l'étendue de huit lieues on trouve encore pluſieurs rivieres, juſqu'à la grande baie de *Warou*, large de trois ou quatre lieues, & profonde de deux. Cette baie donne ſon nom à un Village aſſez peuplé; mais ſes habitans ſont encore très-farouches. A deux lieues au Nord-Eſt de la Côte, mais à quatre de Warou, on découvre la petite Iſle de Leuwarde, longue de deux

Baie de Warou.

lieues, & large en quelques endroits de quatre. Au Sud, à une lieue de-là, ſont deux autres Iſles un peu plus grandes, dont la principale, nommée *Pulo Akat*, eſt proche de la pointe orientale de Warou, à l'embouchure de la grande riviere *Ajer Maſin*, nom qui ſignifie Riviere ſalée. Ces trois Iſles ſont déſertes, & environnées de bancs de rochers, dont celui qui borde les deux dernieres s'étend encore quatre lieues au Sud-Eſt, le long de la Côte, où l'on ne trouve plus d'habitations juſqu'à une pointe ſur laquelle eſt ſitué le beau Village de *Rarakit*, au pied d'une haute montagne couverte d'arbres. Cette Négrerie a toujours été un nid de pirates, formé de transfuges de diverſes Nations, qui ont ſouvent cauſé de l'embarras aux Gouverneurs d'Amboine. Plus avant dans les terres, on découvre une montagne dont le ſommet eſt plat, & qui ſe diſtingue des autres par ſa prodigieuſe hauteur. Les Inſulaires la nomment *Salangur*, & les Hollandois le Mont de la Table. Depuis Rarakit, la Côte court par une petite baie droit au Sud, l'eſpace de quatre ou cinq lieues. La beauté de ce rivage

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Ajer Maſin, ou Riviere ſalée.

Mont de la Table.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

le rend fort peuplé, & l'on y voit plusieurs gros Villages, entr'autres *Kien*, où se tient chaque semaine un marché général de cette contrée. Au-devant de la baie, à quatre lieues en mer, on rencontre un grand banc de sable nommé *Modrang*. Sur la pointe Sud-Ouest de l'Isle, on voit encore quelques Négreries, près d'une crique qui sépare Ceram de *Keffing*, petite Isle d'une lieue & demie de longueur sur demi-lieue de large, & qui se termine en pointe à son bout oriental. De Keffing dépendent huit Habitations, formées par un amas de différens peuples, d'un fort méchant caractère. Ils font un grand commerce avec les habitans de la Nouvelle Guinée, auxquels ils portent des boîtes garnies de coquillages blancs, & diverses sortes de colifichets, en échange pour d'autres marchandises, dont ils tirent un profit considérable. Les chaloupes que les Gouverneurs d'Amboine & de Banda envoient presque tous les ans, pour croiser dans ces parages, les privent en partie de celui qu'ils trouvoient autrefois dans le commerce clandestin des clous de girofle & de muscade. Aussi ne peuvent-ils le par-

Isle de Keffing.

donner à la Compagnie, & dans toutes les occaſions, ils en font éclater leur reſſentiment.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Avant que de paſſer à la Côte méridionale de Ceram, le voiſinage de *Ceram-Laout*, le ſeptiéme des onze Gouvernemens d'Amboine, invite à n'en pas remettre la deſcription plus loin. Cette Iſle eſt ſituée à l'Eſt de la pointe de Keffing, dans la diſtance d'environ une lieue. On lui en donne près de deux de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, ſur une de large. Le terrein en eſt élevé, montueux, & n'a pas d'autre eau que celle qui ſe tire des puits. Son côté ſeptentrional offre une aſſez belle baie; mais toute l'Iſle eſt environnée d'un large banc de ſable, qui s'étend de plus de quatre lieues à l'Eſt, & ſur lequel on voit pluſieurs autres petites Iſles, telles que *Maar*, *Pulo*, *Geſſer*, *Warlau*, *Nouſſa Ngarat*, *Kivar*, *Kanali*, *Makoka*, *Watteou Matta*, *Matta Wouli*, *Kidan*, *Neding*, *Noukous*, *Grages*, *Koan* & *Magat*, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms, ſi ce n'eſt qu'elles ſervent de retraite aux Papous. Au Sud-Eſt, on a les Iſles *Tenimbar* & *Goram*, qui ſont

Iſle Ceram-Laout.

Autres petites Iſles.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

proprement du reſſort du Gouvernement de Banda.

L'Iſle de Ceram-Laout eſt à préſent déſerte ; & ſes anciens habitans, qui ſont auſſi un amas de différentes Nations, ſe ſont joints à ceux de Keſſing, dont ils ont pris les mœurs & les manieres. Ils compoſent onze Diſtricts, chacun deſquels a ſon propre Orancaie, & qui ſont diſtingués les uns des autres par des priviléges particuliers de commerce. Les Hollandois leur ont fait la guerre en 1633, & la ſoumiſſion de ces peuples à la Compagnie fut ſuivie de la deſtruction de tous leurs giroſles.

Côte méridionale de Ceram.

Revenons à la Côte méridionale de Ceram, ſous laquelle on comprend ordinairement Keſſing, quoique mal à propos, puiſque cette Iſle eſt ſur la pointe Sud-Oueſt de la grande, où ſont ſituées ſes principales Habitations. Cette pointe forme comme une autre Iſle, qui dépend de celle de Keſſing, dont les bornes s'étendent à deux lieues & demie à l'Oueſt, juſqu'au Village de *Gouli-gouli*, ſitué ſur une petite baie, à l'Eſt de laquelle on découvre un roc rond, nommé *Solo-*

thay, peu éloigné du rivage, & ſur lequel les habitans de Gouli-gouli s'étoient autrefois fortifiés. Après en avoir été chaſſés en 1659 par les Hollandois, qui y bâtirent un mauvais petit Fort, nommé *Oſtende*, ces Inſulaires en ont repris poſſeſſion; & c'eſt-là que leur Orancaie fait ſon ſéjour ordinaire. Au-devant de la pointe occidentale de cette baie, on a la petite Iſle *Pulo-Goffa*, & depuis Gouli-gouli juſqu'à Keffing, un grand banc de ſable d'une lieue d'étendue. C'eſt ici proprement que commence la Côte méridionale. On la diviſe en quatre parties ou Diſtricts, qui de l'Eſt, ou de Gouli-gouli à l'Oueſt, ſont *Goumilan*, *Kottarouvva*, *Silan Binauvver* & *Silan* ou *Selan*, outre une cinquiéme partie, depuis cette derniere juſqu'au Pas de Tanouno. Le premier de ces Diſtricts offre une montagne qui eſt la plus haute des environs, & cinq ou ſix Habitations peu conſidérables. Le ſecond eſt plus peuplé; il contient deux Bourgs, *Kelibon* & *Kellimori*, dont chacun a ſon Roi, ceints tous deux de murs, & ſéparés par une belle riviere, de laquelle cette contrée prend ſon nom. Leur commerce conſiſte

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Sa diviſion.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

principalement en ſagu, qu'on y trouve en abondance. Les Maures, qui habitent ces deux Bourgs, ſont aujourd'hui plus civiliſés qu'ils ne l'étoient autrefois ; ce qu'on attribue à l'uſage de la langue Malaie, qu'ils parlent fort bien. Six lieues plus loin à l'Oueſt, on a le Village de *Tobo*, ſitué ſur un rocher fort haut, & ſi roide, qu'on n'y peut monter que par une échelle. Ce roc s'avance aſſez loin en mer, & paroît une Iſle ſéparée, que les vagues battent de trois côtés. Les habitans de Tobo ont été néanmoins obligés de deſcendre ſur le rivage, où ils forment une belle Habitation, commandée par un *Sangagi*, ou Duc, qu'on dit plus puiſſant que le Roi de Kelibon, dont la domination s'étend juſqu'à la baie de Warou, de l'autre côté de l'Iſle. On ajoute que ce Sangagi peut mettre juſqu'à quatre mille hommes en campagne ; mais ce nombre ſemble fort exaggéré. Cependant il eſt certain qu'en 1709 on l'a vû paroître, dans une cérémonie publique, accompagné de quatre cens hommes, tous armés de mouſquets. Il compte une vingtaine de Villages Alfouriens dans ſon domaine.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Une lieue à l'Oueſt de Tobo, on a *Hatoumeten*, qui eſt compoſé de trois Négreries. Le pays abonde en ſagu, que les Inſulaires de Banda, qui n'en ſont qu'à quatorze ou quinze lieues, vont charger dans leurs pirogues. Tous les Villages, qui ſont entre Hatoumeten au Sud de Ceram, & Warou au Nord, appartiennent au Roi de Tidor, en vertu d'une ceſſion de la Compagnie Hollandoiſe. A trois lieues du premier de ces Villages, on a la puiſſante Négrerie de *Werinama*, une des principales de cette contrée, commandée par un Roi, & ſituée ſur la pointe orientale de la grande baie de Haja, au haut d'une colline où les habitans ſe ſont bien fortifiés. Au-delà de cette pointe, on arrive ſur les bords d'une belle riviere, nommée *Beirou*, au-devant de laquelle eſt une petite Iſle, éloignée de deux lieues du rivage. En 1648, les Hollandois ont découvert & détruit, dans les environs, quatre beaux bois d'épiceries, qui contenoient plus de quatre mille arbres, ſoit de girofle ou de noix muſcades. On compte ſeize lieues de Keſſing juſqu'à Werinama, où commence *Selam*, quatriéme partie de cette Côte, qui, ſui-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

vant le témoignage des Nationaux, a donné ſon nom à toute l'Iſle. La baie de Haja a près de huit lieues d'étendue. Ses principales Négreries ſont *Hattehahou*, dont dépendent pluſieurs habitations d'Alfouriens, diſperſées fort loin dans les terres; *Tolouti*, puiſſant Village, ſitué ſur une colline qui rend ſes habitans fort préſomptueux; *Laymou*, qui ne lui cede ni en force, ni en nombre d'hommes; *Tehouvva*, *Folin*, & *Teloſay*, qui ſont un peu moindres. Le rivage fournit de beaux bois de conſtruction. Cette contrée eſt auſſi la plus élevée de Ceram; & ſes montagnes, qui ſe voient à ſeize ou dix-ſept lieues en mer, s'étendent par une chaîne à travers le pays, juſqu'à Hota, de l'autre côté de l'Iſle. A l'extrêmité orientale de la baie eſt le Village dont elle emprunte le nom, ſitué à deux lieues de la grande riviere *Way-Ila*, ſur une pointe haute, garnie d'un banc de ſable qui en rend l'approche difficile. Les habitans de ce beau Village font profeſſion du Mahométiſme, parlent mieux la langue Malaie que les autres Ceramois, & paſſent pour les plus ſpirituels de cette Côte. A cinq lieues

& demie de la pointe Aja, on trouve une autre Négrerie de Mahométans, nommée *Tamilau*, ſur un beau côteau qui joint le rivage ; ſes habitans ſont plus blancs & de plus haute ſtature que ceux des autres parties de l'Iſle, & la langue Malaie leur eſt auſſi familiere. Ce Diſtrict ſe fait remarquer par ſes beaux bois, & par la quantité de ſes arbres fruitiers. Deux bonnes lieues au-delà de Tamilau, on trouve une autre Négrerie aſſez conſidérable, nommée *Sepa*, ſur une grande baie aſſez incommode ; & cinq lieues plus loin ſe préſente la pointe de Coak, où les Hollandois ont eu autrefois un Fort de bois nommé *Harder Wik*, qui ne ſubſiſte plus. On entre enſuite dans une ſpacieuſe baie nommée la baie d'*Elipapouteh*, du nom d'un Village qui eſt ſitué preſqu'au milieu. En-deçà ſont trois autres Villages qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, il y a plus de cent ans, de même qu'Elipapouteh, dont les habitans pouvoient équiper anciennement dix Corracores. La Compagnie Hollandoiſe en a tiré en tout tems de fort bons ſervices. On les employoit comme Ambaſſadeurs auprès des Alfouriens, pour les engager

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

à descendre de leurs montagnes lorsqu'on avoit besoin de leurs services. A l'Oueſt de cette baie & une lieue d'Elipapouteh, on a la grande riviere *Ajer-Talla*, qui se jette dans la mer par deux embouchures. C'eſt sur ce fleuve que se tient la grande assemblée des Alfouriens du côté du Sud. La baie d'Elipapouteh se termine à la pointe *Touvva*, qui eſt à trois lieues de celle de Coak. D'ici la Côte s'étend cinq lieues au Sud-Oueſt, jusqu'à la pointe de *Camarien*. Sur celle de Touwa, on a les Villages de *Haloy* & de *Latou*, qui sont suivis de quatre autres, tous Maures, & dont deux se distinguent par leurs ouvrages d'Orfévrerie. Plus loin eſt le Village de *Roumakay*, où le Padi de ce Diſtrict fait sa demeure. C'eſt auſſi un beau grand Village ſitué ſur la pointe de même nom, à l'Oueſt de laquelle on en trouve encore deux peu conſidérables; & le reſte de cette Côte, qui court ici au Nord-Oueſt, eſt entiérement déſert juſqu'à *Caybobo*, Bourg autrefois puiſſant, dont les habitans ſont toujours reſtés fidélement attachés aux Hollandois. Au Sud de Caybobo, à une portée de fuſil du rivage, on voit une

petite Iſle nommée *Nouſſa-Oula*, qui ne conſiſte preſque qu'en un rocher & une montagne aride. Une lieue au Sud du Village, après avoir paſſé un petit banc de ſable, on rencontre une autre Iſle ronde, d'environ une demi-lieue dans cette forme, & qui n'eſt peuplée que de ramiers, d'où elle tire le nom de *Nouſſa-Caſſa*, Iſle des Pigeons : on y trouve auſſi une grande quantité de tortues. De Caybobo, la Côte court de plus en plus au Nord, l'eſpace d'une lieue & demie. Elle tourne enſuite une lieue à l'Eſt, & encore une droit aú Nord, par-tout avec un banc de rochers aſſez large. Tanouno, où nous avons fini la deſcription de Houwamohel, eſt éloigné de Caybobo d'environ quatre lieues. La baie de Tanouno n'a pas moins de deux lieues de profondeur, ſur autant de large du Sud au Nord. De ce Village dépendent neuf autres petites Habitations. Au Sud on a deux grandes rivieres, nommées Gouli-gouli & Eri, dont la premiere eſt infeſtée de caymans. C'eſt ſur les bords de l'autre que ſe tient la troiſiéme aſſemblée des Alfouriens. Lorſqu'ils veulent faire une invaſion dans la preſqu'Iſle de Hou-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

wamohel, ils ſont obligés d'en demander la permiſſion à ceux de Tanouno, qui ſont abſolument maîtres de ce paſſage.

Intérieur de l'Iſle de Ceram.

Juſqu'ici, on n'a fait que parcourir les Côtes de Ceram. L'intérieur de l'Iſle contient encore une infinité de Villages & de Hameaux, habités pas des Peuples d'une eſpece toute différente de ceux du rivage. Ce ſont les Alfouriens, ou Montagnards ſauvages, qu'on a déja nommés pluſieurs fois, & dont on fera bientôt connoître les uſages & les mœurs. Obſervons uniquement ici qu'ils ſont gouvernés par trois Rois principaux, deſquels relevent tous les autres, en qualité de Vaſſaux. La domination de *Raja-Siſcoulou* s'étend derriere Bolela au Nord, juſqu'à Tanouno, & encore plus au Sud; celle de *Raja-Sahoulau*, qui eſt le plus puiſſant, commence à l'Eſt des Domaines du premier; & celle de *Raja-Soumiet*, aux environs de la Baie d'Elipapouteh. Mais il n'eſt guère poſſible de déterminer au juſte leurs limites du côté de l'Orient, où l'on a pluſieurs autres Peuples, qui ne ſont pas même connus, & qui ne deſcendent jamais ſur le rivage.

Le nombre des Habitans de Ceram, autant que ce dénombrement eſt poſſible, ne monte, ſuivant l'Auteur, qu'à environ quinze mille, dont près de cinq mille capables de porter les armes, & ſeize cens Datis; ce qui ne differe pas beaucoup de l'ancien nombre des Habitans de Houwamohel, quoiqu'en longueur & en largeur Ceram ait bien quatre fois autant d'étendue. SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

VIII. Nouſſa-Laout, huitieme Iſle dans l'ordre de notre diviſion, parce qu'elle eſt la plus éloignée des trois qui nous reſtent à décrire, releve du Comptoir de l'Iſle Honimoa, ſituée à une lieue & demie au Nord-Oueſt de la premiere, à laquelle on donne environ la même étendue du Sud au Nord. Sa largeur eſt ſeulement d'une lieue. Elle eſt preſque par-tout remplie de Montagnes: on compte, ſur ſon rivage, ſept grands Bourgs, deux deſquels *Titauvvay* & *Amet*, ſont gouvernés par des Rajas, ou Rois, & les autres par des *Patis*, ou Comtes; le nombre des Habitans monte à quatre mille cent ſoixante & dix-huit, dont environ douze cens capables de porter les armes, & quatre cens Datis; Iſle Nouſſa-Laout.

SUPPLEM POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

nombre fort conſidérable pour une ſi petite Iſle. Avant que ces Peuples connuſſent le girofle, dont ils tirent aujourd'hui leur ſubſiſtance, ils ne vivoient que de leurs pirateries, mangeoient les corps de leurs ennemis, & marchoient nuds, à la réſerve d'une ceinture. C'eſt des Portugais qu'ils ont appris à ſe vêtir, & des Hollandois qu'ils ont reçû les lumieres de l'Evangile : mais la profeſſion qu'ils font d'être Chrétiens, n'empêche pas qu'ils ne reviennent quelquefois encore à leur ancienne barbarie. L'Auteur en rapporte des exemples, qui font voir que la chair humaine a toujours de grands appas pour eux, lorſqu'ils trouvent l'occaſion de s'en raſſaſier ſans témoins. Le Roi de Titaway, vieillard de ſoixante ans, lui avoua en 1687, que dans ſa jeuneſſe il avoit mangé pluſieurs têtes de ſes Ennemis, après les avoir fait rôtir ſur des charbons, ajoutant qu'entre toutes les viandes il n'y en avoit pas de ſi délicate, & que les plus friands morceaux étoient les joues & les mains. En 1702, un vieux Meſſager du Conſeil d'Etat d'Amboine, originaire de cette Iſle, & d'ailleurs fort

Antropophages.

honnête homme, fut convaincu d'avoir enlevé du gibet & mangé un bras du cadavre d'un Eſclave, dont l'embonpoint l'avoit tenté. Il fut puni par une amende de cinq cens piaſtres; heureux d'en être quitte à ſi bon marché. Il y a des Ordonnances très-ſeveres pour réprimer cette horrible paſſion, & de tems en tems on a ſoin de les renouveller. Il ſe trouve, dans l'Iſle, une eſpece de terre ſigillée, blanche, tirant beaucoup ſur le gris, qui, détrempée dans de l'eau, forme comme un ſavon que les Femmes du Pays mangent avec goût, quoique celles des autres Iſles n'en faſſent pas le même cas, parce que cette terre leur paroît trop graſſe & trop viſqueuſe.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

IX. Honimoa, neuvieme Iſle du Gouvernement d'Amboine, eſt communément nommée *Liaſe* par les Inſulaires, & par les Hollandois *Uliaſſer*, nom qu'ils donnent auſſi, comme on l'a fait remarquer, aux Iſles d'Oma & de Nouſſa-Laout. Honimoa eſt ſituée au Nord-Oueſt de cette derniere Iſle, à la diſtance d'environ une lieue & demie, & à cinq de la Pointe Orientale d'Am-

Iſle d'Honimoa, ou d'Uliaſſer.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

boine. Du côté de l'Oueſt, elle eſt ſéparée de l'Iſle d'Oma par un Détroit d'une demi-lieue de large. On lui donne près de trois lieues de longueur, de l'Oueſt à l'Eſt; mais ſa largeur eſt fort inégale. Ses quatre Pointes ſont à une lieue & demie l'une de l'autre, du Nord au Sud, & le milieu n'occupe pas plus de trois quarts-de-lieue. La Pointe Sud-Eſt, qui eſt la plus proche de Nouſſa-Laout, porte le nom de *Tetouvvarou*. L'abord en eſt dangereux, parce qu'elle eſt haute, & que le courant y eſt fort rapide. Tout le long de la Côte orientale regne une grande Chaîne de Montagnes juſqu'à la Pointe Nord-Eſt, après laquelle on ſe trouve ſur le beau rivage de Hatouwana, où les Hollandois avoient autrefois un Fort de pierre, nommé *la Maiſon de Velſen*, muni de cinq pieces de canon, avec un Sergent & vingt Soldats de Garniſon. On n'y voit plus aujourd'hui qu'une Loge de Bois, enfermée de paliſſades, & gardée par un Caporal & cinq Hommes. Ce poſte eſt au milieu d'une belle Plaine, d'où l'on a la plus charmante perſpective ſur le Pays de Ceram, qui n'en eſt qu'à deux petites lieues.

lieues. Sur ce rivage on trouve cinq Villages, assez considérables, nommés *Touhaha*, *Papero*, *Itavvaka*, *Nollo*, & *Ihamahou*, situés un peu plus avant dans les terres. D'ici, on a pratiqué un court chemin, qui mene de l'autre côté de l'Isle dans l'espace d'une heure. Ce chemin est coupé par une petite Riviere où il y a beaucoup de Caymans. Le Roi de *Touhaha* fit, à l'Auteur, le récit du malheur arrivé quelques années auparavant à sa Fille, qui fut dévorée par un de ces Animaux en passant la crique. A l'Ouest d'Ihamahou, on ne rencontre plus de Villages. Au-delà de la Pointe occidentale, vers le Sud-Est, le rivage est également désert dans l'espace d'une bonne lieue, jusqu'à *Porto*, qui en est à trois d'Ihamahou, & où les Hollandois ont élevé, en 1655, un petit Fort nommé *Delft*, muni de six pieces de canon, avec une Garnison de vingt Hommes, sous les ordres d'un Sergent qui releve du poste principal de l'Isle. A peu de distance de Porto, on trouve un autre Village nommé *Haria*, & plus loin celui de *Boy*, sur la Côte méridionale, qui paroît

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Fort de Delft.

SUPPLÉM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

comme une Isle séparée. Ensuite, on trouve les Villages de *Tijouvv* & de *Saparouvva*. C'est dans le dernier qu'est situé le Fort de *Durstede*, bâti sur un roc, & capable d'une bonne défense par sa nombreuse artillerie. Sa Garnison, qui consiste en un Sergent & quarante Soldats, fournit un bas Officier & vingt hommes pour la garde du Fort de *Bevervvyk*, construit en 1654 sur la pointe occidentale de Nousa Laout, & muni de quatre pieces de canon. Ce n'étoit auparavant qu'une simple Loge de bois. Le Commandant des deux Isles, qui est toujours un Marchand, fait sa résidence à Durstede. Ce Comptoir étoit autrefois à *Sirisorri*, où il y avoit un petit Fort, nommé *Hollandia*, qui fut démoli en 1691. Les Maures, Habitans du Village de Sirisorri, sont venus s'établir à l'Est de la nouvelle Forteresse; & les Maisons des Chrétiens s'étendent de l'autre côté à une fort grande distance. *Oulat* est à une demi-lieue de Saparowa, au Sud-Est, en allant vers la Pointe de Tetouwarou, où l'on trouve le Village d'*Ouvv*, renommé pour ses ouvrages de poterie,

Fort de Durstede.

Fort de Beverwik.

les meilleurs de toutes les Iſles d'Amboine, qui en tirent une quantité prodigieuſe. Le nombre des Habitans d'Honimoa monte à plus d'onze mille, dont mille trois cens de Milice, & environ onze cens Datis. On peut juger, par ce nombre, de la force des treize Villages qui compoſent cette Iſle. Ceux d'Oulat, de Papero, de Touhaha, de Porto & de Saparouwa, ſont gouvernés par des *Rajas* ou Rois; Siriſorri, Ouw, Haria, Boy, Tijouw, Itawaka & Ihamahou, par des *Patis*, ou Comtes. Nollot n'a qu'un Orancaie. Outre ces treize Chefs, on compte encore deux Rajas, quatre Patis, & un Orancaie de Nouſſa Laout, qui forment le Conſeil du Pays, dont les Aſſemblées ſe tiennent à Saparouwa, & auxquelles le Commandant d'Honimoa préſide.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Gouvernement de l'Iſle.

Ce poſte eſt un des plus lucratifs des Comptoirs externes d'Amboine. Ses profits ſe trouvent dans l'excédent du poids des Clous de Girofle, & dans le débit du riz, des toiles, du ſel, de l'Arrak, du Poiſſon, &c. mais ſur tout dans les avances que le Commandant fait, à un gros intérêt, ſur la moiſſon du Girofle, quoique cette

Avantages du Commandant Hollandois.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

pratique ſoit défendue pour prévenir la ruine des Habitans. L'Auteur connoiſſoit le Commandant, à qui l'on avoit offert, en ſa préſence, dix mille écus pour ſon gain de quatre mois, ſans qu'il eût voulu accepter le marché. Ses appointemens ne ſont que de ſoixante florins par mois; mais on les augmente, lorſqu'il renouvelle ſes engagemens. On lui accorde huit écus pour ſa table, outre ſa proviſion de vin, de chandelle & d'huile. Il eſt logé dans la Fortereſſe, où il a un Jardin magnifique. Ses Troupeaux, qui ſont entretenus aux frais de la Compagnie, lui fourniſſent du lait & du beurre en abondance. La Compagnie ayant ici un bel Orembaie, monté de quarante Inſulaires & d'un Chaſſeur à gages fixes, tandis que les premiers ne ſont payés que pour le tems qu'ils ſont en courſe, le Commandant s'en ſert dans ſes parties de plaiſir & de promenade, tantôt à Nouſſa Laout, tantôt à Ceram, dont un grand Diſtrict eſt de ſa dépendance. Il a ſeul le droit de chaſſe & de pêche. Quand il ſort, il eſt ſuivi de deux Gardes, comme les Conſeillers des Indes à Batavia. Il occupe le quartié-

me rang dans les principaux Colléges d'Amboine, s'il a celui d'ancienneté ſur le Commandant de la Côte Hitto. On ne lui parle preſque jamais, ſans que l'audience ſoit précédée de quelque préſent. En un mot, il mene une vie de Prince; plus craint dans ſon poſte, plus conſideré que le Gouverneur même, quoique ſoumis à ſes ordres. Mais il faut qu'il vive bien avec lui; ſans quoi ce dernier, qui ne manque pas d'Eſpions, pourroit lui faire rendre compte de ſon adminiſtration & de ſa conduite.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Le principal Office de ce Commandant, eſt de peſer & de payer le Girofle des Inſulaires; ce qui ſe fait, à la vérité, en préſence de deux Commis; mais ſouvent les Vendeurs n'en ſouffrent pas moins de préjudice, ſurtout lorſque ces trois perſonnes ſont d'intelligence. Le Commandant donne en échange des toiles, du ſel, du riz, & d'autres marchandiſes qu'il reçoit de la Compagnie. Il a d'ailleurs un Aſſiſtant, qui eſt chargé de tenir les Livres; de ſorte qu'à l'exception des rapports qu'il eſt obligé de faire quelquefois au Gouverneur, il ſe re-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

poſe de preſque tout ſon travail ſur autrui.

L'Iſle produit beaucoup de Girofle. On tiroit anciennement du ſoufre de ſes Montagnes, mais il ne s'y en trouve plus. Dans la partie orientale, on ramaſſe une eſpece de pierre griſe, nommée *Batou Poan*, qui eſt molle & que les Femmes du Pays mangent avec avidité, après l'avoir fait ſécher quelque tems à la fumée. Elles ſont perſuadées que cette pierre a la vertu de rendre leurs Enfans blancs, quoique l'expérience ſoit le plus ſouvent contraire. La plus eſtimée eſt celle qui eſt entremêlée de blanc & de rouge. Les Inſulaires choiſiſſent les plus beaux morceaux de cette couleur, pour donner la même teinture à leur vaiſſelle de terre. On tire de cette Iſle aſſez d'huile de Cocos & de mêche, pour en fournir à l'Iſle d'Amboine.

Iſle Moulana.

Au Sud Oueſt d'Honimoa, on a la petite Iſle *Moulana*, ſituée par le travers du diſtrict de Boy, dont elle eſt éloignée d'environ une demi-lieue. Sa forme eſt ronde, & de trois quarts-de-lieue de diamétre. Cette Iſle eſt déſerte, parce qu'elle manque d'eau

douce, & que les Bancs de ſable, dont elle eſt environnée de toutes parts, en rendent l'abord aſſez difficile. Cependant elle faiſoit anciennement un Village, où commandoit un Orancaie. On raconte que long-tems avant l'arrivée des Portugais, les Ternatois, qui en avoient fait le ſiége, voyant qu'ils n'avançoient pas beaucoup dans leurs travaux, s'aviſerent d'attacher des cordages à quelques pointes des rochers, comme s'ils euſſent voulu entraîner l'Iſle après eux. Les Habitans, intimidés de cette menace, crurent qu'il étoit tems de ſe rendre; & dans la crainte qu'on ne pût encore leur jouer ce mauvais tour, ils prirent le parti de ſe retirer à Haruria, abandonnant leur Patrie, où ils ne ſont retournés depuis, que pour cultiver leurs vergers, dans les environs deſquels il ſe trouve de fort belles Crabes, qu'on nomme par excellence *Crabes de Moulana*.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Simplicité de ſes habitans.

X. Oma eſt la plus proche des trois Iſles d'Uliaſſer, qui ſont à l'Eſt d'Amboine, & n'en eſt éloignée que de deux petites lieues. On lui en donne autant de large, ſur trois de longueur. La partie méridionale, où ſont les

Iſle d'Oma.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Chrétiens, s'appelle *Bowang-Beſi*; & ſa partie ſeptentrionale, occupée par les Maures, porte le nom de *Hatouhaha*. On n'y comptoit anciennement que ſept Villages, mais le nombre eſt aujourd'hui d'onze. Le Village d'Oma eſt ſitué à une petite demi-lieue de la Pointe Sud-Oueſt de *Samet*, où le courant eſt fort rapide, & l'entrée de la Baie très-difficile, à cauſe des Bancs & des Ecueils dont elle eſt remplie. Un Fort, qui a ſubſiſté dans ce lieu juſqu'en 1656, a été démoli, parce qu'étant commandé par une Montagne, il ne pouvoit être d'aucune utilité. A quelque diſtance de ce Village, dans un lieu nommé *Sila*, on trouve une ſource d'eau bouillante, fermée d'une grille de bois, ſur laquelle les Goutteux & les Paralytiques reçoivent les vapeurs ſulfureuſes qui s'exhalent de ce Puits, comme un bain ſalutaire pour ces maladies. La terre même, pour peu qu'on la creuſe, eſt fort chaude aux environs; ce qui n'empêche pas que cette contrée ne produiſe quantité d'arbres de Sagu, & d'autres bois, couverts d'une belle verdure. A l'Eſt du Village d'Oma, on a ceux de *Waſſou* & d'*Aboro*, qui n'of-

Ses bains chauds.

frent rien de remarquable. Enſuite on arrive à la Pointe orientale, au-delà de laquelle ſe voit le Village de *Holaliou*, & à l'Oueſt, c'eſt-à-dire au Nord de l'Iſle, celui de *Karihou*, où les Hollandois ont bâti, en 1655, un Fort de pierre, nommé *Hoorn*, gardé par un Sergent & vingts Soldats, qu'on y entretient principalement pour réprimer les Maures des Habitations voiſines, qui portent les noms de *Pelau*, *Caylolo*, *Cabau* & *Rouhoumoni*. La premiere de ces Habitations ſe trouve immédiatement ſous le Fort. A l'Oueſt, au bout de cette Baie, on a une grande Pointe, & au-devant, un Banc de ſable, qui s'étend au Nord-Eſt, ſur un bon quart-de-lieue de large, à pareille diſtance du rivage. De cette Pointe, tirant au Sud-Oueſt, on ne rencontre plus de Villages juſqu'à Caylolo, qui en eſt à une lieue, preſque droit à l'Occident de l'Iſle, d'où les deux autres Habitations Maures ne ſont pas fort éloignées. Au Sud de la derniere, on trouve *Samet*, & enfin *Harouko*, beau Village, où l'on a conſtruit, en 1655, le Fort de *Zelande*, dont la Garniſon eſt ordinairement compoſée d'un Sergent & de vingt-

Fort de Zelande.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT DE L'ISLE D'AMB.

quatre Soldats, ſous les ordres du Commandant de l'Iſle. Ce Fort eſt ſitué ſur le rivage, près d'une belle Riviere, à une bonne demi-lieue de la Pointe Sud-Eſt, où nous avons commencé la Deſcription de l'Iſle. Comme il eſt difficile de doubler cette Pointe, ſur-tout quand il fait du vent, ceux qui veulent ſe rendre d'Oma à Harouko, aiment mieux ſe ſervir de chaiſes à Porteurs, pour paſſer la Montagne, qui eſt platte ſur ſon ſommet, & couverte de hautes herbes. Ce chemin, qui a près d'une lieue de long, eſt fort agréable; mais l'Auteur n'oublie pas le danger éminent, auquel il y fut une fois expoſé, & dont les Editeurs donnent le récit dans ſes propres termes.

J'étois, dit-il, ſans la moindre inquiétude dans me chaiſe à Porteurs, fermée de tous côtés pour me garantir contre l'ardeur du ſoleil, lorſqu'après avoir fait environ un quart-de-lieue de chemin au-deſſus du vent, toute cette vaſte Campagne, que nous avions derriere nous, parut en feu dans un inſtant; & les flammes, qui s'élevoient juſqu'aux nues, du milieu d'une horrible fumée, gagnoient avec une telle

rapidité, qu'à peine eus-je le tems de ſortir de ma chaiſe, pour prendre la fuite avec tous mes gens, dont le nombre étoit d'environ quarante. Notre effroi ne nous auroit cependant prêté que de vaines forces, ſi le vent ne s'étoit tourné tout-à-coup, & ſi l'embraſement n'eût été coupé par un eſpace aride & ſans herbes. J'appris du Maître d'Oma, qu'il s'étoit déja trouvé une fois dans le même péril, mais beaucoup plus grand, puiſqu'il n'avoit pû l'éviter, & qu'il s'étoit vû obligé de ſe jetter le viſage contre terre, pour n'être pas ſuffoqué par la fumée, abandonnant le reſte aux Flammes, dont lui & ſes Compagnons eurent le viſage un peu défiguré, les cheveux brûlés, & leurs vêtemens fort endommagés. Il eſt vrai qu'alors l'herbe étant moins haute & plus verte, les flammes n'avoient pas le même dégré de violence; mais la fumée étoit d'autant plus épaiſſe. J'ai eu le bonheur d'échapper au même danger, entre Rouhoumoni & Samet: heureuſement, le vent n'étant pas ſi fort, nous eumes le tems de nous retirer à notre aiſe.

Le nombre des Habitans d'Oma monte à près de cinq mille, dont on

SUPPLIM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

compte plus de treize cens Hommes de Milice, & ſix cens ſoixante quinze Datis. Des ſept Villages Chrétiens de cette Iſle, Hatouko & Samet ſont gouvernés par des Rois & les autres par des Patis. Pelau, la principale des quatre Habitations Mahométanes, a auſſi ſon Roi particulier, mais il n'y a qu'un Orancaie dans les trois dernieres. Le Commandant de l'Iſle préſide à l'Aſſemblée de ces Chefs. Quoiqu'il ne ſoit que Sous-Marchand, il a le même pouvoir dans ſon poſte, que le Commandant de Honimoa dans le ſien. Si ſes profits ne ſont pas ſi conſidérables, ils ſont de même nature, comme ceux des autres Comptoirs extérieurs. Du poſte d'Oma relevent auſſi pluſieurs Villages de la Côte méridionale de Ceram; & quelques-uns ſitués ſur la Pointe orienrale d'Amboine, que leur proximité a fait aſſigner à ce Comptoir, pour y apporter leurs Clous de Girofle, quoique pour le reſte ils ſoient ſous la Juriſdiction du Commandant de la Côte Hitto.

A cette Deſcription Géographique du Gouvernement d'Amboine, les Editeurs ont joint quelques remar-

ques ſur la nature du climat de toutes ces Iſles.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Obſervations ſur les propriétés de ces Iſles.

L'aſpect intérieur du Pays n'offre d'abord qu'un déſert très-rude. De quelque côté qu'on tourne les yeux, on ſe voit environné de hautes Montagnes, dont le ſommet ſe perd dans les nues; d'affreux rochers, entaſſés les uns ſur les autres; de Cavernes épouvantables; d'épaiſſes Forêts, & de profondes Vallées, qui en reçoivent une obſcurité continuelle; tandis que l'oreille eſt frappée par le bruit des Rivieres, qui ſe précipitent dans la Mer avec un fracas horrible, ſurtout au commencement de la Mouſſon de l'Eſt, tems auquel les Vaiſſeaux arrivent ordinairement de l'Europe. Cependant les Etrangers, qui s'arrêtent dans le Pays juſqu'à la Mouſſon de l'Oueſt, y trouvent des agrémens ſans nombre. Ces Montagnes, qui abondent en Sagu & en Girofle, ces Forêts toujours vertes & remplies de beaux bois, ces Vallées fertiles, ces Rivieres qui roulent des eaux pures & argentines, ces rochers mêmes & ces Cavernes, qui ſont comme les ombres dans un tableau, tous ces objets, diverſifiés en tant de maniere,

forment le plus magnifique tableau du monde ; & ſuivant le témoignage de l'Auteur, qui ne peut être ſuſpect, on reſpire ſous ce climat un air fort ſain, malgré ce que d'autres Voyageurs ont publié de contraire.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Cauſes de certaines maladies.

Il eſt vrai, ajoute-t-il, que quelques perſonnes y ont été atteintes de paralyſie, & que d'autres en rapportent un teint olivâtre ; ce qu'on appelle avec beaucoup d'injuſtice la maladie du pays. Mais ſi l'on excepte les tempéramens foibles, la plûpart de ceux qui perdent l'uſage de leurs membres ne doivent attribuer cet accident qu'à leur imprudence On en a vû, qui pour s'être endormis en chemiſe au clair de la Lune, dans les ſoirées fraîches, ſe ſont trouvés perclus à leur réveil, ſur-tout après quelque débauche. Le Saguwer donne à ceux qui ont pris l'habitude d'en boire avec excès, cette couleur pâle, qu'on nomme la maladie du Pays. Les Inſulaires, qui uſent de la même liqueur avec plus de modération, & qui ne s'expoſent point à l'air pendant les nuits froides, ne ſont pas ſujets à ces inconvéniens.

Saiſons de l'année.

Les groſſes pluies & les tremblemens de terre, ſont les deux principa-

les incommodités du Pays. Pendant la Mouſſon (8) de l'Eſt, qui commence au mois de Mai, & qui finit en Septembre, on voit quelquefois pleuvoir, ſans diſcontinuation, pluſieurs ſemaines entieres. Malgré l'abondance d'eau qui tombe à plomb, & les torrens impétueux qui coulent des Montagnes dans les lieux bas, le terrein eſt ſi ſpongieux, que les Campagnes ſont bientôt deſſéchées. Mais on remarque, comme une merveille de la nature moins facile à comprendre, que la ſaiſon de ces pluies n'eſt pas la même pour toutes ces Iſles. Quand il pleut dans celle d'Amboine, il fait beau à Bouto, à Manipa, & dans d'autres lieux ſitués à l'Occident. Ce qui paroît encore plus ſurprenant, c'eſt qu'à l'Oueſt de Houvvamohel on ait à la fois la Mouſſon ſéche, & à l'Eſt celle des pluies, quoiqu'elle paſſe ordinairement juſqu'à l'Iſle de Celebes. Cette derniere ſaiſon eſt ſouvent accompagnée de violens Ouragans; mais les tremblemens de terre ſont plus fréquens dans l'autre, qui commence au mois de Novembre, & qui regne auſſi pendant cinq mois.

(8) *Monſim*, en langue Malaie, ſignifie ſaiſon.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Dans les mois d'Avril & d'Octobre, on n'a point de vents réglés. Ceux de l'Eſt & du Sud-Eſt amenent les pluies. Ceux de l'Oueſt & du Nord-Oueſt cauſent la ſéchereſſe ; mais ils temperent les grandes chaleurs, qui, ſans cela, ſeroient exceſſives. L'ardeur du ſoleil dure depuis neuf juſqu'à cinq heures ; après quoi l'on commence à reſpirer un grand air de fraîcheur, qui devient même aſſez vif, par les fortes roſées qui tombent à l'entrée de la nuit. La chaleur eſt cependant ſi rude pour la terre, qu'elle y forme ſouvent des ouvertures de vingt pieds de profondeur. Elle fait tarir les rivieres, & ſécher ſur pied les vieux arbres. Les girofliers, qui demandent de l'humidité, en ſouffrent ſur-tout beaucoup de dommages. Les tremblemens de terre ne ſont jamais plus à craind e, qu'après les pluies qui ſuivent ces grandes chaleurs Dans cette ſaiſon de ſéchereſſe on eſt auſſi incommodé, de tems en tems, par de furieux tonnerres ; & la foudre, en tombant ſur les mâts des Vaiſſeaux & ſur les plus gros arbres, les fend quelquefois du haut en bas. L'Auteur aſſure, par une expérience réitérée,

que c'eſt l'effet de véritables carreaux, dont il vit pluſieurs, qu'on avoit réellement trouvés à l'ouverture des fentes ; mais ces obſervations, ſur la pierre du tonnerre, pouvant être de tout pays, on ſe diſpenſe de les rapporter.

Eau blanche de ces mers.

Les mers d'Amboine offrent un ſpectacle plus étrange, dans la différence de leurs eaux. Deux fois l'an, avec la nouvelle lune de Juin & d'Août, la plaine liquide paroît, de nuit, comme coupée par pluſieurs gros ſillons, qui ont la blancheur du lait, & qui ſemblent ne faire qu'un compoſé avec l'air, quoique pendant le jour on n'y remarque aucun changement. Cette eau blanche, qui ne ſe mêle pas avec l'autre, a plus ou moins d'étendue, à proportion que les vents du Sud-Eſt, les orages & les pluies, en augmentent le volume ; mais celle du mois d'Août eſt la plus abondante. On la voit principalement des Iſles de Key & d'Arou, autour du Sud-Eſt, juſqu'à Tenimbar & Timor-laout au Sud ; à l'Oueſt, juſqu'à Timor ; au Nord, près de la Côte méridionale de Ceram ; mais elle ne paſſe pas au Nord d'Amboine. Perſonne ne ſait d'où elle

SUPPLÉM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

vient, ni quelles en peuvent être les cauſes. L'opinion la plus commune eſt qu'elle ſe prend au Sud-Eſt, & qu'elle ſort de ce grand golfe, qui eſt entre le continent des Terres Auſtrales & la Nouvelle Guinée. Quelques-uns l'attribuent à de petits animaux qui luiſent de nuit comme le bois pourri; d'autres s'imaginent que ce ſont plutôt certaines vapeurs ſulfureuſes, qui s'élevent du fond de la mer & qui ſe répandent ſur ſa ſurface. Il eſt vrai qu'on a pluſieurs montagnes de ſoufre dans ces environs; mais ſi c'en étoit l'effet, il devroit être le même par-tout où il y a de telles montagnes, & c'eſt ce qui ne ſe trouve pas. Quand l'eau blanche eſt paſſée, la mer décharge, ſur ſes bords, une plus grande quantité d'écume & d'ordure, qu'à l'ordinaire. Cette eau eſt fort dangèreuſe pour les petits Bâtimens, parce qu'elle empêche de diſtinguer les briſans. Les Vaiſſeaux, qui y ſont expoſés, pourriſſent auſſi plutôt; & l'on obſerve que les poiſſons ſuivent l'eau noire.

Vermiſſeaux annuels.

Un autre objet d'admiration, qu'on trouve dans ces mers, ce ſont certains vermiſſeaux de couleur rouſsâ-

ire, qu'on nomme *Wavvo*, & qui paroiſſent tous les ans, à un tems réglé, le long du rivage, en divers endroits de l'Iſle d'Amboine. Vers le tems de la pleine lune d'Avril, on en voit une infinité, qui s'étendent à l'Eſt du Château de la Victoire, ſur une grande liſiere du rivage, particuliérement dans les endroits pierreux, où l'on peut les ramaſſer par poignées. Ils jettent le ſoir une lueur ſemblable au feu, qui invite les Inſulaires à ſortir, pour en aller faire leur proviſion, parce que ces inſectes ne ſe font voir que trois ou quatre jours dans l'année. Les Amboiniens les ſavent confire : ils en font une eſpece de *Bacaſſam*, qui leur paroît excellent ; mais ſi l'on differe, ſeulement un jour, de les ſaler, ils s'amolliſſent ſi fort, qu'il n'en reſte qu'une humeur glaireuſe & tout-à-fait inutile.

Les Editeurs Hollandois s'étendent beaucoup ſur les mœurs & les uſages des habitans d'Amboine ; mais cette partie de leur deſcription, contenant peu d'obſervations aſſez importantes, ou aſſez particulieres à ces Peuples, pour juſtifier de ſi longs détails ; on ne s'attache qu'à celles qui méritent de

SUPPLÉM POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

l'attention, à l'un ou l'autre de ces deux titres.

Figure des Insulaires d'Amboine.

Les Amboiniens sont de moyenne stature, plus maigres que gros, & fort bazanés. Ils n'ont pas le nez camus: ils l'ont bien formé, & les traits du visage réguliers. On en voit même plusieurs qui peuvent passer pour beaux hommes, & les femmes n'y sont pas sans agrémens. On trouve, parmi ces Insulaires, une espece d'hommes, qu'on nomme *Cakerlaks*, presqu'aussi blancs que les Hollandois, mais d'une pâleur de mort qui a quelque chose d'affreux, sur-tout quand on en est proche. Leurs cheveux sont fort jaunes, & comme roussis par la flamme. Ils ont quantité de grosses lentilles aux mains & au visage. Leur peau est galeuse, rude & chargée de rides. Leurs yeux, qu'ils clignent continuellement, paroissent de jour à moitié fermés, & sont si foibles qu'ils ne peuvent presque pas supporter la lumiere; mais ils voient fort clair de nuit. Ils les ont gris, au lieu que ceux des autres Insulaires sont noirs. L'Auteur a connu un Roi de Hitto & son frere, qui étoient Cakerlaks, & qui avoient, non-seulement des freres & des sœurs, mais

même des enfans au teint brun ordinaire. On voit auſſi quelques femmes de cette eſpece, quoiqu'elles ſoient plus rares. Les Cakerlaks ſont mépriſés de leur propre Nation, qui les a en horreur. C'eſt une ſorte de lépreux. Il s'en trouve dans le Royaume de Lovango, en Afrique, & ailleurs (9). Leur nom vient de certains inſectes volans des Indes, qui muent tous les ans, & dont la peau reſſemble aſſez à celle des Cakerlaks.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Le naturel des Inſulaires d'Amboine les porte à l'oiſiveté & à la pareſſe. Ils ne ſement, ni ne moiſſonnent; & toute leur agriculture conſiſte à planter quelques herbes potageres ou quelques légumes. Si le Pays eſt de peu de rapport, ce n'eſt pas à la qualité du terroir qu'il faut s'en prendre; c'eſt à la molleſſe de ſes Habitans. Ceux de Bouro ont du riz en abondance. Il croîtroit de même dans les autres Iſles, ſi l'on y prenoit la peine de le cultiver. L'Auteur prouve, par ſa propre expérience, qu'on pourroit avoir de bon vin à Amboine, malgré le ſentiment de ceux qui croient le

(9) Voyez quelque choſe d'aſſez approchant dans la deſcription des uſages du Darien.

Raiſin d'Amboine.

contraire. Il avoit, derriere ſa Maiſon, une treille qui lui rendoit, trois fois l'an, une ſi prodigieuſe quantité de raiſins fort mûrs & fort délicats, qu'après les préſens qu'il en faiſoit à pluſieurs de ſes amis, il lui reſtoit encore aſſez de grappes pour en faire un vin excellent, dont le goût approchoit beaucoup de celui du vin de *Hocheymer*, ſi renommé en Allemagne. Toutes ſortes de fruits, de légumes & d'herbes potageres, viendroient auſſi à merveille, ſi le jardinage étoit moins négligé dans cette Iſle. Les ſeuls amateurs ſe trouvent parmi les Chinois & les Européens, qui peuvent employer leurs Eſclaves à ce travail. Les Amboiniens ne portent au Marché que des Noix de Cocos, du Pinang, du Piſang, des feuilles & des fruits de Siri, des Poules, des œufs, des racines, des Melons d'eau, des Durions, des Bambous, des Lanças, des Amandes & divers autres fruits, ainſi que des fleurs, que la nature leur prodigue, la plûpart ſans aucun ſoin. Ce ſont les Femmes qui ſont chargées de ce commerce, & de preſque tout l'ouvrage de la Maiſon. Les Hommes, dont elles ſont les

eſclaves, s'occupent à couper du bois, ou s'amuſent à la pêche, & ne s'embarraſſent point d'autre choſe, ſi ce n'eſt dans le tems de la moiſſon du Girofle; car alors il faut que chacun mette la main au travail. Tout autre exercice leur paroît inſupportable. Ils y attachent même une eſpece d'infamie. En un mot, ils ne veulent rien faire, ni rien apprendre, s'ils n'y ſont contraints. Il s'en trouve quelques-uns, mais en fort petit nombre, qui ſavent un peu tourner. Ils ont moins de répugnance à ſuivre la profeſſion des armes. Les Hollandois en emploient quelques-uns dans leurs troupes de Java & de Macaſſar; mais en général ils paſſent pour de mauvais Soldats.

Leur habillement paroît être un mêlange de leurs anciens uſages, & de ceux qu'ils ont empruntés des Hollandois. Quoique les joyaux de prix ſoient rares parmi ces Inſulaires, l'Auteur y en vit pluſieurs, en or, en argent, en diamans & en perles. Un des plus anciens ornemens des Orientaux, connu du tems d'Abraham, eſt celui que les Femmes portoient au milieu du front, & qui leur deſcendoit entre

les ſourcils. Cette eſpece de joyaux ſemble ne s'être conſervé qu'ici, où Valentyn eut l'occaſion d'en examiner quelques-uns des plus étranges. Le principal avoit ſix pendans, qui couvroient preſque tout le viſage. Mais la plûpart n'en ont qu'un, qui tombe juſque ſur le nez, & d'autres ſont ſans pendans. On compte, parmi les plus précieux ornemens des Princes du Pays, les Serpens d'or, qui ſont ordinairement à deux têtes, & qui valent juſqu'à cent cinquante florins ou plus. Ces Inſulaires mettent au-deſſus de l'or même le *Sovvaſſa*, qui eſt une compoſition de ce métal, avec certaine quantité de cuivre. L'Auteur croit que c'eſt le véritable *Orichalcum* des Anciens. On en fait des anneaux, des pommes de canne, des boutons & toutes ſortes de petits vaiſſeaux. Au reſte, il ne ſe trouve de ces joyaux que parmi les Chefs. Tous les autres ſont fort pauvres. Les Rajas, les Patis & les Orancaies, tirent un revenu aſſez honnête de leurs terres & de leurs Clous de Girofle, pour leſquels on leur paye encore le droit d'un ſol, de chaque livre. Ils pourroient amaſſer des richeſſes, s'ils ne dépenſoient

dépenſoient tout en feſtins, en préſens & en procès, ne faiſant pas difficulté de ſacrifier à la chicane une centaine de Ducats, pour un Giroflier conteſté. Malgré cette prodigalité des Grands & la pauvreté des autres, il eſt remarquable qu'on ne voit jamais ici de Mendians. On en ſera moins ſurpris, ſi l'on conſidere que les arbres y produiſent, en abondance, des fruits dont on n'interdit pas l'uſage aux Paſſans, & que perſonne ne refuſe aux Indigens, qui le demandent, la liberté de couper autant de bois à brûler qu'ils en ont beſoin pour un jour. Un Inſulaire, qui n'eſt pas trop pareſſeux, peut gagner facilement trois eſcalins par jour en revendant ſes fagots, tandis qu'il ne lui faut que deux ſols pour vivre.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Les obſervations de l'Auteur ſur les Bâtimens de Mer des Amboiniens ſont d'autant plus curieuſes, qu'elles conviennent à tous les Inſulaires de cette Mer. Ils ont des *Parahous*, ou Pirogues, qui ſont une eſpece de Canots formés d'un tronc d'arbre, de dix, douze, & juſqu'à vingt pieds de longueur ou plus, ſur un ou deux de large, auxquels ils attachent, de

Bâtimens de mer, & flottes d'Amboine.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

côté & d'autre, des *Ngadjos*, ou grandes aîles, qui, tombant ſur la ſurface de l'eau, les tiennent toujours en équilibre au milieu des vagues. Tant que les aîles peuvent réſiſter, on eſt en état, avec des Bâtimens ſi légers, de faire beaucoup de chemin, en peu de tems; mais dès qu'elles viennent à manquer, la Pirogue ſe renverſe. Elles ſont ordinairement montées d'un ou de deux Rameurs, outre celui qui eſt au Gouvernail. Les *Orembaies* ſont quelquefois des Bateaux pêcheurs de vingt à vingt-cinq pieds de long, & de trois ou quatre de large, ſans couverture, qui ſeroit trop embarraſſante pour cet uſage. D'autres Orembaies, de même forme que les précédens, & ſouvent beaucoup plus grands, ſervent dans les parties de plaiſir & de promenade. Ils ont au milieu, une belle Tente quarrée, entourée de bancs & de rideaux, où peuvent être placées quinze ou vingt perſonnes, à proportion de l'eſpace; ce qui régle auſſi le nombre des Rameurs. Les petits Orembaies en ont dix ou quinze, & les grands entre trente & quarante, répartis à l'avant & à l'arriere, ou de chaque côté, ſur

des planches qui s'élancent hors des deux bords. Leurs rames ſont larges & courtes, à peu près comme des poelles plattes. Deux Hommes réglent la cadence, en jouant des inſtrumens du Pays, qui ſont la *Gongue*, aſſez connue par les Relations précédentes, & le *Tifa*, eſpece de Tabourin. Une troiſieme ſorte de Bâtimens, ce ſont les *Champans*, qui ont un mât, & qui étant couverts peuvent porter juſqu'à dix ou douze tonneaux. Avec ces Champans, les Amboiniens ſe rendoient autrefois à Macaſſar & à Java; mais l'Auteur ne ſauroit croire qu'ils aient pouſſé leur navigation juſqu'à Madagaſcar, ſelon le ſentiment de quelques Savans, qui fondent leurs conjectures ſur une certaine conformité de Langage & de Gouvernement qu'on a remarquée entre les Peuples de ces deux Iſles. Enfin les Amboiniens ont leurs *Corracores*, Bâtimens à deux ponts, l'un ſur l'autre, qui ont quelquefois plus de cent pieds de long, & douze, quatorze, ou plus, de large. Leur nom ſignifie une Tortue de Mer. Auſſi ſont-elles ſont peſantes & fort lentes, quoiqu'aſſez commodes avec un bon vent, parce qu'el-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

les vont à la voile. Les unes ont de chaque côté deux *Gnadjos*, ou bancs de Rameurs; d'autres trois. Aujourd'hui les plus grandes en ont quatre. Sur les premieres, on met ordinairement cinquante Rameurs; ſoixante à ſoixante-dix ſur celles du ſecond rang; & quatre-vingt ou quatre-vingt-dix ſur les dernieres. Celles-ci ont des eſpaces pour loger environ le même nombre d'hommes, outre deux ou trois petits appartemens particuliers.

Ces grandes Corracores, pourvûes de quantité d'armes & de quelques pierriers, ſervent principalement, en tems de guerre, contre les Ennemis, ou ſont employées contre les Pirates qui viennent infeſter ces Parages. Les Gouverneurs Hollandois d'Amboine, ont depuis long-tems l'uſage d'aſſembler tous les ans une Flotte de Corracores, & de faire, dans la ſaiſon des calmes, leur tournée par le Nord de Ceram, pour viſiter les Côtes de cette Iſle & les poſtes des environs; expédition, qui prend cinq ou ſix ſemaines, & dont les Amboiniens ſupportent preſque tous les frais. Ils ſont obligés de ſervir la Compa-

gnie un mois dans l'année, ſans aucun ſalaire, pour ſatisfaire à la contribution qu'ils lui doivent d'un Homme de chaque famille. Ces Rameurs, dont le travail eſt ſi rude, que leur ſueur, deſſéchée par l'ardeur du Soleil, s'épaiſſit ſur leur dos, ont coutume de prendre leur proviſion de vivres pour ce Voyage; mais, de tems en tems, ils trouvent l'occaſion de faire un bon repas de Poiſſon, ou de quelques pieces de Venaiſon, que les Hollandois leur donnent du ſuperflu de leur pêche & de leur chaſſe. D'ailleurs la Compagnie accorde, à chacun, une livre & demie ou deux livres de riz par jour, & ſept à huit pots de *Knyp* (10) à chaque Corracore. Les Orancaies, qui ſont membres du Conſeil d'Etat, ont pour cette expédition douze pots d'Arrak, autant de livres de lard & de viandes, & leur meſure de riz par tête.

Ces Flottes, qu'ils nomment *Hongi*, ſont ordinairement compoſées de cinquante à ſoixante, ou ſoixante-cinq Corracores. Une liſte de 1706 nous apprend que les Villages de la dé-

(10) Eſpece de liqueur forte, dont on ne nous apprend pas la compoſition.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

pendance immédiate du Château d'Amboine, fourniſſoient quatorze Corracores. Ceux de la Côte Hitto, en y comprenant la partie de Ceram qui eſt de ſon reſſort, en équipoient ſept enſemble, & le poſte de Larike trois; Honimoa huit, Nouſſa-Laout trois, Oma ſix, & quelques Négreries de Ceram qui relevent de ce Comptoir, trois. Les autres lieux de Ceram étoient comptés pour huit Corracores. Bouro en donnoit cinq, & Manipa quatre: en tout ſoixante-une, pour le ſervice deſquelles les Inſulaires devoient commander ſix mille ſept cens dix-huit Hommes. Ces Flottes ſont quelquefois plus ou moins fortes; mais Ceram a des Villages, ſur leſquels on ne peut jamais faire de fond. Dans les liſtes de la revûe générale de 1709, on ne trouve que cinquante-ſix Corracores, qui portoient ſoixante Pierriers & quatre-vingt-dix-neuf Mouſquets. Il y avoit ſur cette Flotte, trois mille cent quatre-vingt-deux Rameurs, outre neuf cens ſoixante & dix-huit *Natos*, ou Amboiniens, deſtinés à quelqu'autre emploi que celui de ramer ou de jouer des inſtrumens. L'Amiral du Hongi

eſt le Gouverneur d'Amboine, qui a, ſous ſes ordres, quantité de Rois & d'autres Chefs. Anciennement ils ſe formoient tous ſur une ligne, l'un après l'autre, & chacun ſelon ſon rang; mais on les a partagés depuis, en trois Eſcadres, dont la premiere eſt commandée par l'Amiral, la ſeconde par un Vice-Amiral, & la troiſiéme par un Chef d'Eſcadre. Il y a auſſi un Fiſcal de la Flotte, chargé de faire obſerver les Réglemens, de dénoncer les Contrevenans, à la premiere Aſſemblée, & de faire payer les amendes. L'Amiral monte la Corracore du Roi de Titaway, où il a deux ou trois petites chambres, proprement ornées. Outre ſa Garde ordinaire, il eſt accompagné d'un Officier, & de cinquante à ſoixante Soldats. Ses ordres l'obligent expreſſément de faire tous les ans cette tournée en perſonne; mais il y envoie quelquefois des Commiſſaires à ſa place. Les priſes, qui ſe font ſur les Papous, ou ſur d'autres Ennemis, doivent être vendues au profit de toute la Flotte, avec double portion pour ceux qui ont eu part à la priſe; mais ſi le Bâtiment eſt de moindre gran-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

SUPPLEM POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

deur qu'une Corracore, il leur appartient entier. Après l'expédition, chacun doit remettre exactement ſes armes & ſes munitions de guerre, ſous peine de payer la valeur de ce qui ſeroit endommagé ou conſumé mal-à-propos. Quelques mois après le retour de la Flotte, l'uſage eſt de donner, dans le Jardin de la Compagnie, une grande Fête aux Orancaies, ou Chefs des Inſulaires. Cette Fête dure deux jours, pour les Orancaies Chrétiens, & deux autres jours pour les Maures. On ſe met ordinairement à table à midi, & pendant le repas on boit pluſieurs ſantés ſolemnelles au bruit de l'artillerie, enſuite les Rajas & les Orancaies du premier rang, armés de leurs Boucliers & de leurs ſabres, régalent à leur tour la Compagnie du ſpectacle d'un combat ſimulé, où ils s'eſcriment à leur maniere, & font quelquefois des ſauts épouvantables. Vers le ſoir, lorſque les Inſulaires ſe ſont preſque tous retirés, on ouvre un bal dans les formes, qui dure juſqu'à neuf ou dix heures. A la Fête de 1712, il y avoit, le premier jour des Chrétiens, cent trente-deux per-

Fête des Orancaies.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

ſonnes, ſavoir cinquante-deux Hollandois, treize Dames, & ſoixante-ſept Orancaies. Le premier jour des Maures, on y comptoit cent douze perſonnes, c'eſt-à-dire trente-ſept Hollandois, huit Dames, & ſoixante-ſept Orancaies. Une pareille Fête coûte toujours plus de deux mille écus à la Compagnie. Son but principal, dans cette dépenſe, eſt de découvrir, par quelque Orancaie ivre, les menées ſourdes & les trahiſons des Inſulaires mal intentionnés contre les Hollandois; ce qui n'a pas toujours été ſans ſuccès. Pluſieurs Orancaies, qui ſe défient d'eux-mêmes, ont la politique d'affecter d'abord une profonde ivreſſe, & de ſe faire emporter par leurs gens.

Reſpect qu'on leur porte.

Tous ces petits Princes, ou Chefs de Villages, qui ne different gueres entr'eux que par leurs titres, ont une grande autorité ſur leurs Sujets, dont ils ſont ſi reſpectés, que jamais ceux-ci n'approchent d'eux qu'en s'accroupiſſant, les mains jointes ſur la tête & les yeux fixés contre terre, pour recevoir leurs ordres, qu'ils vont exécuter avec toute la diligence & l'exactitude imaginables, marchant toujours

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

à reculons dans la même posture gênante, jusqu'à ce qu'ils soient hors de la vûe du Prince. Ils sont obligés de bâtir les Maisons des Rajas & des Orancaies, & de fournir tous les matériaux. En échange, ils reçoivent la nourriture, qui revient assez cher, parce qu'étant fort paresseux, l'Ouvrage n'avance pas. Tous les jours, un *Marinjo*, ou Valet de Village, doit se trouver au *Baleou*, qui est leur Maison-de-Ville, avec quelques *Datis*, ou Travailleurs, dont chaque famille est obligée de fournir un à son tour, & qui sont relevés chaque jour comme une espece de Garde. Lorsqu'ils travaillent pour la Compagnie Hollandoise, on leur accorde un ou deux sous, & une livre de riz par jour à chacun. Outre ces Datis, les Princes se font suivre par d'autres de leurs sujets, qui forment leur domestique, & qui sont chargés de porter après eux, du pinang, du tabac, une natte, des pipes, & d'autres choses semblables, dont chaque piece demande une personne particuliere. Les sujets sont encore obligés de payer, à leurs Chefs, le droit d'un sou par livre des clous de girofle

qu'ils vendent à la Compagnie ; ſans compter les amendes auxquelles ils ſont condamnés pour certaines fautes, & qui ne paſſent pas ſix réales. Les Orancaies peuvent donner un coup de fouet à leurs ſujets ; mais le droit de les mettre en priſon n'appartient qu'au Fiſcal de la Compagnie.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

L'ignorance, mere de l'idolâtrie & de la ſuperſtition, a introduit dans le culte & dans la maniere de vie de ces Inſulaires, une infinité d'uſages auſſi bizarres, que leurs préjugés ſont ridicules. Les démons partagent leurs principaux ſoins, & ſont le continuel objet de leurs inquiétudes. La rencontre d'un corps mort qu'on porte en terre, celle d'un impotent ou d'un vieillard, ſi c'eſt la premiére créature qu'on voie dans la journée ; le cri des oiſeaux nocturnes, le vol d'un corbeau au deſſus de leurs maiſons, ſont pour eux autant de préſages funeſtes, dont ils croient pouvoir prévenir les effets en rentrant chaque fois chez eux, ou par certaines précautions. Quelques gouſſes d'ail, de petits morceaux de bois pointus & un couteau, mis à la main, ou ſous le chevet d'un enfant pendant la nuit, leur

Coutumes ſuperſtitieuſes.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

paroiſſent des armes efficaces contre les eſprits malins. Jamais un Amboinien ne vendra le premier poiſſon qu'il prend dans des filets neufs; il en appréhendroit quelque malheur : mais il le mange lui-même, ou le donne en préſent. Les femmes, qui vont au marché le matin avec quelques denrées, donneront toujours la premiere piece pour le prix qu'on leur en offre, ſans quoi elles croiroient n'avoir aucun débit pendant le reſte du jour. Auſſi lorſqu'elles ont vendu quelque choſe, elles frappent ſur leurs paniers, en criant de toute leur force que cela va bien. On ne fait pas plaiſir aux Inſulaires de louer leurs enfans, parce qu'ils craignent que ce ne ſoit avec le deſſein de les enſorceler; à moins qu'on n'ajoute à ces éloges, des expreſſions capables d'éloigner toute défiance. Lorſqu'un enfant éternue, on ſe ſert d'une eſpece d'imprécation, comme pour conjurer l'eſprit malin qui cherche à le faire mourir. Ces idées ſont ſi invétérées dans la Nation, qu'on entreprendroit vainement de les détruire. Les perſonnes mêmes, qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, n'en ſont pas exemptes. On n'admet point

auprès d'un malade, ceux qui seroient entrés peu auparavant dans une maison mortuaire. Les filles du pays ne mangeront pas d'un double pisang, ou de quelque autre fruit double. Une esclave n'en présentera point à sa maîtresse, de peur que dans sa premiere couche elle ne mette deux enfans au monde, ce qui augmenteroit le travail domestique. Qu'une femme meure enceinte, ou en couche, les Amboiniens croient qu'elle se change en une espece de démon, dont ils font des récits aussi absurdes, que leurs précautions pour éviter ce malheur. Une de leurs plus singulieres opinions est celle qu'ils se forment de leur chevelure, à laquelle ils attribuent la vertu de soutenir un malfaiteur dans les plus cruels tourmens, sans qu'on puisse lui arracher l'aveu de son crime, à moins qu'on ne le fasse raser; &, ce qui doit faire admirer la force de l'imagination, cette idée est vérifiée par l'effet : l'Auteur en rapporte deux exemples arrivés de son tems.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Avec tant de penchant à la superstition, on se figure aisément que les Amboiniens sont fort portés à la Nécromancie. Cette science réside dans cer-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT DE L'ISLE D'AMB.

taines races renommées parmi eux. Quoiqu'ils les haïſſent mortellement, parce qu'ils les croient capables de leur nuire, ils ne laiſſent pas d'avoir recours aux ſortiléges, ſoit pour favoriſer leurs amours ou pour d'autres vûes. Ce vice regne principalement parmi les femmes. Mais ſi l'on examine à fond leur magie, on trouve qu'elle ne conſiſte, le plus ſouvent, que dans l'art de préparer ſubtilement des poiſons, & que le reſte n'eſt qu'un tiſſu d'impoſtures.

Coutumes étrangeres.

Les Amboiniens ont divers uſages qui leur ſont communs avec d'autres peuples de l'Orient, comme de s'accroupir pour faire leur eau, déteſtant l'uſage d'uriner debout, qui, ſelon eux, ne convient qu'aux chiens; de laiſſer croître leurs ongles, qu'ils teignent en rouge; de ſe laver ſouvent dans les rivieres, mais les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, avec des vêtemens particuliers à ces bains, par reſpect pour la pudeur; de s'oindre le corps d'huiles odoriférantes & d'en parfumer auſſi leur chevelure, en s'arrachant le poil de toutes les autres parties, & de s'aſſeoir ſur une natte, les jambes croiſées ſous le corps.

Les différens états de l'âge humain offrent auſſi pluſieurs circonſtances, qui méritent d'être remarquées. Pour commencer par l'enfance, les femmes accouchent ici beaucoup plus facilement que dans les pays froids. Celles des Alfouriens ſe retirent dans une cabane éloignée, ſans jamais ſe faire accompagner de perſonne. L'Auteur en a vû qui entroient dans la riviere immédiatement après leurs couches, pour y laver elles-mêmes leurs enfans, & qui retournoient enſuite à leurs occupations ordinaires. Une autre, qui étoit partie du Château, ſeule dans un canot, pour ſe rendre de l'autre côté du golfe, à une bonne lieue de diſtance, fut ſurpriſe vers la moitié du chemin par les douleurs de l'enfantement, accoucha comme elle put, & continua de ramer courageuſement juſqu'à la rive oppoſée. Elle y lava ſon enfant, & revint le même jour au Château. Le 20 Octobre 1708, l'Auteur baptiſa un enfant, dont la mere s'étoit délivrée au milieu d'une riviere où elle ſe trouvoit ſeule. On ne doit cependant pas s'imaginer que ces femmes ſoient plus groſſes & plus vigoureuſes que d'autres. Au contraire, la

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT DE L'ISLE D'AMB.

plûpart ſont petites & délicates ; mais elles doivent ces avantages à la ſoupleſſe de leurs membres, dilatés par la chaleur du climat.

Dès que leur enfant eſt né, elles le mettent au ſein, & lui donnent un nom de lait, indépendamment de celui qu'il reçoit enſuite au Baptême : ce nom a toujours rapport à quelques circonſtances de ſa naiſſance. On ne ſait ici ce que c'eſt que d'emmaillotter les enfans ; mais on les enveloppe nonchalamment dans un linge, après leur avoir appliqué un bandage ſur le nombril. D'autres ſoins ſeroient mortels dans un pays ſi chaud, & pluſieurs Européens en ont fait anciennement l'expérience. Au lieu de porter les enfans ſur le bras, l'uſage eſt de les porter ſur la hanche, en paſſant le bras gauche ſous leurs aiſſelles, autour du dos, dans une attitude fort aiſée. Auſſi ne voit-on, parmi ces Peuples, que des corps bien formés dans tous leurs membres, & jamais d'eſtropiés que par accident. Après la naiſſance d'un enfant, on plante un cocotier, ou quelque autre arbre, dont le nombre des nœuds ſucceſſifs indique celui de ſes années.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Autrefois, lorſqu'une fille avoit atteint l'âge nubile, & qu'elle en donnoit des ſignes, ce qui n'eſt pas ordinairement tardif, ces Inſulaires avoient coutume de l'annoncer dans le voiſinage, avec des cérémonies fort ſingulieres. On faiſoit d'abord les préparatifs d'un grand feſtin; & la fille, en attendant, demeuroit enfermée dans la maiſon, ſans oſer ſe laver, ni manger d'aucune viande cuite, mais ſeulement des fruits cruds. Les jeunes gens de l'Habitation venoient enſuite, au ſon des inſtrumens, lui préſenter quelques noix de cocos fraîchement cueillies; après quoi, elle étoit conduite à la riviere, au milieu d'un nombreux cortége de femmes, qui la ramenoient bien purifiée & magnifiquement ajuſtée, mais la tête couverte d'un voile, tandis que les jeunes hommes de ſa famille lui jettoient toutes ſortes de fruits, ſur ſon paſſage, ſans pouvoir l'atteindre, dans le cercle qui l'environnoit. A ſon retour au logis, le feſtin commençoit, & tous les parens y étoient invités. Le chant & la danſe faiſoient partie de ce divertiſſement, qui étoit continué pendant quelques jours. Les Amboiniens

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

convertis à la Religion Chrétienne, n'ont encore pû renoncer entiérement à des uſages qu'elle réprouve ; mais la crainte qu'ils ont du Fiſcal les oblige de ſe cacher avec ſoin, pour éviter la punition.

Plus un Pere a de Filles dans l'Iſle d'Amboine, plus il peut ſe compter riche, parce que, ſuivant l'ancienne coutume de l'Orient, on achete ici ſa femme ; & celui qui en offre le plus eſt ordinairement celui qui l'emporte. Cette dot, qui conſiſte en Eſclaves, en joyaux & en habillemens, appartient aux plus proches Parens de la Fille. En vain les Gouverneurs Hollandois ont publié de ſéveres Ordonnances contre cet uſage. Il eſt pratiqué ſecrettement. Lorſque la dot eſt payée, l'Epouſe ſe rend auprès du Mari, ſans autre formalité. Devient-elle groſſe en attendant le mariage ? on s'en réjouit ; ſinon il en réſulte ſouvent de grandes diſſenſions. Dans ce cas l'Epouſe uſant d'un reſte de liberté dont elle doit être bientôt dépouillée, retourne chez ſes Parens, qui prennent toujours parti pour elle, & l'Epoux ne la ramene pas ſans qu'il lui en coûte de nouveaux préſens.

Une Femme, qui dans l'intervalle, ſe trouveroit enceinte d'un autre, n'en ſeroit que plus chere à ſon Mari. C'eſt pour eux un ſurcroît de bonheur qui leur vient ſans aucune peine. Fût-elle déja Mere de deux ou trois Enfans, cette circonſtance n'y change rien. Ici, comme dans l'Iſle de Ternate, l'adreſſe des jeunes gens eſt extrême à exprimer leur paſſion par des fruits & par des fleurs. Les Filles y ont auſſi recours aux philtres ou aux poiſons, pour s'attacher leurs Amans, ou pour ſe vanger de leurs infidélités & de leurs mépris. Ajoutons que l'Eſclavage eſt le partage des Femmes mariées; elles ſont obligées de ſervir leur Mari comme leur Maître, ſans oſer jamais manger avec lui, ni l'accompagner à la promenade & dans ſes autres plaiſirs.

A la mort du Pere, l'aîné des Fils eſt le maître de tout ce qu'il poſſedoit. Cet aîné ne donne à ſa Mere, à ſes Freres & ſes Sœurs, que ce qu'il juge néceſſaire à leur ſubſiſtance. Mais il ne ſuccede pas à ſon Pere dans les dignités héréditaires : elles paſſent aux Collatéraux. C'eſt le Fils du Frere du Mort, qui eſt toujours le plus

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

proche, parce que le Frere n'a pas plus de droit à la ſucceſſion de ſon Frere, que le Fils à celle du Pere.

La principale dépenſe des Amboiniens eſt pour les Feſtins, auxquels ils ſont obligés en différentes occaſions. Elle les ruine, & les tient toujours dans la miſere & les dettes. Il y en a d'ordinaires & d'extraordinaires. Tous les Parens y ſont invités, & n'y vont pas les mains vuides. Chacun doit contribuer d'un certain nombre de plats. Ces préſens ſont portés en cérémonie avec beaucoup d'oſtentation par leurs Eſclaves & l'un après l'autre, dans de grands baſſins de cuivre, couverts d'un mouchoir brodé, qui n'empêche pas qu'on ne puiſſe à-peu-près voir ce qui eſt au-deſſous. On emploie même trois ou quatre perſonnes à porter ce qui ne ſeroit que la charge d'une ſeule. Chacun veut briller à l'envi par le nombre de ſes Domeſtiques, & par la quantité de ſes préſens. Jamais le Mari & la Femme ne vont enſemble à ces Fêtes. Ils s'y rendent ſéparément. Les Maiſons ont des appartemens particuliers pour chaque ſexe, ſuivant certaines loix qui ne permettent pas à

tous les parens du mari de voir ſa Femme. Le Pere, la Mere, & les Enfans d'une même famille pourroient, ſans bleſſer la loi, manger à la même table, quoique l'uſage y ſoit oppoſé; mais non le Pere avec ſa bru ou ſes petites-filles, lorſqu'elles ſont d'un certain âge, ni la Mere avec ſon Gendre ou ſes Petits-fils, ni la Belle-ſœur avec le Beau-frere. La loi leur défend auſſi de ſe voir lorſqu'ils prennent leur repas; c'eſt une infamie qui ne peut être lavée que par un préſent, que l'homme doit faire à la Femme qu'il a ſurpriſe dans cet état, par haſard, car avec deſſein, c'eſt ce qui n'arrive jamais. On auroit peine à donner raiſon de cet uſage entre les Parens: mais pour la ſéparation des deux ſexes en général, il paroît qu'elle ne doit être attribuée qu'à la jalouſie.

Les différens mets qu'on ſe fait ſervir dans les Feſtins compoſent un long article, qui n'a rien d'aſſez particulier pour être emprunté des Editeurs Hollandois. Remarquons ſeulement avec eux, que les femmes font la cuiſine, mais qu'on n'eſt ſervi à table que par des Hommes. Chacun

des Convives a devant ſoi un grand vaſe, contenant pluſieurs petits plats, avec toutes ſortes de viandes. Après s'être raſſaſiés de cette portion, ils font emporter le reſte chez eux par leurs gens. Si le Gouverneur, ou d'autres Hollandois ſont invités, on ſait s'accommoder à leur uſage & leur goût.

La boiſſon la plus commune des Amboiniens eſt l'eau de fontaine ou de Riviere, qui paſſe ici pour la meilleure des Indes. On a même découvert, il y a près de ſoixante ans, aux environs de la Ville, une excellente ſource minérale. Au lieu de vin on a le *Tovvak* ou *Siri*, qu'on tire de l'arbre qui porte ce fruit; & le *Saguvver*, qui ſe diſtille d'un autre arbre du même nom: certain bois amer qu'on y jette, & qui en augmente encore la force, lui donne un goût fort approchant de celui du vin d'abſinthe. On peut aiſément s'enivrer de cette boiſſon, dont pluſieurs Hollandois ſont grands amateurs; mais elle n'eſt nuiſible que lorſqu'on en prend avec excès. Les noix de coco fraîches fourniſſent ici, comme dans le reſte des Indes, une liqueur agréa-

ble. Les boiſſons fortes ſont l'*Arrak*, le *Knyp*, qui eſt moins eſtimé, le *Brom*, qui ſe fait avec du riz, & deux autres liqueurs du Japon ou de la Chine, dont la conſommation eſt peu conſidérable; celles de l'Europe ne leur conviennent guères, parce qu'elles ſont trop cheres. Le pot de vin, ou de bierre, coute ſix à huit eſcalins; & la bouteille d'eau-de-vie, qui contient trois pintes, ſe paye trois réales. La plûpart des Femmes s'en tiennent à l'eau, quoique dans l'occaſion elles boivent volontiers du vin d'Eſpagne.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Leurs inſtrumens de Muſique ſont peu différens de ceux des autres Indiens. On vante beaucoup la préciſion & l'agileté de leurs danſes. Après le Feſtin on voit paroître un Danſeur, vêtu à la maniere des Alfouriens, couvert de rameaux & de feuilles d'arbres, armé d'un grand Bouclier, d'un coutelas ou d'un javelot, avec un caſque en tête, ſurmonté d'une touffe de plumes d'Oiſeaux de Paradis. Il eſcrime en l'air pendant quelques momens, ou ſeul, ou contre un ſecond, jettant de tous côtés des regards pleins de furie, & faiſant

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

des efforts terribles, comme s'il vouloit terraſſer tout le monde ſous ſes coups. A cet exercice, qu'ils nomment *Tsjakalile*, ſuccédent leurs danſes ordinaires, que chaque ſexe exécute ſéparément, ſoit à deux ou à quatre, avec beaucoup de grace & d'adreſſe, les uns tenant un poignard nud dans chaque main, & quelquefois un ou deux mouchoirs de ſoie qu'ils font voltiger autour d'eux, d'autres, avec une belle écharpe de même étoffe ou de chits, qui leur pend ſur l'épaule gauche, & dont un des bouts traîne preſqu'à terre. Les hommes portent auſſi un turban ſur la tête, & les Femmes ornent leurs cheveux de fleurs. Ces Danſeurs & ces Danſeuſes ſont toujours de jeunes gens qui ne ſont pas mariés. Quand ils commencent & qu'ils ſe retirent, ils ſaluent la Compagnie, en joignant les mains ſur la tête. On leur fait toujours préſent de quelques habits de ſoie, ou de quelque étoffe, dont un des Spectateurs court leur envelopper le corps pendant qu'ils danſent encore, comme pour les prier de ne ſe pas fatiguer plus long-tems. Ces dépenſes ſervent auſſi à ruiner les Amboiniens.

Les

Les Hommes & les Femmes accompagnent ordinairement ces Danſes, de la voix. Leurs chants, qui leur tiennent lieu d'Annales au défaut d'Hiſtoriens, renferment les plus anciens évenemens du Pays, les louanges de leurs Héros, & les plus glorieux faits de leurs Ancêtres. Toutes leurs périodes ſe terminent par e-eeee-e-eeee; ce qui dure quelquefois deux ou trois jours de ſuite ſur le même ton. Ils tiennent le premier *e* une meſure entiere, & chacun des quatre *e* ſuivans un huitiéme, deſcendant ainſi par degrés de ce premier *e*, dont ils font un *la* d'en-haut, juſqu'au *re*, tandis qu'ils mêlent quelques paroles entre-deux, & finiſſent toujours par leurs e-eeee, ſans jamais remonter de bas en haut: cependant, lorſqu'ils s'arrêtent tout-à-fait, c'eſt par *o-oooo-o*. Cette Muſique vocale & inſtrumentale eſt employée, non-ſeulement dans les grands Feſtins & dans d'autres occaſions particulieres, mais encore ſur leurs Bâtimens, & les Rameurs ſuivent parfaitement la cadence.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

On peut mettre comme au ſecond ordre des naturels du pays, les

Alfouriens leur ajuſtement & leurs loix.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Alfouriens, Montagnards ſauvages, dont on a parlé pluſieurs fois, qui occupent les hauteurs de l'Iſle de Ceram, & qui ſont fort différens des Inſulaires établis ſur le rivage. En général, ils ſont beaucoup plus grands, plus charnus, & plus robuſtes, mais d'un naturel farouche & barbare. La plûpart vont nuds, ſans diſtinction de ſexe, n'ayant qu'une large & épaiſſe ceinture, teinte en pluſieurs raies, qui leur couvre uniquement le milieu du corps. Ces ceintures ſont compoſées de l'écorce d'un arbre nommé *Sacca*, que l'Auteur prend pour le Sycomore blanc. Sur la tête, ils portent une coque de noix de Cocos, autour de laquelle ils entortillent leurs cheveux. Ils les attachent auſſi quelquefois à un morceau de bois, qui leur ſert en même-tems d'étui pour leur peigne. Cet étrange bonnet eſt encore orné de trois ou quatre pannaches de hauteur, l'une ſur l'autre. Leur chevelure eſt liée d'un cordon, auquel ils enfilent de petits coquillages blancs, dont ils ſe garniſſent de même le cou & les doigts des pieds. Quelquefois leur collier eſt un Chapelet de verre. Ils portent auſſi de

gros anneaux jaunes aux oreilles ; & jamais ils ne paroiſſent plus propres qu'avec des rameaux d'arbres aux bras & aux genoux, dont ils ne manquent pas de ſe parer, ſur-tout lorſqu'ils doivent ſe battre.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

Tous ces Montagnards, quoique partagés en factions, ont les mêmes manieres, les mêmes mœurs & le même culte. C'eſt une loi inviolable, parmi eux, qu'aucun jeune Homme ne peut couvrir ſa nudité, ou ſa Maiſon, ſe marier, ni travailler à leur Baleou, s'il n'apporte, pour chacune de ces inſtallations, autant de tête d'Ennemis dans ſon Village, où elles ſont poſées ſur une pierre conſacrée à cet uſage. Celui qui compte le plus de têtes eſt réputé le plus noble, & peut aſpirer aux meilleurs partis. On n'examine point à la rigueur ſi ce ſont des têtes d'Hommes, de Femmes ou d'Enfans. Ils ſuffit que la taxe ſoit remplie. Par cette politique, il eſt facile à leurs Chefs de détruire en peu de tems un Village ennemi, & de faire la guerre ſans qu'il leur en coûte la moindre dépenſe.

Chaſſe des têtes.

Dans leurs maraudes, pour chercher des têtes, les jeunes Alfouriens

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

battent la Campagne, en petites troupes de huit ou dix, le corps tellement couvert de verdure, de mousse & de rameaux, que cachés sur les chemins, au milieu des Bois, on les prend facilement pour des arbres; dans cet état, s'ils voient passer quelqu'un de leurs Ennemis, ils lui jettent une Zagaie par derriere; & s'élançant aussi-tôt sur lui, ils lui coupent la tête, qu'ils emportent dans leurs Habitations, où ils font leur entrée solemnelle; tandis que les Femmes & les jeunes Filles, chantant & dansant autour d'eux, les conduisent au Baleou, pour y célébrer cette victoire par des réjouissances publiques. Après l'exposition sur la pierre des Trophées, les têtes sont suspendues aux Maisons, ou jettées en certains lieux comme une offrande aux Divinités du Pays. Il arrive souvent, à ces jeunes Alfouriens, de roder pendant un mois ou deux, avant qu'ils puissent trouver l'occasion de se pourvoir de têtes, parce qu'ils n'attaquent guère l'Ennemi qu'à coup sûr. S'ils le manquent, ils reviennent les mains vuides, quelquefois blessés, & si remplis de frayeur, qu'ils ne pensent plus de long-tems au mariage. Lors-

qu'ils ont perdu quelqu'un de leurs gens dans un combat, & que les têtes en ſont emportées, ils jettent les cadavres ſur un arbre, comme indignes de la ſépulture. Mais ſi les morts ont encore leurs têtes, il eſt permis aux Parens de les enterrer, dans la crainte que leurs Ennemis n'en puiſſent faire trophée.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

On conçoit qu'avec des loix auſſi barbares, les Alfouriens ont beſoin d'autres maximes, aſſorties à cette politique, & capables de perpétuer les occaſions de l'exercer avec quelque apparence de juſtice. Leur extrême délicateſſe ſur le point d'honneur eſt la principale ſource des guerres continuelles qui regnent entr'eux. Lorſqu'un Alfourien en viſite un autre, rien ne doit manquer à l'accueil qu'on lui fait. Cette réception conſiſte à lui préſenter d'abord du Pinang & du Tabac. Oublie-t'on, volontairement ou par malheur, de joindre au fruit de Pinang les feuilles de Siri néceſſaires ? c'eſt aſſez pour mettre en colere l'Alfourien étranger, qui, pour témoigner ſon reſſentiment au maître de la maiſon, en ſort ſur le champ, & va s'eſcrimer devant la

Délicateſſe ſur le point d'honneur.

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

porte, en danſant le ſabre à la main ; juſqu'à ce que l'affront ſoit réparé par quelques préſens. Si, pendant cette viſite, les petits Enfans de la maiſon crachent ou ſe mouchent, c'eſt un outrage ſanglant. S'ils jettent quelque choſe à l'Etranger, ou s'ils lui rient au nez, le Pere eſt tenu de laver chaque fois l'opprobre par d'autres préſens ; & la paix eſt faite alors ; mais s'il le refuſe, l'Offenſé s'en plaint à ſes Amis, & revient, deux ou trois ans après, demander ſatisfaction à ſon hôte. La querelle peut encore être appaiſée par un préſent : ſinon la vengeance eſt réſolue contre un Opiniâtre, qui, non content d'un premier affront, oſe encore, après tant d'années, pouſſer le mépris juſqu'à ne rien offrir en faveur de la réconciliation. L'Offenſé meurt-il ſans avoir exécuté ſa réſolution ? ce ſoin paſſe à ſes Deſcendans, qui ne manquent pas de le venger tôt ou tard. Quelquefois tous les Habitans du Village prennent parti pour le Mort, & vont enlever, dans celui de l'Agreſſeur, quelques têtes, ſans diſtinction, & les premieres qu'ils peuvent abattre : ſurquoi naît ordinairement une guerre ouverte. Mais avant que d'en ve-

nir à cette extrêmité, l'un d'entr'eux éleve la voix, appelle les Cieux, la Terre, la Mer, les Rivieres & tous leurs Ancêtres à leur ſecours. Après cette invocation, il ſe tourne vers les Ennemis & leur annonce à haute voix les motifs qui les forcent à la guerre, proteſtant qu'ils ne viennent pas clandeſtinement, comme des Voleurs, mais à découvert, & dans la ſeule vue de ſe procurer par la force le préſent de réconciliation qu'on a l'injuſtice de leur refuſer. De retour dans leur Village, avec une ou deux têtes, qu'ils ont coupées à leurs Ennemis, ils les portent en cérémonie au Baleou, accompagnés de leurs Femmes, qui ne ceſſent de chanter & de danſer autour d'eux. On donne enſuite un grand Feſtin, où les têtes ont leur place, & ſont ſervies chacune par un Guerrier, qui leur préſente du Pinang, du Tabac, & d'autres rafraîchiſſemens. On verſe neuf gouttes d'huile ſur chacune; après quoi deux hommes les prennent & les jettent contre les pilliers du Baleou. Ils ſont perſuadés que s'ils manquoient à la moindre de ces cérémonies, ils n'auroient pas de bonheur à ſe pro-

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

mettre dans leur entrepriſe. Cependant pour s'en aſſurer d'avance, ils ont recours au Démon, qu'ils conſultent de différentes manieres ; & dont ils attendent la réponſe par certains ſignes : ſi les préſages ſont conſtamment favorables, ils n'héſitent plus à commencer la guerre.

Leurs armes.

Leurs armes ſont de larges Sabres de Tambouco, des Zagaies de Bambou, & des *Toranas*, ou Javelots, garnis de fer & dentelés. Ils ont auſſi des fléches & de grands arcs, dont ils ſavent tirer fort juſte. On peut y joindre le *Parang*, eſpece de couperêt, qui, hors de la guerre même, eſt leur meilleure arme, & celle qu'ils portent en allant au bois ; avec leur *Sagou-Sagou*, ou Picque de Bambou, & leur *Maſſakeke*, qui eſt une large corbeille de jonc, dans laquelle ils mettent leurs proviſions.

Leur nourriture.

Les Alfouriens ſe nourriſſent de Serpens, de Rats, de Grenouilles, & de diverſes autres ſortes de Reptiles. La chair de Sanglier, & le riz, qu'ils commencent à cultiver eux-mêmes, entrent auſſi dans leurs alimens ; mais ils y ſont moins accoutumés. Le Sagu eſt pour eux un mets friand : ils en font une bouillie épaiſſe, qu'ils

mettent dans des Bambous, & la mangent froide lorſqu'ils ſont en Voyage. Ces Bambous leur tiennent lieu de marmites, de pots & de verre. L'eau eſt leur boiſſon commune; mais le Saguwer anime leurs Feſtins. Ils enterrent cette liqueur dans des Marais, pour la rendre plus forte. Elle y prend auſſi une couleur plus jaune, & s'y conſerve toujours fraîche, quoiqu'elle perde beaucoup de ſon goût agréable, & qu'elle devienne même fort âpre. Ces Montagnards aiment l'eau-de-vie à la fureur, & ſavent la diſtinguer du vin d'Eſpagne. Valentyn rapporte qu'un Miniſtre de ſes Prédéceſſeurs, nommé *Montanus*, étant arrivé le ſoir à *Elipapouteh*, pour y adminiſtrer les Sacremens, on lui dit que Raja *Sahoulau*, un des plus puiſſans Rois des Alfouriens, deſcendu des Montagnes avec une nombreuſe ſuite, ſouhaitoit de le ſaluer. Montanus, qui connoiſſoit ce Prince de réputation, conſentit à le recevoir ſur le champ, pour en être plutôt délivré. Après un court compliment, le Raja demanda de l'Eau-de-vie, ajoutant, en mauvais Malais, qu'il l'aimoit beaucoup La

SUPPLÉM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

crainte des effets désagréables que cette liqueur pouvoit produire, fit répondre au Ministre Hollandois qu'étant au terme de son Voyage, ses provisions étoient presque finies. Cependant, il fit apporter un petit reste de vin d'Espagne, qu'il voulut faire boire au Raja pour de l'Eau-de-vie. Mais ce Prince n'en eut pas plutôt goûté, qu'il le rejetta. » Ce que vous m'offrez, dit-il en secouant la tête, » n'est pas une boisson d'Homme, » c'est une boisson de Femme. Si c'est » de l'Eau-de-vie, il faut que j'aie perdu la mémoire ». Le Ministre, fort embarrassé, se vit obligé de faire paroître sa bouteille d'Eau-de-vie; & le Raja, qui en reconnut l'odeur, s'écria que c'étoit une boisson d'Homme. En effet la bouteille fut bien-tôt vuidée. Alors le Prince Alfourien, commençant à s'échauffer, tira de sa corbeille quelques morceaux de Serpens & de Sagu, qu'il offrit à Montanus; & les lui voyant refuser sous diverses prétextes, il voulut du moins, pour signaler sa reconnoissance, lui faire accepter le spectacle d'un combat de ses Alfouriens. Les objections & les excuses ne purent

le faire changer de deſſein. Il fit commencer, à la lumiere de quantité de flambeaux, un combat, qui n'ayant d'abord été que ſimulé, devint bientôt ſérieux. La terre fut jonchée de cadavres. Le ſang ruiſſeloit, & les membres voloient de toutes parts; tandis que le Raja ne ceſſoit d'animer les Combatans par ſes promeſſes & ſes menaces, ſans que les réprimandes & les inſtances du Miniſtre puſſent l'engager à terminer une ſcene ſi tragique. » Ce ſont mes Su» jets, lui répondoit-il; ce ne ſont » que des Chiens morts, dont la per» te n'eſt d'aucune importance, & je » ne me fais pas une affaire d'en ſa» crifier mille pour vous marquer mon » eſtime ». Montanus, changeant de ton, repliqua que c'étoit beaucoup d'honneur pour lui, mais que les loix Hollandoiſes ne permettoient pas de répandre inutilement le ſang, & qu'il en deviendroit lui-même reſponſable au Gouverneur, qui ne manquant d'Eſpions nulle part, ſeroit bien-tôt informé de cette ſcène. Le Raja, cédant à ſes remontrances, fit enfin terminer le combat; & Montanus en eut d'autant plus de joie, qu'il

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

craignoit sérieusement que les Alfouriens, las de se massacrer les uns les autres, dans l'idée de l'amuser, ne se donnassent, à leur tour, le divertissement de le tailler en pieces, lui & toutes les personnes de sa suite.

Princes du pays.

Ce Prince barbare n'avoit aucune marque extérieure, qui le distinguât de ses Sujets. C'étoit néanmoins un des plus puissans Princes de Ceram, & le premier des trois dont tous les autres dépendent. Anciennement les Alfouriens étoient peu connus des Hollandois; mais du tems des Gouverneurs Philippe *Lucasz* & Artus *Gyssels*, Raja *Sahaulau* & Raja *Somiet* leur rendirent d'importans services. On les combla de bienfaits, qui servirent à augmenter leur considération entre les Princes de leurs Montagnes. Trois Capitaines généraux, sous lesquels tous ces Peuples étoient partagés, virent diminuer leur puissance, & croître celle des trois Rajas, qui, dans leurs moindres différends, les menaçoient de l'autorité du Gouverneur d'Amboine, leur ami. Ils tirerent un nouveau relief des présens que les Hollandois ajouterent à leur alliance. Sahoulau avoit eu un écus-

ſon d'argent aux armes de la Compagnie, Somiet, une canne garnie d'un pommeau d'argent, & Siſeolou un fauteuil de bois d'ébene. Un jour que ces trois Princes s'entrediſputoient le rang, ils produiſirent leurs titres d'honneur, pour déciſion. Les deux derniers, voyant à Raja Sahoulau l'Ecuſſon des armes, jugerent qu'il étoit Grand-Garde des Sceaux de la Compagnie, & dès ce moment lui céderent la prééminence. Quoique ces Rajas ſoient devenus ſi ſupérieurs aux Capitaines, ceux-ci conſervent encore le droit de préſider aux trois Aſſemblées générales de Ceram, dont on a parlé dans la Deſcription de cette Iſle. Les trois Rajas ſont Olifivas, & mortels ennemis des Maures, qui ſont Olilimas. Les Hollandois ont ſouvent tiré parti des animoſités qui regnent entre ces deux Factions.

Lorſqu'un Etranger arrive dans le Pays des Alfouriens, il ſonne du Cor, pour annoncer s'il vient à titre d'Ami ou d'Ennemi, & l'on obſerve la même précaution à ſon départ. Ces Peuples, quoique Payens, ſont aſſez fidéles à ceux qu'ils connoiſſent, ils

SUPPLEM. POUR LA DESCRIPT. DE L'ISLE D'AMB.

ont conduit pluſieurs Hollandois au travers de leurs Pays.

Ces Peuples n'ont pas l'uſage des lits. Ils ſe couchent ſur des claies de Bambou, ſous leſquelles ils entretiennent un petit feu, parce que les nuits ſont froides ſur leurs Montagnes. Leurs Femmes auroient la peau aſſez blanche, ſi elles étoient moins enfumées. Ils n'en ont qu'une; & quoiqu'ils ſoient nuds, la chaſteté eſt ſi fort en recommandation parmi eux, qu'on n'y entend jamais parler d'adultère.

SUPPLÉMENT POUR LA DESCRIPTION DES ISLES DE BANDA.

Diviſion de ce Gouvernement.

DANS l'ordre du tems de la Conquête, *Banda* eſt la premiere Province après Amboine. On donne ce nom à tout le Gouvernement, quoique ce ſoit proprement celui d'une de ſes Iſles. Elles ſont au nombre de ſix habitées, & quatre déſertes. Les Iſles habitées ſont, *Neira*, le *Haut-Pays de Banda*, que les Inſulaires appellent *Bandan*, le *Gounong-Api*, *Pulo Ay*, *Pulo Rhun* & *Roſingyn*,

Les Iſles déſertes ſont, *Pulo Mamuok* ou *Pulo Piſang*, *Pulo Capal*, *l'Iſle des Femmes* & *Pulo Seythaan*. Ces deux dernieres portoient anciennement auſſi les noms de *Nalacan* & de *Sakano*. La ſituation de ces Iſles eſt à quatre degrés & demi de Latitude méridionale, dans la diſtance de vingt-cinq ou trente lieues d'Amboine; le giſſement des quatre premieres, l'une à l'égard de l'autre, ſe fait aſſez remarquer par la Carte; & la deſcription ſuppléera au reſte. SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

I. Neira eſt la premiere en rang, parce que c'eſt dans cette Iſle que le Gouverneur & les principaux Officiers de la Compagnie ont établi leur demeure. Sa longueur n'eſt que d'une lieue & ſa largeur de la moitié moindre. On y voyoit autrefois pluſieurs Villes, dont il ne reſte plus de veſtiges. La Capitale, qui ſe nommoit *Labetacka*, ſituée au Nord de l'Iſle, floriſſoit encore vers l'année 1590; mais après avoir abandonné le parti de celle de *Neira*, en 1598, ces deux Villes ſe ſont toujours fait une guerre cruelle, & la derniere, devenant la plus puiſſante, a inſenſiblement ruiné Labetacka, juſqu'à ce Iſle de Neira.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

qu'en 1609, elle tomba enfin au pouvoir des Hollandois (1).

Forts Naſſau & Belgica.

L'Iſle eſt défendue par deux Forteresſes nommées *Naſſau* & *Belgica*, dont l'ancienneté n'eſt pas bien connue. L'Auteur croit que Naſſau eſt celle qui avoit été bâtie par les Portugais, & que les Hollandois rétablirent en 1609, en changeant ſon nom (2). Ce Fort eſt ſitué au côté Occidental de Neira, proche du rivage. Chacun de ſes quatre baſtions eſt muni de huit pieces de canon de fonte. Ils occupent en quarré un eſpace de dix-ſept toiſes & demi de longueur ſur treize de large. La Maiſon du Gouverneur ſe voit du côté de l'eau ſur la courtine. Il y a pluſieurs autres beaux appartemens pour les Officiers de la garniſon, qui peut être de cent cinquante Hommes Au Nord de ce Château eſt celui de Belgica, ſitué ſur une colline d'une raiſonnable hauteur. Il eſt petit, mais fort propre & flanqué de belles tours,

(1) On peut conſulter les relations de l'arrivée & de l'établiſſement des Hollandois dans ces Iſles. Elles ſont au Tome XXIX in-12, pag. 381, & au Tome XXXI, pag. 360 & ſuiv.

(2) Voyez la repréſentation de cet ancien Fort, *ubi ſuprà*, 398.

dont on a ſoin de blanchir les murailles, qui ont été fendues par les tremblemens de terre. Le Fort Belgica commande bien celui de Naſſau & toute la plaine qui eſt au-devant ſur le rivage; mais il eſt commandé lui-même par une autre éminence qu'on avoit commencé d'applanir du tems de l'Auteur, & quoique ce travail demandât encore quelques années pour ſe perfectionner, on ſe flattoit d'en retirer l'avantage de pouvoir mettre l'Iſle entiere à couvert ſous le canon de cette Forteresſe. On découvre au Nord du Château une Montagne à laquelle les Hollandois ont donné le nom de *Papenberg*, & où ſe voient encore pluſieurs tombeaux de Mahométans.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

On ne compte que deux ou trois grandes rues à Neira, & environ quatre-vingt maiſons, dont la plûpart ſont ſolidement bâties à chaux & à pierre; elles n'ont pas plus d'un étage, & ſont preſque toutes couvertes d'atap, par la crainte des tremblemens de terre. Les rues ne ſont point pavées, & le terrein en eſt cependant aſſez ferme. Il y a ici quelques Edifices publics. Le Chantier

Maiſons de Neira.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

de la Compagnie eſt ſur la pointe la plus méridionale de l'Iſle, à peu de diſtance d'une belle Egliſe Hollandoiſe. A l'Eſt du Fort Naſſau, on a l'Infirmerie, l'Hôpital, le Jardin de la Compagnie, la Poiſſonnerie; & quelques maiſons de Bourgeois le long du rivage. En ſortant de cette derniere rue, on vient à deux beaux Parcs ou Boſquets de noix muſcades, les ſeuls qui ſoient dans cette Iſle, & qui peuvent fournir enſemble deux mille livres de macis & huit mille de noix. On prend ſouvent le divertiſſement de la chaſſe du cerf dans ces environs. La proximité du Volcan de Gounong-Api, eſt cauſe qu'en général le terroir de Neira n'eſt pas des plus fertiles. Entre cette Iſle & le Haut-Pays de Banda, il y a une bonne rade pour les Vaiſſeaux, qui peuvent auſſi ſe rendre dans les deux Paſſes de l'Eſt & de l'Oueſt.

Iſle Lonthoir.

II. Banda, ou le *Haut-Pays*, qu'on appelle auſſi *Lonthoir*, du nom d'une de ſes anciennes Villes, eſt la plus grande de toutes ces Iſles, ſituée à un petit quart-de-lieue au Sud de la premiere, devant laquelle ſa pointe Nord-Eſt forme une eſpece de demi-lune.

On lui donne environ deux lieues & demie de longueur ſur une demi-lieue de large. Le terrein en eſt fort élevé & montueux, ſi ce n'eſt du côté de l'Oueſt, où la deſcente eſt aſſez conſidérable. Outre la Négrerie de Lonthoir, on en comptoit autrefois encore une douzaine d'autres tant grandes que petites, dont la principale étoit connue ſous le nom d'*Ortattan*, ou *Orontatte*; mais les ſanglantes guerres que les Inſulaires ſe ſont faites entr'eux, & celles qu'ils ont eues à eſſuyer de la part des Hollandois, ont entiérement dépeuplé le Pays de ſes anciens habitans. Il ſuffit à notre deſſein d'en faire connoître l'état préſent en peu de mots. Du côté du Nord-Oueſt on a le Comptoir de la Compagnie, qui y tient ordinairement un Marchand pour recevoir les noix muſcades & le macis des Propriétaires des parcs. Il eſt logé dans une belle maiſon de pierre, ſur une hauteur, à quelque diſtance du rivage, qui eſt défendu de ce côté du Canal par une batterie, & de l'autre par la Redoute de Gounong-Api, de maniere qu'aucun Vaiſſeau ne peut y paſſer, ſans tom-

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

ber ſous le canon de l'un de ces deux poſtes. Au-devant de Lonthoir regne un grand Banc de ſable qu'on ne ſauroit traverſer que dans de petits bateaux. On ſe trouve, en arrivant, au pied de la Montagne, qui eſt taillée en trois cens treize degrés aſſez larges pour y monter facilement à cheval; mais la deſcente en eſt beaucoup plus dangereuſe, quoique bien des gens s'y haſardent encore. A moitié chemin de la montée, on rencontre une fontaine dont les eaux coulent toujours. Sur la pente de cette Montagne eſt ſituée la Négrerie de Lonthoir, qui s'étend juſqu'à ſon ſommet, d'où prenant à l'Eſt & à l'Oueſt, elle forme deux rues aſſez longues, ſur-tout la derniere, qui a bien une petite demi-lieue. Cette promenade aboutit à un pan de la Montagne qui eſt comme coupé à pied droit, d'où l'on découvre diſtinctement les Iſles d'Ay & de Rhun, & au-deſſous de ſoi, en Mer, un grand Rocher, ſur lequel les Bandanois pourſuivant les Hollandois dans les premiers tems de leur arrivée, les obligeoient de ſe précipiter du haut en bas, ce qui lui a fait donner le nom de

Sa montée.

Batou Hollanda, c'eſt-à-dire, *Rocher des Hollandois*. A l'Eſt de la montée de Lonthoir, on trouve l'Egliſe, & près de-là, une vieille Fortereſſe nommée *Hollandia*, qui tombe en ruine. En 1687, elle étoit encore pourvue de quelques pieces d'artillerie & d'une petite garde. On ne peut pas aller plus loin de ce côté, à moins qu'on ne veuille s'engager dans le Bois. Les maiſons de Lonthoir ſont fort chetives en comparaiſon de celles de Neira, quoiqu'il y en ait auſſi qui ſont bâties en pierre.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Forts Hollandia.

Tout le reſte de l'Iſle, au Nord & au Sud eſt réparti en divers enclos qu'on nomme ici *Parcs*, & qui ſont comme autant de belles maiſons de campagne environnée de leurs vergers, où ſe recueillent les noix muſcades. L'Auteur fait la deſcription de tous ces Parcs, & ſuivant une liſte qu'il y ajoute, leur nombre ſe monte à vingt-cinq, d'inégale grandeur, ſans compter les petits qui peuvent livrer, une année portant l'autre, enſemble cent quarante-deux mille livres de macis, & cinq cens ſoixante-huit mille livres de noix.

Parcs pour la muſcade.

On a conſtruit dans l'Iſle pluſieurs

Pluſieurs Redoutes.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Redoutes, qui en rendent l'accès preſque impoſſible aux Vaiſſeaux étrangers. Du côté du Nord, la Paſſe de l'Oueſt eſt défendue par le canon de Lonthoir, la Paſſe de l'Eſt par la Redoute *Celamme*, & celle de *Combir*, qui commande le milieu de ce canal, ſert en même tems pour la ſureté d'une ſource d'eau-douce commune à toutes ces Iſles. A l'Eſt on a la Redoute *Dender*, au Sud celle de *Wajer*, & plus loin tirant à l'Oueſt, une troiſieme nommée *Ourien*; mais ce côté extérieur de l'Iſle eſt ſi bien fortifié par ſa nature, que les plus petits Bâtimens ne peuvent y aborder qu'avec beaucoup de peine.

Iſle Gounong-Api.

III. Gounong-Api, ou le *Volcan*, eſt une petite Iſle ſituée à un jet de pierre de la pointe Occidentale de Neira, dont elle ſe trouve ſéparée par un Canal fort étroit, appellé communément le *Sonnegat*, & qui n'a plus aſſez de profondeur pour les Vaiſſeaux. Celui qui eſt entre le Sud de cette Iſle & la Pointe Nord-Oueſt du Haut-Pays de Banda, ſe nomme la *Paſſe de Lonthoir*, dont la largeur eſt d'une petite portée de canon d'un rivage à l'autre. Le Gounong-Api

peut avoir environ une demi-lieue de circuit, & toute l'Isle n'est qu'une Montagne, qui s'éleve insensiblement jusqu'à la hauteur de cinq cens cinquante-neuf pas.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

C'est un des plus terribles Volcans de toutes les Indes, & dont les fréquentes éruptions ont été souvent marquées par des effets surprenans, par des tremblemens de terre, par des inondations qui sembloient devoir engloutir la plûpart des Isles voisines. Quoique Neira soit derriere l'ouverture de ce Volcan, on y a vû cependant jusqu'à trois pieds de cendres dans les rues. L'eau y est montée quelquefois à une telle hauteur, qu'elle entraînoit des môles entiers avec quantité de maisons, & des pieces de canon du poids de trois mille cinq cens livres. Les coups qui partoient de cette Montagne étoient si épouvantables, que tout Neira en fut ébranlé, comme d'une forte secousse de tremblement de terre. Les verroux des portes sautoient en arriere d'eux-mêmes. Le Volcan jettoit des quartiers de roche brûlante, de la grosseur de petites maisons, qui s'élevoient autant au-dessus de l'ou-

Son Volcan.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

verture, que la cime peut être éloignée du pied de la Montagne. La plûpart étoient portés à l'Oueſt dans la Mer. Quelques-uns retomboient en droite ligne dans le gouffre, & l'on en voyoit d'autres rouler du haut en bas, qui déracinoient de gros arbres & mettoient le feu aux buiſſons. Depuis 1690 juſqu'en 1696, c'eſt-à-dire, pendant ſix années conſécutives, ce Volcan n'a pas ceſſé de vomir des flammes & de pouſſer des pierres. Le 22 Mai, une interruption de cinq jours ayant engagé deux Hommes de la garde à grimper ſur ſon ſommet, ils n'y furent pas plutôt arrivés, que la Montagne recommença à jetter une ſi grande abondance de matieres enflammées, que toute retraite leur étant coupée, ils périrent miſérablement ſous ces carreaux ardens. L'un d'eux eut la tête emportée, l'autre la jambe & les entrailles. Tous leurs os étoient fracaſſés, leurs vêtemens brûlés, & leur peau paroiſſoit rôtie ſur les charbons. Dans cet état leurs cadavres vinrent rouler au pied de la Montagne, qui ſemblant être ſatisfaite de cette victime, s'appaiſa & mit tout-à-coup fin à ſes ravages.

Un

Un autre téméraire fut apperçû deux jours après ſur le ſommet, d'où il deſcendit fort heureuſement, ſans avoir pû trouver le corps mort de ſon camarade, qu'il vouloit encore voir une fois avant ſon départ de ce pays. Le lendemain, un Prédicateur nommé *Feilingius*, accompagné de l'Enſeigne *Buſton*, eut la curioſité de ſe tranſporter au même lieu pour contempler ces merveilles de la Nature. Il dreſſa du tout un rapport fort circonſtancié, que l'Auteur a inſéré dans ſon Ouvrage, à la ſuite des Regîtres tenus au ſujet des deux précédentes expéditions. Mais quelles que ſoient ces découvertes, il avoue qu'elles ne ſont pas d'une importance aſſez grande pour mériter qu'en leur faveur on expoſe ſa vie à des dangers ſi éminens, ſans la moindre néceſſité & de pure gaieté de cœur. D'ailleurs, ce ſont des objets qui frappent plutôt les ſens, qu'ils ne peuvent ſatisfaire l'entendement des Spectateurs.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Avant les terribles dégâts du Gounong-Api, cette Iſle contenoit pluſieurs Habitations qui ont été enſevelies ſous ſes cendres. On a déja parlé de ſon Fort, qui ſe nomme *Kyk in*

Fort Kik in de Pot.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

de Port, & qui eſt bien pourvû d'artillerie. Sa garde conſiſte en un Sergent & quelques Soldats, qui, ſecondés par la batterie oppoſée ſur le rivage de Lonthoir, ſont en état de fermer l'entrée de ce Canal à tous les Etrangers. Au pied de la Montagne demeurent quelques Eſclaves pour avoir ſoin des Jardins de leurs Maîtres. En 1687, il n'y avoit qu'un ſeul Bourgeois libre ſur ce rivage. L'Iſle eſt remplie de Sangliers & de Vaches ſauvages, qui y ont été mis long-tems avant que les Bandanois euſſent embraſſé le Mahométiſme. On y trouve des Serpens d'une énorme groſſeur, qui font non-ſeulement la guerre à la Volaille, mais dévorent même des Veaux & quelquefois des Hommes.

Pulo-Ay.

IV. Pulo-Ay eſt la plus agréable de toutes les Iſles qui compoſent ce Gouvernement. Le terrein en eſt fort uni, & n'offre que quelques petites éminences, dont ces boſquets délicieux reçoivent de nouveaux charmes. En un mot, l'Auteur n'en parle que comme d'un petit paradis terreſtre. Il lui donne près d'une lieue de longueur, & les Bâtimens à rames

en peuvent faire le tour en moins de quatre heures. Sa distance à l'Oueſt-Sud-Oueſt de Neira eſt d'environ trois lieues. C'eſt une jolie promenade quand il fait beau tems; mais avec un peu de vent, la Mer devient fort orageuſe & les Bâtimens ont bien de la peine à gagner le rivage, où les briſans les expoſent ſouvent à être renverſés.

Fort la Revenge.

Le Nord de l'Iſle eſt défendu par une Forteresſe réguliere, qui porte le nom de la *Revenge*, & qui eſt bien pourvue de tout le néceſſaire. Sa garde eſt confiée à un Enſeigne, qui a quelques Soldats ſous ſes ordres. Ils doivent avertir ceux de Neira, par un ſignal, de l'arrivée des Vaiſſeaux qu'ils découvrent en Mer, faiſant voile vers ces Iſles. Sous le Fort habitent pluſieurs Bourgeois Hollandois & Métifs, qui y ont auſſi leurs parcs de noix muſcades. L'Auteur en compte cinq principaux, qui, avec une vingtaine de moindres, peuvent fournir annuellement trente mille livres de macis & cent vingt mille de noix. Les Propriétaires de ces parcs ſont encore plus à leur aiſe que ceux de Neira & du Haut-Pays. On a ici

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

quantité de Vaches & de Cerfs qui paiſſent ſous les arbres. La viande, le lait, le beurre n'y manquent pas. Une des plus grandes incommodités de ces Iſles, c'eſt qu'on eſt obligé de ſe pourvoir d'eau douce à Combir dans le Haut-Pays. A ſon défaut, on a recours à la liqueur de noix de cocos; mais les animaux des champs ne boivent que de l'eau de mer.

Pulo Rhun. V. Pulo Rhun, ſituée à deux lieues & demie au Sud-Oueſt (3) de l'Iſle Ay, l'emporte ſur celle-ci en longueur & en largeur, quoique la différence n'en ſoit pas fort conſidérable. Deux bancs de ſable qu'on a dans les environs de ces Iſles, rendent, au moindre vent, le trajet de l'une à l'autre fort dangereux pour les Pilotes qui manquent d'expérience. L'Iſle Rhun a auſſi ſa Redoute, qui eſt gardée par quelques Soldats, & pourvue de munitions en quantité ſuffiſante. Ses Habitans ſont en très-petit nombre. Ils font toute leur occupation de la pêche, qui eſt des plus abondantes dans ces environs. Les arbres qui produiſent la muſcade en ont été détruits depuis le départ des

Sa Redoute.

(3) Cette Iſle eſt mal placée dans la Carte.

Anglois (4); mais l'Auteur ne croit pas qu'ils aient jamais pû passer les cinq cens. L'Isle fournit autant d'eau douce que ses Habitans en ont besoin, & c'est bien peu de chose. On y voit de gros Serpens, dont quelques uns ont des pattes. L'Auteur dit qu'il avoit eu lui-même deux de ces pattes pendant long-tems. Le Gouverneur *Van Zyll* lui raconta, qu'on avoit trouvé ici un Serpent mort, que huit Matelots avoient eu peine à traîner, & qui étoit de la grosseur d'une poutre.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

VI. Rosingyn, la derniere & la plus petite des six Isles habitées de Banda, est située au Sud-Oueſt du Haut-Pays, dans la distance d'environ trois lieues. Le terrain est fort rude & fort montueux. L'Auteur dit que toute l'herbe qu'il y a vue, paroissoit aussi dure & aussi pointue que des ronces. Les arbres fruitiers n'y croissent pas de nature, comme dans les autres Isles; mais ceux qu'on

Isle Rosingyn.

(4) On peut lire dans *Aitzema*, & autres Auteurs, l'histoire des bruyans démêlés que la possession de cette petite Isle a occasionnés entre les Compagnies Angloise & Hollandoise des Indes Orientales, & qui n'ont été terminés qu'à la Paix de Breda en 1667.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

plante viennent assez bien, & anciennement les noix muscades de Rosingyn étoient réputées pour les meilleures. Les Bambous y sont en abondance. On y trouve de bonne argile à cuire des briques, & l'eau douce n'y manque pas. On y a aussi beaucoup de Vaches sauvages & quantité de Poisson dans la saison de la pêche.

Lieu d'exil. C'est dans cette Isle qu'on reléguoit ci-devant les Criminels dont le châtiment ne s'étend qu'au banniſſement; mais depuis l'année 1694, il n'est plus permis aux autres Provinces d'y envoyer leurs Bandits, sans une permission expresse du Conseil de Batavia. Ainsi le nombre de ceux que le Gouvernement de Banda y tient encore, est peu considérable. On les emploie à couper du bois, & à

Sa Redoute. cuire de la chaux. La Redoute, située au Nord-Ouest de l'Isle, est pourvue d'une Garnison capable de les réprimer en tout tems. L'Auteur dit qu'il n'y avoit vu que deux Femmes, celle du Sergent & celle d'un Soldat de la Garde.

Quatre Isles désertes. Outre ces Isles habitées, on a déja observé qu'il y en a quatre autres qui ne le sont pas, & l'on se dispense

roit d'en dire ici davantage, ſi l'embarras que cauſent toujours leurs noms, & l'inexactitude de la plûpart des Cartes, ne rendoient cette attention néceſſaire. *Pulo Mamock*, ou *Pulo Piſang*, eſt ſituée tout proche de la Pointe Nord-Eſt de Neira, au Nord-Oueſt de ce Promontoire dangereux du Haut-Pays, nommé *Tondjong Bourong*, ou la *Pointe des Oiſeaux*, dont elle ſe trouve ſéparée par la *Paſſe de Celamme*. Le Gouverneur a un Jardin dans cette Iſle, où les herbes croiſſent très-bien, & l'on y voit auſſi quelques arbres qui pouſſent de groſſes racines à travers les rochers, ſans qu'on y apperçoive le moindre brin de terre. *Pulo Capal*, qui eſt un peu plus au Nord, ne préſente qu'un rocher ſec, dont la forme reſſemble de loin à un Vaiſſeau, & c'eſt ce que ſignifie ſon nom. L'*Iſle des Femmes*, ou *Nalaçan*, qu'on rencontre au Nord de la Paſſe *Sonnegat*, entre Neira & Gounong-Api, eſt ſi petite qu'elle ne mérite pas de deſcription. *Pulo Seythaan*, *Setton*, *Swanggi*, ou *Sawanggi & Sakano*, car on écrit ce mot différemment, ſe découvre à cinq lieues & demie au Nord-Oueſt de Gounong-

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

Api, & paroît de loin, en Mer, comme un grand rocher, qui s'éleve au-deſſus de ſa ſurface, & qui eſt preſque inacceſſible de tous ſes côtés. On y a cependant trouvé autrefois quelques arbres fruitiers. Elle eſt le repaire de quantité de gros Serpens. Les Inſulaires voiſins la croient habitée par le Diable, & c'eſt de-là qu'ils lui ont donné ces noms. Lorſqu'ils en approchent, la frayeur leur fait faire des grimaces & des efforts extraordinaires, pour tâcher de s'éloigner au plus vîte de cette dangereuſe terre.

Nombre des habitans de Banda.

Dans les ſix Iſles peuplées on comptoit anciennement juſqu'à quinze mille Habitans, que l'Auteur réduit aujourd'hui à un tiers, dont les Eſclaves forment ſeuls plus de la moitié, ce qui lui paroît d'une dangereuſe conſéquence, & à quoi l'on devroit bien pourvoir de maniere ou d'autre. Ces nouveaux Habitans parlent preſque tous bon Hollandois. Les Naturels de Banda en ayant été détruits ou expulſés, depuis plus d'un ſiécle, nous ne remonterons point à des tems ſi reculés, pour voir quelles étoient leurs mœurs & leurs coutumes.

Le Pays même nous offre peu de remarques particulieres à ajouter aux Deſcriptions précédentes. Les tremblemens de terre & les éclats de tonnerre n'y ſont ni moins fréquens, ni moins terribles qu'à Amboine. Mais à Banda les pluies ne font jamais tant de ravages. En échange la Mouſſon ſéche y amene de plus violens ouragans qu'ailleurs. Les exhalaiſons froides & épaiſſes auxquelles le Haut-Pays eſt ſujet, durant la ſaiſon des pluies, occaſionnent beaucoup de maladies, & font mourir un grand nombre d'Eſclaves qui ne ſont pas accoutumés à ces frimats. Les Européens y réſiſtent mieux. Ceux qui arrivent ici ſont ordinairement attaqués de fievres chaudes; mais quand ils y ont échappé une fois, ils ſe portent bien enſuite, & vivent fort longtems.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA

Propriétés du pays.

La principale nourriture de ces Iſles eſt le Poiſſon, qui y eſt en aſſez grande abondance. Les riches ont auſſi beaucoup de gros & de menu bétail dans leurs parcs, & les baſſes-cours de leurs Maiſons ſont toujours bien garnies de volaille; mais en général les vivres ſont à meilleur prix à Am-

Alimens.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE BANDA.

boine. Le riz & le Sagu qu'ils tirent de ce Gouvernement & des Iſles du Sud Eſt, leur tiennent lieu de pain, quoiqu'on en faſſe ici d'excellent autant qu'on en a beſoin, mais les Eſclaves ne le mangent pas. On y trouve peu de légumes & d'herbes potageres. Cependant les arbres donnent aſſez de fruits, & ce ſont preſque les mêmes qu'à Amboine. Le brou de noix muſcades étuvé forme un de leurs mets les plus délicieux.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DE L'ISLE DE CEYLAN,

Contenant les Etabliſſemens Hollandois dans cette Iſle.

Pour la page 210 du Tome XXXII in-12.

Remarque Préliminaire.

IL reſtoit à déſirer quelques éclairciſſemens par rapport aux poſſeſſions des Hollandois ſur les Côtes de l'Iſle de Ceylan, dont Knox n'a pas eu la même occaſion de s'inſtruire que de l'intérieur du Pays. M. Prevoſt avoit renvoyé ces détails aux Relations

Hollandoiſes, comme à leur lieu naturel; & quoique nulle raiſon ne dût l'empêcher d'incorporer le tout enſemble, on n'auroit pas regretté la peine de rapprocher ces parties ſéparées, s'il eût bien voulu ſe ſouvenir de ſa promeſſe; mais à l'exception d'un ſeul article, que nous aurons ſoin de diſtinguer ici de nos Additions, ſes trois derniers Volumes qui regardent l'Aſie, ne contiennent rien qui puiſſe ſatisfaire l'attente du Public ſur cet objet: c'eſt donc dans la vue d'y ſuppléer, que nous allons donner ici une idée générale de l'Iſle de Ceylan, & des Forteresſes qui en défendent les Côtes.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

La domination de l'Iſle eſt partagée aujourd'hui entre deux Puiſſances. Le Roi de *Candi* eſt maître de l'intérieur du Pays, & la Compagnie Hollandoiſe poſſede preſque toutes les Côtes. Il n'y a que les *Wadas* ou *Bedas*, Peuples ſauvages du Nord de l'Iſle, qui ſoient encore dans l'indépendance.

Diviſion de l'Iſle.

Les Etats du Roi de Candi, qui s'étendent du Nord-Oueſt au Sud-Eſt, aboutiſſent à la mer par ces deux côtés; & ceux des Hollandois les reſſer-

Etats du Roi de Candi, & des Hollandois.

rent au Nord, à l'Eſt & au Sud-Oueſt.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Les parties orientales des Etats du Roi ſe fourniſſent de ſel à *Leai vavva*, & celles du couchant à *Portaloon*; ſeul port à la faveur duquel il entretient quelque commerce avec les étrangers. Les Hollandois l'environnent par un aſſez grand nombre de Places. On ne parlera que de ces fortereſſes, en commençant au Sud, où nous reviendrons achever le tour de l'Iſle.

La Ville de *Point-de-Galle*, ſituée au Sud-Oueſt de l'Iſle (1), occupe l'eſpace d'une demi-lieue de terrein dans l'enceinte de ſes remparts. Du côté des terres, elle eſt munie d'un foſſé profond, qui a bien dix-huit pieds de large, & de bonnes murailles, flanquées de trois baſtions principaux. La plus grande partie de la Ville eſt ſur une éminence. Quoiqu'ouverte du côté de la mer, les bancs & les écueils dont elle eſt environnée, en défendent ſuffiſamment l'approche. On y voit, ſur le haut d'un rocher, un corps-de-garde, auprès du pavillon de la Compagnie. La fortereſſe eſt ſur une pointe de terre que la mer baigne du

(1) Longitude de cent deux degrés. Latitude ſeptentrionale ſix degrés.

Pour pouvoir mouil-
e qui eſt au-delà, il
res paſſent tout proche
rages, qui la comman-
ſont bien pourvus de
[illegible]

ETABLISSE-
MENS HOL-
LANDOIS A
CEYLAN.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

rent au Nord, à l'Eſt &
Les parties orientales
Roi ſe fourniſſent de ſ
& celles du couchant
ſeul port à la faveur

côté du Nord. Pour pouvoir mouiller dans la baie qui eſt au-delà, il faut que les navires paſſent tout proche de pluſieurs ouvrages, qui la commandent, & qui ſont bien pourvus de gros canons de fonte. L'entrée en eſt très-dangereuſe, à cauſe de la quantité de pointes de rochers qu'on trouve à ſon embouchure, & qui la rendroient même impratiquable, ſans le ſecours des Pilotes Côtiers, ou Lamaneurs, que tous les Bâtimens ſont obligés de faire venir de la Ville. Cette baie, qui eſt fort ſpacieuſe, ſeroit d'ailleurs excellente, ſi les Vaiſſeaux n'y étoient quelquefois expoſés, lorſque les vents d'Oueſt ſoufflent avec un peu de violence.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Les maiſons de Point-de-Galle ſont fort bien bâties; les rues droites & aſſez larges, mais point pavées. On y voit pluſieurs beaux édifices de pierre, & quelques Egliſes conſtruites par les Portugais. Il y a quantité de jardins dans la Ville & au dehors. Les environs, ſur le bord de la baie & plus avant dans les terres, offrent de charmantes campagnes, des côteaux, des vallons & des plaines agréables. On y a pratiqué de belles promena-

Point-de-Galle.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

des en divers endroits, même au travers des rochers & des montagnes. Ces allées, connues ſous le nom de *Gravettes*, contribuent beaucoup à rendre le ſéjour de Galle un des plus délicieux de l'Iſle. On y reſpire d'ailleurs un air fort ſain, dont on eſt redevable à l'élévation du terrein; & les vents de terre, ou ceux de mer, y entretiennent une fraîcheur continuelle. Cette importante Place fut priſe par les Hollandois, le 13 Mars 1640, & elle a été long-tems la meilleure forteresſe qu'ils euſſent dans l'Iſle de Ceylan. On lui donne encore aujourd'hui le ſecond rang, & ſa Juriſdiction eſt fort étendue. Le Conſeil eſt compoſé d'un Commandant en chef, d'un Marchand & de quelques ſubalternes. On y tient une Garniſon nombreuſe ſous les ordres d'un Capitaine-Lieutenant & d'un Enſeigne. Il s'y fait un commerce très-conſidérable.

Caliture.

De Point-de-Galle, tirant au Nord, on compte une grande journée de chemin juſqu'à *Caliture*, petite Ville, qui eſt dans la plus agréable ſituation du monde, au ſommet d'une haute montagne, à l'extrêmité d'une vaſte prairie, & ſur l'embouchure d'une

belle riviere de même nom, qui prend ſa ſource au Pic-d'Adam. La forteresſe, qui eſt environnée d'un double rempart de terre, & pourvûe d'une Garniſon ſuffiſante, paſſe pour une des principales Places de l'Iſle. Ses remparts ſont ſi hauts, qu'ils dérobent la vûe des maiſons, & d'ailleurs on n'y peut monter que par un ſeul paſſage, qui eſt aſſez étroit. Du côté des terres, elle eſt défendue par quatre petits Forts, enfermés de bonnes paliſſades, & qui ſont vis-à-vis l'un de l'autre. Cette Place, dont tout le mérite conſiſte dans ſa force naturelle, fut priſe ſur les Portugais le 15 Octobre 1655.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Huit lieues au Nord de Caliture, on trouve [la célebre Ville de *Colombo*, où l'on voit les débris de pluſieurs grands édifices, tombés de vieilleſſe, ou ruinés par les guerres & les ſiéges. Des rues entieres n'offrent que de l'herbe & des ronces. Cependant, il en reſte encore de très-belles, dont les maiſons ſont ſpacieuſes, claires, bien exhauſſées, & bâties de pierre. Il y reſte des Egliſes & d'agréables promenades. Colombo eſt ſituée preſqu'au ſeptiéme dégré de latitude du Nord,

Colombo, Capitale des Etabliſſemens Hollandois.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

sur la Côte occidentale de Ceylan. Il y avoit cent trente ou quarante ans qu'elle avoit été bâtie & peuplée par les Portugais, lorsqu'en 1656, les Hollandois s'en rendirent maîtres, après un siége de sept mois. La conquête de cette Ville étonna beaucoup les principaux Rois des Indes, qui la regardoient comme une Place imprenable. Depuis que la Compagnie Hollandoise en a pris possession, la difficulté de la garder, sans une Garnison fort nombreuse, lui a fait prendre le parti d'en diminuer l'étendue, & d'en faire une forteresse réguliere. On y voit de bonnes portes, des remparts, des bastions, un fossé plein d'eau, beaucoup d'artillerie, & tout ce qui peut la rendre capable d'une longue résistance. Derriere la Ville, à l'Est & au Nord, les campagnes sont agréables & bien cultivées, avec un mêlange de bois, pleins de canelle, d'étangs, de marais & de rivieres (2).] Un lac enferme, de ce côté, un bon tiers de son enceinte. Elle est située dans un terrein très-mauvais. Son port, formé par un beau

(2) C'est ici l'article que nous avons détaché de la relation de Gautier *Schoute*, que M. Prevost a insérée dans le Tome XI de l'édition de Paris,

môle qui en défend l'entrée, eſt fort bon pour les Vaiſſeaux de médiocre grandeur, quoiqu'ils n'y ſoient pas à l'abri des vents du Nord-Oueſt; mais les gros navires ſont obligés de mouiller à la rade, qui eſt éloignée d'une demi-lieue de la baie. Malgré ces incommodités, c'eſt encore la plus conſidérable de toutes les Villes que la Compagnie poſſede dans l'Iſle; parce qu'elle eſt dans le quartier où ſe trouve la meilleure canelle, & en plus grande abondance.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

C'eſt auſſi à Colombo que le Gouverneur Hollandois fait ſa réſidence. Tous les Comptoirs de l'Iſle en relevent, & reçoivent leurs ordres du Grand Conſeil, ou Conſeil de Police. Il y a encore d'autres Tribunaux, & un très-grand nombre d'Officiers, tant civils que militaires. La Garniſon, qui eſt fort nombreuſe, eſt commandée par un Capitaine, un Lieutenant & un Enſeigne. La maiſon du Gouverneur peut paſſer pour un des plus beaux bâtimens qui ſe voient dans toutes les Indes. On en doit dire autant de divers autres édifices publics, & en un mot de tout ce qui diſtingue le plus avantageuſement les principaux Gou-

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

vernemens de la Compagnie.

Negombo.

Cinq lieues au-deſſus de Colombo, ſur le bord de la mer, ſe préſente une autre importante forte eſſe, nommée *Negombo*, qui eſt preſque toute environnée d'eau, & qui a été auſſi bâtie par les Portugais, en vûe de couvrir les Diſtricts de la canelle. On la leur enleva en 1640. Ils la reprirent la même année; mais en 1644, elle tomba de nouveau au pouvoir des Hollandois. Ses remparts de terre ont vingt-deux pieds d'épaiſſeur, & ſont flanqués de quatre bons baſtions, dont deux bordent le rivage, & les deux autres regardent les terres. Anciennement on y voyoit encore divers autres ouvrages qui ont été démolis, depuis la conquête de Colombo, par la même raiſon qu'on a eue de diminuer les fortifications de cette derniere Place. On y tient un Marchand avec quelques ſubalternes, pour veiller aux intérêts de la Compagnie. La ſituation de ce poſte eſt des plus agréables.

Riviere de Chilauw.

La grande riviere de *Chilauw*, qu'on rencontre dix lieues au Nord de Negombo, forme ici la ſéparation des Etats du Roi de Candi, & en même-tems les limites du Pays de la Canelle.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Une lieue au Nord-Oueſt de cette riviere, ſe voit l'Iſle *Calpentyn*, à pareille diſtance du rivage. On lui donne environ ſix lieues de longueur, du Sud au Nord, ſur une demie de large. Le Fort, qui porte ſon nom, eſt ſitué à une lieue de la pointe Nord-Eſt de l'Iſle, au Sud de la petite Iſle de *Caredive* (3). On y tient une Garniſon ſuffiſante. Celui d'*Aripo* ou *Sarepo*, ſur la riviere *Coronda Weya*, à douze lieues de celle de Chilauw, eſt ordinairement gardé par un Sergent & vingt-quatre ſoldats, qui y ſont pour la ſûreté du Banc aux Perles. Cette contrée fournit abondamment aux beſoins de la vie, & tout y eſt à ſi grand marché, qu'un bœuf ne coûte qu'une demi-riſdale. En échange, l'air d'Aripo eſt fort mal-ſain, & l'on y perd beaucoup de monde, ce qui oblige à changer la Garniſon tous les quatre mois.

Iſle Calpentyn & ſon Fort.

Fort d'Aripo.

L'Iſle de *Manaar*, qui a environ cinq lieues de longueur ſur deux de large, eſt ſituée par le neuviéme dégré de latitude ſeptentrionale (4). Cette

Iſle de Manaar.

(3) On l'appelle auſſi *Coudremale*, du nom d'une montagne voiſine ſur le rivage de Ceylan.

(4) Suivant des obſervations plus récentes, la hauteur du pole eſt de huit dégrés vingt-ſept minu-

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Isle est très-peuplée. Outre la Ville du même nom, on y compte six gros Villages. Manaar n'est proprement qu'un Bourg ouvert, peu considérable. Cependant on y voit encore quelques beaux édifices du tems des Portugais. Les Hollandois se rendirent maîtres de l'Isle en 1658. Elle n'est séparée de la Côte de Ceylan, que par un canal, qui n'a pas plus d'une lieue en largeur. La petite forteresse qui domine sur ce canal, est environnée de fossés pleins d'eau, & de bons remparts flanqués de quatre bastions. Sa Garnison consiste en cent hommes, & elle est bien pourvûe de toutes sortes de munitions de guerre. L'Isle abonde en fruits, en bestiaux, en volaille & en poissons. C'étoit anciennement un des meilleurs endroits pour la pêche des perles, qui se fait aujourd'hui, avec plus de succès, à *Tatucorin*, sur la Côte de Maduré.

Sa forteresse.

Pont d'Adam.

A l'Oüest de Manaar on découvre plusieurs bancs de sable, qui forment une espece de barre entre cette Isle & celle de *Ramanacoyl* ou *Ramanancor*,

tes. La longitude est assez exactement marquée à quatre-vingt dix-huit degrés quarante-cinq minutes. *Lettres édifiantes*, Recueil XV. page 37.

dans l'étendue de douze à treize lieues. Ces bancs portent le nom de *Pont d'Adam*, & l'on croit, avec beaucoup de vraiſemblance, que l'Iſle de Ceylan tenoit anciennement à la terre-ferme, dont elle n'eſt ſéparée que par cinq ou ſix petits canaux, où les Bâtimens de moyenne grandeur ne peuvent paſſer qu'avec beaucoup de peine

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Au Nord du Pont d'Adam & de Manaar, on trouve quantité d'Iſles, dont les trois principales ſont nommée *Amſterdam*, *Leide* & *Delft*. La premiere n'eſt pas fort peuplée; mais on compte trois grands Villages dans la ſeconde. Son côté occidental eſt défendu par une ancienne fortereſſe. Celle de *Cays*, que les Hollandois ont nommée *Hammenhiel*, eſt ſituée entre les deux Iſles, ſur le canal qui conduit à *Jaffanapatan*, dont elle peut fermer l'entrée à tous les Vaiſſeaux. Ce poſte étant regardé comme la clef de Jaffanapatan, on a ſoin de le tenir toujours bien pourvû d'artillerie, avec une Garniſon ſuffiſante. Entre l'Iſle de Leide & celle de Delft, on voit encore pluſieurs autres petites Iſles, qui ſont toutes déſertes & couvertes de bois.

Pluſieurs autres Iſles.

Fort Hammenhiel.

Jaffanapatan, ou *Jaffanapatnam*,

Royaume de Jaffanapatan.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

formoit anciennement un Royaume particulier, qu'on diviſe aujourd'hui en quatre Provinces, *Welligamme* au Nord-Oueſt, *Warmoratie* au Nord-Eſt, *Timmeratie* au Sud-Oueſt, & *Pachelepali* au Sud-Eſt. Le terrein en eſt bas preſque partout, fertile & planté de beaux arbres. Le pays eſt bien peuplé, & l'on y compte juſqu'à cent ſoixante Bourgs & Villages, dans une étendue de douze à treize lieues de l'Oueſt à l'Eſt, où il tient à l'Iſle de Ceylan par une langue de terre fort étroite. La plus grande largeur de cette preſqu'Iſle ſe prend droit au Nord, où elle eſt bien de ſix à ſept lieues.

Forteresse & Ville de Jaffapanatan.

La fortereſſe, ou la citadelle de Jaffanapatan, eſt ſituée au Sud de la Province de Welligamme. Elle eſt environnée de hautes murailles, flanquées de quatre bons baſtions & de quatre demi-lunes, avec des foſſés profonds, une contreſcarpe, & un petit Fort qui commande la barre du port. Sa Garniſon eſt beaucoup plus nombreuſe que celle du Château de Batavia. C'eſt le troiſiéme Comptoir de la Compagnie dans l'Iſle de Ceylan. Le Commandant y fait ſa réſidence, avec

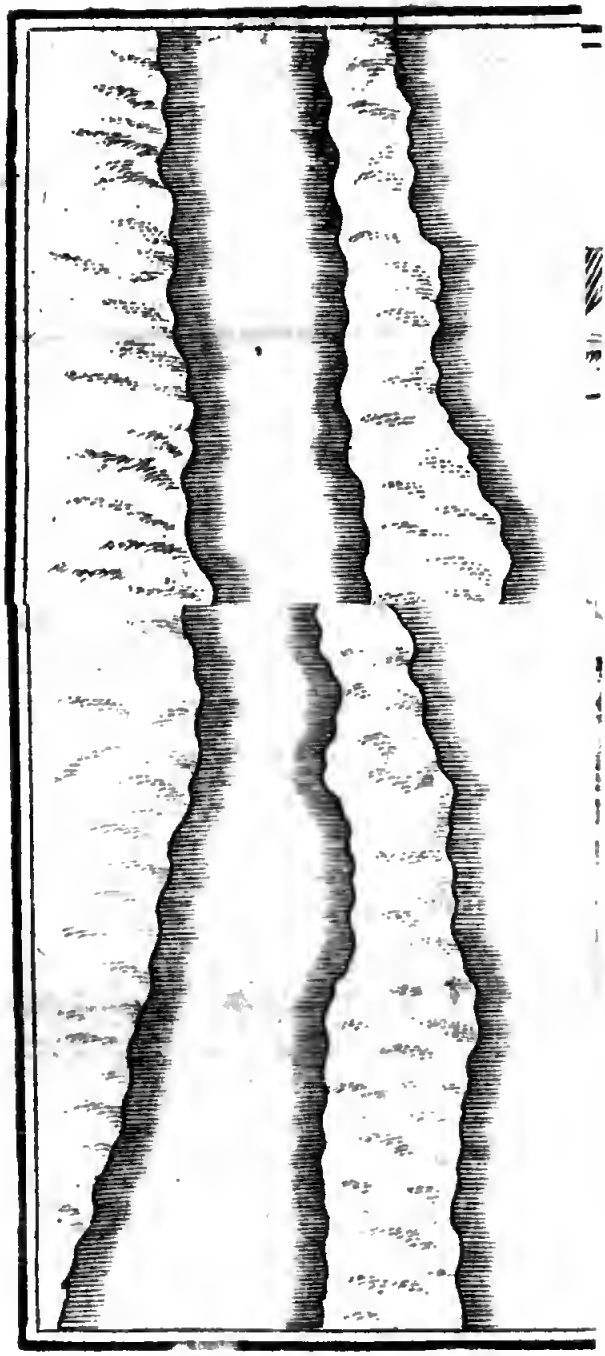

Suppl. au Tome VIII. N°. 3.

un grand nombre d'autres Officiers. La Ville, qui a plus d'une lieue de circuit, eſt ouverte de toutes parts ; mais ſes environs ſont gardés par pluſieurs Redoutes qui dominent les paſſages. On y voit pluſieurs beaux édifices publics. En général, les maiſons y ſont bien bâties & les rues fort propres. Cette importante Place fut ſoumiſe à la Compagnie, le 21 Juin de l'année 1658, après un ſiége de trois mois & demi, qui coûta plus de ſeize cens hommes aux Portugais. Au Nord de la même Province, qui forme le bout de l'Iſle, on a encore le Fort *Cangienture*, & plus loin ſur la pointe Nord-Eſt, celui de *Punto das Pedras*, d'où ſuivant la Côte orientale on vient à *Calierauvv*, autre Fort ſitué ſur cette langue de terre, qui joint le pays de Jaffanapatan à l'Iſle de Ceylan, ou au pays des *Weddas*, Peuples qu'on connoît par la deſcription de Knox ; & qu'il ne faut pas confondre, comme quelques cartes, avec les *Wannias* Malabares leurs voiſins, qui habitent la partie occidentale du Nord de l'Iſle.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Forts Cangienture, Punto das Pedras & Calierauvv.

Ce pays des Weddas, qui n'offre que de vaſtes & épaiſſes forêts, où

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

personne n'a la curiosité de pénétrer, s'étend, au Sud, le long de la Côte orientale jusqu'à *Trinquemale*, Place considérable par son port, qui est l'un des plus beaux & des meilleurs de Ceylan. Les Hollandois y ont une forteresse à quatre bons bastions, bien garnis de canons, sur une peninsule, ou langue de terre qui s'avance dans la mer. Elle borde toute la terre, qui forme cette peninsule & l'isthme, & bouche, du côté de terre, le chemin de la montagne de la *Pagode* qui la couvre du côté de la terre & de la mer. Elle commande toute l'entrée du port qui est fort commode. On ne parlera point des différentes baies intérieures, ni de toutes les Isles que la mer forme en cet endroit, parce que la carte particuliere, que nous joignons ici, peut tenir lieu de la description la plus complette; mais on se contentera de faire observer, que l'entrée de cette grande baie, qui se voit derriere l'isthme de Trinquemale, est aussi défendue, de ce côté, par un Fort nommé *Ooſtenburg*, bâti sur la cime d'une montagne escarpée; & de l'autre côté du canal, par les Redoutes des Isles *du Milieu* & de la *Compagnie*. *Cotiar* est

Baie & forteresse de Trinquemale.

Fort Oostenburg.

Cotiar & ſes Forts.

au

BIBLIOTECA
FORUC
PALAT NC

Pointe de Marroui
6
6
5
5

au fond de la baie de ce nom, du côté du Sud-Oueſt, où les Hollandois ont encore deux petits Forts, nommés *Patienture & Erkelenchene*, pour la garde des paſſages. On aura occaſion, dans la ſuite de ce volume, de rapporter encore quelques autres circonſtances très-curieuſes touchant ces Etabliſſemens (5). Les Hollandois ne s'y maintiennent guère que pour en éloigner les étrangers. La Garniſon de Trinquemalé eſt aſſez nombreuſe & bien pourvûe de toutes ſortes de munitions de guerre.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Quinze lieues au Sud de Cotiar, on trouve *Baticalo*, ou *Mentecalo*, Ville autrefois conſidérable, à ſept degrés cinquante-cinq minutes de latitude ſeptentrionale. Ce fut à Baticalo que les Hollandois aborderent pour la premiere fois, le 31 Mai 1602, ſous la conduite de l'Amiral George *Spilbergen* (6). Le Fort, que les Portugais y avoient bâti, leur fut enlevé en 1638. Il eſt ſitué dans une Iſle de deux lieues de circuit, près de l'em-

Baticalo & ſon Fort.

(5) Voyez au Tome XXXIII le journal de M. de la Haye.

(6) Voyez la relation de ſon Voyage, au Tome XXX.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

bouchure de la riviere de ce nom, au fond d'une baie ſpacieuſe, qui offre un mouillage excellent pour les Vaiſſeaux. Cette fortereſſe eſt revêtue de hautes murailles de pierre, flanquées de trois baſtions, montés de ſeize pieces de canon & de quelques pierriers. Sa Garniſon eſt ordinairement de cent hommes. Trinquemale & Baticalo étoient anciennement ce que les Hollandois nomment des *Commandemens*, comme ſont encore ceux de Point-de-Galle & de Jaffanapatan, mais depuis nombre d'années on n'y envoie plus que des *Chefs de Comptoir*, d'un rang fort inférieur, avec quelques Officiers ſubalternes.

De Baticalo tirant au Sud & au Sud-Oueſt, on trouve peu de Places conſidérables, mais beaucoup de montagnes & de ſalines le long du rivage. Cependant toute cette Côte obéit à la Compagnie, qui poſſede encore le Fort de *Mature*, ſitué droit au Midi de l'Iſle. C'eſt dans ſes environs que ſe fait la chaſſe des éléphans. La *Baie rouge*, à l'Oueſt de laquelle eſt ſitué le Bourg de *Billigam*, a bien deux lieues de profondeur ſur autant de large.

Fort de Mature.

On ne compte que quatre lieues de chemin, pour ſe rendre d'ici à Point-de Galle, où nous avons commencé la deſcription des Places maritimes de l'Iſle En général elle a peu de bons ports. Les Côtes orientales, qui offrent les meilleurs mouillages, ſont d'ordinaire baſſes, & les Vaiſſeaux y ſont ſans abri, du moins dans les baies extérieures. Celles du Midi & du Couchant ſont hériſſées de rochers; la mer voiſine y eſt garnie de bancs, qui rendent la rade de difficile abord & le mouillage peu ſûr, les gros Bâtimens étant toujours en danger de ne point trouver de fond.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Outre les Places fortes ſur le rivage, les Hollandois ont encore pluſieurs Châteaux dans l'intérieur du pays, pour la garde des paſſages. Entre les principaux poſtes, celui d'*Alaavv*, à douze lieues à l'Eſt de Negombo, eſt regardé comme la clef des *Quatre-Corles* & des *Sept-Corles*. C'eſt le point de réunion de tous les chemins qui conduiſent à travers le pays. *Dunaga*, *Arandore*, *Ruanelle*, *Tontotte*, *Dorravvaecke*, *Sitavaca*, *Saffragam*, *Denuuca*, *Openaeke* & *Bibligamme*,

Poſtes dans l'intérieur du pays.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

derniere frontiere de la Juriſdiction de Galle, ſont autant de poſtes, qui forment comme une chaîne derriere cette étendue de pays, depuis *Chilauvv* à l'Oueſt, droit par le Midi du Pic-d'Adam, juſqu'à *Magamme*, ſix lieues à l'Eſt de la riviere de *Waluvve*, qui coule au Sud-Eſt de l'Iſle. L'eſpace qu'ils renferment entre Alauw & Bibligamme, n'eſt que de quinze milles; tandis que les poſtes qu'ils couvrent le long du rivage, en occupent pour le moins trente-ſix à quarante. Les Hollandois ſont par-là maîtres de vingt-ſept Corles ou Provinces. Ils confinent à la Principauté d'*Ouvva* & aux *Weddas* du côté de l'Eſt, par la poſſeſſion de trois Provinces maritimes. Les Malabares ſont leurs vaſſaux chez les *Wannias*, dans le Royaume de *Jaffapanatan*, du côté du Nord & dans les Iſles voiſines. Enfin, ſi tout ce qu'ils poſſedent à Ceylan étoit continu, cette étendue emporteroit bien la moitié de l'Iſle.

Laiſſons à Knox la deſcription de l'intérieur du pays; mais ajoutons, pour l'entiere ſatisfaction des lecteurs, une diviſion générale de ſes princi-

pales parties, qui peut du moins servir à rectifier les noms dans les Cartes Géographiques.

ETABLISSEMENS AOLLANDOIS A CEYLAN.

L'Iſle de Ceylan comprend *ſix* Royaumes, qui ont été ſucceſſivement réunis à l'Empire, & qui ſe diviſoient en pluſieurs Principautés, Comtés, Marquiſats & Bailliages, dont on doit la connoiſſance exacte à la vanité que *Raja Singa* prétendoit tirer de ces titres.

Diviſion générale de l'Iſle de Ceylan.

Les noms des ſix Royaumes, ſont 1. *Candi*; *Candia*, ou *Conde Ouda*, qui ſignifie en Langue Chingulaiſe, *la haute Montagne*. 2. *Cotta*. 3. *Sitavaca*. 4. *Dambadan*. 5. *Amorayapoure*. 6. *Jaffanapatnam*.

Six Royaumes.

Outre ces ſix Royaumes, il y a encore *ſix* Principautés, *onze* Comtés, *quatre* Marquiſats, & *neuf* Bailliages, dont les différens noms compoſoient le titre de Raja Singa, quoique ſa domination ne s'étendît pas aux Places maritimes.

Les Principautés ſont les ſuivantes: 1. *Ouva*. 2. *Mature*. 3. *Denuaca*, autrement nommée les *Deux-Corles*. 4. Les *Quatre-Corles*. 5. Les *Sept-Corles*. 6. *Matale*.

Six Principautés.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Sous les Comtés ſont compris : 1. *Trinquemale*, proprement *Tricoen-Male*, c'eſt-à-dire *Montagne de Tricoen*, Divinité des Malabares (7). 2. *Baticalo*. 3. *Velaſe*. 4. *Bintene*. 5. *Dembra*. 6. *Panciapate*. 7. *Veta*. 8. *Putelan*. 9. *Vallare*. 10. *Galle*. 11. *Billigam*.

Onze Comtés.

Les Marquiſats ſont ceux-ci : 1. *Duranura*. 2. *Ratienura*. 3. *Tripane*. 4. *Accipate*.

Quatre Marquiſats.

Et voici les noms des neuf Bailliages : 1. *Alican*. 2. *Colombo* 3. *Negombo*. 4. *Chilauw*. 5. *Madampe*. 6. *Calpentyn*. 7. *Aripo*. 8. *Man-Aar*. & 9. *La Pêcherie des Perles*.

Neuf Bailliages.

Une diviſion beaucoup plus particuliere repréſentera toute l'Iſle de Ceylan en *trente-quatre* Corles ou grandes Provinces, & en *trente-deux* autres de moindre rang.

Entre les premieres, on compte d'abord celles qui ſont ſituées depuis Galle au Sud, tirant vers le Nord-Oueſt, le long du rivage, & dont voici les noms : 1. *Corle de Galle*. 2. *Walalavvitte Corle*. 3. *Paſdum Corle*. 4. *Rey-*

Trente-quatre grandes Provinces particulieres.

(7) D'autres donnent à ce nom la ſignification de *Montagne des trois Pagodes*.

gam Corle. 5. Salpitti Corle. 6. Colona Corle. 7. Hevvegam Corle ; ces deux dernieres ſont un peu plus avant dans le pays, ou à l'Eſt. 8. Hina Corle, auſſi plus orientale. 9. Pittigal Corle. 10. Migonne ou Mangul Corle.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Reprenons la deſcription au Sud, pour venir de Billigam droit au Nord, où l'on trouve ces Provinces. 11. Le pays de Mature, qui a bien la même étendue à l'Eſt. 12. Billigam Corle. 13. Dolaſdas Corle, à l'Orient de la précédente. 14. Koekele Corle. 15. Naudum Corle. 16. Saffragam Corle. 17. Morrua Corle, à l'Eſt de Saffragam. 18. Denuaca, ou les Deux-Corles, au Nord de Morrua. 19. Corne Corle, à l'Orient de cette derniere Province. 20. Witte Corle, ſituée dans les environs du Pic-d'Adam. 21. Attacolan Corle, à l'Eſt de la Principauté de Denuaca ou des Deux-Corles. 22. Correvvitte Corle, au Nord de Saffragam. 23. Attulagam Corle, au Nord de Witte Corle. 24. Les Quatre-Corles, ou Panaval Corle, au Nord-Eſt d'Attulagam Corle, & immédiatement à l'Oueſt du Pic-d'Adam. 25. Mende Corle, à l'Eſt de la même montagne.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

26. *Cadduata Corle*, à l'Eſt de Mende Corle. 27. *Dehegample Corle*, au Nord de Correwitte Corle. 28. *Happitigam Corle*, à l'Eſt de Hina Corle. 29. Les *Sept-Corles*, au Nord de la même Province. 30. *Billigal Corle*, qui eſt encore beaucoup plus ſeptentrionale que les Sept-Corles. 31. *Gampele Corle*, à l'Eſt de Billigal. 32. *Tun Corle*, au Nord de la même Province. 33. *Houtera Corle*, & 34. *Hot Corle*, toutes deux à l'Orient de Chilauw.

Trente-deux autres petites Provinces.

Les trente-deux autres Provinces de moindre rang, ſont les ſuivantes : 1. Les neuf *Navajas*, au Sud, à l'Orient de Billigam, d'où remontant au Nord, on rencontre ; 2. *Jale*, au Sud-Eſt, ou au Sud de Cadduata Corle. 3. *Malvana*, dans les environs de Colombo. 4. *Balane*, dans les Quatre-Corles. 5. *Deleſvvage*, qui commence immédiatement au Nord du Pic-d'Adam. 6. *Coutemale*, au Nord de cette derniere Province. 7. *Panoa*, à l'Eſt, & au Nord de Jale. 8. *Oudipollat*, un peu plus ſeptentrionale que Coutemale. 9. *Hevvahette* ou *Hevoyhatte*, au Nord-Eſt d'Oudipollat. 10. *Jatti*, Nord-Oueſt de Hewoyhatty,

& au Midi de Candi. 11. *Goddaponohay*, à l'Eſt de Jatti. 12. *Jotta Kinde*, à l'Eſt de Hewahette. 13. *Tunponahoy*, à l'Oueſt de Candi. 14. *Horſepot*, au Nord de cette Capitale. 15. *Porcipot*, à l'Orient de la même Ville. 16. *Vallaponahoy*, à l'Eſt de Porcipot. 17. *Vilacen*, Nord-Eſt de Vallaponahoy. 18. *Matecalo* ou *Baticalo*, à l'Orient de l'Iſle, où eſt ſituée la Ville & le Port de ce nom. 19. *Maetale*, au Nord-Eſt de Candi. 20. *Palavi*, à l'Eſt de Calpentyn. 21. *Bintene*, dans les environs de la Ville de ce nom, ſur la riviere de Trinquemale. 22. *Nevvecalavva* ou *Neacalavva*, dans le centre du pays, au Nord de Hot Corle. 23. *Tommakod*, un peu au Sud de Cotiar. 24. *Cotiar*, & 25. *Trinquemale*, limitrophes l'une de l'autre ſur la Côte orientale de l'Iſle. 26. *Hourli*, au Nord de Newecalawa. 27. Le *Pays des Weddas*, à l'Oueſt de Trinquemale. 28. Le *Pays des Wannias*, qui s'étend le long du rivage occidental au Nord de l'Iſle. Enfin, l'on y ajoute les quatre Provinces du Royaume de Jaffanapatan, que nous avons nommées. Nous paſſons ſur la liſte des

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Villes, qui ſont au nombre de plus de cinquante, parce que les principales ont auſſi déja été décrites.

Deſcription du Pic-d'Adam.

La grande montagne, nommée le *Pic-d'Adam*, eſt ſi fameuſe, que les lecteurs, qui n'aiment pas les détails géographiques, doivent être charmés de trouver ici un délaſſement agréable dans la belle figure que nous leur en donnons. Mais ce ſeroit peut-être abuſer de leur patience, que de s'arrêter à tous les récits fabuleux que les Chingulais font entrer dans la deſcription de cette montagne, & dont quelques Auteurs ont enrichi leurs écrits (8).

Le Pic-d'Adam eſt à quatorze ou quinze lieues de Colombo, & ſa hauteur le fait découvrir de plus de douze milles en mer. Avant que d'arriver à ſa cime, on trouve une grande plaine fort agréable, arroſée de pluſieurs ruiſſeaux, qui tombent de la montagne, au pied de laquelle ils forment un étang, où les Gentils vont ſouvent en pélerinage, & ne manquent

(8) Voyez *Diego de Couto*, V. Dec. liv. 6. pag. 121. *Baldeus*, Deſcript. de Coromandel, pag. 154. *Ribeyro*, & quelques autres.

pas de s'y baigner, d'y laver leur linge & leurs habits, perſuadés que cette eau a la vertu d'effacer tous leurs péchés. Après ce premier acte de ſuperſtition, ils grimpent juſqu'au haut de la montagne, par des chaînes de fer qu'on y a attachées, & ſans leſquelles il ſeroit impoſſible d'y monter, tant elle eſt eſcarpée, quoiqu'on y ait pratiqué des degrés en quelques endroits. Le chemin eſt d'environ un bon quart-de-lieue. A certaine diſtance du ſommet, on a élevé deux colonnes de pierre, ſurmontées d'une autre pierre en travers, où pend une groſſe cloche de métal, avec ſon battant percé pour y paſſer une courroie de cuir, que tous les pélerins doivent tirer, en frappant un coup ſur la cloche, pour ſavoir s'ils ſont purifiés, parce que ces Idolâtres s'imaginent que quand ils ne le ſont pas, la cloche ne donne point de ſon, quoique jamais ce malheur imaginaire ne leur arrive. Le ſommet de la montagne offre une ſurface plane de cent-cinquante pas de long, & cent-dix de large. Au milieu eſt cette pierre platte, qui porte, dit-on, l'empreinte d'un pied humain

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

giganteſque, longue de deux palmes, & large de huit pouces. On a planté quelques arbres autour de cette pierre. A gauche ſont quelques huttes où ſe retirent les pélerins. A main droite, on voyoit anciennement une belle Pagode, dont les Chingulais racontent des merveilles. Baldeus fait la deſcription de ſoixante-huit ſtatues & figures qui ſe trouvoient dans pluſieurs niches de la montagne. C'eſt du Pic-d'Adam, comme on l'a déja remarqué, que ſortent la plûpart des rivieres qui arroſent l'Iſle de Ceylan.

Fin du ſoixante-cinquiéme Volume.

FONDO PALATINO